

TROIS ACTES
D'UN
GRAND DRAME,

PAR.

[Charles André Gillet]
Léonard Gallois



AZ 432

Paris.

LIBRAIRIE DE BRISSOT-THIVARS,

RUE DE L'ABBAYE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, N° 14.

1829.

BIP

ÉCLAIRCISSEMENTS.

Ce fut en compilant l'*Histoire de Napoléon d'après lui-même* (1), ouvrage qui nécessita la recherche et la coordonnation d'un grand nombre de conversations historiques, que l'idée de mettre en drame quelques-unes des grandes époques de l'histoire contemporaine vint me frapper : le théâtre de *Clara Gazul* n'avait pas encore été publié, et je n'avais pas lu le drame étonnant des *Espagnols en Fionie*.

Depuis lors je restai convaincu qu'on pouvait traiter dramatiquement l'histoire, et, plus particulièrement encore, les grands épisodes de l'histoire. Je continuai à m'occuper de mettre en scènes le DIX - HUIT BRUMAIRE, l'ABDICATION DE FONTAINEBLEAU et le VINGT MARS.

Mais comme je voulais que mon ouvrage eût un mérite particulier qui pût suppléer au talent qu'exigeait une entreprise de ce genre ; je cherchai ce mérite, ainsi que je l'avais fait pour l'*Histoire de Napoléon d'après lui-même*, dans l'authenticité et l'exactitude des faits

(1) Cette histoire de Napoléon, d'après lui-même, a eu quatre éditions en moins de trois ans, et la cinquième sera bientôt sous presse.

ÉCLAIRCISSEMENTS.

et dans la scrupuleuse attention à ne faire dire aux personnages mis en scène que ce qu'ils ont réellement dit ou écrit à chacune de ces trois époques.

Une pareille tâche, en ne laissant aucune latitude, aucun jeu à l'imagination, devenait difficile et laborieuse : aussi ai-je été plusieurs fois au moment d'y renoncer ; mais comme on abandonne rarement un ouvrage qui a déjà coûté beaucoup de recherches, j'ai cru pouvoir me tirer d'embarras en adoptant le parti de lier les scènes historiques entre elles par quelques scènes accessoires, puisées sinon dans l'histoire elle-même, du moins dans les idées et le langage du jour de l'action. Ces scènes, qu'on reconnaîtra facilement à leur ton et aux personnages d'invention qui y figurent, sont la seule modification que j'aie faite à mon plan primitif : tout le reste est historique, et l'on trouvera peu de phrases, peu de mots dans les dialogues, dont je ne puisse indiquer la source historique. Ce sera là probablement tout le mérite de ce volume.

LÉONARD GALLOIS.

ACTE PREMIER.

LE DIX-HUIT

BRUMAIRE.

PERSONNAGES.

NAPOLÉON BONAPARTE, général de la République française.

JOSÉPHINE BONAPARTE, son épouse.

HORTENSE DE BEAUHARNAIS, fille de M^{me} Bonaparte.

M^{me} TALLIEN.

M^{me} RÉCAMIER.

M^{me} GOHIER, épouse du président.

LUCIEN BONAPARTE, frère du général, président des Cinq-Cents.

GOHIER, président du Directoire exécutif.

BARRAS,

SYEYÈS,

MOULINS,

ROGER-DUCOS,

} membres du Directoire.

LAGARDE, secrétaire du Directoire.

BOTTOT, secrétaire de Barras.

CAMBACÈRES, ministre de la justice.

DUBOIS-CRANCÉ, ministre de la guerre.

FOUCHÉ, ministre de la police.

RÉAL.

REGNAULT DE SAINT-JEAN D'ANGÉLY.

TALLEYRAND.

SUITE DES PERSONNAGES.

LEMERCIER, président du Conseil des Anciens.

ROEDERER,

DAUNOU,

BOULAY (de la Meurthe),

REGNIER,

CORNUDET,

ÉMILE GAUDIN,

FARGUES,

CORNET,

BERTRAND (du Calvados),

CROCHON,

GUYOMARD,

VILLETARD,

BÉRANGER,

DESTREM,

BIGONNET,

GRANDMAISON,

DELBREL,

ARÉNA,

CABANIS,

CITADELLA,

LINGLET,

Membres du Conseil des Anciens.

Membres du Conseil des Cinq-Cents.

Huissiers des Conseils.

MOREAU,

BERNADOTTE,

AUGEREAU,

JOURDAN,

MARBOT,

MURAT,

membres des conseils.

généraux de la République.

LANNES,
 MACDONALD,
 GARDANNE,
 BERTHIER,
 LECLERC,
 LEFÈVRE,
 SERRURIER,

} généraux de la République.

Plusieurs autres généraux.

Le colonel SÉBASTIANI.

Le colonel MOULINS.

Le capitaine PONSARD,

Les 40 adjudans de la garde nationale de Paris.

Officiers d'état-major.

Aides de camp.

THOMAS THOMÉ, greffier de la garde des conseils.

LAVALEUR, *idem*.

Soldats de cavalerie et d'infanterie.

GÉRARD, peintre,

CERACCHI, sculpteur,

GARAT, professeur de chant.)

} artistes célèbres, amis
 de Joséphine.

Un élégant.

Une élégante.

Femmes du peuple.

Poissardes.

Forts de la halle.

Un rentier.

Un employé.

DUCORDON, concierge du palais du Luxembourg.

THERÈSE, sa femme.

DUGRATTOIR, expéditionnaire.

LE RAIDE, huissier.

COMTOIS, valet de chambre de Barras.

Domestiques de Bonaparte.

Ouvriers.

Mouchards de la police.

TROIS ACTES

D'UN GRAND DRAME.

ACTE PREMIER.

(DIX-HUIT BRUMAIRE AN VIII.)

Intérieur de la salle de conseil du Directoire exécutif, au palais du Luxembourg. Barras et Gobier sont assis autour d'une table chargée de registres, de papiers et de dépêches. Moullins regarde par la fenêtre du côté du jardin.

SCÈNE PREMIÈRE.

GOHIER, BARRAS, MOULINS, *membres du Directoire exécutif.*

BARRAS.

S'il nous faut examiner ce fatras de papiers, nous en aurons pour toute la décade, et c'est aujourd'hui *primidi* : croyez-moi, mes chers collègues, laissons faire Lagarde; il n'est pas secrétaire-général *ad honores*, j'imagine? (En riant.)

Mon chancelier vous dira le reste. Je vous emmène tous à Gros-Bois... Il y viendra des femmes charmantes.

GOHIER, d'un ton grave.

Partez, si les plaisirs ont pour vous plus d'attrait que les affaires de l'État, et laissez-nous travailler... Moulins, viens donc t'asseoir; que fais-tu à la fenêtre?

MOULINS.

Je regarde Syeyès : qu'il est drôle à cheval! On dirait un curé de village.

GOHIER.

Où est donc Roger-Ducos?

MOULINS, indiquant le manège du Luxembourg.

Là-bas, avec son oracle, son mentor... Écuyer du diable, jamais tu n'auras le fond de la selle... Un moment... Il se rassure, il se redresse... Pas mal, collègue... Comment! un temps de galop! Ah! c'est trop fort. (Il fredonne.)

Où allez-vous, monsieur l'abbé,
Vous allez vous casser le nez.....

Pouf! J'en étais sûr. Le calotin a pris un billet de parterre... La chute a été brutale... Il boite, ma foi.

BARRAS.

J'aurais voulu que mon cuisinier Finot en fût

quitte pour une jambe ; mais tomber des mansardes ! il n'y avait pas moyen de se relever. (HUILLE.)

COHIER, élevant la voix.

De grâce, citoyens ; les circonstances appellent toute notre attention, vous le savez. Premiers magistrats d'un grand peuple, qui a les yeux fixés sur nous, soyons dignes de sa confiance, et tâchons de mettre la République à l'abri des périls que la faiblesse et la trahison pourraient lui susciter. La séance est ouverte.

MOULINS, il se rapproche et s'assied.

Sans les chouans, les émigrés et les intrigues de la prétraille, nos affaires n'iraient pas mal, ce me semble. Mais le *modérantisme* effréné protège nos ennemis sur le théâtre même de leurs brigandages ; mille bombes !

(Il donne un coup de poing sur la table.)

BARRAS, à moitié endormi.

D'où vient ce bruit ? Encore des discussions ! De quoi s'agit-il ? Ne nous échauffons pas, personne ne nous en saura gré.

MOULINS.

Je ne te parle pas. Toi, tu t'accommodes de tout le monde. Cours après les cotillons, entasse des écus, voilà ton lot... (Entrent Syeyès et Roger-Ducos.) Approchez, citoyens collègues, et parlons d'affaires,

nous. Je disais que les émigrés, les chouans, la prêtraille, organisent le trouble sur plusieurs points de la République française une et indivisible; cela n'est-il pas vrai? Mon avis est qu'on les surveille; et s'ils bougent, qu'on les fusille...

GOHIER.

Qu'on les juge, et qu'ils subissent la rigueur de la loi. Sous ce rapport nous n'avons rien à désirer... Écoutez plutôt. (Il lit.) « Grenoble : Henri Rohan Rochefort, fils du ci-devant prince de ce nom, a été condamné à la peine de mort par la commission militaire séant à Grenoble. Il a montré beaucoup de courage. »

BARRAS.

Le fils du prince de Rochefort? Il devait être bien jeune.

GOHIER.

Vingt-un ans.

MOULINS.

Pauvre petit ci-devant!..... Un ennemi de la République de moins, et les morts ne reviennent pas.

GOHIER, continuant.

« Jean-Baptiste-Exupère-Martin Lassus, convaincu d'émigration, condamné par la commission militaire de Toulouse... » Il paraît, de plus, que les visites domiciliaires ont produit de bons

résultats dans le département des Bouches-du-Rhône, et notamment dans la commune d'Aix.

MOULINS.

L'influence que les ci-devant familles parlementaires ont conservée à Aix, rend cette commune une des plus mauvaises de la République, pour l'esprit des habitans, s'entend. Au reste, je vois que *ça ira*.

GOHIER.

Déjà la route de Paris à Brest se trouve tout-à-fait dégagée : l'avantage de la campagne nous reste en Allemagne ; et si, comme on nous l'annonce, la Suisse est évacuée par les troupes coalisées, le territoire de la République ne sera pas entamé. Nous aurons l'hiver pour nous remettre, réparer nos pertes, dresser et mûrir nos plans de campagne.

STEVÈS.

Suivant des lettres de Mittau, le comte de Provence serait à la veille de quitter la Russie pour se rendre à l'armée de Condé ; mais en supposant qu'il en ait sérieusement le désir, et que les cabinets coalisés le lui aient permis (ce dont je doute fort), les derniers événemens militaires pourront bien encore le faire changer de résolution.

MOULINS.

Qu'il reste à Mittau, ou qu'il aille à la Cochinchine, peu nous importe. *La royauté est abolie en France, elle ne se relèvera jamais* (1).

SVEYÈS.

Quoique les royalistes ne soient pas bien dangereux, il faut les surveiller tout comme s'ils étaient à craindre. Mais n'avons-nous donc à redouter que les Vendéens, les nobles, les prêtres? Et cette faction turbulente du *Manège*, pour qui la liberté fut toujours la licence, l'égalité, les proscriptions et la mort, devons-nous souffrir encore long-temps qu'elle entrave les opérations du gouvernement, et jette l'alarme parmi les Français paisibles? Poursuivons les membres de ce club ardent, ou désespérons du salut de la République.

ROGER-DUCOS.

Oui; poursuivons les membres de ce club ardent, ou désespérons du salut de la République.

GOHIER.

Vous parlez sans cesse avec effroi de l'assemblée du *Manège*, et vous trouvez dans ce club le *pandemonium* de la patrie; mais, dans un pays

(1) Ce sont les propres termes d'une inscription placée devant la grille du château des Tuileries : Bonaparte la fit enlever.

libre, peut-on interdire aux citoyens la faculté de se réunir et de discuter sur les affaires publiques, avec plus ou moins de talent, d'abandon ou de chaleur? Leurs intérêts ne sont-ils pas les nôtres? N'avons-nous aucune instruction à puiser dans le choc ou l'accord de tant d'opinions patriotiques? Le manège, fermé d'ailleurs sans ma participation et par un indigne subterfuge, n'a jamais contenu d'éléments désorganisateur. Il fut national, constitutionnel : Jourdan, Auge-reau, Bernadotte, de pareils noms répondent victorieusement à toutes les craintes, et seront toujours au-dessus de toutes les calomnies. ♥

MOULINS.

Si ceux-là sont des terroristes, des jacobins, je me range de leur côté; arrive qui plante.

SEYÈS.

En révolutions, il n'est point de parti dangereux qui ne se place à l'abri de quelques noms honorables et justement chéris. Trompeuse responsabilité ! les malveillans, les hommes pervers s'emparent des avenues du pouvoir; ils en faussent la direction avant d'en vicier la source par leur tyrannie, et bientôt, rompant toutes les digues, ils sacrifient ceux qui leur résistent, sans épargner même ceux qui les suivent.

MOULINS.

Ta, ta, ta, ta ;..... des phrases !

GOHIER, souriant.

Mon cher Syeyès, un peu de positif, s'il est possible : ne nous créons pas des obstacles imaginaires pour avoir le plaisir de les vaincre. Dans une république, s'effrayer de la licence de la parole ou de celle de la presse (car vous, Barras, en voulez terriblement aux journaux, soit dit entre nous), c'est travailler à la ruine des institutions, de la liberté, de l'égalité ; c'est frayer la route au despotisme.

BARRAS, avec un mouvement d'orgueil.

Le despotisme n'est pas à craindre : Bonaparte n'est-il pas au milieu de nous ? La main sur son épée, n'a-t-il pas juré devant nous qu'elle ne serait jamais tirée que pour la défense de la République et celle de son gouvernement ? Quelle plus forte garantie devons-nous désirer ?

SYEYÈS.

Son gouvernement... Les termes sont ambigus.

MOULINS.

Il est certain que s'il avait dit : pour celle de la République, celle du Directoire, ce serait plus clair.

BARRAS.

Soyez sans inquiétude : je connais Bonaparte mieux que vous ; il me doit son avancement, sa fortune.....

MOULINS, à part.

Et sa femme.

GOBIER.

J'aime et j'estime Bonaparte : loin de moi la pensée qu'il nourrisse des projets coupables contre la mère-patrie, dont, si jeune encore, il a vaillamment défendu l'imperdable cause.

MOULINS.

Je ne le soupçonne pas non plus de projets liberticides. Hier, chez toi, Gohier, Bonaparte et moi nous sommes entretenus à cœur ouvert, et j'avoue que j'ai été pleinement satisfait de lui. Il ne respire que pour la gloire militaire.

SYEYÈS.

Vantez-le bien, il vous paiera par son mépris.

MOULINS.

Allons, vous êtes de mauvaise humeur parce qu'il ne vous a point adressé la parole ; convenez-en.

SYEYÈS.

Pourquoi le tairais-je ? Son insolence envers l'un des membres de l'autorité exécutive, m'aigris, me révolte..... Mais, patience ; je suis tous

ses mouvemens; je connais, jour par jour, toutes ses moindres démarches : Fouché l'observe.

ROGER-DUCOS.

Il ne m'a pas dit un mot non plus. C'est un insolent.

BARRAS.

Je vous réponds que vous le jugez d'une manière injuste. Franc, loyal, mais peu communicatif, Bonaparte ne va guère au devant des gens; c'est là son caractère.

SYEYÈS.

Le sien me déplaît, et m'effraie pour le salut de la République.

GOHIER, vivement.

La séance est levée.

BARRAS.

J'ai un mal de tête insupportable..... (Regardant sa montre.) Dix minutes de plus qu'avant hier... (A part.) Bonaparte doit être chez moi, tâchons de nous entendre avec lui.

(Barras, Moulins, Roger-Ducos sortent.)

SYEYÈS.

Deux mots, Gohier.

GOHIER.

Je ne dois, je ne veux rien écouter qui soit relatif à Bonaparte, ainsi.....

SYEYÈS.

Il n'en sera plus question. Ce que je veux vous dire nous concerne essentiellement. Nous sommes membres d'un gouvernement qui est, on ne peut se le dissimuler, menacé d'une chute prochaine... Quand la glace se brise, des nageurs habiles savent toujours échapper à la débâcle. Un gouvernement qui s'écroule n'entraîne pas toujours ceux qui se trouvent à sa tête.....

GOHIER.

J'espère que nous aurons les moyens de soutenir encore le nôtre, et je ne suis pas venu ici pour assister à ses funérailles.

SYEYÈS.

Quoi qu'il puisse arriver, restons debout pour réédifier; j'ai dans mon porte-feuille une constitution toute prête : elle est le fruit des plus mûres méditations.

GOHIER.

La constitution de l'an III a reçu mes sermens ; j'y serai fidèle.

(Gohier se lève et sort. Syeyès tire de sa poche son projet de constitution et le lit un crayon à la main : de temps en temps il fait des annotations et finit par s'endormir sur un fauteuil.)

SCÈNE II.

Intérieur des appartemens de Bonaparte, rue de la Victoire.
Le buste du général est en évidence.

M^{me} BONAPARTE, FOUCHÉ, *ministre de la police.*

FOUCHÉ.

Soyez sans inquiétude, madame; le peuple et l'armée sont aux genoux de votre mari : il est, sans contredit, le seul homme dont elle puisse espérer la fin de ses maux.

M^{me} BONAPARTE.

Il brûle de tout réparer, de tout sauver...

FOUCHÉ.

Il le peut. Les rênes de l'État sont flottantes : elles échappent des mains débiles de ce fantôme qu'on appelle Directoire, dont l'autorité ne s'est fait sentir que par des injustices et des inepties. Au lieu de signaler sa dictature, il n'a fait, depuis le 18 fructidor, qu'abuser de son immense pouvoir ; il a creusé le gouffre de nos finances, et l'abîme qui menace d'engloutir la République.

M^{me} BONAPARTE.

Votre opinion se rapporte à celle de-tous nos amis : elle m'est doublement chère en qualité de Française et d'épouse.

FOUCHÉ.

Tout avilie qu'est l'institution directoriale, on ne saurait cependant la détruire sans le concours des membres influens des deux conseils.

M^{me} BONAPARTE, mystérieusement.

Chut! nous les aurons pour auxiliaires. D'accord sur le fond, le général et ses amis ne cherchent plus qu'un mode convenable pour opérer le changement qu'ils jugent indispensable. On doit se réunir ce soir pour cet objet.

FOUCHÉ, à part.

Faisons-la jaser puisque son mari se tait avec moi. (Haut.) Un point m'embarrasse dans l'économie de la conjuration.

M^{me} BONAPARTE, vivement.

Lequel, monsieur Fouché?

FOUCHÉ.

Le point le plus important quand on veut faire une révolution, l'argent.

M^{me} BONAPARTE.

Mon mari pense qu'il n'en aura nullement

besoin. Dans le cas contraire, Colot, Récamier, Ouvrard, lui ont fait des offres de service..... Mais je m'aperçois que vous me faites dire des choses qu'il n'appartenait qu'au général de vous apprendre.

FOUCHÉ.

Ne suis-je pas entièrement dévoué au héros d'Arcole? Mes amis, mes banquiers, ne sont-ils pas à sa disposition?

M^{me} BONAPARTE.

Vous êtes bien heureux, monsieur, d'avoir des banquiers à vos ordres.

FOUCHÉ.

Je pense, madame, que tous ceux de Paris et de la France se font un plaisir d'être constamment aux vôtres.

M^{me} BONAPARTE.

Voilà ce qui vous trompe, monsieur; Bonaparte leur a défendu de me prêter : il n'y a pas jusqu'à mes marchandes de modes qu'il ne gourmande lorsqu'il les rencontre chez moi. Jamais on ne vit un militaire, un jeune homme plus ennemi des dépenses de luxe, et surtout des petites dettes. Je suis parfois dans des embarras...

FOUCHÉ, d'un ton respectueux et galant.

Ah! madame, que m'apprenez-vous là! c'est

une véritable tyrannie, ou plutôt, c'est un travers assez répandu chez la plupart des maris. Mais une femme spirituelle, adroite, échappe aisément aux entraves qu'on oppose à ses goûts. Elle prévient les marchands, et grâce à leur complaisance ingénieuse, les chiffres des mémoires accusateurs s'abaissent au niveau des exigences conjugales.

M^{me} BONAPARTE, en riant.

Comment se fait-il que vous soyez si bien au courant des mémoires *ostensibles* que les fournis-seurs présentent aux dames ? On ne peut donc rien cacher à un ministre de la police ?

FOUCHÉ.

Eh ! pourquoi lui ferait-on un mystère de ces bagatelles, quand ce ministre est un ami dévoué, un serviteur trop heureux d'être mis à l'épreuve ?

M^{me} BONAPARTE.

Mon cher Fouché, vous êtes toujours d'une galanterie.....

FOUCHÉ.

Je suis juste, madame, et je sens très-bien que le budget de l'aimable moitié du vainqueur des rois, ne doit pas être celui d'une rentière du Marais. A combien l'a-t-on porté cette année ?

M^{me} BONAPARTE.

Hélas ! pas plus haut qu'à l'ordinaire : à quarante mille francs.

FOUCHÉ.

Plus, deux envois de pareille somme que le général vous a fait tenir d'Égypte.

M^{me} BONAPARTE, en riant.

Oui, mais ces envois ont été absorbés par l'arriéré !

FOUCHÉ.

Une pareille mesquinerie crie vengeance ; mais j'y mettrai bon ordre.

M^{me} BONAPARTE.

Oui, je vous en prie ; tâchez de faire comprendre à mon mari qu'il faut qu'il augmente mon budget, s'il ne veut pas être exposé à voir des fournisseurs s'installer dans mon anti-chambre.

FOUCHÉ.

Ce n'est pas ainsi, madame, que je veux m'y prendre. Ne disposé-je pas des fonds extraordinaires et secrets ?... (Fouché se lève et va déposer un rouleau de mille louis dans un petit panier à ouvrage.) Mon devoir est de leur donner une destination aussi utile qu'agréable.

M^{me} BONAPARTE.

Que faites-vous donc, monsieur Fouché ?

Vous êtes un méchant, et je vais vous dénoncer au général comme un dilapidateur.

(En ce moment un domestique vient annoncer à M^{me} Bonaparte l'arrivée de plusieurs personnes de la société. Fouché s'incline et s'esquive doucement. Cambacérès, Regnault de Saint-Jean d'Angély, Réal, Gérard, Ceracchi, Garat; M^{me} Tallien, Récamier, Hortense Beauharnais, entrent successivement dans le salon où est M^{me} Bonaparte.)

M^{me} TALLIEN.

Ma bonne amie, comment se porte notre héros?

M^{me} BONAPARTE.

A merveille; il dine, je crois, chez Barras.

M^{me} RÉCAMIER, minaudant.

Je ne vous fais pas la même question, ma chère Joséphine, car M. Lucien a la complaisance de m'informer chaque jour de tout ce qui vous intéresse. Il est bien aimable, M. Lucien.

M^{me} BONAPARTE.

Oui, quand cela lui plaît. Je ne le vois jamais qu'un instant, mais je n'ose plus m'en plaindre : son excuse est à *Bagatelle* (1)... Bonjour, Gérard. Bonjour, Garat. Ceracchi, vous devenez bien rare.

(Cambacérès, Regnault de Saint-Jean d'Angély, Réal, saluent la maîtresse de la maison, et la conversation devient générale.)

(1) Maison de campagne de madame Récamier.

M^{me} TALLIEN.

M. Gérard, que pensez-vous du tableau des Sabines ?

GÉRARD.

C'est un très-bel ouvrage. Jusqu'à présent David n'a rien fait de mieux.

HORTENSE BEAUHARNAIS.

Maman, je voudrais bien le voir; quand irons-nous ?

M^{me} RÉCAMIER.

Fi, l'horreur! ma petite. Une demoiselle ne doit pas voir ces choses-là.

HORTENSE.

Pourquoi donc, madame, je vous prie ?

M^{me} RÉCAMIER, embarrassée.

C'est un sujet romain.....

GARAT, la bouche entièrement couverte par sa cravate.

Oh! teiblement omain (1)!

M^{me} BONAPARTE.

Votre avis, M. Regnault ?

REGNAULT DE SAINT-JEAN D'ANGÉLY.

Les figures sont fort belles; mais je vous prie de croire, comme dirait madame de Sévigné, qu'elles n'ont pas le plus petit surplis.

(1) Les élégans de l'époque, les muscadins, les incroyables, affectaient de ne point prononcer la lettre R.

M^{me} RÉCAMIER.

J'ai vu le tableau trois fois, et trois fois j'en suis sortie véritablement indignée.

CAMBACÉRÈS.

Madame a voulu prononcer avec connaissance de cause.

RÉAL.

C'est ce qui s'appelle de la raison, du goût, de l'impartialité.

M^{me} BONAPARTE, faisant signe des yeux en désignant sa fille.

Mais vous ne parlez pas du *Marcus Sextus* de Guérin.

CERACCHI.

Production rare, pleine d'énergie et de sentiment.

GÉRARD.

Magnifique début pour un jeune homme. La tête du proscrit manque peut-être d'originalité : elle rappelle un peu, ce me semble, l'Ugolin de Reynolds.

CERACCHI.

Vous avez raison ; mais la copie ne me paraît pas assez identique pour constituer ce qu'on appelle un plagiat.

GÉRARD.

Oh ! sans doute ; et d'ailleurs le hasard ne produit-il pas souvent ces sortes de rencontres en peinture aussi bien qu'en musique, en poésie ?

M^{me} TALLIEN.

A-t-on dignement récompensé ce jeune homme ?

CERACCHI.

Jusqu'à présent, je ne le crois pas.

RÉAL.

Comment, monsieur ! Et n'a-t-il pas eu l'insigne honneur de dîner avec les membres du Directoire ?

GÉRARD, en riant.

Et de recevoir..... *l'accolade fraternelle* ?

GARAT.

Camagnoles ! Pomesses de mandats.

M^{me} BONAPARTE.

Apollon soit loué ; la famille des grands artistes n'est pas près de s'éteindre. David et Regnault, Guérin et l'auteur de Bélisaire ; notre ami Gérard.

GÉRARD.

Je tâcherai, madame, de me rendre digne de la place honorable que votre bonté m'assigne ; mais je refuse de m'y asseoir en l'absence de Girodet.

M^{me} RÉCAMIER.

Fi, l'horreur ! représenter en Danaé cette pauvre petite Lange, et toute nue encore !

GÉRARD.

C'est une intention que l'on suppose gratuitement à l'auteur : il s'en défend avec énergie.

TOUS.

Mais la ressemblance ?

GÉRARD.

Elle n'a rien de coupable, je vous l'assure.

M^{me} BONAPARTE, montrant le buste du général.

Et que pensez-vous de celle-ci ? Avouez que Ceracchi l'a reproduite avec autant de bonheur que de talent.

(Tout le monde s'approche du buste.)

CERACCHI.

Je n'en suis pas content ; je veux vous l'enlever pour y faire quelques retouches.

CAMBACÉRÈS.

Vous devenez injuste à force de modestie. Ce buste me semble un ouvrage du premier ordre.

REGNAULT DE SAINT-JEAN D'ANGÉLY.

Que de génie et d'avenir dans ce regard ! Comme cette bouche est d'un contour fin et gracieux !

GÉRARD.

Ajoutez dix ans, et l'embonpoint de l'âge mûr. Les traits prennent un caractère de *grandiose*, la physionomie une teinte plus sévère.

CERACCHI.

Le profil gagne beaucoup.

GÉRARD.

Il sera tout-à-fait *Césarien*.CERACCHI, à M^{me} Bonaparte.

Madame, je vous en prie, laissez-moi reprendre ce buste pour quelques jours seulement.

M^{me} BONAPARTE.

Mille fois non, vous dis-je; la copie m'est trop chère même en présence du modèle.

CAMBACÉRÈS, à Ceracchi.

Cette rigueur même couronne l'éloge de votre ciseau.

CERACCHI, à M^{me} Tallien.

Notre-Dame de Thermidor, intercédez pour moi.

M^{me} TALLIEN.

Se disputer ainsi le buste d'un mari, c'est admirable! Moi, j'abandonnerais aisément l'image et volontiers l'original.

GARAT, devant le buste.

Pafait! pafait! paole d'honneu.

M^{me} RÉCAMIER.

Joli, charmant..... Est-ce qu'on ne fera pas un peu de musique?

M^{me} BONAPARTE.

Oui, oui, de la musique. Allons, Garat, ceci vous concerne; charmez-nous par vos accens mélodieux, et surtout, défense d'être enrhumé.

GARAT.

(Il se dirige vers le piano, met deux doigts sur les touches, et fait deux ou trois grimaces.)

Hum! hum! C'est une tahison! paole d'honneur! me pende ainsi au dépouvu!..... Si j'avais pu pévoi... j'aurais amené un accompagnateu... j'aurais fait la toilette de ma voix...

(Il file quelques sons à voix basse.)

M^{me} BONAPARTE.

Point d'excuse, point de prétexte.

GARAT.

Hum! hum! Ça me tient à la goge... Je vais vous chanter ma omance du Toubadou.

M^{me} RÉCAMIER, bâillant à demi.

Joli, charmant!

M^{me} BONAPARTE.

Nous vous écoutons.

(Au moment où Garat commence à chanter, un domestique entre et parle bas à M^{me} Bonaparte; elle se lève et va parler à Cambacérès.)

M^{me} BONAPARTE, bas à Cambacérès.

On m'annonce que le général vient d'entrer dans son cabinet.

CAMBACÉRÈS, chez M^{me} Bonaparte.

Je vais m'y rendre à l'instant. (En riant.) Faites en sorte, madame, que votre société ne s'aperçoive pas qu'on conspire près d'elle.

(Garat continue sa romance; pendant qu'il chante, le lieu de la scène change, et on n'entend plus que de loin le piano et la voix du célèbre virtuose.)

SCÈNE III.

Cabinet de Bonaparte. Il se promène vivement, et prête l'oreille de temps à autre.

BONAPARTE, seul.

Rien à faire avec Barras. Je ne veux plus voir cet homme-là. Me proposer de choisir Hédouville pour président de la République! Hédouville!..... vraie mâchoire..... C'est lui qui voudrait l'être! Quelle ridicule prétention! Lui! paresseux, ignorant, dissolu, cynique..... Pauvre France! en quelles mains tu tomberais!..... J'aurais voulu m'entendre avec Gohier, jurisconsulte habile, homme intègre, vertueux..... Oui; mais il m'objecte que je suis trop jeune pour entrer au Directoire, et me parle toujours de la constitution de l'an 3. Belle niaiserie! Ne suis-je pas au-dessus de la constitution?... Peut-être par le moyen de Joséphine pourrais-je entraîner le président..... Moulins, patriote chaud et droit, mais voilà tout; Roger-Ducos d'un caractère borné et facile : au total, deux zéros à soustraire; reste donc Syeyès, chef des modé-

rés, des prétendus politiques : au moins celui-là n'est pas un officier sans troupes. Il a des connaissances, je les utilise... De la finesse... tant mieux : il sera plus facile à tromper. D'ailleurs, l'entrevue improvisée que j'ai eue hier au soir avec lui dans sa loge à l'Opéra, l'a fait revenir de ses préventions contre moi. Je l'ai mis dans mes intérêts...

UN DOMESTIQUE.

Le citoyen ministre de la justice.

BONAPARTE.

Soyez le bien-venu, M. Cambacérès; je vous sais gré de votre empressement.

Le même DOMESTIQUE.

Le citoyen directeur Syeyès; le citoyen Réal; le citoyen Lemercier; le citoyen Rœderer; le citoyen Boulay; le citoyen Regnier; le citoyen Cor... Cornudet; le citoyen Émile Gaudin; le citoyen Fargues; le citoyen Lucien Bonaparte.

BONAPARTE.

Je vous attendais avec impatience, messieurs; le temps presse : il convient de prendre une détermination. Tous les partis veulent un changement, et tous le veulent faire avec moi. Les coryphées du Manège, Bernadotte, Augereau, Jourdan, Marbot, m'offrent une dictature mi-

litaire, pourvu que je seconde les principes de leur société. Le parti des modérés veut aussi remettre le sort de la République entre mes mains. Quelques membres du Directoire croient que tout ira bien si je consens à reprendre le commandement de l'armée d'Italie, et à rétablir la gloire de nos armes. Enfin, un autre parti voudrait me porter au Directoire pour consolider la constitution existante; mais cette constitution est tombée dans le mépris, et je ne puis m'associer aux préjugés et aux passions de Barras; cela me mettrait en butte à la haine des nombreux ennemis du Directoire. Je suis bien décidé à renverser la constitution de l'an 3, et à la remplacer par une constitution nouvelle qui convienne mieux aux circonstances actuelles; je compte, messieurs, sur votre appui.

TOUS.

Vous pouvez compter sur nous, général; nous ferons tous nos efforts pour concourir à sauver la patrie.

BONAPARTE, à Syeyès.

N'avez-vous pas un projet de constitution?

SYEYÈS, tirant un rouleau de papier de sa poche.

Le voici; j'espère que vous en serez content: c'est un travail que j'ai tâché de rendre parfait.

BONAPARTE.

Nous l'examinerons mûrement ; mais afin de lui procurer la survivance , enterrons d'abord la constitution du Luxembourg.

LUCIEN.

Commençons par faire disparaître le Directoire et le Corps Législatif : c'est le but qu'il faut atteindre avant tout.

ROEDERER.

Oui ; mais il faudrait le faire par des voies légales..... du moins en apparence.

LEMECIER.

L'article 102 de la constitution permet au Conseil des Anciens de transférer le Corps Législatif hors de la capitale. Servons-nous-en , et donnons en même temps le commandement en chef de la garde de ce corps , des troupes de la division et de la garde nationale de Paris , au général Bonaparte. Réunissant ainsi entre ses mains toutes les forces actives , le général pourra profiter des dispositions des Anciens pour changer la constitution.

CORNUDET.

En quel lieu transférerons-nous les conseils ?

BONAPARTE.

A Saint-Cloud.

LUCIEN.

J'ai pressenti plusieurs de mes collègues, mais je dois déclarer que nous aurons bien de la peine à faire des recrues parmi eux. Gardons-nous surtout d'afficher la dictature du sabre, nous éprouverions la plus vive résistance.

BONAPARTE.

Je ne veux être que le premier officier de l'autorité exécutive. Le rôle de César ou de Cromwell est indigne d'un homme de sens, quand il ne le serait pas d'un homme de bien..... C'est une pensée sacrilège que d'attenter au gouvernement représentatif dans le siècle des lumières et de la liberté. Il faudrait être fou pour vouloir faire perdre la gageure à la République contre la royauté, après avoir soutenu la République avec quelque gloire.

RÉAL.

Nous nous en rapportons entièrement à tout ce que vous ferez de concert avec Syeyès.

LUCIEN, à son frère.

De la prudence et de la fermeté; une fois à cheval, ne va pas te croire dans ton camp.

(Pendant ces débats, Emile Gaudin s'est assis près d'un bureau, où il écrit.)

BONAPARTE, à E. Gaudin.

Que faites-vous donc, Gaudin ?

E. GAUDIN.

Je minute le décret de la translation des Conseils.

SIEYÈS.

Résumons les débats. Translation des deux Conseils à Saint-Cloud; commandement supérieur des troupes confié au général Bonaparte. J'approuve ces deux grandes mesures; mais elles ne sont que des préliminaires. Les opposans vont s'agiter à l'ouverture de la séance; ils voudront qu'on leur fasse connaître quels sont les périls imminens qui menacent la patrie.

BONAPARTE.

Cornudet, Fargues, Le Brun, se chargeront de ce prologue; c'est l'affaire de quelques phrases.

E. GAUDIN.

Je me charge d'attacher le grelot. Je viens de tracer à la hâte une amplification sur cette matière.

BONAPARTE.

Voyons : lisez-nous votre discours.

E. GAUDIN, lisent.

« Citoyens, un décret du Conseil des Anciens
 « transfère le lieu de cette séance dans la com-
 « mune où nous sommes réunis. Cette mesure
 « doit être motivée sur des dangers imminens.

« En effet , on a déclaré que des factions puis-
« santes menaçaient de nous envahir...

BONAPARTE.

Mettez : de nous déchirer.

E. GAUDIN, continuant.

« De nous déchirer ; qu'il fallait leur ôter
« l'espoir de renverser la République, et ren-
« dre la paix à la France. Représentans, repor-
« tez vos regards sur la situation où vous étiez
« au 30 prairial : vous voulûtes arracher à des
« usurpateurs l'empire qu'ils avaient pris sur la
« représentation nationale, et faire jouir le peu-
« ple français de l'indépendance et du bonheur
« qu'il a mérités par son courage et son dévoue-
« ment:....

BONAPARTE.

Très-bien, cela.

E. GAUDIN, continuant.

« Et cependant jamais la représentation na-
« tionale ne fut plus impunément attaquée que
« depuis cette époque.....

RÉAL.

La plaisanterie est un peu forte.

LUCIEN.

Je ne pourrai jamais m'empêcher de rire à ce passage.

BONAPARTE, à son frère.

Tais-toi donc, bavard.

E. GAUDIN.

Faut-il changer quelques mots ?

BONAPARTE.

Cela n'est pas nécessaire : allez toujours.

E. GAUDIN, lisant.

« Jamais les idées libérales, généreuses et
 « républicaines ne furent plus complètement
 « méconnues. Jamais vous ne vîtes faire sous
 « vos yeux plus de pas rétrogrades vers les for-
 « mes monarchiques ; jamais vous ne fûtes plus
 « en butte aux fureurs démagogiques et aux
 « suggestions des royalistes. Les conspirateurs
 « promènent la hache fatale sur toutes les tête-
 « tes, et ne la tiennent plus suspendue que par
 « un fil.

BONAPARTE.

Cela fait image.

E. GAUDIN, continuant.

« Représentans du peuple, il est temps de
 « sauver la patrie ; de rétablir dans leur pureté
 « les principes de la révolution ; vous y parvien-
 « drez, si, en brumaire, vous mettez le dévoue-
 « ment de fructidor. La République est menacée
 « par les anarchistes et le parti de l'étranger ;

« il faut prendre des mesures de salut public.
 « Nous sommes assurés de l'appui du général
 « Bonaparte ; ce sera à l'ombre de son bras pro-
 « tecteur que les conseils pourront délibérer sur
 « les changemens que nécessite l'intérêt public.
 « Dans ces circonstances, je propose, 1° qu'une
 « commission de sept membres soit nommée sur-
 « le-champ, et qu'elle fasse un rapport sur la
 « situation de la République ; 2° qu'elle indique
 « les mesures qu'il convient de prendre ; 3° que
 « ce rapport soit fait séance tenante ; 4° que
 « toute proposition lui soit renvoyée ; et enfin ,
 « que toute délibération soit suspendue jusqu'au
 « rapport de la commission. »

BONAPARTE.

Appuyé.

RÉAL.

L'affaire est en bon chemin : à quand l'exécution ?

BONAPARTE.

Du 18 au 20.

RÉAL.

Jusque-là je pense qu'il serait prudent de donner le change au Directoire ; car, malgré son apathie, il pourrait se réveiller et opérer quelque mouvement qui dérangerait notre plan. Je sais que le ministre de la guerre, Dubois-Crancé, ne cesse d'offrir ses services à Barras,

à Moulins, à Gohier, et de leur répéter qu'on s'apprête à changer la face des choses.

BONAPARTE.

Évidemment les *Pourris* auraient l'avantage en ce moment.

ROEDERER.

Il faudrait une démarche publique qui pût rassurer les directeurs.

BONAPARTE.

Je ne veux plus aller au palais des *Cinq Sires* ; je suis fatigué de les voir *trôner* au nom de la République, et d'entendre dicter des ordres à mes braves compagnons d'armes par un Moulins, qui n'a jamais vu que le feu de la cuisine de Barras, autre général de même farine. S'il faut revoir ces gens-là, que ce soit hors de leur palais.

CAMBACÉRÈS.

Je propose un banquet solennel par souscription, auquel serait appelé le général Moreau. Les directeurs et les députés des deux partis y assisteraient.

RÉAL.

Oui ; une macédoine civique, un repas fraternel sans conséquence, qui servira à masquer nos opérations.

BONAPARTE.

Je me résigne. Arrangez tout cela. De mon

côté , je vais travailler à m'assurer des généraux dont la coopération pourra nous être utile. Au revoir , messieurs : du 18 au 20 , les affaires de la République auront changé de face.

SCÈNE IV.

Le boudoir de Barras.

BARRAS, COMTOIS, *son valet de chambre.*

BARRAS, *dans un bain.*

Comtois , congédie-moi cette petite Rose, elle n'a plus rien d'attrayant, et ses remords me fatiguent. Ne pourrais-tu pas m'amener la jeune personne que je vis l'autre jour dans le jardin, et dont tu m'as dit connaître la mère !

COMTOIS.

Oh ! pour celle-là, n'y comptez pas, monsieur ; j'avais d'abord conçu quelque espoir, que je fondais sur la gêne où se trouvent ses parens ; mais ce sont des gens qui parlent de mœurs, et qui ont fort mal reçu les ouvertures que je leur ai faites.

BARRAS.

C'est vraiment inconcevable qu'une jeune fille, languissant dans la pauvreté, refuse vingt-cinq louis, qui ne lui coûteraient qu'une visite

d'usage à son bienfaiteur. Ce n'était pas ainsi avant la révolution : un pauvre ouvrier aurait trouvé qu'on faisait trop d'honneur à sa famille, et sa fille n'aurait pas hésité un seul instant..... Je crains que tu ne t'y sois pas bien pris ; tu es si maladroit pour ces sortes d'affaires !

COMTOIS.

C'est, monsieur, parce que je suis au bout de mon latin ; vous me faites mettre l'esprit à la torture tous les jours, et tous les jours vous devenez plus difficile. Convenez pourtant, monsieur, que j'ai fait preuve d'adresse bien souvent, et surtout l'autre jour, lorsque je vous conduisis à Gros-Bois cette jolie lingère de la rue Helvétius, qui croyait aller à Bagatelle, chez madame Récamier.

BARRAS, riant.

Fais-moi rappeler quelquefois que je lui ai promis ma pratique.

COMTOIS.

Vous l'avez promise à tant d'autres lingères, que je n'ose plus passer ni dans la rue Honoré, ni dans celle de la Loi, ni...

BARRAS.

D'où naît le bruit que j'entends dans l'anti-chambre ? Va donc, et dis que je n'y suis pour

personne. C'est probablement l'abbé Poncelin qui vient chercher une correction nouvelle.....

COMTOIS, rentrant dans le boudoir.

Le citoyen ministre de la guerre; il veut absolument vous entretenir un instant.

BARRAS.

N'aurais-je donc pas une heure de repos chez moi? Que le diable emporte le ministre de la guerre, et tous les ministres de la république.

(Entre Dubois-Crancé.)

BARRAS.

Je suis charmé de te voir, général; assieds-toi.

DUBOIS-CRANCÉ.

Il y a assez long-temps que je suis debout, je puis bien y rester encore.

BARRAS.

Tu as de l'humeur et je suis malade; la belle conversation que nous allons avoir ensemble!

DUBOIS-CRANCÉ.

Oui, certainement tu es malade, et plus malade que tu ne le penses. Bonaparte nous travaille sur toutes les coutures. La République et le Directoire sont menacés d'une chute prochaine.

BARRAS.

Bah! Bonaparte est loin de conspirer contre

nous. Je l'ai vu hier matin, et pour sonder ses vues, je lui ai fait des offres de services ; je l'ai même prié de compter sur moi, s'il méditait quelque projet. Il m'a répondu qu'il ne voulait rien ; qu'il était fatigué, indisposé ; qu'il ne pouvait s'accoutumer à l'humidité de l'atmosphère de Paris, sortant du climat sec de l'Arabie, et a fini par me faire entendre qu'il avait besoin du climat de l'Italie pour rétablir sa santé. J'espère donc qu'il nous sera facile de l'éloigner, en lui donnant l'honorable mission d'aller rétablir la République cisalpine.

DUBOIS-CRANCÉ.

S'il a refusé tes offres, c'est parce qu'il ne te croit pas nécessaire à l'accomplissement de ses vues. Quant à un commandement en Italie, tu dois savoir qu'il l'a également refusé.

BARRAS.

Nous insisterons, et nous lui forcerons la main.

DUBOIS-CRANCÉ.

Prenez - y garde ; quand vous voudrez agir vous n'en serez plus les maîtres ; ce sera lui qui vous donnera des ordres à son tour.

BARRAS, d'un air distrait.

As-tu bien la certitude que l'on conspire?....

Ah ! mon bain est déjà froid..... Où se réunissent les conjurés ?

DUBOIS-CRANCÉ.

Ce n'est point un mystère ; on conspire ouvertement, chez Murat, chez Lannes, chez Berthier, au Conseil des Anciens, et chez les principaux membres de la commission. Syeyès lui-même.....

BARRAS.

Parle donc à Gohier, à Moulins, à.....

DUBOIS-CRANCÉ.

A quoi bon ? on ne prend aucune décision. Vous êtes tous les mêmes : vous dormez, et Bonaparte veille.

BARRAS.

Je te promets d'en parler ce matin à mes collègues.

DUBOIS-CRANCÉ.

Signez l'ordre de l'arrêter, et je lui f..... mon sabre dans le ventre.

(Le ministre sort.)

BARRAS, sonnant.

Comtois, vite, vite, un peignoir et du linge bien chaud.

SCÈNE V.

Le jardin des Tuileries.

AUGEREAU, JOURDAN, ARÉNA, DELBREL, *se promenant à l'écart.*

AUGEREAU.

Ah! ah! Il paraît qu'on commence à se rapprocher; j'en suis content, car sacrebleu... je n'aime pas le bavardage des avocats. Parlez-moi d'un repas fraternel entre bons Français! là du moins on peut s'entendre. Quand j'étais soldat, et que nous nous prenions de querelle avec un camarade, je lui disais : tiens, mon vieux, avant de dégainer, buvons... Eh bien! quelle chienne de figure faites-vous donc, vous autres... Aréna, Jourdan, me répondrez-vous? Ai-je tort, ou raison?

ARÉNA.

Le misérable!

MARBOT.

Infâme déserteur!

JOURDAN.

Le traître!...

AUGEREAU.

Qu'avez-vous donc, les amis?

ARÉNA.

Ignore - tu que ton petit caporal prépare un coup d'État, qui menace à la fois le Directoire, les deux conseils et l'existence de la République?

DELBREL.

Tout couvert de lauriers, il vient donner des fers à sa patrie!

AUGEREAU.

Pas possible. Et le diner d'aujourd'hui, au Temple de la Victoire, c'est donc pour la frime! Sacrebleu! un coup d'État, un complot contre la République!..... Un banquet fraternel par souscription! J'y perds la carte.

JOURDAN.

Voilà pourquoi son frère s'est si fortement opposé à la proposition que j'avais faite de déclarer la patrie en danger! J'admire Bonaparte comme militaire; mais dans cette circonstance je ne marcherai pas sous ses drapeaux: je crains trop que, sous prétexte de soustraire la nation à l'anarchie, il ne veuille lui ravir sa liberté.

ARÉNA, avec dépit.

Les directeurs méritent bien le sort qu'on leur prépare! Pourquoi eux et leurs lâches partisans

se sont-ils opposés à ce qu'on décrétât la patrie en danger? Nous n'en serions pas au point de trembler pour l'existence de la République.

DELBREL.

Quelque chose qu'il arrive, jurons, mes amis, de nous opposer, par tous les moyens possibles, aux projets liberticides de ce nouveau César.

ARÉNA.

Je le poignarderai de ma main, s'il cherche à s'emparer de l'autorité.

AUGEREAU.

Mon sabre fut toujours au service de la République. Comptez sur Augereau, mes amis; s'il faut en découdre... sacrebleu!

JOURDAN.

Allons voir Bernadotte et aviser aux moyens de faire avorter les projets de Bonaparte. Toi, Augereau, rends-toi au banquet fraternel; vois, observe ce qui s'y passe; mais tiens-toi sur tes gardes; redoute l'ascendant que Bonaparte a sur toi.

AUGEREAU.

Laissez-moi faire : je suis Français et républicain; je ne me laisserai pas enjôler par ses belles paroles.

(Jourdan, Aréna et Delbrel vont chez Bernadotte, tandis que le général Augereau se rend au banquet fraternel.)

SCÈNE VI.

Place et vue du Portail du *Temple de la Victoire*, aujourd'hui l'église de Saint-Sulpice. Des détachemens de troupes, cavalerie et infanterie, font rauger la foule qui encombre la place et se précipite vers les marches du temple pour voir entrer les convives.

UN CAVALIER.

En arrière! en arrière donc, pékins!

UN OFFICIER, à une femme du peuple.

En arrière, citoyenne; tu vas te faire écraser.

LA FEMME DU PEUPLE.

Mon officier, c'est qu'on me pousse.

UN OUVRIER.

Moi je veux voir la cérémonie de par et pour le peuple.

UN FORT DE LA HALLE.

Tu ne verras rien, gringallet; t'es trop mioche.

PLUSIEURS OFFICIERS, passant au trot.

En arrière! (Aux cavaliers.) Poussez ferme avec vos chevaux.

UNE ÉLÉGANTE.

Ouf! J'étouffe! je me trouve mal. Laissez-moi sortir d'ici.

I^{re} POISSARDE. *

Otez votre perruque, ma belle, ça vous donnera d'la fraîcheur. C'est - y laid des cheveux blonds et des sourcils noirs ?

II^{me} POISSARDE.

Laisse donc ; le postige est à la mode. C'est une merveilleuse. Ousque est donc son incroyable ? Abandonner comme ça une jeunesse.

UN ÉLÉGANT.

Maame, acceptez mon bas, je vous pie ; c'est une hoer ! la place n'est pas tenable, ma paole.

I^{re} POISSARDE.

Est - y farce le muscadin ; Françoise..... ma paole. Ah ! ah ! ah !

II^{me} POISSARDE.

Y ne peut pas tourner le cou ; on dirait qu'il a des écrouelles. Ah ! ah ! ah !

UN POLISSON.

A bas la cadenette ! A bas le collet noir !

UN FORT DE LA HALLE.

N'insulte pas le monde, gamin ; faut être honnête avec ses égaux. Citoyenne, passez. Y sont drôles tout de même.

UN RENTIER, à son voisin, et à demi-voix.

Monsieur, est-il déjà venu beaucoup de monde.

• UN EMPLOYÉ.

Personne de remarquable ne s'est encore présenté, et je regrette d'avoir quitté mon bureau de si bonne heure, car on parle de donner un à-compte d'un moment à l'autre : il nous est dû six mois; savez-vous cela, monsieur, c'est bien dur quand on a femme et enfant à soutenir.

LE RENTIER.

A qui le dites-vous, monsieur; j'avais une inscription de trois mille francs de rente, acquise par quarante années de travail et de bons services dans les fermes, et l'on me réduit à mille francs, que je ne touche pas régulièrement encore. (Il met la main dans sa poche.) En voilà bien d'un autre... On m'a volé mon mouchoir.

L'EMPLOYÉ.

C'est un emprunt forcé..... Ah! voilà des officiers généraux.

UN MOUCHARD.

Vive Bonaparte! Vive la République!

UN GRAND NOMBRE DE VOIX.

Vive la République! Vive Bonaparte!

LE RENTIER, à l'employé.

Quel est ce général de taille moyenne, dont la figure est si calme, la démarche si modeste?

L'EMPLOYÉ.

C'est Moreau. Il porte le beau damas que Bonaparte lui a donné.

LE RENTIER.

La poignée est toute garnie de diamans : cela vaut mieux que des assignats, des mandats et des monnerons.

UN OUVRIER.

Des diamans ! où donc , citoyen ?

L'EMPLOYÉ.

Au sabre de ce général , le premier en tête , a gauche.

UN OUVRIER.

Diable ! Il y en a pour une somme conséquente !

II^me POISSARDE.

Jeanneton ! Jeanneton ! regarde donc ce grand nez ?

L'EMPLOYÉ.

Ma bonne , c'est Augereau.

LE RENTIER, à part.

Le fils d'une fruitière... Maudite révolution !...

L'EMPLOYÉ.

Tenez , tenez , voilà Lefèvre , Berthier , Macdonald , Lannes , Murat.....

LA FEMME DU PEUPLE.

Citoyen , montrez-moi Bonaparte , s'il vous

plait. J'attends depuis deux heures pour le dévisager à mon aise.

L'EMPLOYÉ.

Pour vous le montrer il faudrait le découvrir, et je le cherche en vain.

UN INCONNU, en costume de membre de l'Institut.

Avec votre permission, citoyens, pourquoi cette foule ? Tout le monde est entré ; que veut-on voir encore ?

LA FEMME DU PEUPLE.

Le petit caporal Bonaparte qui revient d'Égypte.

L'INCONNU.

Vous avez de la patience de reste.

I^{er} POISSARDE.

Tiens, ce petit noiro, il est sans gêne : est-ce que Bonaparte ne vaudrait pas la peine qu'on se donne ?

II^{me} POISSARDE.

Y vaut mieux que toi, entends-tu, maigre échine, avec ton habit de savant !

UN AIDE DE CAMP, se faisant jour à travers la foule.

Mon général, par ici.

L'INCONNU.

Impossible de traverser. Citoyens, un peu de place, je vous prie ; je ne suis pas bien gros.

(Il traverse enfin ; arrive sur les marches, où un groupe d'officiers généraux, de membres du conseil des Anciens, et du conseil des Cinq - Cents l'attendent et

l'accueillent avec le plus vif empressement ; les soldats présentent les armes ; les tambours battent au champ ; les cris de *vive Bonaparte!* retentissent de toutes parts.)

LA FEMME DU PEUPLE.

Tiens ! c'est celui-là qui est le général Bonaparte ; je ne m'en serais pas doutée... Vive Bonaparte !

I^{re} POISSARDE.

Ce pauvre cher homme , est-y bon enfant , tout de même. Vive Bonaparte ! Vive Bonaparte jusqu'à demain !

II^{me} POISSARDE.

Vive Bonaparte ! J'veux m'égosiller..... Vive Bona... (Elle toussé.)

L'EMPLOYÉ.

A présent voilà les directeurs..... Vive Bonaparte ! s'il nous fait payer l'arriéré.

LE RENTIER.

Qu'on me paie exactement mon tiers consolidé, et alors vive Bonaparte !

(La foule se dissipe lentement en faisant retentir par intervalle le nom de Bonaparte.)

SCÈNE VII.

Le cabinet de Bonaparte, rue de la Victoire.

BONAPARTE ET JOSÉPHINE. *Bonaparte est à son bureau; M^{me} Bonaparte est dans une bergère au coin de la cheminée.*

BONAPARTE, regardant à la pendule.

Six heures du matin, et tu n'es pas encore couchée..... Joséphine, tu te rendras malade.

JOSÉPHINE, elle fait de la tapisserie.

Et toi, mon ami?

BONAPARTE.

Quelle différence! Je suis un soldat, et vous, madame, une petite maîtresse. Les nerfs, la migraine vont aller bon train.

JOSÉPHINE.

Ai-je l'habitude de me plaindre?

BONAPARTE.

Oh! jamais, certainement; mais je te vois souffrir, et cela m'afflige.

JOSÉPHINE.

Mon ami, cesse de gronder, je t'en prie, et parlons d'affaires sérieuses, car tu ne te débar-rasseras pas de moi ce matin.

BONAPARTE, à part.

Voici venir quelques mémoires. (Haut.) D'affai-res sérieuses, ce sera du nouveau.

JOSÉPHINE.

Langage de mari. Pauvres femmes que nous sommes !... Eh bien, monsieur, j'ai rempli vos ordres : Eugène a porté lui-même, hier au soir, la lettre d'invitation à madame Gohier.

BONAPARTE.

Et à son mari.

JOSÉPHINE.

Je les ai priés tous les deux de venir déjeuner de bonne heure.

BONAPARTE se lève et presse Joséphine dans ses bras.

Charmant secrétaire !

JOSÉPHINE, en souriant.

Finissez, monsieur ; quand on conspire on ne s'amuse pas à embrasser sa femme.

BONAPARTE.

J'enverrais plutôt la conspiration à tous les diables. (Il l'embrasse.) Ton ouvrage avance-t-il ?

JOSÉPHINE.

Et le tien !

BONAPARTE, écrivant.

Encore quelques coups d'aiguille.....

JOSÉPHINE.

Tu veux dire quelques coups de sabre.

BONAPARTE.

J'espère que non. Toutefois, ceux qui le portent et qui savent s'en servir, viendront à l'ordre chez moi, ce matin même. Je suis nommé général en chef de toutes les troupes de la division, et de la garde nationale de Paris. (On entend un grand bruit d'armes et de chevaux.) Tiens, les voilà.

JOSÉPHINE.

Il faut donc que je te laisse ?

BONAPARTE.

Oui, ma bonne amie ; va-t'en attendre Gohier et sa femme, et fais-leur les honneurs du déjeuner.

M^{me} BONAPARTE.

Reviens au plus tôt.

BONAPARTE.

Peut-être ne reviendrai-je pas de toute la journée.

(Joséphine sort du salon et entre dans ses appartemens.)

SCÈNE VIII.

Salon de Bonaparte.

BONAPARTE, MURAT, SERRURIER, MOREAU, LANNES, MACDONALD, GARDANNE, BERTHIER, LECLERC, plusieurs autres généraux, et les quarante adjudans de la garde nationale de Paris.

BONAPARTE.

Soyez les bien venus, messieurs; nous aurons beau temps pour la revue.

(Il fait le tour du salon , adressant successivement la parole à plusieurs officiers. Insensiblement la foule de généraux et d'officiers augmente au point que la maison de Bonaparte se trouve trop petite pour les contenir ; un grand nombre est obligé de rester dans la rue. Bonaparte fait ouvrir les deux battans , et des groupes se forment partout.)

MOREAU, s'approchant de Bonaparte.

J'ai appris par le bruit public qu'il se prépare un changement; je n'ai pas besoin d'être mis dans le secret pour vous déclarer que je suis entièrement à votre disposition.

BONAPARTE.

Je suis flatté de votre confiance, général, et j'accepte avec plaisir l'offre que vous me faites de coopérer au salut de la patrie.

MACDONALD.

Général Bonaparte, vous pouvez compter aussi sur mon dévouement.

SERRURIER, LANNES, LECLERC.

Général, nous sommes à vos ordres.

(En ce moment entrent Joseph Bonaparte, Bernadotte et Lefèvre.)

JOSEPH BONAPARTE, à son frère.

Je t'amène un puissant renfort.

BONAPARTE.

(Il salue froidement Bernadotte, qui ne tarde pas à disparaître dans la foule.)

(A Lefèvre.)

Lefèvre, je t'ai fait venir, parce que je sais que tu as toujours été l'un des soutiens de la République : veux-tu la laisser périr dans les mains des *Avocats*? Tiens, voilà le sabre que je portais aux Pyramides; je te l'offre comme un gage de mon estime et de ma confiance.

LEFÈVRE, ému.

Général, je ne puis te cacher que je viens de recevoir l'ordre du directeur Moulins de t'arrêter..... (Bonaparte sourit.) Mais je te déclare que je suis à toi à la vie, à la mort, et que je suis prêt à t'aider à f..... tous ces gens-là dans la rivière.

BONAPARTE.

Je ne me suis donc pas trompé en comptant sur toi. Je te nomme mon lieutenant.

(Lefèvre s'incline et prend la main de Bonaparte qu'il serre dans la sienne.)

MURAT, à Bonaparte.

Je t'amène le représentant Cornet, que le Conseil des Anciens t'envoie; ce pauvre pékin a reçu plus d'une bourrade avant que je l'aidasse à percer la foule.

CORNET.

Général, je vous apporte le décret qui vous confie le commandement supérieur de Paris, de la division, et de toutes les troupes qui s'y trouvent. Voici encore une ampliation d'un autre décret qui transfère les Conseils à Saint-Cloud. Puisse le jeune héros!.....

BONAPARTE, prenant les décrets.

Citoyen représentant, je vous remercie : assurez le Conseil que je vais employer l'autorité qu'il me confie à sauver la patrie.

CORNET.

Puisse le jeune héros!....

BONAPARTE.

(Il tourne le dos au messager et se dirige vers le perron. Les officiers et les soldats qui sont dans la rue le saluent par les cris répétés de vive Bonaparte !)

(Élevant la voix.)

Généraux, officiers, soldats, mes braves amis ! Le Conseil des Anciens, autorisé par la constitution, vient de me revêtir du commandement de toutes les troupes; il s'agit de prendre de grandes mesures pour tirer la patrie de la po-

sition affreuse où elle se trouve : je compte sur vos bras, sur votre bonne volonté pour sauver la France.

(Tous les officiers tirent leurs épées et promettent leur assistance.)

(Bonaparte continuant sa harangue.)

Nous allons monter à cheval pour nous rendre aux Tuileries : les adjudans de la garde nationale vont rentrer dans leurs quartiers, ils y feront battre la générale, publier le décret des Anciens, et annoncer qu'on ne doit plus reconnaître que les ordres qui viendront de ma part.

(A Moreau.)

Général, vous allez occuper le Luxembourg; prenez cinq cents hommes avec vous; bloquez les *Cinq Sires*, de manière qu'ils ne puissent communiquer avec personne au dehors.

(A Lannes.)

Tu commanderas les troupes chargées de la garde du Corps Législatif. Protège les représentans : je ne crains pas de si faibles ennemis.

(A Murat.)

Toi, Murat, tu prendras sous tes ordres la force publique que je vais envoyer à Saint-Cloud.

(A Serrurier.)

Général Serrurier, vous irez vous établir au *Point du Jour* avec la réserve des troupes.

(Au colonel Sébastiani.)

Sébastieni, où est ton régiment ?

SÉBASTIANI.

Deux cents de mes dragons sont dans la rue de la Victoire, et le reste est dans celle du Mont-Blanc.

BONAPARTE.

Réunis sur-le-champ le 9^e, et rendez-vous aux Tuileries. (Aux généraux qui sont autour de lui.) À cheval, mes braves.

(Au moment de monter lui-même à cheval, Bonaparte fait signe à un domestique, et lui demande, à voix basse, si le président Gohier et M^{me} Gohier sont chez sa femme. Le domestique lui répond qu'il n'y a encore personne.)

CORNET, voyant le cortège prêt à partir.

Puisse le jeune héros qui !.....

(Le son des trompettes et le bruit du tambour couvrent la voix de l'orateur. Le cortège se met en marche vers les boulevards, où il trouve deux régimens stationnés, qui le suivent aussitôt.)

SCÈNE IX.

Le boudoir de M^{me} Bonaparte.

M^{me} BONAPARTE, M^{me} GOHIER.

M^{me} BONAPARTE.

Tout ce que vous venez de voir, madame, doit vous faire pressentir ce qui va infailliblement arriver. Je ne puis vous exprimer combien je suis désolée que votre mari ne se soit pas rendu à mon invitation, concertée avec mon mari. Le général désire vivement que le président du Directoire soit un des membres du gouvernement qu'il se propose d'établir. Il estime trop le citoyen Gohier pour ne pas attacher la plus haute importance à sa coopération.

M^{me} GOHIER.

Vous connaissez assez mon mari pour savoir qu'il ne se prêtera jamais à aucun changement qui tendrait à porter atteinte aux libertés publiques.

M^{me} BONAPARTE.

Mais je vous assure que Bonaparte n'a d'autre

but que de sauver la patrie, et de rendre au gouvernement la considération que le Directoire a perdue à jamais.

M^{me} GOHIER.

Le général et le président voient les choses d'une manière bien opposée.

M^{me} BONAPARTE.

Cela est bien fâcheux, il vaudrait beaucoup mieux qu'ils s'entendissent. Employez, je vous en conjure, madame, toute votre influence sur votre mari, pour l'engager à ne pas se raidir contre les événemens qui se préparent. Dites-lui bien qu'il réfléchisse sur la proposition que j'ai été autorisée à vous faire.

M^{me} GOHIER.

La conduite de mon mari n'est point réglée par son intérêt particulier.

M^{me} BONAPARTE.

Eh bien ! dites-lui qu'il s'agit des intérêts de la France, et qu'il peut les compromettre par son opposition.

M^{me} GOHIER.

Gohier n'entreprendra jamais rien contre la République.

M^{me} BONAPARTE.

Je ne dois pas vous laisser ignorer que Syeyès et Roger-Ducos sont prêts à donner leur démis-

sion ; et que Talleyrand est en ce moment chez Barras pour lui demander la sienne.

M^{me} GOHIER, en se levant.

On aurait tort de compter sur celle de Gohier.

M^{me} BONAPARTE.

Me promettez-vous, au moins, d'employer votre influence pour rapprocher deux hommes qui sont faits pour s'entendre ?

M^{me} GOHIER.

Je vais aller rejoindre le président; mais je crains bien, madame, de ne pouvoir rien faire qui vous soit agréable.

(M^{me} Bonaparte embrasse M^{me} Gohier, qui s'éloigne assez froidement.)

SCÈNE X.

Salle des directeurs, au palais du Luxembourg.

GOHIER, BARRAS, MOULINS, LAGARDE, *secrétaire du Directoire.*

GOHIER.

Oui, citoyens collègues, les circonstances sont graves. Notre union pouvait seule faire échouer les projets liberticides de Bonaparte ; mais nous sommes abandonnés par deux de nos collègues, et bientôt il n'existera plus de Directoire. Bonaparte aura beau jeu.

MOULINS.

Il y a long-temps que je me méfiais de ce ca-
lotin de Syeyès et de son Bonaparte. J'ai même
donné l'ordre à Lefèvre d'arrêter le général
conspirateur ; Lefèvre me paraissait dévoué au
Directoire ; mais ce coquin de Corse l'aura sé-
duit et entraîné.

BARRAS, en riant.

Si vous aviez vu ce matin Syeyès à cheval,

lorsqu'il désertait pour aller aux Tuileries, vous n'eussiez pu vous empêcher de rire de sa gaucherie.

MOULINS.

S'il s'était cassé le cou, j'aurais ri de bon cœur.

GOHIER.

Il s'agit bien de la gaucherie d'un prêtre à cheval; craignez qu'il ne soit plus habile dans le conseil des traîtres que dans un manège.

BARRAS.

En effet, il a eu l'adresse d'entraîner cet imbécile de Roger.

GOHIER, après un moment de silence.

Dubois-Crancé avait raison : il fallait mettre Bonaparte hors d'état d'attaquer la constitution.

MOULINS.

Mais nous sommes encore en majorité : pourquoi ne prendrions-nous pas quelque mesure pour déjouer les complots des ennemis de la République ?

UN HUISSIER DU DIRECTOIRE, annonçant.

Un aide de camp du général Bonaparte.

Le président GOHIER.

Les aides de camp du général Bonaparte n'ont rien à faire dans la salle des séances du Directoire exécutif.

L'HUISSIER.

Il apporte un décret du Conseil des Anciens.

GOHIER.

Le Conseil des Anciens ne peut se servir d'un pareil messager.

BARRAS.

Voyons toujours ce qu'il y a de nouveau.

MOULINS.

Oui, voyons ce que chantent les Anciens.

GOHIER.

Puisque vous le voulez... (A l'huissier.) Faites entrer l'aide de camp du général Bonaparte.

L'AIDE DE CAMP.

Citoyens directeurs de la République, mon général m'a ordonné de vous apporter le décret du Conseil des Anciens, qui lui confère le commandement de la 17^e division militaire et des troupes qui s'y trouvent, ainsi que de la garde nationale de Paris.

GOHIER, lisant le décret.

Il n'y manque rien. Voilà Bonaparte investi du commandement de l'armée et de la ville, et chargé de prendre des mesures pour la sûreté de la représentation nationale, qui est transférée à Saint-Cloud! Il a corrompu les Anciens; il a corrompu deux des directeurs; il corrompra le

Conseil des Cinq-Cents. Le voilà le maître de la France ! (A l'aide de camp.) Où est votre général ?

L'AIDE DE CAMP.

Aux Tuileries, où il passe les troupes en revue.

GOHLER.

Le règne du sabre va bientôt arriver.

UN HUISSIER, s'approchant de Barras.

Le citoyen Talleyrand voudrait vous parler en particulier.

(Barras se lève aussitôt et sort de la salle.)

MOULINS.

Où vas-tu, Barras ?

BARRAS.

Je reviens à l'instant.

MOULINS.

Est-ce qu'il déserterait, lui, aussi ?

GOHLER, avec amertume.

Il y a long-temps qu'il nous aurait quittés, s'il n'était pas convaincu que Bonaparte ne veut plus de lui.

MOULINS, à la fenêtre.

Que vois-je ? notre garde nous abandonne aussi ? Je les ferai tous fusiller.

GOHLER, à l'aide de camp.

Vous pouvez retourner près de votre général.

(L'aide de camp salue et sort.)

MOULINS.

Je serais curieux de voir ce qui se passe aux Tuileries.

GOHIER.

Vous êtes bien le maître d'y aller. (A part.) Il ne reviendra pas, ni Barras non plus.

MOULINS.

En attendant le retour de Barras, je vais aller aux informations.

GOHIER, après avoir gardé le silence jusqu'au moment où Moulins sort de la salle, s'écrie :

C'en est fait du Directoire ! Ces lâches directeurs n'ont su opposer aucun courage, aucune résistance ! Avant ce soir, ils auront tous offert leur démission, dans l'espoir d'obtenir la faveur du traître qui va donner des fers à sa patrie !.... Mais qu'on ne compte pas sur la complaisance de Gohier.... Ma démission ? Ils feront bien de s'en passer : quant aux sceaux de la République, dont je suis le dépositaire, il faudra qu'on me les arrache. En attendant, je vais protester contre les violences et les forfaits dont Bonaparte se rend coupable.

(Il se lève et sort.)

SCÈNE XI.

Grande cour du château des Tuileries; plusieurs régimens de cavalerie et d'infanterie sont rangés en bataille. Bonaparte, entouré d'un grand nombre de généraux et d'officiers, arrive au milieu des troupes. On entend de tous côtés les cris de *Vive Bonaparte*.

AUGEREAU, courant vers Bonaparte.

Eh ! mon cher général, est-ce que tu ne comptes plus sur ton petit Augereau ? sacrebleu !

BONAPARTE.

Je t'attendais.

AUGEREAU.

Est-ce pour le bien de la patrie que tu es monté à cheval ?

BONAPARTE.

Peux-tu en douter, mon brave camarade ? je n'ai d'autre but que de sauver la République.

AUGEREAU.

Dans ce cas, je suis à tes ordres ; que faut-il faire ?

BONAPARTE.

Rester tranquille, et dire à tes amis de la société du Manège de ne se mêler de rien.

BRUMAIRE.

71

AUGEREAU, piqué.

Je croyais pouvoir jouer un autre rôle.

BONAPARTE, en courant.

Tiens-toi prêt à monter à cheval.

AUGEREAU.

Voilà qui est parlé, nom de Dieu!

FOUCHÉ, s'avancant au milieu de la foule et des chevaux.

Général, quoique vous ne m'ayez pas fait part de vos projets, je n'en ai pas moins cru devoir vous seconder : j'ai ordonné la suspension du départ de tous les courriers, et la fermeture des barrières. Approuvez-vous ces mesures?

BONAPARTE.

Précautions inutiles. Pourquoi suspendre le cours des choses? Je marche avec la nation; et je compte sur elle comme je compte sur tous mes vieux frères d'armes.

TOUS LES MILITAIRES.

Vive Bonaparte!

BONAPARTE, passant les troupes en revue.

Colonel Sébastiani, tu as de beaux hommes.

Le colonel SÉBASTIANI.

Les Autrichiens savent comment ils se battent.

DIX-HUIT

BONAPARTE, à Murat.

Voici ton ancien régiment de chasseurs ; il est toujours superbe.

UN DRAGON DU 9^e, à son brigadier.

Il m'a reconnu, le petit caporal ; il m'a dit comme ça : t'était en Italie. Oui, que lui ai-je dit ; j'ai zété partbut ousque vous étiez, général, excepté en Egypte.

UN AUTRE DRAGON.

Tiens ! il a fait couper sa queue.

LE BRIGADIER.

On ne pourra plus la lui faire, comme au temps où il était au pays des crocodiles.

BONAPARTE.

Soldats ! je sais de quelle ingratitude on a payé vos services : j'en'ai gémi plus que vous. Depuis deux ans la République est mal gouvernée ; vous avez espéré que mon retour mettrait un terme à tant de maux ; vous l'avez célébré avec une union qui m'impose des obligations que je remplis : vous remplirez les vôtres, et vous seconderez votre général avec l'énergie et la fermeté que je vous connais. J'ai toujours la même confiance en vous ; mettez toute la vôtre en moi. La liberté, la victoire et la paix replaceront la République française au rang qu'elle occupait.

en Europe, et que l'ineptie et la trahison ont pu seules lui faire perdre.

LES SOLDATS.

Vive Bonaparte! Vive notre général!

BERNADOTTE, passant près de Bonaparte.

Tu vas te faire guillotiner.

BONAPARTE.

Nous verrons cela avant la fin de la journée.

(Les troupes se mettent en marche pour Saint-Cloud. Bernadotte, Augereau, Jourdan et autres les suivent de loin. Bonaparte descend de cheval et entre dans la salle du Conseil des Anciens, avec tout son état-major.)

SCÈNE XII.

Salle du Conseil des Anciens, aux Tuileries. La séance est suspendue. Au moment où Bonaparte entre dans la salle, tous les membres du conseil, qui étaient par groupes, reprennent leurs places; le plus profond silence succède aux conversations animées.

BONAPARTE, à la barre du conseil.

Citoyens représentans ! vous êtes la sagesse de la nation, c'est à vous d'indiquer, dans cette circonstance, les mesures qui peuvent sauver la patrie : je viens, environné de tous les généraux, vous promettre l'appui de leurs bras. Je remplirai fidèlement la mission que vous m'avez confiée. Qu'on ne cherche pas dans les annales des nations des exemples sur ce qui se passe aujourd'hui. Rien dans l'histoire ne ressemble à la fin du dix-huitième siècle, et rien dans le dix-huitième siècle ne ressemble au moment actuel.

(A peine Bonaparte a-t-il terminé son discours, que de nouveaux groupes se forment dans la salle : l'agitation recommence.)

(Entrent Talleyrand et Bottot, secrétaire de Barras.)

BONAPARTE, à Talleyrand.

M'apportez-vous la démission de Barras ?

TALLEYRAND.

Oui, général, la voici.

BONAPARTE.

Je vous remercie : au reste, il a très-bien fait de céder.

TALLEYRAND.

Je l'ai engagé à s'en aller à Gros-Bois attendre la fin des événemens, et il est parti escorté par un détachement de dragons.

BONAPARTE, riant.

Le poltron !

BOTTOT.

Général, daignez m'accorder un moment d'entretien.

BONAPARTE.

Parlez, monsieur.

BOTTOT.

Le citoyen Barras conserve encore l'espoir de servir la patrie, d'unir ses efforts aux vôtres...

BONAPARTE.

Je n'ai pas besoin de lui. La patrie le désavoue, et les braves ne le connaissent pas. Plus de basses intrigues, plus de dilapidations. Je veux sa démission pure et simple.

BOTTOT.

Mais, général, sa mission...

BONAPARTE, vivement.

Est finie, et la mienne commence.

(Bottot s'éloigne en s'inclinant.)

MOULINS, sortant du groupe où se trouvent Syeyès et Roger-Ducos, et s'approchant de Bonaparte.

Général, puisque vous avez déjà obtenu la démission de trois de mes collègues, et que le Directoire n'existe plus, recevez aussi la mienne.

(En ce moment le président Gohier entre dans la salle, et Bonaparte va au devant de lui.)

BONAPARTE.

Je vois avec plaisir, président, que vous vous rendez à nos vœux.

GOHIER.

Je me rends au vœu de la loi, général; elle veut que le décret qui transfère les séances du Corps-Législatif, soit promulgué sans délai: nous devons remplir le devoir qu'elle nous impose, bien déterminés à défendre la Constitution contre les attaques dont elle pourrait être l'objet.

BONAPARTE.

Votre zèle, président, ne m'étonne point; c'est parce que vous êtes un citoyen attaché à votre pays, que vous allez vous réunir à nous pour sauver la République.

GOHIER.

Sauver la République!..... Il fut un temps,

général, où vous en étiez le soutien ; mais aujourd'hui vous détruisez votre ouvrage.

BONAPARTE.

Votre Constitution croule de toutes parts ; elle est déconsidérée.

GOHIER.

Qui vous a dit cela, général ? des traitres qui n'ont ni le courage, ni la volonté de marcher avec elle. Eh ! tous ceux que je vois ici n'ont-ils pas, il y a quelques jours encore, proclamé l'excellence de cette Constitution, et surtout le danger d'y porter atteinte ! Des palais où se tiennent les séances du Corps-Législatif, les sermens prêtés spontanément n'ont-ils pas été entendus et répétés dans toute la France ?

BONAPARTE, vivement.

Qu'avez-vous fait de cette belle France que je vous ai laissée si brillante ? Je vous ai laissé la paix, j'ai retrouvé la guerre ; je vous ai laissé des victoires, j'ai trouvé des revers ; je vous ai laissé les millions de l'Italie, et j'ai trouvé la misère et des lois spoliatrices. Qu'avez-vous fait de ces cent mille Français que je connaissais, tous mes compagnons de gloire ? Ils sont morts ! Cet état de choses ne peut durer ; avant trois ans il nous conduirait au despotisme. Nous voulons la

République, mais assise sur les bases solides de l'égalité, de la morale, de la liberté civile et de la tolérance politique. Avec une bonne administration, tous les individus oublieront les factions dont on les fit membres : ils redeviendront Français. Il est aussi temps que l'on rende aux défenseurs de la patrie la confiance à laquelle ils ont tant de droits. A entendre quelques factieux, bientôt nous serions tous les ennemis de la République, nous qui l'avons affermie par nos travaux et notre courage. Nous ne voulons pas des gens plus patriotes que les braves qui ont été mutilés au service de la patrie.

GOHIER, avec calme.

Connaissez mieux, général, notre position. A peine êtes-vous depuis quelques jours en France, vous avez débarqué au bruit de nos victoires. Partout la République est triomphante sans vous, et vous venez vous offrir pour la sauver?..... Tiendriez-vous un autre langage, si elle était sous le joug de l'étranger?

CORNET, bas à Roger-Ducos.

J'admire la patience de notre jeune héros.

ROGER-DUCOS.

Chut ! Je crois que Syeyès va prendre la parole.

GOBIER, continuant.

Puisque vous voulez tant sauver la France , partez , allez , à la tête de nos armées , rétablir la République Cisalpine , et nous donner de puissans alliés.

BONAPARTE.

Le danger est ici , et ma mission est dans la capitale. Mes projets ne sont point hostiles. Quoi que vous en disiez , président , la République est en péril : le parti de l'étranger , les anarchistes se montrent ouvertement , et ce n'est qu'avec des mesures énergiques que nous parviendrons à déjouer tous les complots..... Président , Syeyès et Roger-Ducos , ont donné leur démission ; Barras m'a envoyé la sienne , et le général Moulins vient de l'imiter. Abandonné à votre isolement , vous ne pouvez refuser la vôtre.

GOBIER.

Si leur démission paralyse aujourd'hui le Directoire , demain il sera au complet.

(Bonaparte donne des marques d'impatience.)

GOBIER , avec feu.

Et vous , général , ne vous dissimulez pas la nullité des pouvoirs dont vous êtes investi par le Conseil des Anciens : c'est au Corps-Législatif à nommer le commandant de sa garde ; et au Di-

rectoire seul appartient le droit de vous replacer à la tête des armées.....

(On entend les cris de *vive Bonaparte* dans la cour. Mirat entre en ce moment dans la salle et parle bas à Bonaparte, qui sort aussitôt, laissant Gobier avec Syeyès et Roger-Ducos.

SYEYÈS.

Mon cher Gobier, le gouvernement directo-
rial est jugé.

GOHIER.

Oui, par une commission militaire.

SYEYÈS.

Soyez prudent; ménagez Bonaparte, son es-
time pour vous peut se changer en haine.

GOHIER.

La persécution est un vernis qui fixe les cou-
leurs d'une réputation sans tache.

(Gobier sort.)

SYEYÈS, à Roger-Ducos.

Il est temps d'aller à Saint-Cloud.

(Syeyès étourne et Roger-Ducos s'incline. Ils sortent et vont monter à cheval.

SCÈNE XIII.

Le parc et le palais de Saint - Cloud du côté de l'Orangerie. Une force armée imposante occupe l'intérieur, le jardin et toutes les avenues. Des membres du Conseil des Anciens et de celui des Cinq-Cents forment des groupes nombreux dans lesquels règne la plus grande agitation. Lucien, Boulay, E. Gaudin, Chazal, Cabanis, meneurs du conseil des Cinq-Cents, s'entretiennent vivement ensemble. On voit un autre groupe formé des meneurs des Anciens, Regnier, Lemercier, Fargues, Cornudet.

CITADELLA, AUGEREAU, LINGLET, *dans un autre groupe.*

CITADELLA.

Déjà deux heures; et notre salle n'est point encore préparée... Sommes-nous donc faits pour attendre ainsi à la porte?

AUGEREAU.

La salle des Cinq-Cents est ouverte; mais je n'ai pas voulu y entrer: on y fait un vacarme à ne pas s'entendre. On parle de la patrie, de la République par-ci, de Bonaparte par-là; ça m'embrouille. Je vais trouver Jourdan, pour qu'il

me dise de quoi il s'agit, car je ne sais encore ce qu'il faut penser. (Il s'éloigne.)

(On entend l'air : *Allons enfans de la patrie.*)

LINGLET.

Citadella , venez-vous ? la séance va s'ouvrir.

CITADELLA.

Je n'en prévois que trop la criminelle issue ! N'importe , accomplissons notre devoir jusqu'au bout. Si la force devait l'emporter sur la justice , que nos voix se fassent entendre une dernière fois au milieu d'une assemblée corrompue ! faisons retentir dans cette enceinte improvisée , les mots sacrés de constitution , de liberté , de patrie !

LINGLET.

Ami , compte sur moi.

(Ils se dirigent vers la galerie de Mars.)

SCÈNE XIV.

BONAPARTE , BERTHIER , MURAT , LANNES , LEClerc , *plusieurs autres généraux et officiers supérieurs , ainsi que l'état-major de la division , et les aides de camp arrivent près de l'Orangerie. Le représentant Boulay court au devant de Bonaparte.*

BONAPARTE, à Boulay.

Qu'y a-t-il de nouveau , citoyen Boulay?

BOULAY.

Il était temps que vous arrivassiez , général ; les choses prennent une fort mauvaise tournure aux Cinq - Cents. A l'ouverture de la séance , Ém. Gaudin est monté à la tribune , et a peint vivement les dangers de la patrie ; il a ensuite proposé de remercier le Conseil des Anciens des mesures de salut public dont il a pris l'initiative , et de l'inviter , par un message , à faire connaître sa pensée tout entière. Il a fini par demander la nomination d'une commission , pour faire un rapport sur la situation de la République. Les vents renfermés dans les outres d'Éole , en s'échappant avec furie , n'excitèrent

jamais une plus grande tempête. L'agitation est au comble, et l'orateur a été précipité de la tribune par Delbrel, qui a demandé que les autres membres du Conseil prêtassent de nouveau serment à la constitution de l'an III. On a fait l'appel nominal, et l'assemblée s'est prononcée avec tant d'unanimité, qu'aucun député n'a osé refuser de prêter serment. Lucien lui-même y a été contraint. Des bravos, des hurlemens, se font entendre dans toute la salle. Tous les esprits sont en suspens : les zélés sont devenus neutres, et les timides se sont mis contre nous. Il n'y a pas un instant à perdre pour prévenir de grands malheurs.

BONAPARTE.

Retournez à l'orangerie, citoyen Boulay ; dites à Lucien de tenir bon tant qu'il le pourra ; j'irai bientôt l'aider à sortir d'embarras.

MURAT, arrivant au galop.

Général, je viens d'être prévenu que tous les meneurs de la société du Manège se trouvent ici. Ils sont entourés d'un tas de vauriens et des tricoteuses de Paris. On a vu près de cette canaille Bernadotte, Jourdan et Augereau.

BONAPARTE.

Fais-les surveiller sans qu'ils s'en aperçoivent,

et s'ils font mine de bouger, qu'on les cerne et qu'on les empêche d'agir.

MURAT.

Cela suffit, général; ils auront affaire à moi... Tiens, voilà Augereau qui s'approche.

AUGEREAU, à Bonaparte.

Eh bien! te voilà dans de jolis draps! et pourquoi, sacrebleu! veux-tu faire une révolution?

BONAPARTE.

Augereau, souviens-toi d'Arcole; les affaires paraissent bien plus désespérées. Crois-moi, reste tranquille, si tu ne veux pas qu'on te fasse un mauvais parti. Dans une demi-heure, tu verras comme les choses tourneront.

(Bonaparte se dirige aussitôt vers le salon de Mars, où est réuni le Conseil des Anciens.

AUGEREAU.

Je veux que le diable m'emporte si je comprends rien à tout ce que je vois : Bernadotte dit que Bonaparte est f...u, qu'on va le mettre hors la loi, et que dans une heure il ne sera plus question de lui. Bonaparte assure que tout ira bien pour lui, et que dans une demi-heure les choses prendront la même tournure qu'à Arcole..... Qu'à Arcole! Sacrebleu! il y a fait des miracles. Ne fera-t-il que des bêtises à Saint-Cloud? Voyons un peu, et puisqu'il me le conseille, tenons-nous tranquille.

SCÈNE XV.

Salle de Mars : séance du Conseil des Anciens.

UN HUISSIER.

Le général Bonaparte!

(Un grand mouvement de curiosité se manifeste dans toutes les parties de la salle.)

L'HUISSIER.

Silence! Citoyens représentans, reprenez vos places.

(Bonaparte entre, traverse la salle, et va se placer devant le président.)

BONAPARTE.

Citoyen président, je demande la parole.

Le président LEMERCIER.

Elle vous est accordée, général.

BONAPARTE.

Représentans du peuple! vous n'êtes point dans des circonstances ordinaires; vous êtes sur un volcan. Permettez-moi de vous parler avec la franchise d'un soldat, avec celle d'un citoyen zélé pour le bien de son pays, et suspendez, je

vous en prie, votre jugement, jusqu'à ce que vous m'avez entendu jusqu'à la fin.

J'étais tranquille à Paris lorsque je reçus le décret du Conseil des Anciens qui me parla de ses dangers, de ceux de la République. A l'instant j'appelai, je retrouvai tous mes frères d'armes, et nous vinmes vous donner notre appui; nous vinmes vous offrir les bras de la nation, parce que vous en étiez la tête. Nos intentions furent pures, désintéressées; et pour prix du dévouement que nous avons montré hier, aujourd'hui déjà on nous abreuve de calomnies. On parle d'un nouveau César, d'un nouveau Cromwell; on répand que je veux établir un gouvernement militaire.

Représentans du peuple! si j'avais voulu opprimer la liberté de mon pays, si j'avais voulu usurper l'autorité suprême, je ne me serais point rendu aux ordres que vous m'avez donnés; je n'aurais pas eu besoin de recevoir cette autorité du Sénat. Plus d'une fois, et dans des circonstances extrêmement favorables, j'ai été appelé à la prendre. Après nos triomphes en Italie, j'y ai été appelé par le vœu de mes camarades, par celui de ces soldats qu'on a tant maltraités depuis qu'ils ne sont plus sous mes ordres; de ces soldats, qui sont obligés encore

aujourd'hui d'aller faire, dans les départemens de l'ouest, une guerre horrible, que la sagesse et le retour aux principes avait calmée, et que l'ineptie et la trahison viennent de rallumer.

Je vous le jure, représentans du peuple, la patrie n'a pas de plus zélé défenseur que moi; je me dévoue tout entier pour faire exécuter vos ordres; mais c'est sur vous seuls que repose son salut; car il n'y a plus de Directoire; quatre des membres qui en faisaient partie ont donné leur démission, et le cinquième a été mis en surveillance pour sa sûreté. Les dangers sont pressans; le mal s'accroît; le ministre de la police vient de m'avertir que dans la Vendée plusieurs places étaient tombées entre les mains des chouans. Représentans du peuple! le Conseil des Anciens est investi d'un grand pouvoir, mais il est encore animé d'une plus grande sagesse; ne consultez qu'elle et l'imminence des dangers; prévenez les déchiremens; évitons de perdre ces deux choses pour lesquelles nous avons fait tant de sacrifices, la liberté et l'égalité.....

LINGLET.

Et la constitution?

Le général BONAPARTE.

La constitution! vous l'avez violée au 18 fruc-

tidor ; vous l'avez violée au 22 floréal ; vous l'avez violée au 30 prairial. La constitution ! elle est invoquée par toutes les factions, et elle a été violée par toutes ; elle est méprisée par toutes ; elle ne peut être pour nous un moyen de salut, parce qu'elle n'obtient plus le respect de personne. Représentans du peuple ! vous ne voyez pas en moi un misérable intrigant qui se couvre d'un masque hypocrite. J'ai fait mes preuves de dévouement à la République, et toute dissimulation m'est inutile. Je ne vous tiens ce langage que parce que je désire que tant de sacrifices ne soient pas perdus. La constitution, les droits du peuple ont été violés plusieurs fois ; et puisqu'il ne nous est plus permis de rendre à cette constitution tout le respect qu'elle devrait avoir, sauvons au moins les bases sur lesquelles elle repose ; sauvons l'égalité, la liberté ; trouvons des moyens d'assurer à chaque homme la liberté qui lui est due, et que la constitution n'a pas su lui garantir. Je vous déclare qu' aussitôt que les dangers qui m'ont fait confier des pouvoirs extraordinaires seront passés, j'abdiquerai ces pouvoirs. Je ne veux être à l'égard de la magistrature que vous aurez nommée, que le bras qui la soutiendra, et fera exécuter ses ordres.

S'il faut s'expliquer tout-à-fait, s'il faut nommer les hommes, je les nommerai. Je dirai que les directeurs Barras et Moulins m'ont proposé de me mettre à la tête d'un parti, tendant à renverser tout ce qui professe des idées libérales.

QUELQUES VOIX.

Un comité général!

BEAUCOUP D'AUTRES.

Non, non! que tout soit dit en public!

LAUSSAT.

Que tout soit dit à la face de la France! Nous serions les plus indignes des hommes, si nous ne prenions pas en cet instant toutes les mesures qui peuvent sauver la liberté et l'égalité.

CORNUDET.

Je demande que le général continue de s'expliquer en public. Songeons, représentans, que si la liberté est perdue pour nous, elle est perdue pour l'univers entier.

DUFFAU.

Je vois dans l'assemblée beaucoup d'agitation, tandis qu'il ne devrait y avoir que du calme. On parle d'une conspiration; nous devons la connaître; nous devons en recevoir les détails du

général Bonaparte, puisque notre commission des inspecteurs n'a pas voulu nous les donner.

LE PRÉSIDENT.

Je ne souffrirai point que nos collègues soient calomniés. La commission des inspecteurs n'a jamais refusé de donner des détails sur la conspiration ; elle en a déjà donné, et il n'y a qu'un moment qu'un de ses membres disait encore qu'elle en donnerait bientôt de plus grands. Général, vous avez la parole.

BONAPARTE.

Je vous le répète, représentans du peuple, la constitution trois fois violée n'offre plus de garantie aux citoyens ; elle ne peut entretenir l'harmonie, parce qu'il n'y a plus de diapazon ; elle ne peut point sauver la patrie, parce qu'elle n'est respectée de personne. Je le répète encore, qu'on ne croie point que je tiens ce langage pour m'emparer du pouvoir après la chute des autorités.

UN MEMBRE, à son voisin.

Nage toujours, mais ne t'y fie pas.

BONAPARTE.

Le pouvoir ! on me l'a offert encore depuis mon retour à Paris. Les différentes factions sont venues sonner à ma porte ; je ne les ai point écoutées, parce que je ne suis d'aucune coterie,

parce que je ne suis que du grand parti du peuple français.

Plusieurs membres du Conseil des Anciens savent que je les ai entretenus des propositions qui ont été faites, et je n'ai accepté l'autorité que vous m'avez confiée que pour soutenir la cause de la République. Je ne vous le cache pas, représentans du peuple, en prenant le commandement, je n'ai compté que sur le Conseil des Anciens. Je n'ai point compté sur le Conseil des Cinq - Cents qui est divisé; sur le Conseil des Cinq - Cents, où se trouvent des hommes qui voudraient nous rendre la Convention, les comités révolutionnaires et les échafauds; sur le Conseil des Cinq-Cents, où les chefs de ce parti viennent de prendre séance en ce moment; sur le Conseil des Cinq - Cents, d'où viennent de partir des émissaires chargés d'aller organiser un mouvement à Paris.

Que ces projets criminels ne vous effraient point, représentans du peuple : environné de mes frères d'armes, je saurai vous en préserver; j'en atteste votre courage, vous, mes braves camarades; vous, aux yeux de qui l'on voudrait me peindre comme un ennemi de la liberté; vous, grenadiers, dont j'aperçois les bonnets; vous, braves soldats, dont j'aperçois les baïon-

nettes que j'ai si souvent fait tourner à la honte de l'ennemi, à l'humiliation des rois ; que j'ai employées à fonder des républiques. Et si quelque orateur, payé par l'étranger, parlait de me mettre *hors la loi*, qu'il prenne garde de porter cet arrêt contre lui-même ! s'il parlait de me mettre *hors la loi*, j'en appellerais à vous, mes braves compagnons d'armes ; à vous, braves soldats que j'ai tant de fois menés à la victoire ; à vous, braves défenseurs de la République, avec lesquels j'ai partagé tant de périls pour affermir la liberté et l'égalité : je m'en remettrais, mes braves amis, au courage de vous tous et à ma fortune !

Je vous invite, représentans du peuple, à vous former en comité général, et à y prendre les mesures salutaires que l'urgence des dangers commande impérieusement. Vous trouverez toujours mon bras pour faire exécuter vos résolutions.

(Bonaparte se retire.)

SCÈNE XVI.

Une allée sombre du jardin de Saint-Cloud.

**BERNADOTTE, AUGEREAU, JOURDAN, *un membre
du conseil des Cinq-Cents.***

JOURDAN.

Arrivez-donc, mon cher représentant, et donnez-nous des nouvelles de la séance.

LE REPRÉSENTANT.

Admirable... Mais laissez-moi prendre haleine.

BERNADOTTE.

Vive la République!... Il n'a pas voulu m'en croire, il va se faire guillotiner.

AUGEREAU ET JOURDAN.

Vive la République!

LE REPRÉSENTANT.

Après le discours insidieux d'Émile Gaudin, des explosions de mécontentement ont eu lieu dans toutes les parties de la salle. Des cris : A bas le dictateur ! Point de dictature ! La consti-

tution ou la mort ! ont retenti d'un bout à l'autre de l'Orangerie.

AUGEREAU.

C'est ça, sacrebleu ! La constitution ou la mort.

BERNADOTTE.

Point de dictature !

JOURDAN.

A bas quiconque voudrait se faire proclamer dictateur !

LE REPRÉSENTANT.

Delbrel, Aréna, Grandmaison, Bigonnet et une foule d'autres patriotes se font distinguer par leur énergie.

BERNADOTTE.

Je les reconnais bien là, ces braves amis ; les baïonnettes ne leur en imposeront pas.

AUGEREAU.

Ne l'interromps pas, sacrebleu ! tu es pire qu'un avocat... Raconte donc, mon brave représentant.

LE REPRÉSENTANT.

Je ne puis pas vous répéter tout ce qui s'est dit depuis l'ouverture de la séance ; l'essentiel est qu'on a renouvelé le serment de fidélité à la constitution de l'an III, et que tous les traîtres, et même le président Lucien Bonaparte, ont été entraînés par les bons.

JOURDAN.

C'est un second serment du Jeu de Paume.

BERNADOTTE.

Plus que jamais la République est affermie sur ses bases.

LE REPRÉSENTANT.

L'assemblée va se déclarer en permanence, nommer des directeurs à la place de Barras, de Syeyès et de Roger-Ducos... Mais que se passe-t-il donc là-bas ?

(Des colonnes de troupes s'ébranlent. A travers des nuages de poussière on aperçoit la cavalerie agiter les sabres ; l'air est frappé de mille cris confus.)

BERNADOTTE.

Les soldats se révoltent...

LE REPRÉSENTANT.

Croyez-vous, général, qu'ils se révoltent contre Bonaparte ?

JOURDAN.

J'entends crier : Vive Bonaparte !

AUGEREAU.

Mais qu'est-ce qu'on veut faire ? sacrebleu ! Sur qui devons-nous tomber ? Tout ça commence à m'ennuyer.

(Il tire son sabre et se met en devoir d'aller à l'Orangerie.)

BERNADOTTE.

Point de folie, Augereau ; allons attendre l'événement.

(Ils s'éloignent.)

SCÈNE XVII.

Intérieur de l'Orangerie, où siège le Conseil des Cinq-Cents.
La séance est commencée.

BERTRAND, du Calvados.

Nous n'avons pas un instant à perdre : je demande que nous nous réunissions à huit heures du soir, pour nommer les nouveaux directeurs.

CROCHON.

Nous ne pouvons mettre tant de précipitation à nommer à une pareille magistrature; il faut y réfléchir. La constitution nous a donné le droit d'employer cinq jours à former la liste des candidats au Directoire : ce délai a pour motif l'importance d'une telle liste et d'une telle élection : la constitution nous a défendu de nommer *ex-abrupto*..... C'est peut-être parce qu'on n'a pas assez médité sur les choix qui ont été faits, que les événemens actuels arrivent. Je demande l'ajournement à demain.

GRANDMAISON.

Nous sommes aujourd'hui dans une circons-

tance si extraordinaire, que nul ne peut s'en rendre compte; que, malgré l'imminence du danger, nous sommes tous réunis sans savoir où est le danger, où est l'ennemi...

(On entend un grand bruit à la porte de la salle : tous les regards s'y portent. Bonaparte paraît; il entre. Quatre grenadiers de la garde des conseils le suivent. Des officiers généraux et des grenadiers se montrent à la porte. L'assemblée entière est debout.)

UNE FOULE DE MEMBRES.

Qu'est-ce que cela ? des sabres ici... des hommes armés !...

D'AUTRES MEMBRES.

Vive la constitution ! Vive la République !

PLUSIEURS VOIX.

A bas le Cromwell ! A bas le dictateur ! A bas le tyran !

BIGONNET.

Que faites-vous, téméraire ! Vous violez le sanctuaire des lois ! Retirez-vous !

DESTREM.

C'est donc pour cela que tu as vaincu !

ARÉNA, lui montrant le poing.

Tu feras donc la guerre à ta patrie ?...

(Beaucoup de représentans se précipitent au milieu de la salle, entourent Bonaparte. le saisissent au collet et le repoussent.)

UNE FOULE DE MEMBRES, debout sur leurs sièges.

Hors la loi ! Hors la loi !

LES GRENADIERS, accourant avec Lefèvre.

Sauvons notre général !

BONAPARTE, pâle et déconcerté.

Tirez-moi d'ici : je suis au milieu d'assassins.

LEFÈVRE.

Nous répondons de toi.

(A l'aide des grenadiers, il enlève Bonaparte et l'entraîne hors de la salle.)

PLUSIEURS REPRÉSENTANS.

Hors la loi ! Hors la loi ! Président, nous vous sommons de mettre le général Bonaparte hors la loi !

LUCIEN BONAPARTE.

Quoi ! malheureux ! vous exigez que je mette hors la loi mon frère, le sauveur de la patrie, celui dont le nom seul fait trembler les rois ! Je dépose les marques de la magistrature populaire ; je me présente à cette tribune comme défenseur de celui que vous m'ordonnez d'immoler sans l'entendre.

(Lucien quitte le fauteuil et s'élançe vers la tribune ; mais au même instant un officier de grenadiers entre dans la salle, lui parle à voix basse, et l'entraîne dehors. Les représentans ne mettent aucun obstacle au départ de leur président. Un morne silence succède au tumulte qui a eu lieu dans l'assemblée.)

PLUSIEURS VOIX, hors de la salle.

A bas les assassins ! A bas les poignards !

SCÈNE XVIII.

La cour du château de Saint-Cloud.

BONAPARTE, LEFÈVRE, LANNES, MURAT, LEClerc, BERTHIER, OFFICIERS GÉNÉRAUX, AIDES DE CAMP. *On bat la générale ; les troupes se rassemblent et forment le cercle dans la cour.*

BONAPARTE, au milieu du cercle. *Ses traits sont altérés.*

Généraux, officiers, soldats ! vous tous, mes braves camarades ; vous serez indignés quand vous saurez de quel attentat plusieurs membres du Conseil des Cinq-Cents se sont rendus coupables. J'allais avec confiance dans l'enceinte de leurs séances, leur faire connaître les moyens de sauver la République, et de nous rendre notre gloire : ils m'ont répondu à coups de poignards. Ils voulaient ainsi réaliser le désir des rois coalisés. Qu'aurait pu faire de plus l'Angleterre ? Soldats ! puis-je compter sur vous ?

LES GÉNÉRAUX ET LES SOLDATS.

Oui, général ; nous sommes prêts à vous ven-

ger des assassins. Vive Bonaparte ! A bas les représentans du poignard !

BONAPARTE.

Capitaine Ponsard, prenez un peloton de grenadiers, et courez sauver le président du Conseil des Cinq-Cents.

PONSARD.

Cela suffit, mon général. (Aux grenadiers.) Grenadiers, le frère de notre général est en péril ; allons lui faire un rempart de nos corps, et protéger sa retraite.

LES GRENADIERS.

Vive Bonaparte ! A bas les poignards !

(Ils marchent vers l'Orangerie. Au moment où le capitaine Ponsard court pour sauver Lucien, celui-ci se fait jour à travers le cercle, et se jette dans les bras de son frère.)

BONAPARTE, à Lucien.

Ce n'est pas le temps de nous attendre ; il faut agir ; monte à cheval, et harangue la troupe.

LUCIEN, à cheval, et d'une voix de stentor.

Généraux, et vous, braves soldats, le président du Conseil des Cinq-Cents vous déclare que des factieux, le poignard à la main, ont violé les délibérations. Il vous requiert d'employer la force contre ces factieux. Le Conseil des Cinq-Cents est dissous.

MURAT.

Président, ce que vous ordonnez va être fait à l'instant. (Aux troupes.) Bataillons! en colonnes serrées, en avant, marche!

BONAPARTE, à Murat.

Point d'excès; qu'on leur fasse évacuer la salle des délibérations, c'est tout ce qu'il faut.

UN GÉNÉRAL, à Bonaparte.

Si vous voulez en finir avec ces b.....là, donnez-moi cinquante hommes, je vais les placer en embuscade, et je fais fusiller sur la route les fuyards.

BONAPARTE, froidement.

Je ne veux pas qu'il y ait une goutte de sang versée.

MURAT, à la porte de la salle du Conseil.

Citoyens représentans, on ne répond plus de vous si vous n'évacuez la salle.

(Les députés répondent par des cris et des vociférations à la sommation de Murat.)

Le colonel MOULINS, à Murat.

Il faut en finir. Laissez-moi faire, général.... Tambours! battez la charge! (Aussitôt le bruit des tambours couvre les clameurs des représentans.) Grenadiers! croisez la baïonnette; en avant, marche! Faites-moi sortir tous ces bavards-là, et occupez la salle.

(Les soldats entrent dans l'Orangerie la baïonnette en avant; les députés sont forcés de céder: ils se précipitent en foule vers toutes les issues; plusieurs sautent par les fenêtres, abandonnant leurs toges et leurs toques. Quelques-uns s'en

vont en fuyant jusqu'à Paris ; d'autres courent se cacher dans le parc. Un petit nombre, parmi lesquels on remarque Boulay, Émile Gaudin, Chasal, et les autres partisans de Bonaparte, se réunissent autour de Lucien, qui les conduit au Conseil des Anciens.)

LUCIEN, à Bonaparte.

Va te reposer, je me charge du reste. Je vais tout faire régulariser, et quand il en sera temps on t'appellera.

BONAPARTE, à son frère.

N'oublie pas que j'ai bien mérité de la patrie, ainsi que les généraux et les troupes qui ont agi. (Aux généraux de sa suite.) Allons nous reposer sur le champ de bataille..... (A Murat.) Toi, reste ici, afin de maintenir le bon ordre.

(Bonaparte et son cortège se dirigent vers l'Orangerie. Murat reste avec plusieurs officiers et des détachemens de troupes.)

MURAT.

Capitaine Ponsard, faites-donc chercher, et présentez-moi les deux grenadiers qui ont sauvé le général Bonaparte des mains des assassins.

(Deux grenadiers sortent des rangs, et se présentent eux-mêmes.)

THOMAS THOMÉ.

Présent, mon général.

LA VALEUR.

Présent.

MURAT, au premier grenadier.

Comment t'appelles-tu ?

THOMAS THOMÉ.

Mon général, je m'appelle Thomas Thomé,

comme on peut le voir sur le registre matricule du bataillon, sous le n° 19.

MURAT, au second grenadier.

Et toi ?

LA VALEUR.

On m'appelle La Valeur.

MURAT.

Quel est celui de vous qui a reçu un coup de poignard en sauvant le général.

(Les deux grenadiers se regardent en silence.)

Parlez donc, sacrebleu !

Le capitaine PONSARD, bas à Thomé.

Dis-donc que tu as reçu un coup de poignard, et ta fortune est faite.

THOMÉ, bas au capitaine Ponsard.

C'est que, voyez-vous, mon capitaine, je n'ai reçu que quelques bonnes taloches.

PONSARD, bas au même.

Imbécile ! Dis que tu as reçu un coup de poignard ; et en effet, n'as-tu pas ton habit déchiré ?

MURAT.

Parlerez-vous, enfin ?

THOMÉ.

Général, c'est moi qui as reçu le coup de poignard en question.

MURAT.

A la bonne heure ! Thomé, tu as bien mérité de la patrie.

LE SECOND GRENADEUR.

Mon général, on m'a flanqué un coup de coude dans l'estomac, que ça m'a fait un mal de chien. J'ai aussi mes habits percés comme Thomé. C'est encore moi qui as soutenu le général Bonaparte quand on l'a repoussé avec perte.

MURAT.

Thomas Thomé, je te promets de l'avancement et une bonne pension pour le reste de tes jours. La Valeur, on aura soin de toi.

LES DEUX GRENADEIERS.

Merci, mon général. Vive le général Bonaparte ! A bas les poignards !

Le capitaine PONSARD, à Thomé.

Rappelle-toi, Thomé, que tu as reçu un coup de poignard. Va te faire panser. (A La Valeur.) La Valeur, tu as eu tes habits percés, ne l'oublie pas..... On t'en donnera de neufs, et tu seras content.

LA VALEUR, bas à Thomé.

Nous aurons chacun un sabre d'honneur... Ce qu'on me donnera je le prendrai tout de même.

THOMÉ.

Ce que c'est que l'hasard !

MURAT, aux deux grenadiers.

Mes braves, votre sang-froid, votre courage, votre dévouement ont préservé les jours du général Bonaparte, du sauveur de la patrie. Acceptez un premier gage de la reconnaissance publique. (Il leur donne de l'argent.)... Brave Thomé, ton nom passera à la postérité : La Valeur, tu ne seras pas oublié; et en attendant que la patrie s'acquitte envers vous, Bonaparte vous réserve l'insigne honneur de diner avec lui.

LES DEUX GRENADIERS.

Vive Bonaparte! Vive la République!

(Murat et ses officiers d'ordonnance vont se promener dans le jardin.)

THOMÉ à ses camarades.

Allons boire la goutte; voilà des noyaux. (Bas à lui-même.) Il ne faut pas que j'oublie d'aller chez le chirurgien-major; ce sera pour la frime.

(Plusieurs grenadiers suivent Thomé et La Valeur, qui entrent chez le marchand de vin établi près de la grille de la cour du château.)

SCÈNE XIX.

Salle de Mars, au château de Saint-Cloud. Les débris du Conseil des Cinq-Cents y sont réunis, sous la présidence de Lucien Bonaparte. Suite de la séance.

Le représentant BÉRANGER.

Citoyens, Boulay et Villetard vous ont exposé la situation de la République, que le général Bonaparte vient de sauver, je pense qu'avant de délibérer sur les mesures à prendre pour affermir le nouvel état de choses, nous devons déclarer que le général Bonaparte et les troupes ont bien mérité de la patrie.

UNE FOULE DE MEMBRES.

Appuyé! Appuyé! Citoyen Béranger, développez votre proposition.

(Béranger écrit sa proposition, et l'apporte au président par un huissier.)

LUCIEN, lisant.

« Le Conseil des Cinq-Cents, considérant que
« le général Bonaparte, les généraux et l'armée
« sous ses ordres, ont sauvé la majorité du Corps-
« Législatif et la République, attaquée par une

« minorité composée d'assassins ; déclare , que les
 « généraux Bonaparte , Lefèvre , Murat , Gar-
 « danne , les autres officiers , généraux et parti-
 « culiers , dont les noms seront proclamés , les
 « grenadiers du Corps-Législatif et du Direc-
 « toire exécutif , les 6^e , 79^e , 86^e de ligne ; les 8^e
 « et 9^e de dragons , et les grenadiers qui ont
 « couvert de leurs corps et de leurs armes le
 « général Bonaparte , ont bien mérité de la pa-
 « trie. »

UNE FOULE DE VOIX.

Approuvé.

BOULAY, à la tribune.

Dans l'état actuel des choses , personne ne révoquera en doute la nécessité de constituer un état provisoire et intermédiaire , pendant lequel on préparera les moyens de faire disparaître les vices que l'on remarque actuellement dans l'organisation constitutionnelle.

VILLETARD.

Vu l'urgence , je propose le projet de résolution suivant :

1^o Il n'y a plus de Directoire , et ne sont plus membres de la représentation nationale les 62 députés qui se sont portés à des excès et à des attentats dans la séance de ce matin (1).

(1) Les soixante-deux membres exclus étaient : Joubert , de

2° Le Corps-Législatif crée provisoirement une commission consulaire, exécutive, composée des citoyens Syeyès, Roger-Ducos et Bonaparte, général; ils porteront le nom de *Consuls de la République*.

3° Le Corps-Législatif s'ajourne au 1^{er} ventôse prochain; il se remettra de plein droit à cette époque, à Paris, dans ses palais;

4° Avant sa séparation et séance tenante, chaque conseil nommera une commission de vingt-cinq membres; ces deux commissions seront chargées de préparer les changemens à porter aux dispositions organiques dont l'expérience fait sentir les vices et les inconvéniens;

5° Pendant l'ajournement du Corps-Législa-

l'Hérault; Jouenne; Talot; Duplantier, de la Gironde; Aréna; Garrau; Quirot; Leclerc Scheppers; Briche, de l'Ourthe; Poulain-Grandpré; Bertrand, du Calvados; Goupilleau, de Montaigu; Daubermesnil; Marquézy; Guesdon; Grandmaison; Groccassand-Dorimond; Frison; Desaix; Bergasse-Laziroule; Montpellier; Constant, des Bouches-du-Rhône; Briot; Destrem; Carrère-Lagarière; Gauran; Legot; Blin; Boullay-Paty; Soulié; Demoor; Bigonnet; Mentor; Boissier; Bailly, de la Haute-Garonne; Bouvier; Beytz; Briche; Honoré Declerck; Housset; Castaing, du Var; Prudhon; Porte; Truck; Delbrel; Legris; Doche, de Lille; Stévenotte; Jourdan, de la Haute-Vienne; Lesage-Senault; Chalmel; André, du Bas-Rhin; Dimartinelli; Collombel, de la Meurthe; Philipp; Moreau, de l'Yonne; Jourdain, d'Ille-et-Vilaine; Letourneux; Citadella; Bordas et Laurent, du Bas-Rhin.

tif, les membres ajournés conserveront leur indemnité.

PLUSIEURS VOIX.

Appuyé! Appuyé!

Le représentant GUYOMARD.

Je rejette cette proposition, parce qu'elle me paraît inconstitutionnelle, attendu que l'art. 45 de la constitution défend au Corps-Législatif de déléguer ses pouvoirs.

PLUSIEURS MEMBRES.

La constitution de l'an III ne peut plus nous servir de règle.

LUCIEN.

Je vais mettre aux voix la résolution présentée par le représentant Villetard. Que les membres du conseil qui sont d'avis de l'adopter se lèvent.

(L'assemblée entière se lève, à l'exception de trois ou quatre députés qui ne prennent aucune part à la délibération.)

La résolution est adoptée. Elle sera envoyée sur-le-champ à la sanction du Conseil des Anciens.

(Un messenger sort aussitôt de la salle de l'Orangerie, pour se rendre à celle de Mars.)

LUCIEN, à un huissier du Conseil.

Allez prévenir le général Bonaparte et les ex-

directeurs Roger-Ducos et Syeyès, qu'on les attend au sein du Conseil des Cinq-Cents.

(L'huissier s'incline et sort.)

(La séance reste suspendue; le président se couvre et les représentans se livrent à des conversations particulières. Au bout de quelques instans, le messager, envoyé au Conseil des Anciens, rentre dans la salle des Cinq-Cents, et remet au président la résolution sanctionnée par les Anciens.)

L'HUISSIER, rentrant dans la salle.

Citoyen président, le général Bonaparte et le citoyen Roger-Ducos vont se rendre à l'invitation du Conseil; mais je n'ai pu trouver le citoyen Syeyès.

LUCIEN, riant.

Courez à la grille du parc, c'est là que vous le trouverez.

L'HUISSIER, en murmurant.

Il paraît que l'ex-directeur a établi son quartier général loin du champ de bataille..... Mais le voici avec les autres.

(Le général Bonaparte, les citoyens Syeyès et Roger-Ducos entrent dans la salle.)

LUCIEN, aux consuls provisoires.

Citoyens consuls! le plus grand peuple de la terre vous confie ses destinées. Sous trois mois l'opinion vous attend. Le bonheur de trente millions d'hommes, la tranquillité intérieure, les besoins des armées, tel est le mandat qui vous est donné. Il faut sans doute du courage et du dévouement pour se charger d'aussi importantes fonctions; mais la confiance du peuple et des

guerriers vous environne, et le Corps-Législatif sait que vos âmes sont tout entières à la patrie. Citoyens consuls, nous venons, avant de nous ajourner, de prêter le serment sacré que vous allez répéter au milieu de nous : jurez *fidélité inviolable à la République une et indivisible, à la liberté, à l'égalité, et au système représentatif.*

BONAPARTE, levant la main.

Je le jure.

SYEYÈS, de même.

Je le jure.

ROGER-DUCOS, de même.

Je le jure.

LUCIEN.

Nous recevons vos sermens. Les conseils sont ajournés au 1^{er} ventôse prochain. Des commissions permanentes iront siéger à Paris, dans le palais du Corps-Législatif; elles pourront convoquer extraordinairement pour la ratification de la paix, ou dans un grand danger public. La séance est levée.

TOUS LES REPRÉSENTANS.

Vive la République !

LES CONSULS.

Vive la République !

(Les députés quittent leurs places et sortent tumultueusement de la salle. Plusieurs s'approchent des consuls et les félicitent.)

BONAPARTE , allant au devant de son frère Lucien , et l'embrassant.

Je suis content de toi , mon ami.

LUCIEN.

Cours rassurer les Parisiens , qui sont dans les
angoisses depuis deux jours.

BONAPARTE.

J'ai déjà rédigé ma proclamation , elle sera
publiée ce soir à la lueur des flambeaux.

(Il s'approche de Syeyès et de Roger-Ducos , et ils partent ensemble.)

SCÈNE XX.

Logement du Concierge, au palais du Luxembourg.

LE CONCIERGE; THÉRESE, *sa femme*; COMTOIS;
DUGRATTOIR; LE RAIDE, *huissier*; GENS DE
SERVICE.

LE CONCIERGE.

On a bien raison de dire, que les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Hier, de la troupe, des voitures, un grand train, beaucoup de monde; aujourd'hui, personne dans le palais, si ce n'est nous autres; on entendrait une souris trotter.

THÉRESE.

C'est comme du temps de madame de Balby...

LE RAIDE.

Moi, j'ai les bras croisés; je me promène; je suis tout bête;..... parole la plus sacrée.

DUGRATTOIR.

Permettez-moi de vous dire, citoyen Le Raide, qu'il n'y a rien de changé dans votre existence. Moi, j'ai fini mes expéditions, et j'attends ma destinée. Si l'on me renvoie, que deviendrai-je?

Il ne me restera pas seulement de quoi manger des soupes à la *Rhumfort*.....

UN HOMME DE SERVICE.

Je me suis laissé dire qu'elles ne sont pas trop grasses.

COMTOIS.

Mes enfans, il faut de la philosophie. Sans doute, ce qui arrive est un malheur, un désastre même. Plus de Directoire!... Concevez-vous des choses comme ça?.... Le citoyen Barras ! un homme si aimable, si généreux ! forcé de s'en-sevelir dans une de ses terres..... la plus belle à la vérité, mais c'est égal. C'est un homme, voyez - vous, qui tenait au peuple, et qui n'y restait que pour le bien de la République.

LE CONCIERGE.

Cependant, sauf le respect que l'on doit à ses supérieurs, je me suis laissé dire, moi, qu'il mangeait furieusement d'argent à la République.

COMTOIS.

Cela est vrai : il lui fallait toutes les décades une somme assez ronde ; mais au moins il ne la mangeait pas seul ; tout le monde s'en ressentait, et moi aussi.

DUGRATTOIR.

Et les autres directeurs, est-ce qu'ils sont aussi remerciés ?

LE CONCIERGE.

Tout ce que nous savons, c'est que le père Gohier a tenu bon comme un diable. Au reste, je me suis laissé dire tantôt que ces citoyens directeurs, qui avaient pourtant des grades conséquens, ne sont pas plus en ce moment que vous et moi.

THÉRÈSE.

C'est comme du temps de madame de Balby...

UN HOMME DE SERVICE.

Moi, j'ai vu le général Moullins qui s'en sauvait comme un simple particulier, par la petite porte du jardin, après avoir donné tout de même un fameux savon au général Moreau. Le citoyen Gohier s'en est allé par la rue de Tournon, la canne sous le bras, tranquille comme Baptiste. Alors, je me suis dit tout de suite qu'il y avait quelque chose de nouveau.

COMTOIS.

Mon maître, du moins, a quitté le Luxembourg avec les honneurs de la guerre : on lui a donné des gardes.

DUGRATTOIR.

Oui, pour lui dorer la pilule, comme on dit.

L'HOMME DE SERVICE.

Et pour l'empêcher de se sauver pour aller conspirer.

COMTOIS.

Bah ! Vous ne connaissez pas mon maître. Il est un peu dans les poltrons ; et quand les choses s'embrouillent , il ne va guère en évidence.

LE CONCIERGE.

Dites - nous donc, Comtois, comment s'est passée l'affaire ?

COMTOIS.

Je ne peux rien vous apprendre ; hormis que ce matin , de très-bonne heure , je crois qu'il n'était pas six heures , ou tout au plus ; eh bien ! alors , le citoyen Barras était au bain , et moi dans la chambre à côté , en attendant le coup de sonnette : il se présente une dame ; vite , vite , qu'elle me dit , il faut que tu m'introduises auprès de ton maître. Moi , qui suis habitué à ces sortes de visites , je lui dis : entrez , citoyenne ; mon maître est seul.

DUGRATTOIR.

Il était pourtant au bain , et les mœurs.....

COMTOIS.

Ah bien oui , les mœurs ! Avec ça qu'elle était jolie et gracieuse.

THÉRÈSE.

Alors , ce n'est plus comme madame de Balby.

LE CONCIERGE.

Après .

COMTOIS.

Après ! Il s'est écoulé un bon quart d'heure de silence.....

LE RAIDE.

Il y avait souvent de ces quarts d'heure - là, chez le citoyen Barras.

THÉRÈSE.

Ce n'est pas comme chez madame de Balby.

LE CONCIERGE.

N'interromps donc pas : c'est des choses majeures.

LE RAIDE.

De ces choses, ... là, ... *sufficit*.

COMTOIS.

Si vous me coupez à chaque instant, nous n'en finirons pas..... Enfin, la citoyenne a parlé de Bonaparte, de trahison, de Saint-Cloud..... Mon maître a pris sa grosse voix pour lui répondre : Ce Corse nous mettra dedans tous.

DUGRATTOIR.

Mon cher Comtois, vous n'avez pas l'habitude de vous résumer. Vous auriez eu besoin de quelques mois d'étude dans la section du *Muséum*. Qu'avons-nous besoin d'apprendre si longuement la visite de cette particulière ?

LE RAIDE.

Oui; à quoi ça aboutit-il? Je sais bien autre chose, moi.

DUGRATTOIR.

Permettez.....

LE RAIDE.

Le citoyen Barras a donné sa démission.....

DUGRATTOIR.

Expédiée par moi, ... rien que ça, mes amis.

LE CONCIERGE.

Quelle preuve de confiance! Est-ce que vous allez devenir commis d'ordre, citoyen Dugrattoir? Ça serait gentil, après vingt-cinq ans de service!

DUGRATTOIR.

Je n'ai aucune ambition, moi.

LE CONCIERGE.

Mais... on vous a distingué pourtant.....

LE RAIDE.

Belle malice; le père Dugrattoir était le seul employé présent dans les bureaux. Et pour vous achever l'histoire de la démission, deux citoyens très-honnêtes...

COMTOIS.

C'était le citoyen Talleyrand, et un autre.

LE RAIDE.

Ça se peut. Le premier bien poudré, bien

frisé, mais il cloche d'une jambe.... N'importe, ça ne se voit pas quand il est assis.

COMTOIS.

C'est ça.

LE RAIDE.

Pour lors, ils ont fait appeler le citoyen Bar-ras, lui ont fait beaucoup de politesses; mais lui, il bougonnait, il bougonnait..... Non, disait-il, je ne veux pas..... Cela n'a pas empêché le citoyen qui boite de prendre une plume et du papier; puis ils ont parlé si bas que je ne pouvais plus les entendre.

DUGRATTOIR.

Oui, ils ont écrit la pièce officielle dont j'ai gardé une copie. Je vais vous la lire.

« Citoyens représentans, engagé dans les affaires publiques uniquement par ma passion pour la liberté, je n'ai consenti à accepter la...

(Un dragon d'ordonnance, qui arrive au galop, interrompt la lecture de la pièce officielle, que Dugrattoir remet vite dans sa poche.)

LE CONCIERGE.

Ah! ah! Voici du nouveau..... Qu'y a-t-il pour votre service, camarade?

LE DRAGON.

L'ancien, c'est une lettre pour le concierge du Luxembourg.

LE CONCIERGE.

C'est moi; donnez, camarade.

LE DRAGON.

De Saint-Cloud jusqu'ici, le ruban de queue est un peu long, tout de même; et cependant je suis venu d'un seul temps de galop, au risque de crever ma pauvre bête.

LE CONCIERGE, après avoir lu la lettre.

Père Dugrattoir, Le Raide, ma femme, et vous autres, là-bas, écoutez tous mes ordres: 1° faire enlever l'inscription: *Palais du Directoire*; 2° préparer de suite les appartemens pour les membres de la commission consulaire; 3°.... on ne m'en dit pas davantage: vous comprenez... Allons, de l'activité, du zèle; que chacun fasse son ouvrage; qu'on se mire partout. (A part.) J'aurai une bonne gratification.

THÉRÈSE.

C'est comme du temps de madame de Balby.

LE RAIDE.

Au fait, ce Directoire tombait en douves. Je suis content qu'on l'ait fondu.

COMTOIS.

Attendez donc, pour vous réjouir, que vous ayez vu manœuvrer les autres.

DIX-HUIT

DUGRATTOIR.

Connait-on les nouveaux-venus ?

LE CONCIERGE.

Bonaparte, et puis deux des ci-devant : Syeyès et Roger-Ducos.

DUGRATTOIR.

Ils ne sont plus que trois ; c'est toujours deux d'économisés pour la République.

LE CONCIERGE.

Citoyen Comtois, vous devez sentir que votre place n'est plus chez le concierge de la commission consulaire ; d'ailleurs, vous venez de tenir un propos plus qu'équivoque, et.....

DUGRATTOIR.

Et sans doute ; chacun a besoin de sa place, et vous nous compromettriez aux yeux de la nation.

COMTOIS.

Vous faites bien les difficiles, vous autres.

LE RAIDE.

Allez à Gros - Bois retrouver votre Barras.....
Tel maître, tel valet.

COMTOIS, en s'en allant.

Oh ! que ces gens-là sont canailles !

SCÈNE XXI ET DERNIÈRE.

Salle de la commission consulaire, au palais du Luxembourg.
Trois fauteuils et une chaise sont disposés autour de la table.

BONAPARTE, SYEYÈS, ROGER - DUCOS. *Ils se promènent dans la salle.*

SYEYÈS, à Bonaparte, en lui montrant une commode.

Voyez - vous ce beau meuble, général? Vous ne vous doutez peut-être pas de sa valeur.

BONAPARTE.

C'est sans doute quelque meuble qui a appartenu à la couronne.

SYEYÈS, mystérieusement.

Je vais vous mettre au fait. Cette commode renferme 600,000 francs en or!!!... Dans notre magistrature directoriale, nous avons réfléchi qu'un directeur sortant de place, pouvait fort bien rentrer dans sa famille sans posséder un denier, ce qui n'est pas convenable. Nous avons donc imaginé cette petite caisse de prévoyance, de laquelle nous tirions une somme pour chaque membre sortant. En cet instant, il n'y a

plus de directeurs, nous sommes donc possesseurs du restant des fonds : qu'en ferons-nous ?

BONAPARTE, souriant.

Si je le sais, la somme ira au trésor public ; mais si je l'ignore (et je ne veux pas le savoir), vous pouvez vous la partager, vous et Ducos, qui êtes tous deux anciens directeurs. Seulement, dépêchez - vous, car demain il sera trop tard peut-être.

SEYÈS, à Roger-Ducos.

Il ne faut pas nous le faire dire deux fois. Partageons donc ces 800,000 francs à l'amiable. D'abord, il me revient une part comme le plus ancien directeur ; plus, une autre part comme ayant dû rester plus long-temps en fonctions que toi ; je pense que tu ne m'en refuseras pas une troisième pour avoir eu l'heureuse idée de former cette caisse d'épargnes.

ROGER-DUCOS.

De cette manière, il ne restera plus rien pour moi.

SEYÈS.

Il te reste 200,000 francs sur lesquels tu ne comptais guère, et tu n'es pas content ?

ROGER-DUCOS.

J'en appelle au général.

BONAPARTE.

Arrangez-vous entre vous, et surtout restez tranquilles; car si le bruit de ce partage remonte jusqu'à moi, il vous faudra abandonner le tout.

(Syeyès et Roger-Ducos se partagent les 800,000 fr.)

Citoyens collègues, il est temps d'ouvrir la séance; nous avons à nous occuper d'affaires urgentes.

ROGER-DUCOS, à Bonaparte.

Il est inutile d'aller aux voix pour la présidence, elle vous appartient de droit.

(Bonaparte fait une légère inclination de tête, passe au milieu de ses deux collègues, et se place dans le fauteuil de la présidence.)

SYEYÈS, bas à Roger-Ducos.

Il m'escamote la présidence : je comptais sur ta voix, et tu la donnes à Bonaparte.

ROGER-DUCOS, à Syeyès.

C'est que je ne vois que lui qui puisse tout rétablir et tout maintenir.

BONAPARTE.

La séance est ouverte. Je pense, mes chers collègues, que nous allons la consacrer à la réorganisation de la République et des diverses parties du gouvernement.

SYEYÈS.

Ne conviendrait-il pas de nous occuper de la

constitution? Vous avez la minute de celle que j'ai rédigée; est-ce que vous n'en seriez pas satisfait, général?

BONAPARTE.

Mon cher Syeyès, votre projet de constitution contient d'excellentes choses; vos notabilités communales, départementales et nationales, votre jury constitutionnel, votre Corps-Législatif et votre Tribunal sont des idées neuves, que nous pourrions adopter, sauf quelques légères modifications; mais vos deux consuls, l'un de la guerre, l'autre de la paix, sont une création monstrueuse. Votre *grand-électeur* à vie, au nom duquel seraient rendues les lois et la justice, n'est que l'ombre, mais l'ombre décharnée d'un roi fainéant : c'est une grande erreur de croire que l'ombre puisse tenir lieu de la réalité.

SYEYÈS, déconcerté.

On pourra faire quelques modifications : par exemple, on pourra appeler *sénat* le jury constitutionnel, et *président* le grand-électeur... On peut aussi.....

BONAPARTE, s'apercevant du mécontentement de Syeyès.

Laissons, pour le moment, la constitution; nous y reviendrons très-incessamment : occupons-nous aujourd'hui du plus pressant.

ROGER-DUCOS.

Organisons d'abord les ministères.

BONAPARTE.

Nommons les ministres, et que ce soit d'un commun accord. Donnons les emplois à des hommes de tous les partis, si nous voulons rallier la nation entière pour l'opposer à ses ennemis extérieurs.

SYEYÈS.

Ne perdons pas de vue non plus les ennemis de l'intérieur : ils sont encore menaçans.

BONAPARTE.

Laissez-les faire; en guerre comme en amour, pour en finir, il faut se voir de près. Qu'ils viennent; autant vaut en terminer aujourd'hui qu'un autre jour.

ROGER-DUCOS.

La faction de l'étranger cherche à donner le change à l'opinion, en faisant courir le bruit que vous travaillez pour les Bourbons.

BONAPARTE.

Les Bourbons?... Ils ne pourraient arriver en France qu'en marchant sur cinq cent mille cadavres!..... Laissons ces sornettes, et désignons les ministres.

SYEYÈS.

Avant tout, il faudrait avoir un secrétaire pour minuter nos délibérations.

BONAPARTE.

Lagarde, secrétaire du Directoire, ne jouit pas d'une réputation à l'abri du reproche : nommons, à sa place, Maret : c'est un homme très-habile, d'un caractère fort doux, d'une délicatesse et d'une probité à toute épreuve.

ROGER-DUCOS, sonnant un huisier.

Qu'on aille sur-le-champ chercher le citoyen Maret, et qu'on lui dise que les consuls de la République l'attendent.

(L'huisier s'incline et sort.)

BONAPARTE.

L'administration de la guerre est en mauvaises mains : Dubois-Crancé est incapable de remplir de telles fonctions ; il n'a aucune habitude du travail et de l'ordre ; aussi, n'a-t-il pas été à même de fournir un état de situation de l'armée.

SYEYÈS.

C'est honteux. A qui donnerons-nous ce ministère ?

BONAPARTE.

Je le destine à Berthier.

ROGER-DUCOS.

J'approuve ce choix.

BONAPARTE.

Le ministre des finances, Robert Lindet, est sans doute un homme probe; mais il n'a aucune des connaissances nécessaires pour l'administration des finances. Il pouvait être un bon ministre du temps de la planche aux assignats. Je vous propose de le remplacer par Gaudin, homme de mœurs douces et d'une sévère probité.

SIEYÈS.

Ce choix doit convenir à tout le monde.

BONAPARTE.

Le ministère de la marine est très-important, par la nécessité où se trouve la République de secourir l'armée d'Égypte, la garnison de Malte et les colonies.

SIEYÈS.

Nous avons Caffarelli, Missiessy, Émériaux, Truguet.....

BONAPARTE.

La femme de Caffarelli est une faiseuse d'affaires; Missiessy est peu sûr, sa famille a livré Toulon aux Anglais; Émériaux n'est pas à cette hauteur; Truguet a été trop sale dans la révolution, et jacobinise encore.

SIEYÈS ET ROGER-DUCOS, *découverts*.

Vous en savez plus que nous qui n'avons jamais quitté Paris.

BONAPARTE.

Nommons Forfait à la place de Bourdon : je sais que c'est un homme à systèmes, mais il a de grandes connaissances.

ROGER - DUCOS.

Nommons Forfait.

(Un huisier entre et annonce le citoyen Maret.)

BONAPARTE.

Maret, nous vous avons appelé aux fonctions de secrétaire de la Commission consulaire exécutive. Prenez votre place, et minutez nos séances.

(Maret s'incline, et prend place au bout de la table.)

Le ministre de l'intérieur, Quinette, était fortement dévoué au Directoire.

SIEYÈS.

Nous pouvons le faire remplacer par Laplace, savant géomètre, qui pourra rendre des services à la République si on lui confie ces fonctions.

BONAPARTE, à part.

Précisément; Joséphine m'avait parlé de Laplace. (Haut.) Eh bien! nommons Laplace. Je crains pourtant qu'il ne porte l'esprit des infiniment petits dans l'administration en grand, qu'il ne cherche des subtilités partout, et qu'il n'ait que des idées problématiques.

ROGER-DUCOS.

Essayons du géomètre à l'intérieur, et nous verrons comment il marche.

BONAPARTE.

Quant au ministère de la justice, je pense que nous ne saurions mieux faire que de le laisser entre les mains du titulaire actuel, Cambacérés ; c'est un homme de mérite, sage, modéré et très-capable : il a rendu de grands services à la République, quoiqu'il soit un peu l'avocat des préjugés et des distinctions.

SYEYÈS.

Laissons-le à la justice puisqu'il s'y est convenablement maintenu jusqu'ici.

BONAPARTE.

Je lui indiquerai les nombreux changemens à faire dans l'organisation des tribunaux.

SYEYÈS, bas à Roger-Ducos.

Il veut se mêler de tout. Que nous restera-t-il donc à faire ?

ROGER-DUCOS.

Rendrons-nous les affaires étrangères à Talleyrand ?

BONAPARTE.

Cette place lui est naturellement due ; mais pour ne pas trop froisser l'opinion publique, fort indisposée contre lui, surtout pour les affaires

d'Amérique, nous conserverons Reinhard aux affaires étrangères. Ce poste est d'ailleurs de peu d'importance dans la situation critique où la République se trouve : on ne peut entamer aucune négociation avant d'avoir rétabli l'ordre dans l'intérieur.

SYEYÈS.

Il nous reste encore le ministère de la police. Je ne pense pas, général, que vous ayez l'intention d'en laisser la direction à ce misérable Fouché.

BONAPARTE.

Je ne l'ai pas mis dans le secret des changements qui viennent d'avoir lieu ; pourtant il s'est parfaitement conduit ces jours-ci.

SYEYÈS.

Le collègue de Collot-d'Herbois ! le séide de Barras !

BONAPARTE.

Nous formons une nouvelle époque ; du passé, il ne faut nous souvenir que du bien et oublier le mal. L'âge, l'habitude des affaires et l'expérience ont formé bien des têtes et modifié bien des caractères.

SYEYÈS.

C'est un homme sans moralité, sans principes.

BONAPARTE.

J'en conviens avec vous ; mais , en résultat , sa conduite a été utile à la République.

SYEYÈS.

S'il s'est déclaré contre la société du Manège , n'allez pas croire , général , que ce soit par conviction : il hait cette assemblée , parce qu'on y déclame sans aucune retenue contre les dilapidations , et contre ceux qui ont fait fortune en prenant part aux fournitures ; et vous savez que celle de Fouché n'a pas d'autre source. Je vous propose donc de confier la direction de la police à Alquier , dont je répons.

BONAPARTE.

Fouché est un homme adroit , rusé , tel qu'il faut que soit un chef de la police ; laissons-lui en l'administration pendant quelque temps encore. Nous ne sommes pas en position de faire des essais.

SYEYÈS.

Puisque vous tenez tant à Fouché , je n'insisterai plus , général ; mais vous me permettrez de dire que tôt ou tard vous vous repentirez d'avoir employé cet hypocrite.

ROGER-DUCOS.

Avons-nous fini nos nominations ?

BONAPARTE.

Oui, pour les ministères ; mais il reste à nommer à une administration bien importante, celle des postes. C'est une place de confiance ; je vous propose de la donner à Laforêt, homme habile qui s'est fait distinguer pendant qu'il était consul général en Amérique.

SIEYÈS.

Nommons Laforêt aux postes.

BONAPARTE, à Marot.

Vous nous soumettez, à la prochaine séance, la minute d'un arrêté pour révoquer la loi des otages, les lois intolérantes contre les prêtres, et celle sur les décades. Vous en rédigerez un autre pour supprimer le serment de haine à la royauté, comme inutile et contraire à la majesté de la République... un autre pour ordonner qu'on rende les honneurs funèbres aux dépouilles mortelles du pape Pie VI, qui vient de mourir à Valence. Vous écrirez au ministre des finances pour qu'il ait à supprimer l'emprunt forcé et progressif. Vous chargerez Monge de l'organisation définitive de l'École Polytechnique. Enfin, vous rédigerez un arrêté pour déclarer que les déportés à la Guiane, à Sinnamary, et à l'île d'Oléron, seront considérés comme émigrés.

J'ouvre un grand chemin : qui marchera droit sera protégé ; qui se jettera à droite ou à gauche, sera puni.

(Bonaparte salués et sort de la salle. Syeyès et Roger-Ducos restent et semblent étourdis.)

MARET.

Ouf ! Qu'on est heureux de savoir sténographier avec un pareil torrent d'idées !

(Talleyrand, Boulay, Roderer, Cabanis, Bognault de Saint-Jean d'Angély, Dannon, Lemerrier, Émile Gaudin, Fargues, et plusieurs autres membres des commissions permanentes, entrent dans la salle.)

TALLEYRAND, à Syeyès.

Nous venons de voir sortir le consul Bonaparte : la séance a été longue ; voudriez-vous nous en faire connaître quelques détails ?

SYEYÈS.

J'avais espéré que Bonaparte ne se mêlerait que des opérations militaires, et qu'il nous laisserait la conduite des affaires civiles ; mais il a des opinions faites sur la politique, sur les finances, sur la justice, sur la marine, sur toutes les branches d'administration ; et il soutient ses idées avec une logique serrée qu'il n'est pas facile de combattre.

TALLEYRAND, à Syeyès.

Vous voilà donc bien désappointé, mon cher Syeyès ?

SYÈRES.

*Ma foi, je crains d'avoir planté un clou là où
je croyais ne placer qu'une cheville.*

(Tous les assistans rient.)

*Ne riez pas, messieurs; Bonaparte sait tout
faire, peut tout faire, et veut tout faire.....
Messieurs, vous avez un maître!*

FIN DU PREMIER ACTE.

ACTE SECOND.



ABDICATION
DE
FONTAINEBLEAU.

PERSONNAGES.

NAPOLÉON, empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin, etc., etc., etc.

(Au 18 brumaire an VIII de la République, il n'était que le général en chef **BONAPARTE**.)

MARIE-LOUISE, impératrice des Français, etc., etc.

(Fille de l'empereur d'Autriche.)

LE PRINCE JOSEPH NAPOLÉON, frère de l'empereur des Français. (**JOSEPH BONAPARTE**.)

ALEXANDRE, empereur de toutes les Russies. (Fils de *Paul*, qui régnait à l'époque du 18 brumaire.)

FRÉDÉRIC GUILLAUME, roi de Prusse.

LE PRINCE DE SCHWARTZEMBERG, généralissime des armées coalisées contre la France.

LE PRINCE DE BÉNÉVENT, vice-grand-électeur de l'empire Français. (Autrefois évêque d'Autun, puis le citoyen **TALLEYRAND**.)

LE PRINCE DE PARME, archi-chancelier de l'empire. (Autrefois le citoyen **CAMBACÉRÈS**.)

LE DUC DE PLAISANCE, archi-trésorier de l'empire. (Autrefois le citoyen **LEBRUN**.)

LE PRINCE DE WAGRAM ET DE NEUFCHATEL, maréchal de l'empire. (Autrefois le général **BERTHIER**.)

LE PRINCE DE LA MOSCOWA, *idem*. (Autrefois le général **NEY**.)

SUITE DES PERSONNAGES. 139

- LE DUC DE RAGUSE, maréchal de l'empire. (Autrefois le général MARMONT.)
- LE DUC DE TARENTE, *idem.* (Autrefois le général MACDONALD.)
- LE DUC DE DANTZIG, *idem.* (Autrefois le général LEFÈVRE.)
- LE DUC DE REGGIO, *idem.* (Autrefois le général OUBINOT.)
- LE DUC DE GAËTE, ministre des finances. (Autrefois le citoyen GAUDIN.)
- LE DUC DE CADORE, ex-ministre. (Autrefois le citoyen CHAMPAGNY.)
- LE DUC DE DÉCRÈS, ministre de la marine. (Le citoyen DÉCRÈS.)
- LE DUC DE MASSA-CARRARA, ex-ministre de la justice. (Le citoyen RÉGNIER.)
- LE COMTE MOLE, ministre de la justice. (Le citoyen MOLÉ.)
- LE DUC DE FELTRE, ministre de la guerre. (Le général CLARKE.)
- LE DUC DE ROVIGO, ministre de la police. (Le général SAVARY.)
- LE DUC DE VICENCE, ministre des affaires étrangères. (Le colonel CAULAINCOURT.)
- LE DUC DE BASSANO, ministre secrétaire d'État. (Le citoyen MARRT.)
- LE COMTE MOLLIEN, ministre du trésor impérial. (Le citoyen MOLLIEN.)
- LE COMTE DE MONTALIVET, ministre de l'intérieur. (Le citoyen MONTALIVET.)
- LE COMTE DE SUSSY, ministre du commerce et des manufactures. (Le citoyen COLLIN.)

- LE COMTE DARU, ministre de l'administration de la guerre. (Le poète DARU.)
- LE BARON BIGOT DE PRÉAMENEU, ministre des cultes. (Le citoyen BIGOT.)
- LE COMTE REGNAULT DE SAINT - JEAN D'ANGÉLY, conseiller d'État. (Le citoyen REGNAULT.)
- LE COMTE BOULAY DE LA MEURTHE, *idem.* (Le citoyen BOULAY.)
- LE COMTE MERLIN, procureur général impérial près la cour de cassation.
- LE COMTE MURRAIRE, premier président de la cour de cassation.
- LE COMTE DE CESSAC, ex-ministre. (Le citoyen général LACUÉE.)
- LE COMTE DE FERMONT, conseiller d'État. (Le citoyen DEPERMONT.)
- LE COMTE DE LACÉPÈDE, président du sénat. (Savant naturaliste.)
- LE COMTE BARTHÉLEMY, ex-président du sénat. (Ancien membre du Directoire.)
- LE COMTE LAMBRECHTS, sénateur. (Le citoyen LAMBRECHTS.)
- LE COMTE DE FONTANES, sénateur. (Le poète FONTANES.)
- LE COMTE BERTHOLLET, *id.* (Le chimiste BERTHOLLET.)
- LE COMTE BARBÉ-MARBOIS, *idem.* (Le citoyen BARBÉ-MARBOIS.)
- LE COMTE LANJUINAIS, *idem.* (Le citoyen LANJUINAIS.)
- LE COMTE GARAT, *idem.* (Ex-ministre de la République.)
- LE COMTE DE VALENCE, *idem.* (Ex-général de la République.)
- LE COMTE PASTORET, *idem.* (Le citoyen PASTORET.)

LE COMTE DE BEURNONVILLE, sénateur. (Le général BEURNONVILLE.)

LE COMTE DE JAUCOURT, *idem*.

SÉNATEURS DE L'EMPIRE.

LE DUC DE DALBERG, conseiller d'État. (Autrefois le comte DALBERG, chargé d'affaires du grand duc de Bade.)

L'ARCHEVÊQUE DE MALINES. (Autrefois l'abbé de PRADT.)

LE BARON LOUIS, administrateur du trésor impérial. (L'abbé citoyen LOUIS.)

L'ABBÉ DE MONTESQUIOU. (Ancien membre de l'assemblée constituante.)

LE BARON DE BOURRIENNE, ancien secrétaire du consul *Bonaparte*.

LE BARON DE SAINT-AIGNAN, diplomate français.

LE COMTE DE RAYNEVAL, *idem*.

LE BARON DE RUMIGNY, *idem*.

LE PRINCE DE LICHTENSTEIN, diplomate autrichien.

LE COMTE DE NESSELRODE, diplomate russe.

LE COMTE POZZO DI BORGO, ancien député de la Corse, devenu diplomate russe.

LORD CASTLEREAGH, ministre et diplomate anglais.

LORD STEWART, son frère, diplomate anglais.

LORD BURGHESH, colonel et diplomate anglais.

LE COMTE BERTRAND, grand maréchal du palais impérial français.

LE COMTE BELLIARD,

LE COMTE COMPANS,

LE COMTE BORDESOLLE,

LE COMTE SOUHAM,

LE COMTE DUPONT,

} généraux français.

DESSOLLES, général français.

LE COLONEL DE MONTESSUIS, ancien aide de camp du
maréchal Marmont.

LE BARON PETIT,

FOULER,

KOSAKOWSKI, *polonais*,

} généraux de la garde im-
périale française.

LE GÉNÉRAL DEJEAN,

LE GÉNÉRAL GIRARDIN,

LE COLONEL DE BUSSY,

LE COLONEL GOURGAUD,

LE COLONEL DE MONTESQUIOU,

LE COLONEL VONSOWICH, *polonais*,

LE COMTE DE TURENNE,

LE BARON DE MESGRIGNY,

LE BARON LAPLACE,

LE BARON LELORGNE-D'IDEVILLE,

LE CHEVALIER JOUANNE,

} aides de camp,
officiers
d'ordonnan-
ces, etc.,
attachés à l'em-
pereur
Napoléon.

LE BARON FAIN, secrétaire du cabinet de l'empereur
Napoléon.

LE DOCTEUR YVAN, chirurgien de Napoléon.

LE COMTE SCHOUWALOFF, général russe.

LE BARON DE KHOLLER, général autrichien.

LE COMTE VALDEBOURG-TRUCHESS, général prussien.

SIR NEIL CAMPBELL, colonel anglais.

LE CURÉ D'ÉCLARON.

SA NIECE.

MM. DUPONT DE NEMOURS, secrétaire général du
gouvernement provisoire.

ROUX-LABORIE, secrétaire général adjoint, *id.*

SOSTHÈNE DE LA ROCHEFOUCAULD, gentil-
homme royaliste.

MM. MONTMORENCY,
CHARLES DE NIEUWERKE,
GUILLAUME DE NIEUWERKE,
LAURICE,
VAUVINEUX,
LÉVIS,
CRISNOY,
HAUTEFORT,
CHOISEUL,
DU THEIL,
MOUCHY,
LA FERTE-MEUN,
FITZ-JAMES,
CHATEAUBRIAND,
PORET,
PONS,
DE MAISTRE,
LE PELLETIER DE MORFONTAINE,
FINGUERLIN,
DE CARBONNIÈRES,
SON FILS,
COURTEMANCHE,
TOLOZAN,
MÀLARTIC,
LAGRANGE,
DUCS, MARQUIS, VICOMTES, royalistes.

} gentils-
hommes
royalistes.

M^{mes} LA PRINCESSE DE TONNERRE,
DE LÉON,
DE CHATEAUBRIAND,
DE CHOISEUL,
DE SEMALLÉ,

} nobles royalistes.

M^{mes} DE VAUVINEUX, } nobles royalistes.
 DE D..... }

DUCHESSES, MARQUISES, VICOMTESSES royalistes.

MM. DE VANTEAUX,

LE MARQUIS DE MAUBREUIL,

LE COMTE DE SEMALLÉ,

LE COMTE DE MONTÉLÉGIER,

DE MONTBADON,

DASSIES,

BOILLY,

GESLIN,

COLLEVILLE,

HÉBERT,

DANZE,

QUELQUES GUEUSARDS,

} royalistes affiliés
 au club de
 Vanteaux.

GÉNÉRAUX, AIDES DE CAMP, OFFICIERS D'ORDONNANCE ET OFFICIERS FRANÇAIS.

UN JEUNE OFFICIER.

UN VIEUX CAPORAL.

TROUPES FRANÇAISES.

CONSTANT, premier valet de chambre de l'empereur Napoléon.

VALETS DE CHAMBRE, *idem*.

DOMESTIQUES ET GARÇONS du château de Fontainebleau.

UN PIQUEUR.

BOURGEOIS, MARCHANDS ET GENS DU PEUPLE de Paris.

TROUPES RUSSES.

TROUPES PRUSSIENNES.

Le lieu de la scène est à Paris et dans les environs.
 On est au commencement du printemps de l'année 1814.

ACTE II.

(ABDICATION DE FONTAINEBLEAU. AVRIL 1814.)

Quatorze années mémorables se sont écoulées depuis la révolution du DIX-HUIT BRUMAIRE. *La République française, une et indivisible*, n'existe plus. Le premier consul BONAPARTE, après avoir reconquis l'Italie, rétabli la République cisalpine, et donné la paix à l'Europe, a ceint la couronne impériale, et commencé, dans sa famille, une quatrième dynastie, dont il est le chef. La France est de nouveau un État monarchique héréditaire, sur lequel Napoléon I^{er} règne despotiquement, mais non sans gloire et dignité. Les titres nobiliaires et les distinctions sont rétablis. Les principes politiques et religieux, le calendrier, les mœurs, le langage, tout est changé, jusqu'aux noms des hommes qui ont figuré à l'époque du renversement du Directoire. Depuis dix ans les phalanges françaises, conduites par l'empereur, ont successivement planté le drapeau tricolore, surmonté de l'aigle impériale, sur les murs de Vienne, de Berlin, de Lisbonne, de Madrid et de Moscou. Napoléon, maître de l'Europe, a divorcé avec Joséphine de Beauharnais, pour placer la couronne, qu'il tient des Français, sur le front d'une fille de l'empereur d'Autriche, devenue mère du jeune *roi de Rome*. La France riche, puissante et bien administrée, a échangé la liberté qu'elle avait si chèrement achetée, contre les lauriers d'Austerlitz, de Jéna, de Friedland, de Wagram et de la

Moscowa. Mais des revers inouïs ont tout à coup frappé mortellement les prospérités de la *grande nation* et du grand capitaine qui la gouverne. Les glaces de la Bérézina, et la catastrophe de Leipzig, ont amené les Cosaques et les Baskirs sur le territoire français. N'ayant plus qu'une poignée de braves, Napoléon est réduit à défendre, contre les innombrables soldats des puissances ennemies, et son existence politique et la capitale de l'empire. Son agonie est celle du lion. La victoire, si long-temps fidèle aux drapeaux français, leur a lancé un dernier sourire aux champs de Montereau et de Champ-Aubert; mais tandis que les nobles débris de l'armée française portent la terreur dans l'âme des soldats autrichiens, qui fuient à travers les plaines de la Champagne, les hordes du Nord s'avancent en masse sur Paris, où la trahison va porter au colosse chancelant le coup qui doit l'abattre.

SCÈNE PREMIÈRE.

Salle du *Comité de défection*, dans l'hôtel du prince de Bénévent.

LE PRINCE DE BÉNÉVENT (1), LE DUC DE DALBERG (2),
L'ARCHEVÊQUE DE MALINES (3), LE BARON LOUIS (4),
L'ABBÉ DE MONTESQUIOU (5), DE BOURIENNE (6).

LE PRINCE DE BÉNÉVENT, après avoir attentivement examiné si toutes les
issues sont bien fermées.

Nous sommes seuls. Reprenons au plutôt le cours
de nos conférences; les momens sont précieux, et
nous ne saurions trop les mettre à profit. Le

(1) Autrefois l'évêque d'Autun. Il n'était simplement que le
citoyen Talleyrand à l'époque du 18 brumaire.

(2) Autrefois chargé d'affaires du grand duc de Bade, près la
République française; il n'était alors que le comte Dalberg.

(3) Autrefois et depuis l'abbé de Pradt. L'empereur Napoléon
l'avait fait sacrer évêque de Poitiers à l'époque du concordat: il
le nomma ensuite archevêque de Malines et son ambassadeur en
Pologne.

(4) Autrefois l'abbé Louis: il n'était plus que le citoyen Louis
au 18 brumaire.

(5) Autrefois membre de l'Assemblée Constituante.

(6) Il fut long-temps le secrétaire intime de Napoléon Bona-
parte, son camarade de collège.

conseil de régence, plongé dans la plus profonde léthargie, n'est pas à redouter pour nous ; mais le lion vit encore ; d'un instant à l'autre il peut signer dans son camp l'ordre de nous arrêter. Achéons donc notre ouvrage avant que ses regards se portent sur nous. Sa grandeur monseigneur l'archevêque de Malines va vous mettre sous les yeux la situation des choses depuis notre dernière réunion.

L'ARCHEVÊQUE DE MALINES, après avoir toussé et expectoré trois fois.

« Messieurs, la grande œuvre à laquelle nous travaillons tous, et qui doit faire jaillir sur chacun de nous des rayons d'une gloire immortelle, touche à son complément. Grâce à nos combinaisons, le congrès de Châtillon, qui était notre fléau, est enfin rompu. Nous n'avons pas laissé passer un seul jour sans miner, sans ébranler la domination de l'empereur, et sans chercher ce qu'il fallait lui susciter au jour de sa chute. Pendant long-temps les armées françaises, interposées entre Paris et nos amis les alliés, ont rendu les communications extrêmement difficiles ; cependant, les souverains coalisés se trouvaient sur un terrain tout neuf, au milieu d'éléments absolument inconnus ; ils désiraient s'appuyer des connaissances des personnes qu'ils supposaient être le mieux informées de l'état intérieur

de la France : son altesse le prince de Bénévent, et son excellence le duc de Dalberg ont fixé leur attention d'une manière toute particulière, et, quelque peu de titres que je puisse avoir à partager cet honneur (ici sa grandeur ôte sa calotte et s'incline.), il m'a été accordé. Cette mission était sans doute périlleuse ; mais on a poussé l'attention jusqu'à pourvoir à notre avenir, s'il venait à être compromis par les événemens. Nous nous sommes donc empressés, messieurs, de députer l'un de nos plus chauds amis, le baron de Vitrolles (1), vers les ministres des quatre grandes puissances ; il est muni des moyens de se légitimer auprès d'eux, et de leur donner toutes les notions désirables sur l'état du pays. »

L'ABBÉ DE MONTESQUIOU.

Une pareille tentative ne se fait pas sans beaucoup de dangers : il faut de l'esprit, du courage, du sang-froid, et surtout du zèle, pour entreprendre une chose si difficile. Êtes-vous bien sûrs de Vitrolles ? Prenez-y garde ; Bonaparte l'avait employé aux postes, et il passe pour un homme tout dévoué à Lavalette.

(1) Gentilhomme dauphinois. Il était employé aux postes ; M^{lle} Lavallette ayant de la confiance en lui, venait de lui donner la mission d'aller organiser les moyens de correspondre en Italie par la Suisse.

LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

Cela ne prouve rien contre lui. Bourienne n'a-t-il pas été le secrétaire intime de Bonaparte ? Le baron Louis, qui me servit de diacre lorsque je célébrai la messe au milieu du Champ-de-Mars, n'est-il pas l'un des administrateurs du trésor impérial ? Dalberg n'est-il pas conseiller d'État ? et moi-même ne suis-je pas prince par la grâce de Napoléon ? Tout cela ne prouve rien, vous dis-je. D'ailleurs, Vitrolles est un ambitieux ; nous pouvons compter sur lui.

L'ABBÉ DE MONTESQUIOU.

Votre altesse me rassure. (À l'archevêque de Malines.) Je demande pardon à votre grandeur d'avoir interrompu l'intéressant rapport qu'elle nous faisait ; je la supplie de vouloir bien continuer.

L'ARCHEVÊQUE DE MALINES.

« N'en doutez pas, messieurs, Vitrolles a dû surmonter tous les obstacles, et si nous sommes bien informés, c'est à sa présence qu'on doit attribuer le mouvement qui a eu lieu à Troyes. »

LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

Mouvement intempestif, il est vrai, mais d'un heureux présage.

L'ABBÉ DE MONTESQUIOU.

On dit qu'il a coûté la vie aux deux gentils-

hommes qui ont osé prendre la cocarde blanche et la croix de Saint-Louis.

DE BOURIENNE.

Oui; cet imbécile de Gouaut (1) s'est laissé prendre, et son procès a été bientôt fait; au reste, dans toutes les grandes crises politiques, il y a toujours quelques sots qui paient pour les autres. C'est un malheur inévitable : ne nous arrêtons pas à ces bagatelles.

L'ARCHEVÊQUE DE MALINES, *continuant.*

« Les nouvelles qui nous parviennent du Midi surpassent nos espérances. Le duc d'Angoulême est à Bordeaux, où Lynch (2) s'est immortalisé. »

L'ABBÉ DE MONTESQUIOU.

Quoi ! Lynch ! ce comte de l'empire, qui naguère assurait Napoléon de son dévouement et de sa fidélité !

(1) M. de Gouaut, chevalier de Saint-Louis, et M. de Vidranges, gentilhomme lorrain, avaient voulu faire un mouvement royaliste et entraîner la ville de Troyes. A la rentrée de l'armée française dans cette ville, M. de Vidranges se sauva, mais Gouaut fut pris et condamné par un conseil de guerre. Sa famille courut demander grâce à Napoléon, qui céda à ses sollicitations de M. de Mesgrigny, lorsqu'on vint lui apprendre qu'il n'était plus temps de sauver le condamné.

(2) En novembre 1813, le comte de Lynch, accouru au pied du trône pour y donner de nouveaux gages de sa fidélité, s'écriait :

LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

Encore une fois, qu'est-ce que cela prouve ?

L'ABBÉ DE MONTESQUIOU.

Votre altesse a raison ; tout ce que je vois et tout ce que j'apprends me prouve que Bonaparte ne peut compter sur personne. Dieu soit loué !

L'ARCHEVÊQUE DE MALINES, *continuant.*

« Nous savons aussi que le duc de Berry est à Jersey, et que le comte d'Artois est en Franche-Comté. »

LE BARON LOUIS.

Votre grandeur veut-elle aider ma mémoire confuse ? Quoique je date de 1755, il s'est passé tant d'événemens depuis vingt-cinq ans, que j'avais presque totalement oublié les noms que je viens d'entendre prononcer.

L'ABBÉ DE MONTESQUIOU.

N'ayant jamais cessé d'être en correspondance

« Napoléon a tout fait pour les Français ; les Français feront tout pour lui. » Et le 29 février 1814, en remettant les drapeaux à la garde nationale de Bordeaux, il n'avait parlé à ses administrés que de leurs devoirs « envers leur auguste souverain, dont tous les soins avaient pour but une paix honorable. » Il avait traité de *téméraires les alliés qui cherchaient à envahir notre territoire* ; et si le danger s'approchait de Bordeaux, « il promettait de donner l'exemple du dévouement. » Le comte de Lynch a eu le premier cordon de la Légion-d'Honneur qui ait été donné après la restauration. Il est pair de France.

avec la famille des Bourbons, c'est à moi à vous apprendre que le comte d'Artois est le frère de Louis XVIII, et le père des ducs d'Angoulême et de Berry.

LE BARON LOUIS.

Ah! j'y suis maintenant.

L'ARCHEVÊQUE DE MALINES, *continuant.*

« Nous avons pris les moyens les plus sûrs pour faire circuler, dans toute la France, la proclamation de Louis XVIII. Le Midi s'enflamme et s'ébranle; l'Ouest et la Vendée se chargent de nuages semblables à ceux qui signalèrent les années 1793 et 1794. Lyon, la seconde ville de l'empire, est paisiblement occupée par les alliés. L'Est s'est, il est vrai, prononcé contre eux, mais le Nord reste calme. Bonaparte, n'ayant avec lui que quarante à cinquante mille hommes, s'égare dans les plaines de la Champagne, tandis que les alliés marchent sur Paris par les routes de Meaux, de Lagny et de Soissons.

« Telle est, messieurs, la situation des choses : elle ne saurait être plus favorable à nos projets. Toutefois, pour que nos amis les alliés puissent nous seconder, nous avons besoin de provoquer quelques démonstrations populaires

en faveur du retour des Bourbons ; c'est par ce moyen que nous forcerons la main aux souverains qui ont déjà déclaré qu'ils ne traiteraient plus avec Bonaparte , ni avec aucun membre de sa famille. »

LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

Je me charge d'organiser un mouvement royaliste ; mais il n'est pas temps encore de le faire éclater. Il faut auparavant nous débarrasser des membres de la régence et des ministres. Un conseil doit être tenu aujourd'hui ; je vais m'y rendre ; et comme je sais qu'on se méfie de mes conseils , je donnerai celui de rester dans la capitale , bien sûr que ces imbéciles prendront le parti contraire.

LE DUC DE DALBERG.

Plus je vous connais, prince, plus je lis dans les replis de votre âme, plus je vous admire.

DE BOURIENNE.

On ne vit jamais un homme d'État plus habile que son altesse.

L'ARCHEVÊQUE DE MALINES.

Ni un diplomate plus adroit.

LE BARON LOUIS.

Quel fond inépuisable de finesses politiques !

L'ABBÉ DE MONTESQUIOU.

Qui ne se prendrait à cet air calme et à ce ton de vérité ?

LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

C'est ainsi qu'il faut être, pour se jouer des sots, et c'est ainsi que j'ai été toute ma vie. *La parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée.*

DE BOURIENNE.

Ah ! ah ! ah ! excellente maxime de diplomate ; je veux la graver sur mes tablettes.

LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

Ne perdons pas notre temps à nous adresser des complimens ; pensons qu'on nous épie peut-être ; et que pour nous faciliter les moyens de nous réunir aussi souvent que les circonstances l'exigeront, il convient de ne pas prolonger inutilement nos séances. (*Au duc de Dalberg.*) Occupez-vous de voir promptement Roux-Laborie (1) : j'ai besoin de lui parler ; il m'attendra chez moi. (*A l'archevêque de Malines.*) Votre grandeur ferait très-bien de s'aboucher avec MM. Adrien et Mathieu de Montmorency ; ils sont les chefs de la confédération parisienne, et peuvent nous aider beaucoup. (*A M. de Bourienne.*) N'oubliez pas qu'il nous faut un impri-

(1) Roux-Laborie, âme damnée du prince de Bénévent : on verra plus bas le rôle qu'il a joué dans l'affaire Maubreuil.

meur dévoué : voyez Michaud (1). Au revoir, messieurs, à la sortie du conseil de régence.

(Le prince de Bénévent accompagne ses amis jusqu'à la porte de son salon, les salue gracieusement, et rentre dans ses appartemens pour aller revêtir son costume de vice-grand-électeur.)

(1) Michaud, aujourd'hui imprimeur du roi et libraire, éditeur de la *Biographie universelle*, ouvrage rédigé en haine des hommes et des principes qui ont fait la révolution.

SCÈNE II.

Salon du conseil de régence, au palais des Tuileries.

(Du 28 mars 1814, huit heures du soir.)

L'IMPÉRATRICE MARIE-LOUISE, *régente*; LE PRINCE JOSEPH; LE PRINCE DE BÉNÉVENT; LE PRINCE CAMBACÉRÈS; LE DUC DE PLAISANCE; LE COMTE MOLÉ; LE COMTE DE MONTALIVET; LE DUC DE FELTRE; LE BARON BIGOT DE PRÉAMENEU; LE COMTE DE SUSSY; LE DUC DE CADORE; LE DUC DE GAËTE; LE COMTE MOLLIEN; LE COMTE DARU; LE DUC DE ROVIGO; LE DUC DECRES; LE DUC DE MASSA; LE COMTE REGNAULT DE SAINT-JEAN D'ANGÉLY; LE COMTE BOULAY, *de la Meurthe*; LE COMTE MERLIN; LE COMTE MURAIRE; LE COMTE DE CESSAC; LE COMTE DE FERMONT; LE COMTE DE LACÉPEDE.

(La régente occupe le fauteuil.)

LE PRINCE JOSEPH.

Messieurs les membres du conseil de régence, vous venez d'être convoqués pour délibérer sur la question la plus importante qui puisse vous être soumise au milieu des graves circonstances où nous nous trouvons; celle de savoir si sa ma-

jesté l'impératrice et son altesse impériale le roi de Rome doivent rester dans cette capitale, malgré l'approche des armées ennemies, ou s'il convient mieux de ne pas exposer leurs augustes personnes aux dangers qui peuvent résulter d'une occupation. M. le duc de Feltre va vous mettre sous les yeux la situation des choses.

LE DUC DE FELTRE.

On ne peut se le dissimuler : nous sommes dans la position la plus critique. Le danger est pressant ; la capitale est menacée ; les ennemis s'avancent avec des forces considérables, et nous n'avons pas les moyens de leur résister. L'état de situation des troupes disponibles s'élève à peine à douze mille hommes, tirés des dépôts et des hôpitaux. Les corps des maréchaux Marmont et Mortier, chargés de concourir à la défense de Paris, ne sont pas encore arrivés, et nous savons d'ailleurs qu'ils ont éprouvé de grandes pertes à la Fère-Champenoise. On ne peut guère compter sur la garde nationale : non qu'elle ne soit dévouée ; mais elle se compose de pères de famille qui sont loin de vouloir aller se mettre en ligne. Nous ne manquons pas d'artillerie, il est vrai ; les hauteurs qui couvrent Paris en sont bien pourvues, ainsi que les barrières ; mais sa majesté l'empereur ayant cru devoir faire diriger

sur l'armée tous les chevaux propres à cette arme, que nous avons réunis, il ne nous en reste pas un seul pour le service des batteries, et nous manquons aussi d'artilleurs.

Tel est le triste, mais véridique état des choses. J'ai cru de mon devoir d'en rendre compte à sa majesté l'impératrice régente et au conseil de régence, ne voulant pas prendre sur moi la responsabilité des événemens. En comparant le temps qu'il faut à l'empereur pour arriver au secours de sa capitale, et la proximité où se trouvent les ennemis, je suis forcé de déclarer que je ne vois pas la possibilité de leur résister. C'est maintenant à sa majesté l'impératrice régente et à vous, messieurs, qu'il convient de décider ce qu'il faut faire dans ces circonstances.

L'ARCHICHANCELIER.

L'exposé que vous venez d'entendre ne laisse aucun doute sur les dangers que courent sa majesté l'impératrice et son fils; il ne nous reste donc qu'à ouvrir la discussion sur la question de savoir si l'impératrice et le roi de Rome doivent rester à Paris, ou s'en éloigner.

LE DUC DE ROVIGO.

Le rapport de monsieur le ministre de la guerre n'est certainement pas propre à inspirer

de la confiance, et j'avoue même qu'en l'écou- tant, je n'ai pu me défendre de mauvais pres- sentimens. Toutefois, je dois à ma conscience de déclarer que le tableau que vient de nous faire son excellence me paraît fortement rem- bruni : je suis loin de désespérer des ressources qui nous restent ; elles sont plus grandes que ne le pense M. le ministre de la guerre. On ne nous a pas dit un mot de la situation de l'arsenal de Paris, dans lequel nous possédons cinquante- quatre mille fusils de munition réparés à neuf. On ne vous a pas parlé non plus du parc de deux cent cinquante pièces de différens calibres, mon- tées sur leurs affûts, et accompagnées de leurs caissons : tout cela existe pourtant au Champ-de- Mars, et Paris renferme encore assez de chevaux de trait pour servir ce parc. Quant aux bras pour concourir à la défense de nos murs, ils sont plus nombreux que ne le portent les états de situation. Pourquoi n'utilise-t-on pas les dix mille hommes qui occupent la route de Versailles à Vendôme, et qu'on semble y avoir envoyés d'avance pour protéger une retraite qui livrerait la capitale à l'influence des ennemis de l'empereur ? Pour- quoi négligerait-on les bonnes dispositions de cette portion de la population que l'on prise le moins, et qui est pourtant celle qui ne met ja-

mais des bornes à ses sacrifices ? Paris est disposé à s'insurger contre les ennemis ; il serait facile de mettre cette population en mouvement ; mais il faut commencer par donner des armes à ceux qui en demandent, et non pas leur en refuser, ainsi qu'on l'a fait jusqu'à ce jour.

LE DUC DE FELTRE.

Si j'ai de la peine à concevoir comment des personnes familiarisées avec les opérations militaires peuvent se faire encore des illusions, j'en éprouve bien davantage en voyant des hommes qui font depuis long-temps profession d'attachement à la personne de l'empereur, proposer d'exposer son fils à tomber entre les mains des ennemis. Il n'y a plus que ce lien qui intéresse l'Autriche, et il ne resterait plus de ressource lorsqu'on se serait laissé aller à l'insinuation de livrer le fils d'Hector aux Grecs.

LE COMTE BOULAY DE LA MEURTHE.

Sans m'occuper des détails militaires qui me sont étrangers, et en admettant même l'impossibilité de défendre la capitale assez long-temps pour permettre à l'empereur d'arriver à son secours, je déclare que je regarde comme funeste le projet de faire retirer sa majesté l'impératrice et le roi de Rome : ce serait désintéresser les citoyens de Paris à sa défense ; ce qui arriverait

dès qu'ils verraient que l'on manque de confiance en eux pour la conservation de ces deux augustes personnes, au nom desquelles on a armé la garde nationale.

LE DUC DE MASSA.

La puissance qui nous resté est dans Paris, et elle consiste dans la présence de la souveraine au milieu de la population, qui se dévouera lorsqu'elle verra qu'on lui accorde toute confiance.

LE PRINCE DE BÉNÉVENT, à part.

Je ne m'attendais pas à trouver tant d'énergie. (Haut.) Les débats qui viennent de s'élever me prouvent que chacun des membres de ce conseil est aussi attaché à l'empereur et à son ouvrage, qu'il est bon Français. Quels que soient les résultats des événemens militaires, je pense que sa majesté et son auguste fils ne doivent pas quitter Paris : ce serait exposer cette capitale à un bouleversement que la présence seule de l'impératrice peut arrêter.

LE PRINCE JOSEPH, bas à l'archichancelier.

Si le prince de Bénévent est d'avis que l'impératrice doit rester, nous devons opiner pour qu'elle parte.

LE COMTE BOULAY DE LA MEURTHE.

Je propose d'emmener sa majesté l'impéra-

trice et le roi de Rome à l'Hôtel - de - Ville, au moment du danger, et de les montrer au peuple dans les rues, dans les faubourgs et sur les boulevards.

LE COMTE DARU.

J'appuie cet avis courageux.

LE COMTE MERLIN.

C'est le seul qui puisse inspirer de l'enthousiasme, et rendre aux Parisiens leur ancienne énergie.

LE PRINCE DE BÉNÉVENT, à part.

Je crains bien qu'ils n'aient le courage de rester. (Haut.) Je me range volontiers à l'avis de M. le comte Boulay, et je répète que tout est perdu si sa majesté quitte Paris.

LE DUC DE FELTRE.

C'est une grande erreur de regarder Paris comme le centre de la puissance de l'empereur. Le pouvoir de ce prince le suivra partout, et tant qu'il restera un village où lui ou son fils seront reconnus, c'est là que doivent se rallier tous les Français, c'est là qu'est la capitale.

L'ARCHICANCELLIER.

Je vais recueillir les voix. Quel que soit le résultat de la délibération, je pense qu'avec des

hommes tels que vous , Messieurs , il ne faut pas désespérer du salut de l'État.

(Chacun des membres du conseil se lève et dépose son vote dans une urne qui est préparée à cet effet , sur la table du secrétaire d'État ; l'archichancelier en fait aussitôt le dépouillement.)

Le conseil de régence s'est prononcé , à la presque unanimité , pour la continuation du séjour de l'impératrice et de son fils dans la capitale.

L'IMPÉRATRICE.

C'est avec plaisir, Messieurs, que je resterai parmi vous.

LE DUC DE FELTRE.

Mon dévouement à l'empereur et à son auguste épouse est assez connu pour que je craigne d'être d'un avis opposé à tout le conseil, en présence de sa majesté; c'est ce même dévouement qui me fait prendre la liberté de demander à son altesse impériale si elle n'a point des instructions positives de l'empereur pour le cas qui nous occupe.

LE PRINCE JOSEPH.

Il est vrai que l'empereur m'a écrit une lettre à ce sujet ; mais elle a plus d'un mois de date.

LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

Quelle que soit la date des ordres de l'empereur, ils doivent toujours être sacrés pour nous. Je prie donc votre altesse impériale de daigner nous donner communication de cette lettre.

LE PRINCE JOSEPH.

Voici ce que l'empereur m'écrivait le 29 du mois dernier. (Il lit.) « Si, par suite des événemens « de la guerre, les communications étaient interceptées, je désire que la personne de l'impératrice et celle de son fils ne soient pas exposées. »

LE DUC DE FELTRE.

Je ne ferai aucune réflexion sur cet ordre, il est assez précis.

LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

En effet, nous nous trouvons exactement dans le cas prévu par l'empereur.

REGNAULT DE SAINT-JEAN D'ANGÉLY.

Reste maintenant à décider si l'impératrice et son fils seront plus exposés en restant à Paris, au milieu d'une population fidèle et dévouée, que sur les grands chemins envahis par l'ennemi, ou qui peuvent l'être d'un moment à l'autre.

LE DUC DE FELTRE.

J'ai disposé des troupes qui assureront la retraite de sa majesté et des membres du gouvernement.

LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

L'ordre de l'empereur me paraît trop positif pour qu'on puisse l'éluder.

LÉ DUC DE CADORE.

La personne de l'impératrice n'étant point *exposée* à Paris , mon avis est qu'elle y reste.

L'ARCHICHANCELIER.

L'ordre de l'empereur existe, il est formel : nous devons y obtempérer.

LE COMTE BOULAY DE LA MEURTHE.

La communication de la lettre de l'empereur m'a atterré : il ne pouvait donner un ordre plus favorable à ceux qui aiment à recueillir des honneurs sans en courir les dangers. Si mon opinion pouvait décider la question, l'impératrice et le gouvernement ne quitteraient pas la capitale ; mais puisqu'on nous a assemblés pour nous communiquer des ordres, nul d'entre nous ne peut avoir l'intention de désobéir. Ce sera sans doute un grand malheur : il faut s'y résigner.

L'ARCHICHANCELIER.

Comme il ne peut plus y avoir d'opposition aux ordres de l'empereur, sa majesté l'impératrice et le roi de Rome partiront demain, à huit heures du matin, pour Rambouillet.

L'IMPÉRATRICE, à l'archichancelier.

Ce sera toujours avec plaisir, Monsieur, que je suivrai vos bons conseils.

LE PRINCE JOSEPH.

Son altesse sérénissime le prince archichancelier accompagnera sa majesté. Quant à moi, je reste parmi vous, Messieurs, ainsi que les dignitaires et les ministres; nous ferons tous nos efforts pour donner l'impulsion convenable aux habitans de cette capitale, et nous espérons la défendre jusqu'à l'arrivée de l'empereur (1).

LE COMTE BOULAY DE LA MEURTHE, au duc de Rovigo.

Si j'étais ministre de la police, Paris serait insurgé demain, et l'impératrice ne partirait pas.

LE DUC DE ROVIGO.

Je déplore comme tout le monde la funeste résolution qui vient d'être arrêtée; mais je ne veux pas me charger seul de ce que vous n'avez pas osé faire tous ensemble.

LE PRINCE DE BÉNÉVENT, à part.

Allons porter cette bonne nouvelle à nos amis.

(1) Dès que l'on sut dans Paris la détermination qui avait été prise par le conseil de régence, on fit circuler ce *quatrain* contre le roi Joseph.

Le grand Joseph, pâle et blême,
 Pour nous sauver reste avec nous;
 Croyez, s'il ne nous sauve tous,
 Qu'il se sauvera bien lui-même.

SCÈNE III.

Quartier général de l'empereur Napoléon, au presbytère d'Éclaron, près Saint-Dizier. Ce presbytère se compose d'une seule chambre et d'un fournil. Napoléon et le prince de Wagram sont enfermés dans la chambre, où ils ont déployé leurs cartes géographiques. Le duc de Dantzig, le grand maréchal du palais, les généraux, aides de camp, les officiers d'ordonnance, le curé et sa nièce sont dans le fournil, les uns assis sur des bancs ou sur des bottes de paille, les autres par terre; le reste des officiers de l'état-major bivouaque à la porte. Au milieu du fournil sont plusieurs planches placées sur un tonneau, qui ont servi de table pour le souper de l'état-major. Il est près de minuit.

LE DUC DE DANTZIG, LE GRAND MARÉCHAL BERTRAND,
LE GÉNÉRAL DEJEAN, LE GÉNÉRAL GIRARDIN, LE
CURÉ, LA NIÈCE DU CURÉ, GÉNÉRAUX, AIDES
DE CAMP, ET OFFICIERS D'ORDONNANCE DE
L'EMPEREUR.

LE DUC DE DANTZIG.

Monsieur le curé, vous venez de nous faire les honneurs de votre presbytère, de manière à mériter toute notre reconnaissance.

LE CURÉ.

Monsieur le maréchal, on ne saurait trop faire quand on a le bonheur de posséder des hôtes

aussi illustres ; malheureusement le presbytère est.....

LE DUC DE DANTZIG.

Nous devons aussi bien des remerciemens à mademoiselle votre nièce ; avec quelle grâce elle vous a secondé !

LA NIÈCE DU CURÉ, faisant la révérence.

Monsieur le maréchal est bien bon.

LE DUC DE DANTZIG.

Le vin que vous nous avez donné, monsieur le curé, est délicieux.

LE CURÉ.

C'est le reste de la comète. Les Autrichiens n'ont pas eu le temps de le déterrer.

LE DUC DE DANTZIG.

Vous avez donc eu leur visite ?

LA NIÈCE DU CURÉ.

Nous avons eu cinq officiers de cavalerie qui ont passé la nuit au presbytère.....

LE CURÉ.

Et qui étaient d'une exigence !... Toutefois, ils n'ont eu de nous que ce que nous avons bien voulu leur donner ; et, Dieu merci, j'ai pu conserver mon vin de la comète pour des Français.

ABDICATION

LE DUC DE DANTZIG.

Je gagerais, mademoiselle, que les officiers de cavalerie vous ont fait la cour.

LA NIÈCE DU CURÉ.

J'ignore ce qu'ils m'ont dit, car je ne les comprenais pas.

LE CURÉ.

Au reste, je n'ai pas quitté ma nièce un seul instant; on n'est pas tranquille quand on a des officiers de cavalerie et une nièce chez soi.

LE DUC DE DANTZIG.

Quand j'étais jeune et que nous faisons la guerre en Italie, je me rappelle que j'étais comme les officiers de cavalerie autrichiens. En avons-nous fait en Italie! mais il est vrai qu'on nous regardait comme des libérateurs; et puis les Français valent mieux que les Autrichiens, tant sur le champ de bataille qu'auprès du beau sexe.

LA NIÈCE DU CURÉ.

Oh! cela est bien vrai.

LE GÉNÉRAL GIRARDIN, aide de camp du prince de Wagram.

Vous avez été si aimable pour nous, mademoiselle, que nous osons espérer de vous une nouvelle faveur. Vous avez sans doute une très-belle voix, si vous vouliez nous chanter quelque

romance, cela abrégèrait la nuit d'une manière bien agréable.

LA NIÈCE DU CURÉ.

Je ne sais point de romances; mais si vous le voulez, je pourrai vous chanter des cantiques.

PLUSIEURS GÉNÉRAUX.

Oui, oui, mademoiselle; chantez-nous quelques cantiques, cela sera du nouveau pour nous.

(Les aides de camp et les officiers d'ordonnance se groupent autour de la nièce du curé, qui commence, d'une voix pénétrante, le cantique de Saint-Eustache:)

Que t'ai-je fait, Placide, réponds-moi,
Que t'ai-je fait, que tu me persécutes;
Je suis Jésus, mort sur la croix pour toi;
Je m'aperçois bien que tu me rebutes.

LES AIDES DE CAMP.

Charmant! charmant! C'est du *Spontini* (1)
tout pur.

LE CURÉ.

Ma nièce, vous chantez si fort que vous pourriez distraire l'empereur de ses méditations; ne dites pas les autres couplets.

UN AIDE DE CAMP.

Pourquoi voulez-vous nous priver du plaisir d'entendre votre nièce, Monsieur le curé?

(1) Spontini, l'auteur de la musique de *Fernand Cortez* et de *la Vestale*: il occupait le premier rang parmi les compositeurs, avant que Rossini l'eût détrôné.

ABDICATION

LE CURÉ.

C'est parce que le cantique qu'elle a commencé est un peu long ; il a vingt-huit couplets, et cela finirait par vous ennuyer.

LA NIÈCE DU CURÉ.

Voulez-vous que je chante celui de sainte Geneviève ? Il n'en a que douze.

LES AIDES DE CAMP.

Oui, voyons celui de sainte Geneviève.

LE CURÉ.

Je vous ai dit que c'est assez, ma nièce ; ne voyez-vous pas que monsieur le maréchal étudie sa carte géographique. *(Au maréchal Lefèvre.)* Puis-je vous demander, monsieur le maréchal, ce que vous cherchez sur cette grande carte ?

LE DUC DE DANTZIG.

J'y cherche la route que nous tiendrons demain.

UN AIDE DE CAMP, indiquant la route avec le doigt.

Je crois que les intentions de l'empereur sont de se porter sur Troyes, que voici ; nous passerons donc par Vassy, Doulevant, Neuilly, Arsonval, Dolencourt, Argençon et Vandœuvres.

LE CURÉ.

En vérité, messieurs, vous connaissez le pays

mieux que moi. Est-ce que vous seriez tous Champenois ?

LE DUC DE DANTZIG.

Nous ne sommes pas de la Champagne, mais nous l'avons tous dans notre poche.

LE CURÉ.

En effet, c'est vrai : je vois là-dessus la forêt de Sommevale, celle de Soulaire, l'Aube, la Marne..... C'est vraiment étonnant : je n'aurais jamais cru que la géographie pût s'occuper de pareils détails.

LE DUC DE DANTZIG.

Vous parlez sans doute le latin, monsieur le curé ?

LE CURÉ.

A mon âge, monsieur le maréchal, on a oublié bien des choses ; je serais, je l'avoue, bien embarrassé s'il me fallait soutenir la conversation dans cette langue.

LE DUC DE DANTZIG.

Et moi aussi, je l'ai oubliée ; c'est à peine si je me rappelle quelques mots : *Præbe mihi optimum vinum cometo?*

LE CURÉ.

Vinum bonum lætificat cor hominis : bibe vinum dum libebit, domine marescale..

(Pendant que le maréchal Lesèvre engage cette discussion de latin avec le curé,

ABDICATION

et que les aides de camp et les officiers d'ordonnance entourent sa nièce, on entend frapper rudement à la porte du presbytère.)

On y va ! on y va !

UN AIDE DE CAMP.

Voyons ce que c'est.

UN OFFICIER D'ORDONNANCE.

C'est une estafette expédiée à l'empereur par le directeur général des postes.

L'AIDE DE CAMP.

Je vais prendre les ordres de sa majesté.

(Il entre dans la pièce où sont l'empereur et le prince Berthier ; un instant après l'aide de camp revient, appelle le courrier et le fait entrer. Pendant le temps que Napoléon met à lire les dépêches de Paris il règne un grand silence dans la pièce occupée par l'état-major ; la curiosité se point sur toutes les figures.)

NAPOLÉON, sortant de sa chambre avec le prince de Wagram.

Général Dejean, vous allez monter à cheval, et vous rendre en toute hâte à Paris : la route de Troyes est dégagée. Vous annoncerez à sa majesté l'impératrice que mon armée arrive sur Paris à marches forcées. Général Girardin, vous partirez deux heures après le général Dejean, pour aller remplir la même mission. (Au prince de Wagram.) Berthier, notre présence est nécessaire sous les murs de Paris : il n'y a pas un moment à perdre. Où est notre arrière-garde ?

LE PRINCE DE WAGRAM.

Elle est encore échelonnée entre Saint-Dizier et Doulevant.

NAPOLÉON.

Donnez des ordres pour qu'elle retourne vers Bar-sur-Aube. En suivant ce mouvement, l'armée débouchera sur la route de Troyes; nous aurons devant nous les avenues qui conduisent à Paris, et la Seine nous séparant désormais de l'ennemi, nos marches n'en seront que plus assurées. Je rallierai mes forces sous le canon de Montmartre, et nous discuterons en personne les dernières conditions de la paix. Que Paris tienne deux à trois jours, et cette paix sera honorable. Allons, messieurs, en route pour Paris.

(A peine l'empereur a-t-il donné ses ordres que tout le quartier-général est en mouvement. Le grand-maréchal du palais donne une bourse au curé. L'empereur monte à cheval, et tout le monde le suit.)

SCÈNE IV.

Une maison de campagne sur les hauteurs de Belleville; tout autour sont bivouaqués des régimens russes et autrichiens. Il commence à faire nuit; mais les coteaux sont éclairés par les feux nombreux des troupes alliées.

LORD CASTLEREAGH, LORD STEWART, LE LIEUTENANT-COLONEL ANGLAIS LORD BURGHESH.

LORD CASTLEREAGH.

Colonel Burghersh, avez-vous fait préparer des chevaux?

BURGHESH.

Oui, mylord, ils sont prêts, et les courriers de votre seigneurie attendent ses dépêches à la porte de la maison où nous sommes.

LORD CASTLEREAGH.

Ne perdons pas une minute pour envoyer à Londres votre rapport sur la bataille de ce jour, et sur ses immenses résultats. Il faut qu'il parte dans une heure.

BURGHESH.

Je vais satisfaire la juste impatience de votre seigneurie.

(Il se place à une table et se dispose à écrire son rapport.)

LORD CASTLEREAGH.

Comme ce rapport doit être fait de manière à influencer sur l'opinion de bien des gens, je pense, mon cher Burghersh, qu'il convient que je vous dicte moi-même ce que vous devez m'écrire.

BURGHERSH.

Je suis entièrement aux ordres de votre seigneurie.

(Il taille sa plume, et attend que lord Castlereagh lui dicte.)

LORD CASTLEREAGH, après s'être recueilli un instant.

Y êtes-vous, colonel ?

BURGHERSH.

J'attends votre seigneurie.

LORD CASTLEREAGH, dictant.

« Mylord, après une brillante victoire, Dieu
« a livré aux souverains alliés la capitale de
« l'empire français, comme un juste châtement
« des malheurs infligés à Moscou, à Vienne, à
« Madrid, à Berlin, à Lisbonne, par le dévas-
« tateur de l'Europe. Tout entier à la joie et à
« l'enthousiasme dont me pénètre un si grand
« événement, je ne pourrai donner ce soir à
« votre seigneurie que des détails très-impar-
« faits sur cette glorieuse journée; aussi, dois-
« je solliciter son indulgence, et la prier de me
« permettre de renvoyer à un autre moment le

« rapport complet des opérations des troupes al-
 « liées, depuis le 28 de ce mois. Je lui dirai seule-
 « ment que la détermination qu'a prise le prince
 « de Schwartzemberg de marcher sur cette ca-
 « pitale, et la manière dont il a conduit cette
 « marche, sont le sujet de l'admiration univer-
 « selle... »

LORD STEWART.

Je crains bien que, par cette dernière phrase, votre seigneurie ne blesse l'amour-propre de Blücher.

LORD CASTLEREACH.

J'ai besoin de flatter le prince de Schwartzemberg, afin de l'amener à favoriser mes vues. Et d'ailleurs, n'est-il pas généralissime ? Au surplus, il m'importe peu que ce butor de Blücher se fâche ou non : sa mission est finie. (Continuant à dicter.) A la ligne, colonel.

« Le combat livré aujourd'hui sous les murs
 « de Paris a été très-vif, et notre perte assez
 « considérable; mais nous avons du moins le
 « consolant espoir que les braves qui ont suc-
 « combé auront contribué à la chute du des-
 « potisme, et à relever l'étendard de l'Europe ré-
 « générée sous un juste équilibre, et sous le
 « *gouvernement des souverains légitimes.* » Sou-
 lignez ces trois derniers mots. A la ligne.

« Sa majesté impériale le roi de Prusse, et le

« prince de Schwartzemberg, par un sentiment
« d'humanité que l'Europe admirera, ont con-
« senti à écouter une proposition de parlemen-
« ter, afin d'éviter le sac et la destruction de
« la capitale. On règle en ce moment les ar-
« ticles de la capitulation. Je ne puis que félici-
« ter votre seigneurie sur la prise de Paris : les
« troupes alliées y entreront demain.

« Je prie votre seigneurie d'agréer, etc.

« Des hauteurs de Belleville, près Paris, le
30 mars, à huit heures du soir. »

En voilà bien assez pour les badauds de Lon-
dres. Signez ce rapport ; faites-en de suite une
copie, et envoyez-la immédiatement en Angle-
terre.

LORD STEWART.

Votre seigneurie veut-elle me faire l'honneur
de m'expliquer ce qu'elle a voulu dire en par-
lant du gouvernement des souverains légitimes?

LORD CASTLEREACH.

Cela me paraît bien clair. Vous n'ignorez pas
que le 22 décembre dernier il a été décidé, à
Londres, qu'il ne serait point fait de paix avec
Bonaparte. Toutefois, comme il avait pour lui
l'armée, les acquéreurs des biens nationaux, et
les fonctionnaires publics, nous n'avons pas cru
prudent de faire alors une déclaration en faveur

des Bourbons, parce qu'elle n'aurait servi qu'à irriter la majeure partie des Français, et que, d'ailleurs, les chances de la guerre pouvaient encore favoriser Bonaparte. Mais maintenant que nous sommes maîtres de Paris, où se trouve le comité de défection, qui a préparé les habitants au retour des Bourbons, nous pouvons agir plus ouvertement. Ce que je vous fais dire dans la dépêche, est un conseil que je donne indirectement à l'empereur Alexandre ; je lui trace ainsi la conduite qu'il doit suivre demain.

LORD STEWART.

Ne comptez pas trop sur Alexandre ; on assure qu'il n'est pas éloigné d'admettre la régence de Marie-Louise ; ce qui sera agréable à l'empereur François.

LORD CASTLEREAGH.

Dès notre entrée à Paris nous agirons et ferons agir des personnages importans sur l'esprit de l'empereur de Russie. Quant au père de Marie-Louise, nous tâcherons qu'il n'arrive dans cette capitale que lorsque tout sera décidé (1). Schwartzemberg est pour nous. (Au colonel Burghersh.) Avez-vous fini, colonel ?

(1) Quelques jours avant la capitulation de Paris, l'empereur d'Autriche s'était trouvé séparé de ses alliés : l'alarme répandue sur

BURGHESH.

Je ferme la dépêche.

LORD CASTLEREACH.

Faites-la partir, et partons nous-mêmes pour aller assister à la conférence, où doit se trouver le duc de Raguse, pour débattre les articles de la capitulation de Paris.

(Ils sortent tous les trois et montent à cheval pour se rendre à la conférence.)

les grandes routes par le général français Piré, avait gagné les équipages de ce souverain, qui avait été forcé de s'enfuir avec un gentilhomme et un seul domestique, et d'aller se mettre en sûreté à Dijon, où il était resté trente heures réellement prisonnier.

SCÈNE V.

Place Vendôme.

LE VICOMTE SOSTHÈNE DE LA ROCHEFOUCAULD, LE COMTE MATHIEU DE MONTMORENCY, CHARLES DE NIEUWERKERKE, GUILLAUME DE NIEUWERKERKE, LE COMTE DE LAURICE, LE MARQUIS DE MAUBREUIL, CHARLES DE VAUVINEUX, DE VANTEAUX, LE COMTE LEO DE LÉVIS, CHARLES DE CRISNOY, LE COMTE D'HAUTEFORT, LE COMTE CÉSAR DE CHOISEUL, LE CHEVALIER DU THEIL, LE DUC DE MOUCHY, LE COMTE DE LA FERTÉ-MEUN, LE DUC DE FITZ-JAMES, LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND, LE COMTE DE PORET, LE MARQUIS DE PONS, LE BARON ARMAND DE MAISTRE, LE PELLETIER DE MORFONTAINE, LE BARON DE FINGUERLIN, EUGÈNE DE CARBONNIÈRES, *son fils, élève d'un lycée impérial*, DE COURTEMANCHE, DE TOLOZAN, DE MALARTIC, DE LA GRANGE; PLUSIEURS DUCS, MARQUIS, VICOMTES, GENTILSHOMMES. M^{mes} LA PRINCESSE DE LÉON, LA VICOMTESSE DE CHATEAUBRIAND, LA COMTESSE DE CHOISEUL, DE SEMALLÉ, DE VAUVINEUX, DE TONNERRE; DUCHESSES, MARQUISES ET VICOMTESSES. BOURGEOIS ET GENS DU PEUPLE. TROUPES

RUSSES ET PRUSSIENNES, *qui défilent sur la place pour se rendre aux Champs-Élysées.*

CHARLES DE VAUVINEUX, au milieu du peuple ; il lit à haute voix une proclamation des souverains alliés.

« Habitans de Paris ! les armées alliées se
« trouvent devant Paris ; le but de leur marche
« vers la capitale de la France est fondé sur
« l'espoir d'une réconciliation sincère et durable
« avec elle. Depuis vingt ans l'Europe est inon-
« dée de sang et de larmes ; les tentatives faites
« pour mettre un terme à tous les malheurs
« ont été inutiles, parce qu'il existe dans le
« pouvoir même qui vous opprime, un obstacle
« insurmontable à la paix. Quel Français ne
« serait convaincu de cette vérité ? Les souve-
« rains alliés cherchent de bonne foi une auto-
« rité salutaire en France, qui puisse cimenter
« l'union de toutes les nations et de tous les gou-
« vernemens avec elle.

« C'est à la ville de Paris qu'il appartient,
« dans les circonstances actuelles, d'accélérer
« la paix du monde ; son vœu est attendu avec
« l'intérêt que doit inspirer un si immense résul-
« tat : qu'elle se prononce, et dès ce moment
« l'armée qui est sous ses murs devient le sou-
« tien de ses décisions. »

ABDICATION

LE VICOMTE BOSTHÈNE.

Vous l'entendez, Parisiens, le noble langage de nos amis les alliés. Ils ne veulent plus de Bonaparte. *Vivent les Bourbons!*

PLUSIEURS MARQUIS ET VICOMTES.

Vivent les Bourbons! Vive le roi!

UN BOURGEOIS.

Qu'est-ce qu'ils chantent donc en criant *vive le roi!* est-ce que le roi n'est pas mort dans la révolution?

UN MARCHAND DE LA RUE SAINT-DENIS.

Est-ce qu'il y a encore des Bourbons? Je n'en ai plus entendu parler depuis l'empereur.

LE COMTE DE MONTMORENCY, mettant son mouchoir au bout de sa canne, et agitant ce drapeau.

La famille royale existe encore, mes amis. Vivent les Bourbons! A bas le tyran!

PLUSIEURS DAMES, agitant leurs mouchoirs.

A bas le tyran! Vive le roi!

EUGÈNE DE CARBONNIÈRES.

Vivent nos princes légitimes!

(Dans son enthousiasme M. de Carbonnières arrache la cocarde tricolore du chapeau de son fils, élève d'un lycée impérial, et y substitue une cocarde blanche.)

Vive la cocarde blanche!

LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND.

Vive l'auguste famille que la Providence va rétablir sur le trône des lis!

PLUSIEURS DAMES.

Vivent les fleurs de lis! Vive le roi!

LE MARQUIS DE MAUBREUIL.

Vivent les lis! A bas les aigles du tyran! A bas l'étoile de la Légion-d'Honneur!

(Ici Maubreuil ôte cette décoration de sa boutonnière, et l'attache à la queue de son cheval.)

PLUSIEURS DAMES.

Bravo! bravo! A bas les insignes de Bonaparte!

UN JEUNE GENTILHOMME.

Donnez-nous donc des rubans, mesdames, pour que nous puissions les placer à nos bras et à nos chapeaux.

M^{me} DE TONNERRE, relevant vivement sa robe et ôtant ses jarretières.

Tenez, messieurs, prenez mes jarretières, et si elles ne suffisent pas, je déchirerai ma robe en lambeaux.

M^{me} DE CHOISEUL.

Quel beau trait! Je voudrais bien l'avoir fait.

LE VICOMTE SOSTHÈNE.

Vengeons-nous de l'assassinat du duc d'Enghien, et si nous ne pouvons le faire sur le tyran lui-même, vengeons-nous sur sa statue!

Braves gentilshommes , renversons ce bronze qui a coûté tant de larmes et de sang !

UN BOURGEOIS.

C'est pourtant dommage ; ce monument faisait honneur aux beaux-arts.

LE VICOMTE SOSTHÈNE.

Que m'importent les beaux-arts ? je ne les connais pas : je ne connais que la légitimité.

QUELQUES VOIX.

Renversons la colonne et Bonaparte lui-même.

LE VICOMTE SOSTHÈNE.

A bas la statue ! Qu'on aille chercher des cordes et qu'on arrache ce monument odieux.

(Quelques hommes du peuple vont prendre des cordes dans les hôtels voisins ; ils montent ensuite sur la colonne , et attachent ces cordes au cou de la statue de Napoléon.)

UN HOMME DU PEUPLE, du haut de la colonne.

A bas le tyran ! A bas le Corse !

(Il secoue la statue , et ne pouvant l'ébranler , il lui donne des soufflets et lui crache à la figure.)

PLUSIEURS DAMES.

Bravo ! bravo ! A bas le tyran ! Vive le roi !

LE VICOMTE SOSTHÈNE.

Allons , mes amis , abattons la statue , et traînons-la dans la boue.

(Les duchesses , les vicomtes , les marquis et quelques baronnes donnent l'exemple aux marquis et aux gentilshommes , en s'attelant à la corde attachée au cou de la statue. Tout le monde tire cette corde , mais c'est en vain , la statue résiste.)

LE MARCHAND DE LA RUE SAINT-DENIS, bas au bourgeois.

Elle ne tombera pas.

LE DUC DE FITZ-JAMES.

Courage, mes enfans! encore un effort et elle va tomber.

LE BOURGEOIS, bas au marchand.

Elle tient bon.

LE VICOMTE SOSTHÈNE, essuyant la sueur dont son front est couvert.

Qu'on aille chercher cinquante chevaux, et qu'on les attèle à la corde.

(En ce moment on entend la musique des régimens russes qui s'avancent vers la place.)

PLUSIEURS VOIX.

Vivent les alliés! Vive Alexandre! Vive Frédéric! Vive François!

D'AUTRES VOIX.

Vivent les Bourbons!

PLUSIEURS DAMES.

A bas le tyran!

(A mesure que les troupes alliés défilent, les marquis, les vicomtes, les ducs, les duchesses, les marquises et les vicomtesses font retentir l'air de leurs acclamations, et agitent leurs mouchoirs.)

LA DUCHESSE DE D....., à cheval derrière un cosaque, un mouchoir blanc à la main.

Vive Alexandre! Vivent les alliés! Vivent les Bourbons!

PLUSIEURS DAMES.

Vivent les cosaques!

LE VICOMTE SOSTHÈNE.

Nous avons consommé la restauration. Vive le roi!... Allons nous reposer, braves gentils-hommes.

(Insensiblement la foule évacue la place Vendôme et se porte aux Champs-Élysées. La corde dont on s'était servi pour essayer d'abattre la colonne, reste attachée au cou de la statue de Napoléon.)

LE MARCHAND, au bourgeois.

Il n'est pas encore à bas.

LE BOURGEOIS, au marchand.

On dit qu'il arrive avec sa garde.

LE MARCHAND, au bourgeois.

Si cela est, il fera chaud dans Paris.

LE BOURGEOIS.

Allons donc voir un peu ce qui se passe du côté du faubourg Saint-Antoine.

LE MARCHAND.

Allons-y; mais chemin faisant, laissez-moi m'informer si les cosaques se sont bien conduits dans la rue Saint-Denis.

LE BOURGEOIS.

Soyez tranquille; ils se conduiront bien, parce qu'ils ont encore peur du lion.

(Le marchand et le bourgeois s'acheminent vers la Porte Saint-Martin.)

SCÈNE VI.

La poste aux chevaux de Fromenteau (à 5 lieues de Paris); quelques troupes, qui ont évacué la capitale, sont déjà arrivées dans ce village. Plusieurs généraux, parmi lesquels on distingue l'aide-major-général Belliard, paraissent à cheval venant de Paris, tandis qu'une carriole de poste arrive en toute hâte de la Champagne. L'empereur, le prince de Wagram et le duc de Vicence, descendent de la carriole; les généraux les entourent.

NAPOLÉON, LE PRINCE DE WAGRAM, LE GÉNÉRAL BELLIARD, LE DUC DE VICENCE, LE BARON DE SAINT-AIGNAN; GÉNÉRAUX ET OFFICIERS SUPÉRIEURS de l'armée française.

NAPOLÉON.

Vous ici, général Belliard! Quand avez-vous quitté Paris?

LE GÉNÉRAL BELLIARD.

Ah, sire! Vous arrivez trop tard: Paris vient de capituler.

NAPOLÉON, assenti.

Que m'apprenez-vous!

LE GÉNÉRAL BELLIARD.

La vérité, sire; les ennemis de la France et de votre majesté ont profité du moment où vous poursuiviez les Autrichiens pour se porter sur

Paris à marches forcées, et hier, leurs forces nombreuses sont arrivées sous les murs de la capitale.

NAPOLÉON.

Eh quoi ! Paris n'a pas tenu seulement vingt-quatre heures ! Qu'a donc fait mon frère ? Et Marmont, et Mortier, et les Parisiens ! ils ont donc cédé le terrain sans oser le défendre ?

LE GÉNÉRAL BELLIARD.

Chacun a fait son devoir, sire ; mais l'absence de votre majesté, et le manque de ses nouvelles, avaient fait perdre tout espoir ; et le brusque départ de l'impératrice et de son fils, a mis le comble au découragement : tout est resté dans la confusion. A la vue de l'ennemi le riche a aussitôt pensé à capituler ; le pauvre a voulu combattre ; les ouvriers ont demandé des armes et n'ont pu en obtenir.

NAPOLÉON, avec son.

J'ai donc été trahi ! Devais-je m'y attendre ? Je les avais gorgés d'honneurs et de richesses ! Les misérables ! ils n'ont pensé qu'à eux !... Le peuple seul a des entrailles ; on l'émeut, il se dévoue. Quel parti n'en aurais-je pas tiré !... Continuez, Belliard.

LE GÉNÉRAL BELLIARD.

Les braves soldats des ducs de Trévise et de

Raguse ont voulu tenter un dernier effort avant de céder la capitale aux ennemis. Quelques milliers d'hommes des dépôts de Paris ; les élèves de l'École Polytechnique, formés en compagnie d'artillerie, et huit à dix mille braves Parisiens, fournis par la garde nationale, sont sortis des murs pour prendre part au combat. Ils n'étaient pas en tout vingt-cinq mille, et pourtant ils ne désespéraient pas de faire tête à l'ennemi.

NAPOLÉON, se frappant le front.

Que n'étais-je au milieu de ces braves gens avec ma garde !

LE GÉNÉRAL BELLIARD.

L'approche subite de votre majesté pouvait changer le sort de la guerre ; car la résistance des troupes et de la garde nationale a rendu long-temps douteuse l'issue de la journée. Pendant toute la matinée on s'est battu dans le bois de Romainville avec beaucoup de ténacité : les villages de Pantin et de Romainville, pris et repris plusieurs fois, étaient restés au pouvoir des Français, et les alliés avaient été forcés de faire avancer leurs réserves pour soutenir le combat...

(Le général Belliard, voyant que Napoléon a porté sa main sur ses yeux, et qu'il est dans l'attitude d'un homme qui souffre, suspend son récit.)

NAPOLÉON.

Achevez, Belliard, je vous écoute..... Ne me laissez rien ignorer.

LE GÉNÉRAL BELLIARD.

A midi, le plan d'attaque des alliés s'est développé. Blücher, arrivant sur la droite, s'est avancé à travers la plaine de Saint-Denis, et a marché sur Montmartre. A gauche, les colonnes du duc de Wurtemberg se sont portées sur Charonne et sur Vincennes. De ce moment, nos troupes, enveloppées de toutes parts et resserrées toujours davantage, ont perdu tout espoir, et ne combattaient plus que pour mourir!

NAPOLÉON.

Et moi, je n'ai pu mourir comme ces braves!

LE GÉNÉRAL BELLIARD, continuant son récit.

Dès que les flots de l'ennemi furent parvenus au pied de Montmartre, on reconnut qu'on ne pouvait plus différer de capituler, et le prince Joseph en donna l'autorisation au duc de Raguse. Nous achevâmes de perdre nos positions les plus importantes durant les pourparlers pour l'armistice. L'ennemi s'était emparé des hauteurs de Mont-Louis et du Père Lachaise; au centre, il avait pénétré dans Belleville et dans Menil-Montant; il s'était aussi établi sur la butte Chau-

mont, que les élèves de l'École Polytechnique avaient si vaillamment défendue...

NAPOLÉON.

Pauvres enfans!... L'espoir de la patrie réside désormais dans les jeunes gens; le reste n'en veut plus.....

LE GÉNÉRAL BELLIARD.

La droite de l'ennemi s'était groupée en grandes masses autour de la Villette; le duc de Raguse était acculé sur la barrière de Belleville; Montmartre venait d'être forcé, et Blücher allait attaquer la barrière Saint-Denis, quand on est convenu de suspendre les hostilités. Il était alors cinq heures du soir; des officiers d'état-major des deux armées s'étaient réunis; les bases d'une capitulation avaient été posées; on s'occupait de la rédaction lorsque j'ai quitté Paris pour me rapprocher de votre majesté.

NAPOLÉON.

Êtes-vous sûr que la capitulation n'était pas encore signée quand vous êtes parti?

LE GÉNÉRAL BELLIARD.

Sire, elle ne l'était pas; mais elle doit l'être en ce moment.

NAPOLÉON.

N'importe : il ne faut rien négliger. (A M. de Caulincourt.) M. le duc de Vicence, partez à l'instant

pour Paris, et présentez-vous aussitôt aux avant-postes. Vous ferez tout ce que vous jugerez à propos pour intervenir dans la capitulation, s'il en est encore temps. Voici un blanc-seing; je vous donne tout pouvoir. Vous sentez l'importance de cette intervention.

LE DUC DE VICENCE.

Dans deux heures je serai sur les lieux : votre majesté peut compter sur mon zèle et mon inaltérable dévouement.

(Il part.)

NAPOLÉON, au prince de Wagram.

Quant à nous, allons nous concentrer autour de Fontainebleau : de là nous protégerons Paris et ses habitans; nous établirons nos relations avec l'impératrice... Dans trois jours j'aurai encore une armée réunie.

(L'empereur et le prince Berthier remontent dans la carriole, qui part aussitôt pour Fontainebleau. Les généraux les suivent à cheval.)

SCÈNE VII.

Appartemens de l'empereur Alexandre, dans l'hôtel du prince de Bénévent.

L'EMPEREUR DE RUSSIE; LE ROI DE PRUSSE;
LE PRINCE DE SCHWARTZEMBERG; LE PRINCE DE
LICHTENSTEIN; LE COMTE DE NESSELRODE; LE
COMTE POZZO DI BORGIO; LE PRINCE DE BÉNÉ-
VENT; LE DUC DE DALBERG; L'ARCHEVÊQUE DE
MALINES; LE BARON LOUIS; LE GÉNÉRAL DUPONT;
LE GÉNÉRAL DESSOLLES.

(Pendant que ces hauts personnages prennent leurs places pour le conseil,
MM. de Talleyrand, de Dalberg, de Pradt, et Louis, s'entretiennent ensemble
dans l'embrasure d'une fenêtre.)

L'ARCHEVÊQUE DE MALINES, au prince de Bénévent.

J'augure bien, prince, de l'honneur que vous
a fait l'empereur Alexandre en désignant pour
son logement l'hôtel de votre altesse; je regarde
cette faveur comme un signe décisif pour le suc-
cès de notre cause.

LE PRINCE DE BÉNÉVENT, bas à l'archevêque de Malines.

C'est une condition que je lui ai adroitement
imposée.

LE DUC DE DALBERG, au même.

Le prince de Schwartzemberg vient de me dire qu'il pense que la continuation de l'existence souveraine de Napoléon, en France, est incompatible avec le repos de l'Europe.

L'ARCHEVÊQUE DE MALINES, au même.

Il faut insister pour que cette incompatibilité s'étende à tous les membres de la famille.

LE PRINCE TALLEYRAND.

Soyez sans inquiétude, messieurs, nous l'emporterons. Je viens d'avoir une conférence préliminaire avec le comte de Nesselrode, dans laquelle nous avons préparé tout ce qui doit être discuté à ce conseil.... chut!.....

L'EMPEREUR DE RUSSIE, se promenant vivement en face de l'assemblée.

Messieurs, vous savez tous que ce n'est pas moi qui ai voulu la guerre; Napoléon est venu me chercher chez moi. Ni la soif des conquêtes, ni celle de la vengeance, ne m'ont amené à Paris. J'ai tout fait pour épargner à cette grande capitale les horreurs de la guerre, et je serais inconsolable si elle en avait été atteinte. Nous ne faisons point la guerre à la France; mes nobles alliés et moi nous ne lui connaissons que deux ennemis: l'empereur Napoléon et tout ennemi de la liberté des Français.

LE ROI DE PRUSSE.

Je pense comme mon illustre allié, l'empereur de toutes les Russies.

LE PRINCE DE SCHWARTZEMBERG.

Je puis assurer que l'empereur, mon maître, qui m'a honoré de ses pouvoirs, est uni d'intention à leurs majestés.

LE PRINCE DE TALLEYRAND.

Que de magnanimité !

LE DUC DE DALBERG.

Que de grandeur d'âme !

L'ARCHEVÊQUE DE MALINES.

Que de générosité !

LE BARON LOUIS.

Quelle noble vengeance ! Je suis pénétré d'admiration !

L'EMPEREUR DE RUSSIE.

Nous cherchons de bonne foi une autorité salulaire en France qui puisse cimenter l'union des nations et de tous les gouvernemens avec elle. Les Français sont parfaitement libres : nous désirons seulement connaître les dispositions de la nation, et son vœu sera soutenu par les forces alliées.

LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

Sire, nous sommes pénétrés de la plus vive reconnaissance.

ABDICATION

L'EMPEREUR DE RUSSIE.

Je vous le répète, messieurs, mes alliés et moi ne voulons pas être en contradiction avec nos actes publics, nous vous laissons libres. Toutefois, nous pensons que dans les circonstances où l'Europe se trouve, il n'y a que trois partis à prendre : faire la paix avec Napoléon, en se réservant des sûretés contre lui ; établir la régence ; ou rappeler la maison de Bourbon. C'est aux Français à se déclarer pour un de ces trois partis, et c'est à la ville de Paris que convient l'initiative, afin que nous puissions prendre une prompte détermination.

LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

Je n'aurai pas beaucoup de peine, sire, à persuader à votre majesté que la nation française est fatiguée du joug tyrannique de Napoléon. Les immenses sacrifices qu'il lui a imposés pour satisfaire son ambition lui ont aliéné tous les cœurs ; et il n'est aucun Français, à quelques soldats près, qui n'ait fait des vœux pour être délivré de ce fléau. Il faudrait n'avoir pas habité la France depuis deux ans pour élever quelque doute à cet égard.

LE PRINCE DE SCHWARTZEMBERG.

Les Français aimeront sans doute mieux la régence de l'impératrice Marie-Louise.

LE GÉNÉRAL DESSOLLES.

Sire, la régence n'est qu'un mot; le tigre est derrière et ne tardera pas à reparaitre si on la proclame. Au surplus, mon parti est pris; je ne demande rien pour moi; mais, sire, mademoiselle Dampierre! sauvez-la! de grâce sauvez-la!

L'EMPEREUR DE RUSSIE.

Je ne connais pas mademoiselle Dampierre.

LE GÉNÉRAL DESSOLLES.

C'est ma femme, sire, madame Dessolles. Sans doute elle n'a pas un rapport bien direct avec la question qui se débat; mais c'est mademoiselle Dampierre: sauvez ce que j'ai de plus cher au monde!

LE PRINCE DE BÉNÉVENT, *en riant.*

On ne peut que vous savoir gré, général, de cette sollicitude conjugale.

L'EMPEREUR DE RUSSIE, *en riant.*

J'étais loin de m'attendre à une pareille allocution; elle est venue à propos pour dérider un moment le conseil; mais ne perdons pas de vue la discussion.

LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

La régence de l'impératrice serait une continuation du mal qui existe. Je n'y verrais qu'une absence de six mois de la part de Napoléon; un

orage de vingt ans sous un enfant de trois ans. Ce n'est pas un berceau qu'il nous faut, c'est un trône véritable qui puisse réunir toutes les divergences d'opinions et d'intérêt. Le fils de Napoléon ne présente aucun des titres que l'on reconnut dans le père. Le joug de celui qui pendant quinze ans a rempli le monde du bruit de son nom, n'aurait eu rien d'humiliant pour les Français s'il ne fût devenu si dur ; mais il y a loin entre être l'enfant de ses œuvres ou seulement le fils de son père. Ce fils, qui n'a eu que la peine de naître, ne serait point reçu, comme le fut le père, des mains de la gloire, si chère aux Français ; et, d'ailleurs, comment mêler les acclamations qui devront saluer ce nouveau roi aux malédictions qui poursuivront son père ? Tout cela serait non-seulement incohérent en soi, mais encore outrageant pour nous, et indigne de cette pureté de sentimens et d'affections qui doivent précéder et accompagner toute accession au trône. Il n'y a rien de mieux à faire pour être agréable à la nation, que de se fixer au retour de l'ancienne dynastie de France ; c'est là le vœu de la majorité des Français, et l'armée ne tardera pas à le partager.

L'EMPEREUR DE RUSSIE.

Quelques solides que soient vos raisons,

prince, et quelque confiance que nous devons avoir dans une personne qui exerce une si grande influence que vous, je vous avoue que je ne suis pas encore bien convaincu que les Français pensent au retour des Bourbons. Je n'ai aperçu la manifestation de ce désir en aucune des provinces que nous avons parcourues, dans lesquelles, au contraire, la population s'est prononcée d'une manière hostile. Le rappel des Bourbons serait probablement contrarié par un très-grand nombre de Français, et surtout par la résistance de l'armée, dont l'exaltation se trouve au même degré dans les corps de nouvelles levées et dans les vétérans. N'ai-je pas vu de mes propres yeux, il y a peu de jours, à la Fère-Champenoise, un corps de plusieurs milliers d'hommes arrachés tout fraîchement à la charrue, se battre jusqu'au dernier soupir contre des forces immenses, au milieu desquelles ils étaient tombés sans s'en douter? Il a fallu que j'arrachasse moi-même leurs débris à la mort qu'ils continuaient de braver.

LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

Ce n'est pas la première fois, sire, que nos conscrits ont montré du courage sur le champ de bataille, tout en maudissant celui qui les avait arrachés à leurs foyers; mais si votre ma-

jesté avait daigné interroger les victimes de la Fère-Champenoise, elle se serait convaincue que Napoléon n'est plus le dieu des soldats français. Quant à l'esprit qui anime les populations, j'en offrirai des exemples dans la conduite des Bordelais, et dans la foule qui se pressait ce matin sur le passage de votre majesté; elle a dû entendre ses vœux.

L'EMPEREUR DE RUSSIE.

Notre entrée a été fort long-temps paisible, et ce n'est qu'à la fin que j'ai aperçu quelques partisans des Bourbons, au milieu d'une population innombrable.

LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

La crainte a sans doute retenu l'élan des royalistes; mais je puis assurer votre majesté, que Paris en renferme une aussi grande quantité que les villes du midi. Daignez consulter, sire, les personnes que vous avez admises à votre conseil, et vous verrez si je cherche à tromper la religion de votre majesté.

L'ARCHEVÊQUE DE MALINES, LE DUC DE DALBERG, LE BARON LOUIS.

Oui, sire, nous sommes tous royalistes.

LE DUC DE DALBERG.

Depuis plusieurs mois les honnêtes gens ne s'occupent plus en France que des intérêts de la

dynastie des Bourbons et des moyens de la replacer sur le trône.

L'EMPEREUR DE RUSSIE.

Quels moyens vous proposez-vous en ce jour pour arriver à ce résultat ?

LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

Je me fais bon de faire prononcer le sénat.

LE BARON LOUIS.

Et moi le conseil municipal de la ville de Paris.

L'EMPEREUR DE RUSSIE.

Cela étant, je déclare, au nom de mes nobles alliés, que nous ne traiterons plus avec l'empereur Napoléon.

LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

Votre déclaration, sire, n'exclut que Napoléon; si elle ne doit pas atteindre sa famille nous allons retomber dans les mêmes embarras.

L'EMPEREUR DE RUSSIE.

Puisque vous le désirez tous, nous ne traiterons plus ni avec Napoléon, ni avec aucun des membres de sa famille.

LE ROI DE PRUSSE.

Je fais la même déclaration.

ABDICATION

LE PRINCE DE SCHWARTZEMBERG.

Je prends le même engagement au nom de l'empereur mon maître.

L'ARCHEVÊQUE DE MALINES.

Que les bénédictions de la France soient le prix de votre magnanime résolution !

LE BARON LOUIS.

La reconnaissance des Français sera aussi grande que votre générosité !

L'EMPEREUR DE RUSSIE.

Nous ne voulons que le bonheur de la France.

LE ROI DE PRUSSE, à lui-même.

Et les départemens du Rhin.

LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

Nous permettez-vous de rendre cette déclaration publique ? elle mettra un terme à toutes les indécisions.

L'EMPEREUR DE RUSSIE.

Je n'y vois aucun inconvénient. Qu'en dites-vous, prince ?

LE PRINCE SCHWARTZEMBERG.

C'est un préliminaire indispensable ; il fixera l'opinion flottante.

L'EMPEREUR DE RUSSIE.

C'est une affaire réglée.

(Il sort avec le roi de Prusse et le prince de Schwartzemberg. Le prince de Lichtenstein, le comte de Nesselrode, et le comte Pozzo di Borgo, suivent leurs souverains.)

SCÈNE VIII.

LE PRINCE DE BÉNEVENT, LE DUC DE DALBERG;
L'ARCHEVÊQUE DE MALINES; LE BARON LOUIS; LE
GÉNÉRAL DUPONT; LE GÉNÉRAL DESSOLLES.

LE PRINCE DE BÉNEVENT.

Enfin, nous l'emportons ! Cette déclaration est tout : c'est elle qui fixe le sort de la France, en écartant l'obstacle qui était entre elle et ses anciens souverains.

L'ARCHEVÊQUE DE MALINES.

Dieu soit loué ! Voilà l'empereur de Russie et le roi de Prusse liés irrévocablement.

LE BARON LOUIS.

Il y avait un point décisif, il était là.

LE DUC DE DALBERG.

Ne perdons pas un seul instant pour faire imprimer et publier cette grande résolution ; elle va prêter à la cause des Bourbons une force nouvelle.

LE PRINCE DE BÉNEVENT.

J'ai tout prévu ; Michaud est dans mon cabi-

net ; en moins d'une heure la déclaration des souverains alliés sortira de ses presses , et Paris en sera inondé.

LE BARON LOUIS.

Tous les vœux vont se manifester ; tous les esprits et tous les cœurs vont se réunir pour hâter l'accomplissement de nos desseins.

LE BARON LOUIS.

Dieu soit loué ! La restauration est sortie de ce conseil.

LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

Il nous reste encore beaucoup à faire , messieurs ; nous devons maintenant mettre tous nos soins à détruire l'effet des représentations que les négociateurs de Napoléon pourront chercher à produire. Si nous ne pouvons pas les empêcher d'arriver à Paris , il faudra au moins faire en sorte d'abrégé leur séjour , et de les laisser le moins possible près des souverains alliés. J'ai été heureux aujourd'hui , car je suis parvenu à faire éconduire dix fois le duc de Vicence , qui ne cessait de se présenter pour obtenir l'audience que l'empereur Alexandre lui avait promise.

LE DUC DE DALBERG, en riant.

Ce pauvre Caulaincourt ! se donne-t-il du mal pour son maître !

ABDICATION

L'ARCHEVÊQUE DE MALINES.

Quand il obtiendra cette audience les affaires de Napoléon seront perdues.

LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

Si nous le laissons faire, il attaquera vivement les résolutions qu'on vient de prendre, et une simple hésitation suffirait pour tout changer.

L'ARCHEVÊQUE DE MALINES.

Il faut lui susciter des embarras.

LE BARON LOUIS.

Il faut faire prononcer le conseil municipal de la ville.

LE DUC DE DALBERG.

Et le sénat.

LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

Je vous ai dit que je me chargeais du sénat. (Au baron Louis.) Vous, mon cher diacre, rendez vous auprès de Bellart ; dites-lui qu'il faut que le corps municipal prenne l'initiative, et que j'attends de lui une proclamation aux habitans de Paris en forme de réquisitoire contre Napoléon : il la fera adopter et publier demain matin. En sortant vous trouverez Michaud dans mon cabinet ; donnez-lui la déclaration des souverains alliés : nous pouvons compter sur son zèle et son dévouement. (Au duc de Dalberg.) Duc de Dalberg, allez

travailler avec sa grandeur pour vous assurer de quelqu'un des généraux les plus influens : envoyez Bourienne vers son ami Marmont ; il est important de rompre l'accord qui existe encore dans l'armée de Bonaparte. De mon côté je vais convoquer le sénat, auquel nous ferons prononcer la déchéance de l'empereur Napoléon. Au revoir, messieurs.

(Ils sortent tous , excepté le prince de Bénévent qui se met à écrire.)

SCÈNE IX.

Salle du sénat conservateur, au palais du Luxembourg.

LE PRINCE DE BÉNÉVENT; LE COMTE BARTHÉLEMY, *ex-président du sénat*; LE COMTE LAMBRECHTS; LE COMTE DE FONTANES; LE COMTE BERTHOLLET; LE COMTE BARBÉ-MARBOIS; LE COMTE LANJUINAIS; LE COMTE GARAT; DES SÉNATEURS, *au nombre de cinquante-cinq*; LE COMTE DE VALENCE ET LE COMTE DE PASTORET, *secrétaires*.

LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

Messieurs, la lettre que j'ai eu l'honneur d'adresser à chacun de vous pour vous annoncer cette convocation extraordinaire, vous en a fait connaître l'objet. Des propositions doivent vous être soumises. Ce seul mot indique suffisamment la liberté que chacun de vous apporte à cette assemblée; elle vous met à portée de donner un généreux essor aux sentimens dont chacun de vous est animé; le désir de sauver la patrie, et la résolution de voler au secours d'un peuple abandonné.

Les circonstances, quelque difficiles qu'elles

puissent être, ne peuvent pas être au-dessus du patriotisme ferme et éclairé de tous les membres de cette assemblée. Vous avez sans doute senti tous également la nécessité d'une délibération qui puisse prévenir tout délai, et de ne pas laisser un seul jour sans rétablir l'action de l'administration, le premier de tous les besoins, par la formation d'un gouvernement dont l'autorité ne peut manquer de rassurer les esprits.

LE COMTE DE FONTANES.

Dans les circonstances où nous nous trouvons, nul de nous ne révoquera en doute la nécessité d'établir sur-le-champ un gouvernement provisoire chargé de pourvoir aux besoins de l'administration et de présenter au sénat un projet de constitution qui puisse convenir au peuple français.

LE COMTE BARTHÉLEMY.

Comme il n'y a point d'opposition, le sénat va procéder à la nomination des cinq membres du gouvernement provisoire.

(Chacun des sénateurs se lève, s'approche du prince de Bénévent, et va ensuite déposer son bulletin. L'opération terminée, les secrétaires font le dépouillement des votes, et le communiquent au vice-grand-électeur.)

LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

Le sénat ayant élu pour membres du gouvernement provisoire :

M. de Talleyrand, prince de Bénévent ;

M. le sénateur comte de Beurnonville ;

M. le sénateur comte de Jaucourt ;

M. le duc de Dalberg , conseiller d'État ;

M. de Montesquiou , ancien membre de l'assemblée constituante ; je les proclame en cette qualité.

L'acte de nomination du gouvernement provisoire sera notifié au peuple Français par une adresse des membres de ce gouvernement.

LE COMTE BERTHOLLET.

Je demande que cet acte contienne l'exposé des motifs qui ont déterminé le sénat et rendu sa réunion indispensable.

LE COMTE LAMBRECHTS.

Il me paraît non moins important que l'adresse au peuple français que vont faire les membres du gouvernement provisoire, énonce qu'ils sont chargés de préparer une constitution telle qu'il ne soit porté aucune atteinte aux principes qui doivent faire la base d'une constitution libérale ; la liberté des cultes et des consciences , la liberté de la presse , le maintien de la dette publique et de la vente des biens nationaux , et la conservation des grades , honneurs et pensions dont jouit l'armée ; je demande en outre qu'il y soit déclaré qu'aucun Français ne

pourra être recherché pour les opinions politiques qu'il aurait pu émettre.

LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

Aucune réclamation ne s'élevant contre les propositions de MM. les sénateurs comte de Berthollet et comte Lambrechts, le sénat les adopte.

La séance devant être continuée pour statuer immédiatement sur les questions d'urgence qui vont être soumises aux délibérations du sénat, je le prie de me permettre de désigner M. le comte Barthélemy, ex-président du sénat, pour me remplacer dans la présidence que je viens d'exercer extraordinairement en ma qualité de vice-grand-électeur. Je vais aller sur-le-champ organiser le gouvernement provisoire.

(Le prince de Bénévont, les sénateurs Bournoville et de Jaucourt sortent. Le comte Barthélemy quitte sa place et va occuper le fauteuil du président. La séance reste suspendue. Au bout de quelque temps arrive un messenger du gouvernement provisoire, qui remet une lettre au président.)

LE PRÉSIDENT BARTHÉLEMY.

Sénateurs, un message du gouvernement provisoire vient de communiquer au sénat des actes de la plus haute importance sur lesquels le gouvernement vous prie de porter toute votre attention. L'un de ces actes est la proclamation du conseil municipal de la ville de Paris, par laquelle ce corps, ainsi que le conseil général

du département de la Seine, spontanément réunis, déclarent à l'unanimité qu'ils renoncent formellement à toute obéissance envers Napoléon Bonaparte, et expriment le vœu le plus ardent pour que le gouvernement monarchique soit rétabli en France dans la personne de Louis XVIII et de ses successeurs légitimes.

La seconde pièce que nous transmet le gouvernement provisoire est beaucoup plus importante encore : c'est la résolution prise par les souverains alliés de ne plus traiter avec Napoléon Bonaparte, ni avec aucun de sa famille.

LE COMTE DE FONTANES.

Il n'est personne parmi vous, messieurs, qui ne soit pénétré d'admiration en lisant la déclaration des puissances alliées; jamais on ne vit tant de générosité ! non-seulement les augustes souverains qui ont pris cette louable détermination offrent à la France, rendue à un gouvernement sage, des conditions de paix favorables; mais encore ils daignent reconnaître et garantir la constitution que la nation française se donnera. Nous ne pouvons dignement répondre à tant de magnanimité, qu'en accueillant le vœu du conseil municipal de la capitale de la France. Le sénat est en possession du droit de suppléer dans toutes les circonstances

imprévues à l'absence du pouvoir populaire, et de prendre l'initiative. A ce titre il nous appartient de briser le joug sous lequel nous gémissons depuis tant d'années, et de prononcer la déchéance de Napoléon Bonaparte ; nous ne trouverons que trop de griefs pour motiver cette déchéance.

LE COMTE LAMBRECHTS.

Dans une monarchie constitutionnelle, le monarque n'existe qu'en vertu de la constitution ou pacte social. Napoléon Bonaparte, pendant quelque temps d'un gouvernement ferme et prudent, avait donné à la nation des sujets de compter, pour l'avenir, sur des actes de sagesse et de justice ; mais il n'a pas tardé à déchirer le pacte qui l'unissait au peuple français, notamment en levant des impôts, en établissant des taxes autrement qu'en vertu de la loi, et contre la teneur expresse du serment qu'il avait prêté à son avènement au trône. Cet attentat aux droits du peuple, il l'a commis alors même qu'il venait d'ajourner, sans nécessité, le corps législatif, auquel il contestait son titre et sa part à la représentation nationale. La constitution de l'an VIII voulait que toute déclaration de guerre fût proposée, discutée, décrétée et promulguée comme les lois.

Napoléon a entrepris une suite de guerre en violation de la constitution. C'est aussi inconstitutionnellement qu'il a rendu plusieurs décrets portant peine de mort, et tendant à faire considérer comme nationale une guerre qui n'avait lieu que dans l'intérêt de son ambition démesurée. »

LE COMTE DE FONTANES.

Qu'il me soit permis d'ajouter aux griefs de la nation contre Napoléon Bonaparte qui viennent de vous être produits par le comte Lambrechts, d'autres griefs non moins capitaux, qui tous prouvent l'abus condamnable du pouvoir qu'il a insensiblement usurpé. Je mettrai en première ligne l'anéantissement de la responsabilité des ministres, la confusion de tous les pouvoirs et la destruction de l'indépendance judiciaire. Vous parlerai-je de la censure arbitraire qu'il a substituée à la liberté de la presse, l'un des droits les plus sacrés de la nation ? Dirai-je combien d'altération il a fait subir dans la publication des actes et rapports du sénat ? Vous savez tous, messieurs, que la presse asservie était entre ses mains un instrument dont il ne cessait d'abuser pour remplir la France et l'Europe de faits controuvés, de maximes fausses, de doctrines favorables au

despotisme , et d'outrages contre les gouvernemens étrangers.

LE COMTE GARAT.

Quel abus n'a-t-il pas fait de tous les moyens qu'on lui a confiés en hommes et en argent ? L'humanité ne crie-t-elle pas vengeance de l'abandon de tant de blessés sans pansèmens , sans secours , sans subsistances !

LE COMTE BARBÉ-MARBOIS.

Au lieu de régner dans la seule vue de l'intérêt , du bonheur et de la gloire du peuple français , Napoléon n'a-t-il pas mis le comble aux malheurs de la patrie par toutes les mesures dont les suites étaient la ruine des villes , la dépopulation des campagnes , la famine et les maladies contagieuses ? N'est-il pas coupable d'avoir refusé de traiter à des conditions que l'intérêt national l'obligeait d'accepter , et qui ne compromettaient pas l'honneur français ?

LE COMTE LAMBRECHTS.

Par toutes ces causes , j'estime que le gouvernement impérial établi par le sénatus-consulte du 28 floréal an XII , a cessé d'exister , et que le vœu manifesté de tous les Français appelle un ordre de choses dont le premier résultat soit le rétablissement de la paix , et l'époque d'une ré-

conciliation solennelle entre tous les États de la grande famille européenne.

LE PRÉSIDENT BARTHÉLEMY.

Aucun sénateur ne s'élevant en faveur de Napoléon Bonaparte et de sa dynastie, il ne reste plus qu'à mettre aux voix la déclaration de la déchéance de Napoléon et de sa famille. (N^{lit.}) Considérant, etc., etc. ; le sénat déclare et arrête ce qui suit :

ARTICLE 1^{er}. Napoléon Bonaparte est déchu du trône, et le droit d'hérédité établi dans sa famille est aboli.

ART. 2. Le peuple et l'armée sont déliés du serment de fidélité envers Napoléon Bonaparte.

ART. 3. Le présent décret sera transmis par un message au gouvernement provisoire de la France, envoyé de suite à tous les départemens et aux armées, et proclamé incessamment dans tous les quartiers de la capitale.

Messieurs, on va procéder au scrutin pour l'adoption ou le rejet du présent décret.

(Les sénateurs se lèvent et vont déposer leur vote. Les secrétaires font le dépouillement du scrutin et le communiquent au président.)

LE PRÉSIDENT BARTHÉLEMY.

Le sénat adopte à l'unanimité.

Aucun autre objet ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

(Les sénateurs quittent aussitôt leurs places , et sortent de la salle en se félicitant mutuellement sur la détermination qu'ils viennent de prendre ; on entend M. de Fontanes s'écrier plusieurs fois : *C'était intolérable.*

SCÈNE X.

Salle des séances du gouvernement provisoire, dans l'hôtel du prince de Bénévent.

LE PRINCE DE BÉNÉVENT ; LE DUC DE DALBERG ; LE GÉNÉRAL COMTE BEURNONVILLE ; LE COMTE DE JAU-COURT ; L'ABBÉ DE MONTESQUIOU, *membres du gouvernement provisoire* ; DUPONT DE NEMOURS, *secrétaire-général de ce gouvernement* ; ROUX-LABORIE, *secrétaire-général adjoint*.

LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

Enfin, nous voilà au comble de nos vœux. Les souverains alliés se sont solennellement prononcés ; Bellart a entraîné le conseil municipal et celui du département ; le sénat, habitué à obéir, a, par impulsion, nommé un gouvernement provisoire et décrété la déchéance de Napoléon ; les adhésions aux actes du sénat commencent à arriver ; tout le monde va se trouver compromis : c'est ce qu'il fallait. L'armée seule tient encore à son empereur ; mais M. l'archevêque de Malines et le baron Louis cherchent à s'assurer d'un des généraux les plus influens.

Sa défection entrainera celle de plusieurs autres qui sont fatigués de faire la guerre, et tout sera fini. Nous allons si bien travailler à désorganiser la machine impériale, que dans le cas même où Napoléon et ses soldats tenteraient de s'approcher de Paris, ils n'y trouveront plus le moindre point d'appui. Hâtons-nous donc, messieurs, de nommer des commissaires pour les divers départemens ministériels et pour les emplois les plus importans.

LE DUC DE DALBERG.

Il ne faut pas oublier ceux de nos amis qui ont servi notre cause avant le succès. Bourrienne convoitait les postes.

LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

Eh bien ! donnons-lui cette administration ; il portera tout son zèle et toute son activité dans ce service, et nous pouvons compter que nos proclamations et nos actes seront transmis avec toute la célérité possible jusqu'au fond de nos départemens les plus reculés.

LE GÉNÉRAL BEURNONVILLE.

La garde nationale de Paris est encore sous les ordres du maréchal Moncey ; il s'est trop déclaré contre les alliés à la barrière de Clichy, pour qu'il soit prudent de lui laisser ce com-

mandement important : je propose de le donner au général Dessolles , si maltraité par Napoléon. Il doit haïr l'empereur.

LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

C'est ce qu'il faut. (A Roux-Laboris.) Rédigez sur-le-champ l'arrêté de la nomination.

LE GÉNÉRAL BEURNONVILLE.

Nous ne ferions pas mal non plus de donner le département de la guerre à Dupont.....

LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

A Dupont ! lequel ?

LE GÉNÉRAL BEURNONVILLE.

A Dupont de Baylen , que l'empereur tient sous les verroux depuis long-temps.

LE DUC DE DALBERG.

Pour celui-là nous pouvons lui accorder toute confiance.

LE PRINCE DE BÉNÉVENT, à Roux-Laboris.

Expédiez-lui son brevet de commissaire du gouvernement provisoire pour la guerre et l'administration de la guerre ; le général Dupont est ce qu'il nous faut.

LE DUC DE DALBERG.

Je pense que vous destinez les finances au baron Louis.

LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

Il nous a trop bien secondés pour que nous puissions l'oublier. (A Roux-Laborie.) Annoncez-lui que nous l'avons nommé commissaire des finances.

L'ABBÉ DE MONTESQUIOU, au prince de Bénévent.

Si vous n'avez personne en vue pour la marine, je vous saurai gré de confier ce département à Malouet.

LE COMTE DE JAUCOURT.

M. Malouet n'est pas à Paris.

L'ABBÉ DE MONTESQUIOU.

N'importe, M. Jurieu le remplacera jusqu'à son arrivée.

LE COMTE DE JAUCOURT.

Je suis loin de m'opposer à la nomination de M. Malouet ; seulement je désire qu'on n'oublie pas le comte Laforet, dans toutes ces nominations : c'est un diplomate qui peut prétendre au porte-feuille des affaires étrangères tout aussi bien que M. Malouet à celui de la marine.

LE PRINCE DE BÉNÉVENT, à Dupont de Nemours.

Vous lui ferez expédier l'arrêté de sa nomination ; mais vous le préviendrez que le gouvernement provisoire a jugé à propos de lui donner le baron Durand pour adjoint.

ABDICATION

LE DUC DE DALBERG.

Il nous reste encore la justice et la police.

LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

Plaçons un homme dévoué à la police et un homme de mérite à la justice.

LE DUC DE DALBERG.

Anglès nous a donné des preuves de son dévouement.

L'ABBÉ DE MONTESQUIOU.

N'était-il pas à la police impériale ?

LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

Oui, mais pour nous servir.

L'ABBÉ DE MONTESQUIOU.

Je n'ai plus rien à objecter.

LE COMTE DE JAUCOURT.

Le jurisconsulte Henrion de Pansey ne serait-il pas l'homme qu'il nous faut pour la justice ?

LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

Oui, sa nomination sera agréable aux cours et au barreau. (A Dupont de Nemours.) Faites prévenir M. Anglès qu'il peut aller s'installer à la police, et envoyez à M. Henrion de Pansey l'arrêté de sa nomination au département de la justice.

L'ABBÉ DE MONTESQUIOU.

Ni N'avons-nous pas oublié le département de l'intérieur ?

LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

Ah, mon Dieu ! Ce pauvre Beugnot en mourrait de chagrin. (A Roux-Laborie.) Vite, qu'on lui écrive que nous l'avons nommé commissaire pour l'intérieur.

LE DUC DE DALBERG.

En attendant son arrivée à Paris, laissons ce porte-feuille entre les mains du chef de division Benoist : il déteste l'empereur.

LE GÉNÉRAL BEURNONVILLE.

Va pour M. Beugnot et pour le mari d'Émilie.

LE DUC DE DALBERG.

Nous oublions encore l'abbé de Pradt.

L'ABBÉ DE MONTESQUIOU.

Où le placerons-nous ?

LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

A la grande chancellerie de la Légion-d'Honneur.

Maintenant que nous sommes constitués et que nous avons choisi nos commissaires, occupons-nous d'adresser une proclamation aux Français.

LE GÉNÉRAL BEURNONVILLE.

Il en faudra aussi une pour l'armée.

LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

Chargez-vous de celle-là, général. Notre collègue, M. de Montesquiou, rédigera celle pour

la nation. Parlez à chacun le langage qui lui convient, et n'épargnez pas celui dont nous venons de briser le joug de fer.

LE GÉNÉRAL BEURNONVILLE.

Je vais m'emparer de cette phrase.

(L'abbé de Montesquieu et le général Beurnonville se mettent à écrire. Les autres membres du gouvernement provisoire sont occupés à signer les arrêtés qui nomment aux fonctions ministérielles, et qui leur sont présentés par MM. Dupont de Nemours et Roux-Laborie.)

LE PRINCE DE BÉNÉVENT.

Je vous laisse un instant, mes chers collègues; je vais voir ce qui se passe chez l'empereur Alexandre.

(Avant de sortir M. de Talleyrand fait signe à Roux-Laborie, qui s'approche du prince et lui parle bas assez long-temps.)

ROUX-LABORIE, en quittant M. de Talleyrand.

Soyez tranquille, prince, nous pouvons compter sur lui.

(Le prince de Bénévent, en sortant, met son doigt sur sa bouche, comme pour dire à Roux-Laborie qu'il exige de la prudence et le plus profond secret. Roux-Laborie fait un signe de tête affirmatif, et va se remettre à écrire.)

SCÈNE XI.

Quartier-général du duc de Raguse, à Essonne. La nuit est très-avancée.

LE DUC DE RAGUSE; M. DE BOURRIENNE; M. DE MONTESSUIS, *ancien aide de camp du duc de Raguse*; LE GÉNÉRAL SOUHAM; LE GÉNÉRAL COMPANS; LE GÉNÉRAL BORDESOULE.

DE BOURRIENNE, entrant avec M. de Montessuis dans l'appartement qu'occupe le maréchal Marmont.

Permettez, monsieur le maréchal, à celui qui ne vous quitta pas un seul instant durant les guerres d'Italie et la campagne d'Égypte, de se rapprocher de vous dans les circonstances critiques où nous nous trouvons.

LE DUC DE RAGUSE.

Je vous revois avec bien du plaisir, Bourrienne: votre long séjour à Hambourg ne m'a point fait oublier le compagnon de ma jeunesse et mon ami; nous avons conçu ensemble et à la même époque le plus sincère attachement pour l'empereur.

DE BOURRIENNE.

Je l'ai servi avec zèle pendant les douze années les plus laborieuses de ma vie..... Il m'a payé d'ingratitude. L'intrigue m'a peint à ses yeux comme un homme indigne de sa confiance; il a oublié mes anciens services, mon dévouement, et m'a abandonné en butte à des persécutions.

LE DUC DE RAGUSE.

Voici une occasion de vous venger noblement, mon cher Bourrienne : Napoléon a cessé d'être heureux; il faut le servir de tout votre zèle et de tous vos talens.

DE BOURRIENNE.

Servir Napoléon ! Il n'en est plus temps, monsieur le maréchal; sa cause est perdue. Les souverains alliés ont déclaré qu'ils ne traiteraient plus, ni avec lui, ni avec aucun des membres de sa famille; et le sénat vient de prononcer sa déchéance. La révolution est consommée.

LE DUC DE RAGUSE.

S'il faut que Napoléon soit sacrifié au bonheur de la France, ce sera du moins en faveur de son fils et de la régence de l'impératrice.

DE MONTESSUIS.

La régence ! N'y comptez pas, monsieur le maréchal; les souverains alliés sont bien décidés

à la rejeter , attendu qu'elle ramènerait forcément l'empereur au pouvoir.

DE BOURRIENNE.

Nous allons nous trouver dans une crise épouvantable , si l'armée française ne fait pas quelques sacrifices à l'opinion publique.

LE DUC DE RAGUSE.

N'en doutez pas , messieurs ; l'armée sera fidèle à ses devoirs.

LE GÉNÉRAL SOHAM.

Nous mourrons tous à côté de l'empereur , si les souverains alliés persistent à repousser la régence.

DE MONTESSUIS.

Dans ce cas , nous allons avoir la guerre civile avec toutes les horreurs qu'elle traîne à sa suite.

DE BOURRIENNE.

Je ne dois pas vous cacher , monsieur le maréchal , que le prince de Schwartzemberg a compté sur la noblesse de votre caractère , pour donner aux troupes un exemple salutaire. Voici la lettre que ce prince nous a chargés de vous remettre.

LE DUC DE RAGUSE, lisant.

« Monsieur le maréchal , j'ai l'honneur de faire
« passer à votre excellence , par une personne
« sûre , tous les papiers publics et documens.

« nécessaires pour mettre parfaitement votre
 « excellence au courant des événemens qui se
 « sont passés depuis que vous avez quitté la ca-
 « pitale, ainsi qu'une invitation des membres
 « du gouvernement provisoire à vous ranger
 « sous les drapeaux de la bonne cause française.
 « Je vous engage, au nom de votre patrie et de
 « l'humanité, à écouter des propositions qui
 « doivent mettre un terme à l'effusion du sang
 « précieux des braves que vous commandez. »

« *Le prince de* SCHWARTZEMBERG. »

Ainsi c'est une honteuse défection que l'on ose me proposer ! Comment vous, Bourrienne, l'ami de ma jeunesse, avez-vous pu me juger capable de trahir les intérêts de Napoléon ?

DE BOURRIENNE.

J'ai cru vous rendre service, monsieur le maréchal, en ne vous laissant pas ignorer les malheurs qui vont fondre sur la France, si l'armée s'obstine dans ce qu'elle appelle son devoir envers l'empereur.

DE MONTESSUIS.

Nécessairement nous allons tomber dans l'anarchie révolutionnaire, si on ne prend pas bien vite un parti pour ramener tout à un même pouvoir.

LE DUC DE RAGUSE.

De quel pouvoir entendez-vous parler ?

DE BOURRIENNE.

Du retour des Bourbons, monsieur le maréchal : c'est là le désir des habitans de Paris, et même celui du prince de Bénévent, qui préfère les Bourbons déjà reconnus à Bordeaux, aux jacobins qui commencent de surgir de toute part.

LE DUC DE RAGUSE.

Les Bourbons ! Ils viendraient réveiller toutes nos vieilles haines.

DE BOURRIENNE.

Le sénat prépare une constitution qui garantira l'oubli du passé.

DE MONTESSUIS.

Les libertés pour lesquelles nous avons combattu si long-temps, et que Napoléon nous avait ravies, nous seront rendues.

LE DUC DE RAGUSE.

Le sénat, le prince de Bénévent, les intrigans qui s'agitent dans Paris, ont besoin de trouver un traître dans l'armée pour consommer leur œuvre : dites-leur que je refuse le rôle qu'ils me destinent.

DE BOURRIENNE, bas à M. de Montessuis.

Nous n'obtiendrons rien de lui.

DE MONTESSUIS, bas à M. de Bourrienne.

Ne nous décourageons pas : je connais la partie faible du maréchal. (Haut au duc de Raguse) Veuillez ne pas perdre de vue, monsieur le maréchal, que l'armée, ainsi que le peuple, se trouvent déliés du serment de fidélité envers l'empereur Napoléon, et qu'il n'y a que des droits à acquérir à la reconnaissance de la nation, pour celui qui, le premier, donnerait l'exemple à l'armée en se ralliant au parti qui veut éviter la guerre civile. On ne doute pas à Paris que vous, monsieur le maréchal, dont les qualités sociales sont si aimables, les sentimens patriotiques si élevés, les talens militaires si connus, vous refusiez à vous couvrir de gloire, en épargnant des maux incalculables à votre pays : c'est la plus belle couronne que vous puissiez ambitionner. Mais indépendamment de la satisfaction personnelle que vous recueilleriez en vous ralliant au vœu de la France; quels droits n'acquerriez-vous pas aux faveurs du nouveau monarque ? Déjà les commissaires du roi prennent note de tous ceux qui se dévouent : vous et les généraux sous vos ordres seriez, sans doute, réservés aux premiers honneurs.

LE DUC DE RAGUSE, avec hésitation.

Malgré mon attachement à Napoléon, je ne voudrais pas priver mes compagnons d'armes des faveurs qu'ils peuvent ambitionner.

DE BOURRIENNE.

Puisque la cause de Napoléon est perdue à jamais, pourquoi ne pas s'empressez de se rallier à celle des Bourbons ?

LE DUC DE RAGUSE, aux généraux.

Messieurs, ceci vous intéresse personnellement ; vous avez entendu les propositions qui nous sont faites. Il n'est pas douteux que la patrie va être accablée par tous les maux, si quelqu'un ne donne l'exemple de la réunion à un pouvoir qui préservera la France de l'anarchie. Je ne veux pourtant pas décider de la principale action de votre vie sans votre assentiment. Expliquez-vous, messieurs.

LE GÉNÉRAL BORDESOULLE.

Je déplore la rigoureuse nécessité qui nous force d'abandonner l'empereur ; mais puisqu'il n'est plus permis d'espérer que les souverains alliés traitent avec lui ou avec sa dynastie, je pense qu'on peut sans honte quitter ses drapeaux.

LE GÉNÉRAL SOURAM.

Monsieur le maréchal, vos intentions ne peuvent être suspectées dès qu'il s'agit de l'empereur ; j'adopte donc le parti que vous prendrez.

DE MONTESSUIS.

Votre excellence ne doit pas perdre un instant pour suivre les relations que vient de lui ouvrir le prince de Schwartzemberg : elle obtiendra aujourd'hui des conditions qui pourraient lui être refusées demain.

LE DUC DE RAGUSE.

La première condition que j'exige pour quitter les drapeaux de Napoléon avec le corps d'armée sous mes ordres, c'est que si, par suite du mouvement que je vais faire, les événemens de la guerre faisaient tomber entre les mains des puissances alliées la personne de Napoléon, sa vie et sa liberté lui soient garanties.

DE BOURRIENNE.

Le prince de Schwartzemberg saura apprécier cette générosité.

LE DUC DE RAGUSE, à MM. de Bourrienne et de Montessuis.

Retournez auprès du prince généralissime des armées alliées, et dites-lui que s'il accueille ma demande en faveur de Napoléon, les troupes

sous mes ordres quitteront les drapeaux de l'empereur et se retireront en Normandie.

DE BOURRIENNE.

Je vous félicite, monsieur le maréchal, sur la détermination que vous venez de prendre : elle va ramener la sécurité dans toutes les consciences.

LE DUC DE RAGUSE.

Allez faire connaître au prince de Schwartzemberg l'engagement que je prends, et dites-lui que j'attends quelqu'un de sa part pour signer la convention.

DE MONTESSUIS, bas à M. de Bourrienne.

Je savais bien qu'il céderait à l'appât des honneurs.

(MM. de Montessuis et de Bourrienne sortent.)

LE DUC DE RAGUSE.

Ce n'est pas tout ; il faut maintenant faire en sorte que les officiers et les soldats n'aient pas la moindre idée que nous abandonnons l'empereur.

LE GÉNÉRAL SOUHAM.

Il est inutile de les mettre dans le secret ; je me charge de les diriger sur Versailles, sans que personne se doute du but de ce mouvement.

LE DUC DE RAGUSE.

Je m'en rapporte à vous, général.

LE GÉNÉRAL SOHAM.

Soyez tranquille, monsieur le maréchal; cette nuit j'enlève le corps d'armée d'Essonne, et demain nous sommes sur la route de la Normandie.

SCÈNE XII.

Salon de l'empereur de Russie, dans l'hôtel du prince de Bénévnt,
à Paris.

**L'EMPEREUR DE RUSSIE ; LE PRINCE DE SCHWART-
ZEMBERG ; LE PRINCE DE LA MOSKOWA ; LE DUC DE
TARENTE ; LE DUC DE VICENCE ; M. DE RAYNE-
VAL ; M. DE RUMIGNY ; UN AIDE DE CAMP de
l'empereur de Russie.**

LE DUC DE VICENCE, à l'empereur Alexandre.

Choisis par l'empereur Napoléon pour venir défendre auprès des augustes souverains alliés la noble cause de sa majesté l'impératrice régente et celle de son fils, ce n'est pas sans éprouver la plus vive peine, sire, que nous venons de voir afficher la déclaration qui a été arrachée à votre majesté impériale par des hommes pervers, ennemis secrets de celui qui les combla d'honneurs et de richesses. Compromis par leurs basses intrigues, ces traîtres, jugeant qu'ils ne pourraient atteindre leur but qu'en trompant la religion de votre majesté impériale et celle de

ses alliés, ont tout mis en œuvre pour montrer la France sous un faux aspect, en cherchant à persuader à votre majesté que les Français repoussent Napoléon et sa famille, et qu'ils rappellent sur le trône l'ancienne dynastie. Ce n'est pas là, sire, le vœu de la France : s'il en était ainsi, votre majesté l'aurait connu, ce vœu, dans les nombreux départemens qu'elle vient de traverser, et où elle n'a trouvé que des populations fidèles et dévouées à l'empereur. Les lâches conspirateurs ont compris que tout pouvait dépendre de la manière dont Paris aurait l'air de se prononcer ; ils ont redoublé d'efforts, et profitant d'un moment de stupeur et de l'absence de toute administration, ils se sont présentés comme l'organe de l'opinion royaliste. C'est ainsi, sire, que votre majesté et ses illustres alliés ont été trompés.

L'EMPEREUR DE RUSSIE.

Mes alliés et moi n'avons fait que céder au vœu bien prononcé du conseil municipal de la ville de Paris, du sénat, et d'une grande partie de la population.

LE DUC DE VICENCE.

Illegalement convoqué par les intrigues du prince de Bénévent, le conseil municipal, sire, a été entraîné par son président, l'avocat Bellart,

et loin de se rendre l'organe des habitans de Paris, les membres de ce conseil ont aveuglément apposé leur signature à une déclaration furibonde, œuvre d'un traître. La peur que l'avocat Bellart a du père, ne lui permet d'espérer quelque sûreté que de la chute de la famille entière : c'est dans ce sentiment que ce président du conseil municipal a puisé les motifs de son coupable manifeste. Quant au sénat, il faut que votre majesté sache qu'habitué à obéir, ce corps servile s'est empressé de se rendre à l'invitation non moins illégale du vice-grand-électeur, dont il a aussitôt épousé la haine contre l'empereur. Oubliant que c'est à l'empereur qu'ils doivent le pouvoir dont ils viennent d'abuser ; que c'est l'empereur qui a sauvé une partie d'entre eux des orages de la révolution ; tiré de l'obscurité et protégé les autres contre la haine de la nation, ces sénateurs ingrats se sont permis de prononcer la déchéance de Napoléon. Aussi long-temps que la fortune s'est montrée fidèle à leur souverain, ces lâches esclaves n'ont cessé d'encenser l'idole qu'ils veulent abattre, et nulle plainte n'a été proférée par eux sur les abus de pouvoir qu'ils lui reprochent aujourd'hui. Le monde entier sait que le sénat est toujours allé au devant des desirs de l'empereur :

un signe était un ordre pour ces hommes alors si dévoués, et ils faisaient toujours plus qu'on ne leur demandait. Le sénat ne rougit pas de parler de libelles publiés contre les gouvernemens étrangers; il oublie qu'ils furent rédigés dans son sein ! Quelle confiance votre majesté et ses augustes alliés peuvent-ils avoir dans les actes d'un corps aussi servile, aussi déconsidéré dans l'esprit de la nation ? Napoléon tient sa dignité de la nation ; la nation seule peut le persuader de rester plus long-temps sur le trône, ou l'en faire descendre. Mais la nation ne s'est point prononcée contre lui ; elle n'a pas désavoué l'homme à qui elle doit une partie de sa gloire, de sa grandeur et de sa prospérité intérieure : elle désavoue cette poignée d'intrigans qui se sont emparés du pavé dans le moment où personne ne l'occupait. Je le répète à votre majesté : quelques traîtres, quelques mécontents, quelques ambitieux que les honneurs et les grâces n'ont pu atteindre depuis quinze ans qu'ils les sollicitent ; quelques vieillards dont l'oreille se prête volontiers à d'anciens noms, à d'anciens privilèges ; quelques hommes pusillanimes et quelques femmes dont la vanité a pu être blessée, ne forment pas la nation française ; et ce n'est pourtant que ces fractions remuantes que

voire majesté a vues sur ses pas lors de son entrée dans cette capitale.

L'EMPEREUR DE RUSSIE.

Je conviens, monsieur le duc, que la majorité de la population de Paris a gardé le silence, lorsqu'une partie nous faisait entendre les vœux auxquels nous nous sommes rendus, mes alliés et moi.

LE DUC DE VICENCE.

Elle le rompra, ce silence, après le premier moment donné à la crainte et à l'étonnement.

LE DUC DE TARENTE.

Que votre majesté me permette d'ajouter que le vœu de l'armée française n'est pas à dédaigner, dans une résolution qui peut avoir pour résultats des malheurs dont le moindre serait la guerre civile.

LE PRINCE DE LA MOSCOWA.

L'armée française, sire, ne connaît ni le conseil municipal de la ville de Paris, ni le sénat; elle ne connaît que Napoléon et son fils. Certes, les braves qui se resserrent autour de l'empereur à Fontainebleau, le corps d'armée du général Maison, les cinquante mille hommes de Soult, les vingt mille de Suchet, les trente mille que le prince Eugène ramène d'Italie, et qui se réuniront bientôt aux quinze mille soldats

fidèles que la défection d'Augereau n'a pas atteints ; tous ces soldats citoyens méritent bien que, pour prix du sang versé pour la patrie, on mette dans la balance leur opinion avant de prendre une détermination qui pourrait contrarier leurs affections.

L'EMPEREUR DE RUSSIE.

Vous le savez, messieurs, l'Europe en armes a déclaré que l'existence politique de Napoléon était incompatible avec le repos des nations, et qu'elle ne traiterait plus avec lui.

LE DUC DE VICENCE.

Si Napoléon doit se considérer comme le seul obstacle à la paix, nous pouvons assurer votre majesté qu'il n'est aucun sacrifice qu'il ne fasse au bonheur de la France.

LE DUC DE TARENTE.

Fidèle à son serment, Napoléon est prêt à descendre du trône, à quitter la France et même la vie pour le bien de la patrie ; mais s'il abdique ce n'est qu'en faveur de son fils et de l'impératrice, dont les droits ne peuvent être méconnus.

LE PRINCE DE SCHWARTZEMBERG.

Je dois déclarer que l'empereur mon maître verrait avec beaucoup de satisfaction établir la

régence de sa fille chérie ; et je pense que , malgré la déchéance prononcée par le sénat et la déclaration des puissances alliées , la régence peut être admise en considération du vœu unanime de l'armée française ?

L'EMPEREUR DE RUSSIE.

Me répondez-vous , messieurs , que telle est l'opinion de l'armée française ?

LE DUC DE TARENTE.

Nous pouvons assurer votre majesté que l'armée entière est pour la dynastie de Napoléon. J'ajouterai même que si on méconnaissait son vœu dans cette grande circonstance , on préparerait à la France et à l'Europe des événemens funestes au repos des nations.

L'EMPEREUR DE RUSSIE.

Êtes-vous bien sûrs , messieurs , que le vœu des troupes françaises soit unanime en faveur de la dynastie de Napoléon ?

LE PRINCE DE LA MOSCOWA.

Oui , sire , les chefs et les soldats n'ont qu'un seul et même désir , celui d'obéir à la dynastie de l'empereur. Aucun d'eux n'abandonnera sa cause , votre majesté peut en être certaine.

L'EMPEREUR DE RUSSIE, ébranlé.

S'il en est ainsi , la régence de l'impératrice

Marie-Louise peut encore prévaloir, et je ne doute pas.....

(Un aide de camp de l'empereur de Russie entre précipitamment dans le salon, et adresse quelques mots, en langue russe, à son souverain.)

LE DUC DE VICENCE, aux maréchaux Ney et Macdonald.

Tout est perdu..... Je viens d'entendre des choses affreuses (1).

LE DUC DE TARENTE, au duc de Vicence.

Qu'est-il donc arrivé encore ?

LE DUC DE VICENCE.

Le duc de Raguse est en pleine défection !

LE DUC DE TARENTE.

Quoi ! Marmont !.....

LE DUC DE VICENCE.

Chut !

L'EMPEREUR DE RUSSIE, avec hésitation.

Je pensais tout à l'heure que la cause de la régente pouvait encore prévaloir..... ; mais je réfléchis que nous ne pouvons guère revenir sur la déclaration que nous avons faite..... et d'ailleurs, messieurs, vous m'aviez entraîné en m'assurant que le vœu de l'armée était unanime..... Vous étiez dans l'erreur : l'armée française,

(1) M. de Caulaincourt, qui avait été ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, savait très-bien la langue russe.

déliée de son serment de fidélité à Napoléon , est disposée à quitter son empereur..... pour opérer un rapprochement entre elle et le peuple français..... Je viens d'en recevoir les preuves les plus convaincantes.

LE DUC DE TARENTE.

Votre majesté nous voit dans une cruelle anxiété. Daignera-t-elle nous faire connaître ce qu'elle vient d'apprendre ?

LE PRINCE DE LA MOSCOWA.

Nous serions heureux de pouvoir démentir une nouvelle fausse ou exagérée.

L'EMPEREUR DE RUSSIE.

Il n'y a rien d'exagéré dans ce dont on vient de me donner connaissance ; le duc de Raguse, le compagnon , l'ami de Napoléon , a pris pour guide de sa conduite l'opinion publique ; il vient de quitter l'armée dont il formait l'avant-garde , et ses troupes se retirent en Normandie avec les honneurs militaires.

LE DUC DE VICENCE.

Quelle honteuse défection !

LE DUC DE TARENTE.

Marmont !!!

ABDICATION

LE PRINCE DE LA MOSKOWA.

Voilà l'homme qui était l'objet des préférences de l'empereur !

LE DUC DE VICENCE.

Quel indigne abandon !

L'EMPEREUR DE RUSSIE.

J'espère que la conduite du duc de Raguse servira de boussole à tous les généraux français qui désirent épargner à leur patrie les maux qui accompagnent la guerre civile. Je vous engage, messieurs, à retourner promptement auprès de Napoléon, à lui faire connaître le parti que vient de prendre son ami le duc de Raguse : dites-lui qu'il doit, lui aussi, se rendre au vœu de la nation, et que nous attendons son abdication pure et simple, la régence de l'impératrice ne pouvant plus être admise.

(L'empereur de Russie accompagne les plénipotentiaires de Napoléon jusqu'à la porte de la salle où il les a reçus, les salue et les congédie en silence. Le prince de la Moscowa, le duc de Tarente, le duc de Vicence, et les deux secrétaires, sortent attirés, et continuent de se mettre en route pour Fontainebleau.)

SCÈNE XIII.

Club de Ventaux.

DE VENTAUX ; LE MARQUIS DE MAUBREUIL ; LE MARQUIS DE BROSSÉ ; LE COMTE DE SEMALLÉ ; LE COMTE DE MONTÉLÉGIER ; MONTBADON ; DASSIES ; BOILLEY ; GESLIN ; COLLEVILLE ; HÉBERT ; DANZE ; QUELQUES *GUEUSARDS* (1), et plus tard ROUX-LABORIE.

LE COMTE DE SEMALLÉ.

Quelles nouvelles avons-nous, de Ventaux ?

DE VENTAUX.

Je crains bien que ceci ne soit pas encore fini. On dit que Bonaparte se renforce à Fontainebleau, et qu'il a l'intention de venir livrer bataille aux alliés sous les murs de Paris.

(1) On se sert ici de l'expression employée par Maubreuil : « J'ai été au club de Ventaux, a-t-il dit dans un de ses procès ; là j'ai choisi des hommes sur lesquels je pouvais compter ; il y avait bien parmi eux *quelques gueusards*, car il faut de ces gens-là pour des expéditions de cette espèce ; etc. » (*Causes célèbres*, du XIX^e siècle.)

LE COMTE DE MONTÉLÉGIER.

Bah ! Bonaparte n'est plus à craindre : et d'ailleurs n'avons-nous pas deux cent mille baïonnettes ?

MONTBADON.

Je ne serai tranquille que lorsque Alexandre se sera prononcé. Je redoute la régence de Marie-Louise. Caulaincourt et les maréchaux envoyés par Bonaparte se débattent de toutes leurs forces contre Talleyrand et ses amis, et rien ne paraît encore décidé.

LE MARQUIS DE MAUBREUIL.

On craint donc d'en finir avec ces misérables Bonaparte ? si j'étais membre du gouvernement provisoire !.....

DASSIES.

Que ferais-tu ?

LE MARQUIS DE MAUBREUIL.

Ce que je ferais ?....

UN GUEUSARD.

On devrait leur faire passer le goût du pain.

UN AUTRE GUEUSARD.

Oui, une bavaroise à l'essence d'arsenic.

LE MARQUIS DE MAUBREUIL.

Ce que je ferais ?..... C'est mon secret.

DASSIES.

Eh quoi , Maubreuil ! tu as des secrets pour moi ! moi , ton Pylade !

LE MARQUIS DE BROSSÉ.

Expliquez-vous , Maubreuil ; vous êtes ici au milieu d'amis qui pensent comme vous , et qui ont tous le plus grand intérêt à ne plus entendre parler de la famille Bonaparte , ni de Marie-Louise.

LE MARQUIS DE MAUBREUIL, en riant.

Il est vrai que si j'ai à craindre pour mes bravades et pour ma profanation de la Légion-d'Honneur , vous auriez bien tous quelque esclandre , ou quelque petite bagatelle à faire oublier , si on nous donnait la régence de Marie-Louise , et mon cher Pylade ne serait pas sur des roses le jour où l'on me ferait fusiller.

DASSIES, sur le même ton.

Qu'avons-nous donc fait pour avoir tant à craindre ? Je me suis tiré , dans ma vie , de plus mauvais pas que celui où nous sommes engagés.

MONTBADON.

En effet , vous jouissez d'une réputation....

LE MARQUIS DE MAUBREUIL.

Et qu'importe notre réputation ? ne sommes-nous pas les défenseurs de la légitimité ?

UN GUEUSARD.

M. de Maubreuil a raison ; il ne s'agit pas ici de notre moralité ; il ne faut considérer que le dévouement, et nous avons fait nos preuves comme royalistes.

MONTBADON.

A ce titre, la considération publique doit vous être acquise.

DASSIES.

Et les emplois aussi.

LE COMTE DE SEMALLÉ.

Cela est juste, et c'est pourquoi, en ma qualité de commissaire des Bourbons, je vous nomme d'emblée colonel ; êtes-vous content, mon cher Dassies ?

DASSIES.

Oui, si vous me faites compter deux années d'arrérages de mon traitement ; car je travaille pour les Bourbons depuis plus de deux ans, *pro amore Deo*.

DE VENTAUX.

Comment se fait-il, Dassies, que depuis plus de trois mois que vous trafiquez à la Bourse des nouvelles que vous donne Roux-Laborie, vous n'ayez pas encore fait fortune ?

LE MARQUIS DE MAUBREUIL.

Nous avons eu beau distribuer des proclamations et répandre des nouvelles politiques, personne n'a voulu nous accorder le moindre crédit. Quant à Laborie, je ne doute pas qu'il n'ait un intérêt dans les affaires commerciales du prince de Bénévent, et c'est pour cela qu'il a dédaigné toutes les opérations que je n'ai cessé de lui proposer; mais aussi qu'il vienne à son tour me parler de quelque affaire, il verra comment je le recevrai.

MONTBADON.

Cet intrigant de Laborie a si bien fait son compte, qu'il est parvenu à captiver la confiance du prince de Bénévent, et à se faire nommer secrétaire adjoint du gouvernement provisoire.

LE COMTE DE MONTÉLÉGIER.

Le moment est favorable pour pêcher dans l'eau trouble.

LE MARQUIS DE MAUBREUIL.

Laissez faire Laborie; il ne s'endormira pas.

DE VENTAUX.

Ne dites pas de mal de Laborie, car je le vois entrer.

(Roux-Laborie entre dans le salon du club, et se jette sur un fauteuil, comme un homme accablé de fatigue.)

Que venez-vous nous apprendre, monsieur le

secrétaire du gouvernement provisoire ? l'empereur de Russie s'est-il prononcé ? serons-nous enfin débarrassés des Bonaparte ?

ROUX - LABORIE, s'essuyant le front.

O mes amis ! je n'ai jamais vu rien de semblable au travail de cette journée ; depuis midi jusqu'à quatre heures , j'ai tremblé pour les Bourbons ; cette maison a été jouée à croix ou pile. Caulaincourt a trois fois pensé l'emporter près de l'empereur Alexandre : que d'efforts il a fallu faire !..... Ajoutez la régence , l'Autriche d'un autre côté et l'empereur Alexandre si incertain , si fatigué..... Que de moyens n'a-t-il pas fallu employer pour arracher la déclaration d'Alexandre ! vous ne vous en faites pas d'idée.... mais enfin nous l'avons. La déchéance sera prononcée ce soir , et les Bourbons rappelés demain par le sénat.

TOUS LES ROYALISTES.

Nous voilà sauvés. Vivent les Bourbons !

ROUX - LABORIE.

Cependant , tout n'est pas encore fini ; l'armée tient toujours pour Bonaparte : il faudra peut-être courir les chances d'une bataille , ou en venir aux moyens extrêmes. (Au marquis de Maubreuil.) J'ai à vous parler en particulier, Maubreuil.

DE VENTAUX.

Si vous avez des secrets à vous communiquer, nous allons passer dans la salle à manger, et vous pourrez vous entretenir à votre aise.

ROUX - LABORIE.

J'ai réellement des choses de la plus haute importance à révéler à Maubreuil ; laissez-nous seuls un instant, mon cher de Ventaux, et soyez bien persuadé que si je fais le mystérieux avec vous, c'est que j'ai donné ma parole d'honneur de n'admettre personne dans ce secret avant d'avoir causé avec Maubreuil.

LE MARQUIS DE MAUBREUIL, à de Ventaux.

Laissez-nous, je vous en prie, mon cher, et emmenez avec vous tous ces gens-là.

DE VANTAUX.

Messieurs, le souper nous attend ; allons nous mettre à table et boire au retour des Bourbons.

QUELQUES GUEUSARDS.

Allons boire au retour des Bourbons.

(Ils sortent tous, excepté Roux-Laborie et Maubreuil.)

SCÈNE XIV.

ROUX-LABORIE ; LE MARQUIS DE MAUBREUIL.

ROUX-LABORIE, après avoir bien fermé la porte du salon.

Mon cher Maubreuil, vous êtes un homme d'un grand courage et d'un grand caractère ; j'attends de vous un grand dévouement ; j'en ai répondu au prince. Vous avez une noble ambition ; elle sera satisfaite par-delà vos désirs. Tous les biens, toutes les dignités vous attendent, si vous réussissez à remplir la haute mission dont on veut vous charger. On vous donnera 200,000 francs de rente ; on vous fera duc, lieutenant général, et gouverneur d'une province ; mais ne vous dissimulez pas de grands dangers à courir.

LE MARQUIS DE MAUBREUIL.

Vous savez, mon cher Laborie, que le but unique de toutes mes actions et de toutes les peines que je me donne est de reprendre la place que j'étais fait pour occuper dans le monde avant la révolution. Né fils unique avec

une grande fortune, je ne vois pas sans douleur mon nom et mon existence pour ainsi dire anéantis. Faites tout pour qu'au péril de ma vie, dix fois s'il le faut, j'atteigne le but que je me suis toujours proposé.

ROUX - LABORIE.

Pouvez-vous, d'ici à demain au soir, vous assurer de cent hommes déterminés ?

LE MARQUIS DE MAUBREUIL.

Je pense que cela me sera assez facile, quoique tout soit sens dessus dessous dans Paris.

ROUX - LABORIE, baiseut la voix.

Voici ce qu'il faut faire; vous irez au quartier général du prince Schwartzemberg; on vous fournira de l'argent, des chevaux, des hommes, tout ce que vous demanderez. Le général Dupont, ministre de la guerre, le ministre de la police Anglès; le directeur général des postes, Bourrienne; le général russe Sacken, et le général prussien Brockenhausen, vous donneront des autorisations pour vous présenter près des autorités civiles et militaires, et requérir tous les secours qui vous seront nécessaires pour remplir votre mission.

LE MARQUIS DE MAUBREUIL.

Expliquez - vous donc, mon cher; de quoi s'agit-il ?

ROUX - LABORIE.

Il s'agit de nous débarrasser de l'empereur. Lui mort, la France, l'armée, tout est à nous... Est-ce que vous manquerez de courage et de résolution ? parlez, Maubreuil.

LE MARQUIS DE MAUBREUIL.

S'il s'agit d'un assassinat.....

ROUX - LABORIE, l'interrompant brusquement.

Tout cela vous regarde ; faites comme vous voudrez. Débarrassez-nous de Bonaparte. Rendez-vous au quartier général ; il doit y avoir une grande bataille : que ce soit avant, pendant ou après, peu importe ; tout ce qu'il nous faut, c'est d'en être délivrés.

LE MARQUIS DE MAUBREUIL.

Je vous avoue que je suis fort embarrassé : un assassinat me répugne. Ne pourrait-on pas trouver quelque moyen ?...

ROUX - LABORIE.

Je vous répète que tout cela vous regarde. Faufilez-vous au milieu de la garde avec des hommes dévoués ; prenez-en un, cent s'il le faut ; mais dépêchez-vous.

LE MARQUIS DE MAUBREUIL, après un moment d'hésitation.

Oui, cette idée me sourit, j'irai le tuer dans son camp au milieu de sa garde. Je ne veux,

pour cela , que douze hommes dévoués ; je leur ferai prendre l'uniforme de la garde ;..... mais il faut que vous me donniez la faculté d'avancer de deux à trois grades ceux qui serviront bien ; il faut des récompenses pécuniaires dans la même proportion.

ROUX - LABORIE.

Vous aurez tout ce que vous voudrez ; faites comme vous le jugerez à propos , vous avez carte blanche. Après tout , que nous importe d'avoir dix à douze colonels et quelques officiers de plus ou de moins ?

LE MARQUIS DE MAUBREUIL.

Vous me garantissez les ordres en vertu desquels vous me chargez de cette mission ?

ROUX - LABORIE.

Voulez-vous attendre le prince ? il est au sénat. Il va vous répéter tout ce que je viens de vous dire.

LE MARQUIS DE MAUBREUIL.

C'est inutile : je m'en rapporte à vous. Je vais passer la nuit à courir et à rassembler une douzaine d'hommes déterminés.

ROUX - LABORIE.

Rappelez-vous , Maubreuil , que votre mission est *un secret d'État*, et que vous ne devez le divulguer à qui que ce soit.

LE MARQUIS DE MAUBREUIL.

Personne ne connaîtra le but de l'expédition, excepté pourtant Dassies, à qui je ne puis en faire un mystère.

ROUX-LABORIE.

Adieu, mon cher, nous comptons sur votre zèle.

LE MARQUIS DE MAUBREUIL.

Je vous jure que je ferai de mon mieux, et j'espère faire si bien que tout le monde sera content.

(Roux-Laborie et Maubreuil sortent du salon.)

SCÈNE XV.

Le *Cabinet noir* de l'hôtel des Postes. Une grande quantité de lettres est amoncelée sur une table, autour de laquelle sont rangés des employés occupés à amollir les cachets de ces lettres : ils les font ensuite passer au chef de bureau, qui communique les plus importantes au directeur-général, M. de Bourrienne.

M. DE BOURRIENNE ; LE CHEF DE BUREAU *du Cabinet noir* ; DEUX EMPLOYÉS *à l'ouverture des lettres*.

LE CHEF DE BUREAU.

En voici une, sans signature, dont il serait important de connaître l'auteur.

DE BOURRIENNE.

A qui est-elle adressée ?

LE CHEF DE BUREAU.

Au maréchal Soult, commandant l'armée française du midi.

DE BOURRIENNE.

Ah, ah ! Soult, c'est un général des plus distingués, et qui exerce une grande influence dans le pays où il est..... Voyons ce qu'on lui écrit.

LE CHEF DE BUREAU, lisant.

« Une poignée d'intrigans, ayant à leur
 « tête le fameux évêque d'Autun, se sont em-
 « parés du gouvernement, et ont fait occuper
 « tous les ministères par des gens qui leur sont
 « vendus. Ce sont eux qui ont fait illégalement
 « prononcer le sénat et le conseil municipal
 « contre l'empereur. Tous ces traîtres ont sur-
 « pris la religion des souverains alliés; mais
 « l'empereur est encore à la tête de soixante
 « mille braves; il marche sur Paris, dont la
 « population indignée se joindra à nos vieilles
 « phalanges. Tout n'est pas perdu, malgré la
 « trahison de Marmont, consommée par l'as-
 « tuce du... »

DE BOURRIENNE.

Pourquoi vous arrêtez-vous ?

LE CHEF DE BUREAU.

C'est qu'on y parle de vous, monsieur, en ter-
 mes bien grossiers.

DE BOURRIENNE.

N'importe, lisez tout; je saurai mieux à quoi
 m'en tenir.

LE CHEF DE BUREAU, continuant.

« Consommée par l'astuce du renégat Bour-
 « rienné. »

DE BOURRIENNE.

Ce n'est que cela ?

LE CHEF DE BUREAU.

Pas davantage, monsieur le directeur général.

DE BOURRIENNE.

Continuez : ce n'était pas la peine de vous interrompre.

LE CHEF DE BUREAU, *continuant.*

« du renégat Bourrienne. Mais il faut
« montrer de la fermeté et ne pas nous laisser
« imposer des lois par ceux que nous avons
« vaincus tant de fois, et que nous pouvons
« vaincre encore. Un premier moment de stu-
« peur a paralysé la bonne volonté des popula-
« tions. On reviendra bientôt sur tout ce qui a
« été fait par ce défroqué de Talleyrand.

DE BOURRIENNE.

Chacun son tour. Merci pour son altesse.

LE CHEF DE BUREAU.

« Ne reconnaissez d'autre gouvernement que
« celui de l'impératrice régente ; elle l'a fixé à
« Blois, d'où vous allez recevoir une proclama-
« tion qui vous tracera la route que vous devez
« suivre. Nous savons que vous êtes de ces
« généraux citoyens qui n'ont jamais transigé
« avec l'honneur et la gloire de la France ; nous
« comptons sur vous, et nous nous flattons
« d'apprendre bientôt qu'un cri libérateur s'est

« fait entendre sur le sommet des Pyrénées : la
« France entière y répondra. »

DE BOURRIENNE.

Il est heureux que nous ayons arrêté cette
lettre.

LE CHEF DE BUREAU.

Nous avons si bien organisé notre affaire que
rien ne saurait nous échapper.

DE BOURRIENNE.

Votre zèle, monsieur, mérite une gratifica-
tion extraordinaire.

LE CHEF DE BUREAU, s'inclinant.

Il y a long-temps, monsieur, que nous n'avons
eu un si habile directeur général. Ce bon
M. de la Valette, c'était une poule mouillée
auprès de.....

DE BOURRIENNE, aux employés.

Quel est celui de vous, messieurs, qui est
chargé de contrefaire les écritures ?

LES DEUX EMPLOYÉS, à la fois.

Nous possédons tous ce talent.

DE BOURRIENNE, au premier employé.

Il faut l'utiliser sur-le-champ. Examinez cette
écriture, et tâchez de l'imiter. Je vais vous dic-
ter la lettre que vous ferez partir en place de
l'originale... hum !... y êtes-vous ?

LE 1^{er} EMPLOYÉ.

Oui, monsieur le directeur général.

DE BOURRIENNE.

Écrivez. « On s'empresse de vous annoncer, monsieur le maréchal, que le sénat, le conseil municipal de la ville de Paris, et toute la population de cette grande capitale, se sont déclarés contre Napoléon et sa dynastie. Une déclaration pareille a été faite par les souverains alliés ; ainsi la cause de l'empereur est perdue à jamais. Le gouvernement est provisoirement confié aux hommes les plus éminens de l'État ; ils feront tout pour le bien de la France. Celui qui vous écrit et dont vous connaissez les sentimens patriotiques, vous engage à vous rallier promptement au gouvernement provisoire. Quelques boute-feu vous proposeront sans doute de vous dévouer à la cause de la régente ; ce serait vouloir organiser la guerre civile dans votre pays, et vous l'aimez trop pour attirer sur lui le plus grand des fléaux. Une partie de l'armée a déjà adhéré aux actes du sénat. Le corps de Marmont s'est retiré dans la Normandie ; les autres maréchaux vont en faire autant. Dépêchez-vous d'envoyer votre adhésion, si vous voulez

« participer aux faveurs du nouveau gouverne-
« ment.

Post scriptum : « Vous ne feriez pas mal de
« licencier les troupes sous vos ordres ; ce se-
« rait un bon exemple à donner. »

(Au premier employé.)

Maintenant, cachez cette lettre, et faites-
la partir par ce courrier.

LE 1^{er} EMPLOYÉ.

J'ai gardé l'empreinte du cachet et rien n'y
manquera.

DE BOURRIENNE, en chef de bureau.

Avez-vous quelque autre chose qui vaille la
peine que je m'en occupe ?

LE CHEF DE BUREAU.

Voici un billet adressé au maréchal Auge-
reau. Vous penserez, sans doute qu'il faut en
arrêter l'envoi. (II^{ME}.) « Nous savions depuis
« long-temps que vous n'étiez plus qu'un lâche ;
« mais nous n'avions jamais pensé que vous
« pussiez devenir un traître. Déserteur du
« drapeau de Lodi, qu'avez-vous fait des lau-
« riers d'Italie ? Vous les avez tous flétris le jour
« où vous avez livré Lyon. Il ne vous reste
« que la honte d'avoir donné le premier l'exem-
« ple de la défection. »

DE BOURRIENNE.

Laissez passer ce billet : *suum cuique.*

LE CHEF DE BUREAU.

Voulez-vous savoir, monsieur le directeur général, comment s'exprime sur le compte de Bonaparte, une haute dame qu'il a comblée d'honneurs et de bienfaits.

DE BOURRIENNE.

Je n'ai pas le loisir de m'occuper de ces confidences de l'ingratitude : (En riant.) tout mon temps n'y suffirait pas. Laissez passer les commérages des femmes, et ne retenez que ce qui paraîtra avoir quelque importance pour les départemens éloignés. Je m'en rapporte à vous, monsieur ; votre longue expérience vous guidera mieux que je ne le ferais moi-même. (Aux deux employés.) Je suis content de votre manière d'opérer : on ne saurait trop récompenser votre zèle et votre talent ; vos noms ne seront pas oubliés sur la liste des gratifications du trimestre.

(M. le directeur général sort du cabinet noir ; le chef de bureau et ses employés continuent leur investigation.)

SCÈNE XVI.

Cabinet de Napoléon , dans le palais de Fontainebleau.

**NAPOLÉON ; LE PRINCE DE WAGRAM, puis LE COLONEL
GOURGAUD.**

NAPOLÉON.

Vous venez d'être témoin, Berthier, du généreux dévouement de l'armée ; vous venez de les entendre ces cris de joie qui ont accueilli le projet d'aller arracher la capitale à l'ennemi ; avec ces braves gens je puis tout entreprendre.

LE PRINCE DE WAGRAM.

Les officiers et les soldats montrent, il est vrai, sire, la plus grande ardeur à suivre votre majesté ; les jeunes généraux, n'écoutant que leur humeur belliqueuse, redoutent peu de nouvelles fatigues ; mais il ne faut pas que votre majesté se dissimule qu'il n'en est plus de même dans les rangs élevés. Les hauts généraux, les maréchaux sont découragés ; ils frémissent à l'idée des malheurs particuliers qu'une seule

marche de l'armée peut attirer sur les hôtels où ils ont laissé leurs femmes , leurs enfans , leurs riches mobiliers. Faut-il le dire ? ils tremblent de perdre, par ce qu'ils appellent un coup de tête, la fortune et le rang dont ils n'ont pu encore jouir en repos.

NAPOLÉON.

Je ne le sais que trop ! les maréchaux , les hauts généraux n'en veulent plus ; ils voudraient être les maréchaux de Louis XV.

LE PRINCE DE WAGRAM.

Peut-être votre majesté a-t-elle parlé à trop de personnes de l'abdication qu'on lui demande.

NAPOLÉON.

Mon abdication ! ah , sans doute , elle convient à bien du monde ! C'est un moyen qui s'offre de me quitter sans trop de honte. On trouve commode d'en finir de cette façon... mais si j'abdique c'est en faveur de mon fils. Comment oseront-ils se montrer, les ingrats, après avoir abandonné le père ?

LE PRINCE DE WAGRAM.

Quels que soient les motifs du découragement de nos vieux compagnons d'armes , votre majesté peut compter sur Berthier jusqu'à son dernier soupir.

NAPOLÉON.

L'idée que vous puissiez me quitter ne s'est jamais présentée à mon esprit. Je sais que vous partagerez ma mauvaise fortune, comme vous avez partagé la gloire de nos armes.

LE PRINCE DE WAGRAM.

Ordonnez, sire, et je serai toujours le premier à vous obéir.

NAPOLÉON.

Eh bien ! Berthier, profitons de l'ardeur des troupes pour marcher sur Paris. Le bruit de notre canon réveillera les Parisiens et ranimera l'amour-propre national, comprimé un instant par la présence de l'étranger. L'ennemi est fatigué ; il vient de perdre douze mille hommes dans les fossés de Paris. Il se repose avec la sécurité du succès ; ses généraux sont dispersés dans nos hôtels ; ses soldats s'égarer dans le dédale des carrefours de la capitale. Un coup de main sur Paris peut avoir le plus grand résultat. Donnez des ordres pour que le quartier général soit immédiatement transféré entre Ponthierry et Essonne ; que le mouvement des troupes commence.

LE COLONEL GOURGAUD, entrant précipitamment.

Votre majesté m'a chargé ce matin de ses ordres pour M. le duc de Raguse. J'arrive d'Essonne

pour annoncer à votre majesté que monsieur le maréchal a quitté son poste ; qu'il est allé à Paris ; qu'il a traité avec l'ennemi ; que ses troupes, mises en mouvement par des ordres inconnus, traversent en ce moment les cantonnemens des Russes, et que Fontainebleau est resté à découvert.

NAPOLÉON.

On vous a assurément trompé, colonel ; Marmont ne peut s'être rendu coupable d'un si lâche abandon.

LE COLONEL GOURGAUD.

Je prie votre majesté de ne point se faire d'illusions sur la défection du duc de Raguse ; elle est constante et publique. Les troupes sous ses ordres ont été enlevées d'Essonne cette nuit. Voici une copie de la convention conclue entre ce maréchal et le prince de Schwartzemberg.

NAPOLÉON, après avoir lu cette convention.

L'ingrat !.....

(Ici son regard devient fixe ; il paraît livré aux idées les plus sombres. Après quelques instans d'immobilité, il se laisse tomber sur une chaise.)

L'ingrat !!!..... Il sera plus malheureux que moi !..... Je me sens oppressé.....

(Il donne la convention à Berthier.)

LE PRINCE DE WAGRAM, après avoir lu.

Pouvait-il se croire délié de son serment par un décret du sénat ?

NAPOLÉON.

Je ne puis approuver la condition sous laquelle il a passé aux alliés. Je n'accepterai point la vie et la liberté de la merci du duc de Raguse, mon sujet ! (au colonel Gourgaud.) L'armée peut être certaine que je n'acquiescerai jamais à des conditions incompatibles avec son honneur et le mien.

(Le colonel Gourgaud s'incline et sort du cabinet.)

LE PRINCE DE WAGRAM.

Le cœur de votre majesté me paraît trop oppressé pour qu'elle n'ait pas besoin d'un moment de repos.

NAPOLÉON.

Laissez-moi, Berthier, c'est à l'armée que je vais confier mes peines. N'oubliez pas que la défection de Marmont laisse Fontainebleau à découvert. Il ne faut plus penser à marcher sur Paris. J'attendrai le retour de mes plénipotentiaires avant de prendre une détermination.

(Le prince de Wagram sort du cabinet, et Napoléon se dispose à écrire une proclamation.)

SCÈNE XVII.

Cabinet de Napoléon, dans le palais de Fontainebleau.

NAPOLÉON; LE DUC DE VICENCE; LE DUC DE BASSANO.

NAPOLÉON.

Eh bien ! Caulaincourt, la trahison de Marmont est-elle connue à Paris ?

LE DUC DE VICENCE.

La nouvelle de sa défection a perdu les affaires de la régente. Nous allons l'emporter, sire, lorsqu'un aide de camp est venu annoncer à l'empereur de Russie que le duc de Raguse avait consenti à se retirer, avec ses troupes, sur la route de la Normandie.

NAPOLÉON.

Marmont ! qui pourra le croire ? et pourtant sa désertion du camp d'Essonne me laisse à la discrétion de mes ennemis !

LE DUC DE VICENCE.

Les souverains alliés qui avaient cru devoir user de ménagemens envers celui qui s'appuyait

sur les vœux et les affections de l'armée, et qu'ils voyaient à la tête de cinquante mille hommes d'élite, portés à une marche de Paris, ont tout à coup changé de langage en apprenant la défection du corps du duc de Raguse. Jusqu'à ce moment les considérations militaires l'avaient emporté sur toutes les intrigues ; mais ces intrigues ont repris le dessus. L'abdication en faveur de la régente et de son fils ne suffit plus à un ennemi rassuré ; on nous a déclaré, sire, qu'il faut que votre majesté renonce entièrement au trône pour elle et pour sa dynastie.

NAPOLÉON, avec ses.

Rompons des négociations qui deviennent si humiliantes. La guerre n'aura rien de pire que la paix que l'on offre à la France : c'est un fait qui doit être démontré maintenant à tout le monde, et j'espère que les chefs de l'armée seront désabusés de leurs chimères. Je vais leur parler : allez m'attendre dans le salon.

(Les ducs de Bassano et de Vienne sortent, Napoléon reste seul.)

SCÈNE XVIII.

Salon de réception, dans les appartemens du palais de Fontainebleau.

LE DUC DE VICENCE ; LE DUC DE BASSANO, LE PRINCE DE WAGRAM ; LE PRINCE DE LA MOSCOWA ; LE DUC DE DANTZIG, LE DUC DE REGGIO ; LE DUC DE TARENTE ; plusieurs GÉNÉRAUX - COMMANDANS, et ensuite NAPOLÉON.

LE PRINCE DE LA MOSCOWA.

Quelles nouvelles apportez-vous, monsieur le duc de Vicence ?

LE DUC DE VICENCE.

Les plus affligeantes, prince : la défection du duc de Raguse, et la certitude que les souverains alliés ne veulent plus traiter ni avec l'empereur ni avec sa dynastie.

LE PRINCE DE LA MOSCOWA, avec humeur.

Eh bien ! que l'empereur abdique, et que nous en finissions.

LE DUC DE VICENCE, étonné.

L'empereur poussé à bout, va secouer les entraves dont on l'embarrasse depuis quelques

jours. Il reporte toutes ses pensées vers les opérations militaires.

LE PRINCE DE LA MOSCOWA.

Monsieur le duc, il ne faut pas que l'empereur se fasse illusion sur notre obéissance : elle a été longue ; peu d'entre nous lui ont survécu. L'énergie est épuisée, et les plus braves finissent par attacher quelque prix à la conservation d'une vie échappée à tant de dangers.

LE DUC DE VICENCE.

L'honneur national, celui de l'empereur et de l'armée exigent pourtant la plus parfaite union d'intentions.

LE PRINCE DE LA MOSCOWA.

Nous sommes tous unis pour rejeter toute détermination dont le résultat serait la prolongation de la guerre. La lassitude a dompté tous les esprits.

(Napoléon ouvre brusquement la porte du cabinet et entre dans le salon où sont les maréchaux.)

NAPOLÉON.

Les nouvelles qu'a dû vous apprendre M. le duc de Vicence vous ont sans doute convaincus, messieurs, que nous sommes tous les victimes des intrigues qui ont lieu à Paris. Ces alliés, que nous avons vaincus tant de fois et avec tant de générosité, ne mettent plus de bornes à leurs

prétentions, depuis qu'une honteuse défection leur a laissé supposer que l'armée française n'était point unanime dans ses opinions. Non-seulement ils exigent que je fasse le sacrifice de cette couronne que je tiens du peuple et de l'armée, mais encore, qu'au mépris des constitutions, j'en prive mon fils. L'armée peut être certaine que mon honneur ne sera jamais en contradiction avec le bonheur de la France, et si je dois être considéré comme le seul obstacle à la paix, je ferai volontiers tous les sacrifices; mais la volonté seule de la nation peut priver mon fils de ses droits, et non celle des ennemis de la France. Ces exigences des ennemis qui ne tendent à rien moins qu'à faire déchoir la nation du rang qu'elle occupe dans le monde, vous auront sans doute désabusés sur la prétendue générosité des souverains alliés, et j'aime à me persuader que les chefs de l'armée française ne seront pas les premiers à applaudir à une révolution dont ils ne tarderaient pas à éprouver les funestes effets. Nous pouvons tout sauver encore. Retirons-nous sur la Loire : là nous pourrons rallier les corps de Soult, de Suchet, d'Eugène, d'Augereau : là nous serons encore redoutables.

LE PRINCE DE LA MOSCOWA.

Puisqu'il faut parler, sire, je dirai à votre

majesté, avec toute la franchise d'un soldat, que nous éprouvons tous une grande aversion pour la guerre civile.

NAPOLÉON, avec ses.

Qui vous parle de la guerre civile ?

LE PRINCE DE LA MOSCOWA.

On ne nous en parle pas ; mais nous la voyons dans une résistance qui ne pourrait avoir d'autre résultat. Le sacrifice que l'on exige de votre majesté est pénible à nos cœurs ; mais dès qu'il devient nécessaire au bonheur de la France, je suis le premier à le conseiller ; il sera pour votre majesté un nouveau titre à la reconnaissance de la nation, qui déjà envisage la révolution nouvelle comme une grande transaction entre tous les intérêts des Français.

NAPOLÉON.

Eh quoi, Ney ! vous aussi, vous êtes contre moi !

LE PRINCE DE LA MOSCOWA.

Sire, je serai le dernier à quitter votre majesté ; mais pourquoi ne pas rendre chacun libre de ses actions ? Où nous conduirait notre retraite sur la Loire ? Où irons-nous chercher les débris d'armée sur lesquels on semble compter encore ? Ces différens corps sont tellement dispersés que les généraux les plus voisins sont

à plus de cent lieues l'un de l'autre : quel ensemble pourra-t-on jamais mettre dans leurs mouvemens ? et nous , qui sommes ici entourés par des armées nombreuses , resserrés et bloqués , sommes-nous sûrs de pouvoir en sortir ?

NAPOLÉON.

Le réseau qu'on affecte de voir tendu autour de nous présente bien des points faibles : je le romprai si vous voulez me suivre. Une route fermée à des courriers s'ouvre bientôt devant cinquante mille hommes.

LE PRINCE DE LA MOSCOWA.

Votre majesté veut donc se résoudre au métier d'un chef de partisans ! à courir de province en province , guerroyant sans cesse , portant le ravage partout , et ne pouvant en finir nulle part !

NAPOLÉON , après un moment d'hésitation.

Les chances possibles d'une guerre civile peuvent seules m'arrêter. Oui , j'épargnerai à la France les horreurs d'une guerre pareille ; mais puisqu'il faut renoncer à défendre plus longtemps cette belle France , l'Italie ne m'offre-t-elle pas encore une retraite digne de moi ? Veut-on m'y suivre encore une fois ? Marchons vers les Alpes !

(Un long silence succède à cette proposition.)

Votre silence m'indique assez qu'il ne me

reste qu'à briser mon épée..... Vous voulez du repos, ayez-en donc !.... (Il s'assied et prend une plume.) Hélas ! vous ne savez pas combien de chagrins et de dangers vous attendent sur vos lits de duvet ! Quelques années de cette paix que vous allez payer si cher moissonneront un plus grand nombre d'entre vous que n'aurait fait la guerre la plus désespérée. Quant à moi, ma vie politique est terminée : j'abdique, mais je ne cède rien. (Il écrit et lit ensuite l'abdication.) « Les puissances alliées
 « ayant proclamé que l'empereur Napoléon était
 « le seul obstacle au rétablissement de la paix de
 « l'Europe ; l'empereur, fidèle à son serment, déclare qu'il renonce pour lui et ses enfans aux
 « trônes de France et d'Italie, et qu'il n'est
 « aucun sacrifice, même celui de la vie, qu'il ne
 « soit prêt à faire aux intérêts de la France. »

NAPOLÉON.

(A peine a-t-il fini la lecture de cette déclaration, qu'il se lève précipitamment et le remet au maréchal Ney.)

Êtes-vous content, monsieur le maréchal ?
 vous voilà tous libres de vos actions.

(Il quitte aussitôt le salon et rentre seul dans son cabinet. La joie se peint sur la figure de quelques maréchaux, et l'affliction sur celles des ducs de Vicence et de Bassano ; néanmoins on continue à garder le silence. Petit à petit chacun cherche un prétexte pour s'esquiver du salon, où bientôt il ne reste plus que les ducs de Vicence et de Bassano.)

LE DUC DE BASSANO.

Voilà le sacrifice consommé !

LE DUC DE VICENCE.

Les alliés n'ont jamais osé se flatter d'amener l'empereur à une renonciation aussi absolue.

LE DUC DE BASSANO.

Vaincu par la grande défection qui l'entoure, il a cédé à la lassitude de ses lieutenans.

LE DUC DE VICENCE.

Quel besoin avait-il de marcher avec le cortège de ses maréchaux ? Ah ! si au lieu de s'adresser à ces grands officiers , il eût parlé aux officiers secondaires , il aurait trouvé une jeunesse empressée à le seconder ; les soldats auraient accueilli ses projets par des acclamations unanimes ; leur enthousiasme eût ranimé son âme.....

LE DUC DE BASSANO.

Ils n'ont pensé qu'à mettre à l'abri des hasards les fortunes dont il les a gratifiés !

LE DUC DE VICENCE.

Déjà, la plupart des chefs qui valent la peine que l'on s'occupe d'eux , ont reçu de Paris des paroles de conciliation , et des promesses flatteuses. Vous allez les voir tous chercher un prétexte pour quitter Fontainebleau : l'un ira à Paris parce qu'il y est appelé, l'autre parce qu'il y est envoyé ; celui-ci , pour se dévouer aux

intérêts de son arme ou de son corps , celui-là pour aller chercher des fonds ou régler des affaires. Nous allons nous trouver seuls.

LE DUC DE BASSANO.

Il nous restera au moins l'ami, le compagnon de Napoléon , Berthier, qui ne le quitta jamais.

LE DUC DE VICENCE.

Je souhaite pour son honneur qu'il ne se laisse pas entraîner par le torrent ; mais déjà je l'ai entendu demander à l'empereur la permission d'aller régler quelques affaires à Paris ; il promettait de revenir ; l'empereur a paru en douter.

LE DUC DE BASSANO.

Peintres du cœur humain ! accourez à Fontainebleau assister à la chute du plus grand des monarques ! Venez apprendre à connaître les hommes , à rougir de leur impudeur. Venez voir tous ceux qu'il a comblés d'honneurs et de richesses , l'abandonner, le trahir, l'insulter ! L'un livre son trésor, l'autre ses troupes et même sa personne ! Et qu'ils ne viennent pas nous dire que le salut de la patrie, son bonheur, dictèrent leur conduite ! La patrie pour eux fut dans le maintien des honneurs, la conservation de leurs richesses, la jouissance paisible de tous les biens qu'ils possèdent..... Les malheureux ! ils ne

craignent donc pas d'être flétris dans l'histoire!..
Honneur à ces vieilles bandes toujours fidèles!
à ces jeunes conscrits dont le dévouement n'a
point de bornes! à ces innombrables officiers
subalternes qui n'attendaient qu'un mot pour
répandre le reste de leur sang! Honneur à ces
populations des campagnes dont les sentimens
généreux n'ont point cessé d'éclater! Ah! si d'un
côté le cœur se soulève d'indignation, de l'autre
il est délicieusement ému!

(Le duc de Vicencey et le duc de Bassano sortent du séjon, en se tenant par
la main.)

SCÈNE XIX.

Chambre à coucher de l'empereur, dans le palais de Fontainebleau. Il est deux heures du matin ; quelques bougies éclairent faiblement cette chambre. Napoléon est seul ; il se promène lentement.

NAPOLÉON, tenant un papier à la main.

Dès qu'on ne veut plus régler avec moi les intérêts de la France, du moment qu'il ne s'agit plus que de ma personne, à quoi bon ce traité ?.. Je suis vaincu ; je cède au sort des armes... ; un cartel me suffit..... Je ne veux point de ce traité.... ; on l'a discuté pour moi contre mon gré..... Je le renie.... J'en rougirais.... J'aurais honte que le grand sacrifice que j'ai offert à la paix du monde, fût sali par des arrangemens pécuniaires... Eh ! que m'importe mon existence personnelle ? un petit écu par jour et un cheval, voilà tout ce qui m'est nécessaire..... (Il s'assied et jette loin de lui l'écrit qu'il tenait.) Si je dois survivre à tant de grandeurs !.... Non, ils diraient que je n'ai pas eu le courage de mourir.... (Il se lève, ouvre un nécessaire et en tire un petit sachet qu'il examine attentivement) Yvan me le remit, dans la retraite de Moscou, comme un moyen

de ne pas tomber vivant entre les mains de l'ennemi..... Le moment est arrivé de recourir à cette dernière ressource. (Il prend un verre et délaie dans l'eau le contenu du petit sachet.) Les grands hommes de l'antiquité n'hésitaient pas à se donner la mort dans une situation pareille à la mienne : aurais-je moins de courage que Caton ?..... Ma bonne Louise, et toi, cher enfant !.. Ah ! Français que j'ai tant aimés ! puisse ma mort contribuer à votre bonheur !.... Soyez toujours le grand peuple, la grande nation !.... Hélas ! je vous laisse entourés d'ennemis et de méchants....

(Il boit d'un seul trait tout ce qui est dans le verre et le pose ensuite sur la table, où il le regarde quelque temps avec fixité. En ce moment la pendule sonne deux heures : Napoléon se tourne alors brusquement vers son lit.)

Il est temps de prendre le dernier repos.
Puisse-t-il être paisible !

(Il se jette sur son lit tout habillé.)

SCÈNE XX.

Les corridors du palais de Fontainebleau. Plusieurs domestiques, à demi habillés, parcourent les corridors dans tous les sens; les garçons du château montent et descendent; les bougies des appartemens intérieurs s'allument; les valets de chambre sont debout et se parlent bas. On va frapper à la porte du docteur Yvan; on va réveiller le grand maréchal Bertrand; on appelle le duc de Vicence; on court chercher le duc de Bassano, qui arrivent tous successivement, et entrent aussitôt dans la chambre de l'empereur.

LE PREMIER VALET DE CHAMBRE CONSTANT; VALETS DE CHAMBRE; DOMESTIQUES; GARÇONS DU CHÂTEAU, puis M. YVAN.

UN VALET DE CHAMBRE, à demi-voix.

Qu'est-il donc arrivé, monsieur Constant ?

CONSTANT, à demi-voix.

Un grand malheur, mes enfans; l'empereur s'est empoisonné.

TOUS ENSEMBLE.

Que dites-vous, grands dieux !

CONSTANT.

La triste vérité.

UN GARÇON DU CHATEAU.

Dites plutôt qu'on l'a empoisonné. Ces brigands !

UN DOMESTIQUE.

Oh ! mon Dieu, oui ; ces sacrés alliés lui auront joué le tour.

UN AUTRE DOMESTIQUE.

Je parierais que ce sont ces chiens de Prussiens, à cause de la bataille de Iéna, où que j'étions.

UN GARÇON DU CHATEAU.

Ce sont plutôt les Russes ; car on dit que le jour de leur entrée à Paris, ils portaient tous un bracelet sur lequel était écrit en langue russe, pour que les Français ne le comprissent pas : *Souvenez-vous de la journée de Moscou !* On sait ce que cela voulait dire.

UN VALET DE CHAMBRE.

Qui vous dit que ce ne sont pas les Autrichiens pour avoir l'Italie ?

UN GARÇON DU CHATEAU.

Ou bien quelque gueusard de Paris : savez-vous que je me suis laissé dire qu'il y en avait pas mal ces jours-ci.

CONSTANT.

Eh ! non, messieurs ; je vous ai dit que c'est lui-même qui s'est empoisonné : je l'ai vu de mes propres yeux.

SECOND VALET DE CHAMBRE.

Comtez-nous donc ça, Constant.

DOMESTIQUES ET GARÇONS.

Comtez donc vite, monsieur Constant ?

CONSTANT.

Vous savez que je couche derrière la porte de sa chambre ; j'avais eu soin de la laisser entr'ouverte parce que je me doutais de quelque chose.

SECOND VALET DE CHAMBRE.

Voyez-vous ce que c'est qu'un valet de chambre fidèle (1) ?

UN DOMESTIQUE.

On n'en trouve pas tous les jours comme M. Constant.

CONSTANT.

Je pouvais donc voir ce qui se passait dans la chambre de l'empereur ; et en effet, vers les deux heures, je le vis se promener lentement ; il tenait un écrit dans ses mains, et prononçait des phrases décousues auxquelles je ne pus rien comprendre. Tout à coup je le vois se lever et s'approcher de son nécessaire. Je redouble d'at-

(1) Dans la nuit du 19 au 20 avril 1814, Napoléon éproua une nouvelle défection : son valet de chambre de confiance Constant, et son mameluck Rustan, le quittèrent brusquement.

tention, et je m'aperçois qu'il ouvre le petit secret du nécessaire, d'où il sort un petit sachet. Puis il prend un verre, y jette le contenu du sachet, le fait dissoudre dans de l'eau, et avale tout le plus tranquillement du monde.

LES DOMESTIQUES ET LES GARÇONS.

Le pauvre cher homme !

SECOND VALET DE CHAMBRE.

Ça m'a fait venir la chair de poule.

UN GARÇON DU CHATEAU.

C'est ce qui s'appelle du courage, ça.

CONSTANT.

Comme je lui avais souvent entendu dire que le suicide était un acte de folie ou de faiblesse, je ne me doutai de rien. Je crus qu'ayant besoin de s'étourdir un peu sur les affaires, il venait de prendre quelque potion calmante, d'autant plus qu'aussitôt après avoir bu, il dit fort tranquillement : *Allons prendre un peu de repos.* Mais au bout d'un quart d'heure, je l'entends qu'il gémit.

SECOND VALET DE CHAMBRE, se portant la main sur le ventre.

Ahie ! ahie !

PLUSIEURS DOMESTIQUES.

Nous y voilà !

CONSTANT

Vous sentez, messieurs, que je n'attends pas le coup de sonnette. Je me jette hors de mon lit ; je cours à l'empereur, et je le vois dans des convulsions affreuses. Il me reconnaît cependant, et me dit en soupirant : *Je ne puis pas mourir ! Dieu ne le veut pas !*

UN DOMESTIQUE.

Le ciel est juste. Un homme comme lui ne devrait jamais mourir.

CONSTANT.

Je ne lui réponds seulement pas. Je vole chez M. Yvan. J'éveille les gens ; je fais éveiller les vrais amis de l'empereur, et dans un instant ils sont auprès de lui. A mon retour je trouve l'empereur assoupi..... Mais voici M. Yvan, il vous dira le reste.

(Le docteur Yvan sort en ce moment de la chambre de Napoléon : on l'entoure aussitôt, et quoiqu'il se montre très-pressé, chacun lui demande des nouvelles de l'empereur.)

LE DOCTEUR YVAN, bas à Constant.

Il a avalé le poison que je lui avais préparé dans la retraite de Moscou.

CONSTANT.

O ciel !

M. YVAN.

Heureusement le temps a amorti le venin : il

en sera quitte à bon marché. (Haut.) Rassurez-vous tous; l'empereur va mieux; les douleurs ont cessé, les mauvais symptômes ont disparu, une transpiration abondante qui vient de s'établir fera le reste.

(Constant entre dans la chambre.)

TOUS ENSEMBLE.

Merci, monsieur Yvan.

UN DOMESTIQUE.

Vous nous avez fait du bien, monsieur Yvan.

CONSTANT, sortant de la chambre.

Messieurs, l'empereur ordonne que tout le monde aille se coucher et qu'on garde le silence sur l'attaque de nerfs qu'il vient de ressentir. Bonne nuit, messieurs.

(Tout le monde se retire en silence.)

UN DOMESTIQUE, en se retirant.

C'est donc une attaque de nerfs ?

UN GARÇON DU CHATEAU.

Le pauvre cher homme ! Je ne serai rassuré que lorsque je le verrai au milieu de sa garde.

SCÈNE XXI ET DERNIÈRE.

Grande cour du château de Fontainebleau. La garde impériale s'y trouve rangée en ordre de bataille pour la revue de l'empereur. Le plus morne silence règne dans toute la cour; le désespoir est peint sur toutes les figures. Plusieurs voitures de voyage sont disposées au bas de l'escalier.

UN JEUNE OFFICIER ; UN CAPORAL ; UN PIQUEUR ; OFFICIERS ET SOLDATS, *ensuite* NAPOLEON ; LE DUC DE BASSANO ; LE GÉNÉRAL BERTRAND ; LE GÉNÉRAL BELLIARD ; LE GÉNÉRAL PETIT ; LE GÉNÉRAL FOULER ; LE GÉNÉRAL KOSAKOWSKI, *Polonais* ; LE COLONEL DE BUSSI ; LE COLONEL DE MONTESQUIOU ; LE COLONEL GOURGAUD ; LE COLONEL VONSOWICH ; LE COMTE DE TURENNE ; LE BARON DE MESGRIGNY ; LE BARON FAIN ; LE BARON DE LA PLACE ; LE BARON LELORGNE-D'IDEVILLE ; LE CHEVALIER JOUANNE ; LE GÉNÉRAL RUSSE SCHOUWALOFF ; LE GÉNÉRAL AUTRICHIEN KHOLLER ; LE GÉNÉRAL PRUSSIE WALDEBOURG-TRUCHESS ; LE COLONEL ANGLAIS CAMPBELL.

UN JEUNE OFFICIER, à un vieux caporal de la garde.

Il est bientôt une heure, et l'empereur ne paraît pas ; on avait pourtant annoncé la revue pour midi.

LE VIEUX CAPORAL.

On parle de poison ; on dit que ce sont les alliés qui ont fait le coup. Si l'empereur ne se montre pas il y aura du train.

LE JEUNE OFFICIER.

Tant pis pour ceux qui ont trahi.

LE VIEUX CAPORAL.

Leur affaire est claire.

UN PIQUEUR, au caporal.

Est-ce que le sénat ne vous a pas délié du serment ?

LE VIEUX CAPORAL.

Ils ont beau faire , ce serment est gravé là. (Il se frappe sur la poitrine, puis mettant la main sur son sabre.) Et voilà à son service de quoi le prouver.

LE PIQUEUR.

Oh ! excusez , camarade ; je croyais que comme il va partir tout était fini pour lui. ;

LE VIEUX CAPORAL.

En voilà encore un qui croit que l'empereur va partir. Il a paru céder , mais nous savons le dessous des cartes. Nous ne resterons pas ici les bras croisés.

LE PIQUEUR.

On dit que les ennemis entourent Fontainebleau.

LE VIEUX CAPORAL.

Qu'ils soient où ils voudront, nous saurons bien leur passer sur le ventre : n'est-ce pas, mon officier ?

LE JEUNE OFFICIER.

L'empereur n'a qu'à dire un mot, et nous marchons aux alliés. Ils auront Paris à dos, et le canon des braves ne se fera pas entendre vainement.

LE PIQUEUR.

Pardon, mon officier ; mais, pourquoi a-t-on fait préparer toutes les voitures de voyage ?

LE JEUNE OFFICIER.

C'est pour se moquer des pékins.

LE VIEUX CAPORAL.

A nos rangs : le voilà qui descend avec les autres.

(Napoléon, entouré de ce qui lui reste de sa brillante cour, paraît au haut de l'escalier. Les grenadiers présentent les armes ; les tambours battent au champ.)

TOUTE LA GARDE.

Vive l'empereur ! à Paris ! à Paris !

(Napoléon descend l'escalier en tendant la main à tous ceux qui se trouvent sur son passage : il s'avance vers sa garde. Les cris de *vive l'empereur* retentissent dans les airs. Les grenadiers ont placé leurs bonnets à poil au bout de leurs fusils : une grande agitation règne dans les rangs ; mais l'empereur ayant fait signe qu'il veut parler, le silence le plus religieux fait place aux transports des soldats.)

NAPOLÉON.

« Soldats de ma vieille garde, je vous fais mes
 « adieux... (Ici un second frémissement d'armes indique l'émotion que les sol-
 « dats éprouvent.) Depuis vingt ans je vous ai trouvés
 « constamment sur le chemin de l'honneur et
 « de la gloire ; dans ces derniers temps, comme
 « dans ceux de notre prospérité, vous n'avez
 « cessé d'être des modèles de bravoure et de
 « fidélité. Avec des hommes tels que vous,
 « notre cause n'était pas perdue ; mais la guerre
 « était interminable : c'eût été la guerre civile,
 « et la France n'en serait devenue que plus
 « malheureuse. J'ai donc sacrifié tous nos inté-
 « rêts à ceux de la patrie. Je pars : vous, mes
 « amis, continuez de servir la France ; son bon-
 « heur était mon unique pensée ; il sera tou-
 « jours l'objet de mes vœux !... Quelques-uns
 « de mes généraux ont manqué à leur devoir ;
 « je leur pardonne.... »

(Des exclamations couvrent un moment la voix de Napoléon ; il est fortement ému. De grosses larmes inondent les paupières de tous les spectateurs attendris.)

LE COLONEL CAMPBELL, présentant la main du général Kholer.

Quel spectacle ! et voilà l'homme que l'on
 nous peignait comme un tigre !

LE GÉNÉRAL KHOLLER.

Mon âme se brise.

ABDICATION

LE GÉNÉRAL SCHOUWALOFF.

Je n'oublierai de ma vie les impressions que j'éprouve.

LE GÉNÉRAL WALDEBOURG - TRUGRESS.

Je ne m'attendais pas à une scène pareille.

NAPOLÉON, continuant son allocution.

« Adieu, mes enfans ! je voudrais vous presser
« tous sur mon cœur ; que j'embrasse au moins
« votre drapeau !... »

(Le général Petit saisit l'aigle que tient un sous-officier, et s'avance vers l'empereur. Napoléon reçoit le général Petit dans ses bras, et baise le drapeau.)

« Chère aigle ! que ce dernier baiser retentisse
« dans tous les cœurs !... »

(Les grenadiers pressent leurs armes sur leurs poitrines. Le porte-étendard se couvre les yeux.)

Le silence le plus attendrissant règne pendant cette scène ; il n'est interrompu que par les sanglots des officiers et des soldats. L'émotion de Napoléon est visible ; ses joues sont sillonnées de grosses larmes.)

LE GÉNÉRAL KHOLLER, au colonel Campbell.

Je n'y puis plus tenir !

LE COLONEL CAMPBELL, agitant son chapeau en l'air.

C'est sublime !

NAPOLÉON fait un effort et reprend d'une voix plus ferme.

« Adieu encore une fois, mes vieux compa-
« gnons ! ne plaignez pas mon sort. Si j'ai con-
« senti à me survivre, c'est pour servir encore

« à votre gloire : j'écrirai les grandes choses
« que nous avons faites ensemble !.... »

(En achevant ces mots , Napoléon s'arrache au groupe qui l'entoure , et s'élançe vers la voiture , où se trouve déjà le général Bertrand. Un long silence succède à cette scène déchirante ; mais au moment où Napoléon entre dans la voiture , les soldats font retentir la cour des cris mille fois répétés de *vive l'empereur !* Les rangs se rompent sans ordre ; l'expression du plus morne désespoir se peint sur le visage des grenadiers : plusieurs jettent leurs armes à terre.)

LE COLONEL CAMPBELL, au général Schouwaloff.

Quand tant de braves pleurent leur chef il
faut les croire !

FIN DU DEUXIÈME ACTE.

ACTE TROISIÈME.



LE VINGT MARS,

OU

RETOUR DE L'ILE D'ELBE.

PERSONNAGES.

S. M. LOUIS XVIII, roi de France.

S. A. R. MONSIEUR, frère du roi.

S. A. R. LE DUC DE BERRY, son fils.

S. A. S. LE DUC D'ORLÉANS, prince du sang royal.

S. A. S. LE PRINCE DE BOURBON-CONDÉ, *idem*.

MARÉCHAUX DE FRANCE.

GRANDS OFFICIERS de la couronne.

MESSIRE DAMBRAY, chancelier, garde des sceaux de France, président de la chambre des pairs.

PAIRS DE FRANCE.

LE COMTE BLACAS D'AULPS, grand-maitre de la garde-robe, ministre secrétaire d'État au département de la maison du roi.

L'ABBÉ DE MONTESQUIOU, ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur.

LE DUC DE DALMATIE, ministre de la guerre.

LE BARON LOUIS, ministre des finances.

LE COMTE BEUGNOT, ministre de la marine.

LE BARON D'ANDRÉ, préfet de police.

LE COMTE DESSOLES, ministre d'État, commandant général des gardes nationales.

LE COMTE FERRAND, *idem*, directeur général des postes.

LE BARON DE VITROLLES, secrétaire des conseils du roi.

M. LAINÉ, président de la chambre des députés.

DÉPUTÉS DES DÉPARTEMENTS.

LE DUC DE DURAS, premier gentilhomme de la chambre du roi.

LE PRINCE DE POIX, officier supérieur des gardes du corps.

LE MARQUIS D'ALBIGNAC, exempt des gardes du corps.

LIEUTENANS GÉNÉRAUX, VICE-AMIRAUX, MAJORS DE CAMP.

OFFICIERS SUPÉRIEURS de la maison du roi.

GARDES DU CORPS ET MOUSQUETAIRES.

S. M. NAPOLEON I^{er}, empereur des Français.

LE DUC DE BASSANO, }
LE DUC D'OTRANTE, } anciens ministres de l'empire.
LE DUC DE ROVIGO, }

MINISTRES DE L'EMPIRE.

LE COMTE DE LA VALETTE, ancien directeur des postes de l'Empire.

LE COMTE REGNAULT DE SAINT-JEAN D'ANGÉLY,
ancien conseiller d'État de l'empire.

LE COMTE THIBEAUDEAU, *idem*.

LE COMTE BOULAY, *de la Meurthe*, *idem*.

LE COMTE DEFERMONT, *idem*.

LE COMTE MERLIN, *de Douai*, *idem*.

LE COMTE RÉAL, *idem*.

CONSEILLERS D'ÉTAT.

LE GÉNÉRAL BERTRAND, grand maréchal du palais
impérial.

LE LIEUTENANT GÉNÉRAL DROUOT, commandant l'artil-
lerie de la garde impériale.

EXCELMANS, général de cavalerie légère.

CAMBRONNE, général de la garde impériale.

MALLET, colonel de la garde.

GERMANOWSKI, *idem*.

GÉNÉRAUX ET OFFICIERS de tous grades.

ALLIX, colonel à la demi-solde.

MARBOT, *idem*, *idem*.

DURVAL, capitaine *idem*.

LEFRANC, lieutenant *idem*.

OFFICIERS SUPÉRIEURS ET AUTRES, à la demi-
solde.

UN OFFICIER DE CAVALERIE.

SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS de toutes armes.

LE COMTE DE LABORDE, adjudant commandant de la
garde nationale de Paris.

ACLOQUE, chef de la 11^e légion.

LÉGER DE BRESSANT, major de la 11^e légion.

LE COMTE DE CAUMONT, chef d'escadron.

DE RÉMUZAT, }
D'ARJUZON, } chefs de bataillon.
ROULINS, }
LAFOND, }

GAILLARD, adjudant major.

DE LA CHAUVINIÈRE, }
SOLIRÈNE, } officiers d'état major.
TILLY, }

GALOCHE, *de la Galissière*, }
THOUIN, }
HENNEQUIN, }
BRAILLY, } officiers.
ARMANDIER, }
OUDRY, }
LANGLOIS, }
DESCORPS, }
DOUX, }

MARIA, caporal.

PISTACHE, chasseur.

GARDES NATIONAUX.

M^{me} HAMLIN.

M^{me} DAVILLIERS.

M^{me} LEMBLIN, limonadière.

ÉLÉGANTES ET BOURGEOISES.

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE, chevalier du Lis.

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE, chevalier de l'ordre
de la Fourchette.

LE BARON DE TOUVENT, chevalier de l'ordre de la
Girouette.

LE COMTE DE FIERVIL, chevalier de l'ordre de l'Étei-
gnoir.

LE MAJOR TRANCHEMONTAGNE, chevalier de Saint-
Louis.

LE COMTE DE RECTILIGNE, chevalier du Saint-Sé-
pulcre.

VOLTIGEURS DE LOUIS XV.

VOLONTAIRES ROYAUX.

LEMBLIN, limonadier au Palais-Royal.

COMMERÇANS.

COMMIS-VOYAGEURS.

M. MARTAINVILLE, journaliste ultra-royaliste.

I^{er} JOURNALISTE, libéral.

II^{me} JOURNALISTE, *idem*.

M. SALGUES, littérateur et journaliste.

M. CHARLES LACRETELLE, *idem*.

M. LE CHEVALIER DE SENONNES, littérateur et journaliste.

M. CHAPPE, inspecteur des télégraphes.

CHAMBELLANS DE L'EMPEREUR.

OFFICIERS DE LA BOUCHE, *idem*.

HUISSIERS du château des Tuileries.

DOMESTIQUES DU CHATEAU.

GARÇONS DE CAFÉ.

CIToyENS de toutes les classes.

BOUQUETIÈRES.

OUVRIERS.

MOUCHARDS de la police.

ACTE III.

(LE VINGT MARS 1815, OU LE RETOUR DE L'ÎLE D'ELBE.)

Un an s'est à peine écoulé depuis le jour où, abdiquant la couronne impériale, celui que l'Europe avait salué du nom de GRAND HOMME, s'est retiré sur le rocher de l'île d'Elbe. Alors même que le bruit de son nom n'a point cessé de remplir le monde, et que la France est encore couverte des débris de sa gloire, Napoléon semble perdu à jamais sur le point imperceptible qu'il s'est choisi pour asile. La nation, péniblement désabusée des rêves de grandeur, s'est résignée au repos dont sa situation lui impose la loi, et les Bourbons ont pu se croire affermis sur le trône de leurs ancêtres.

Cependant, les émigrés rentrés n'ont pas craint d'alarmer les nombreux acquéreurs des biens nationaux; les prêtres ont troublé les consciences, et ne voient dans les concessions qui leur sont faites que le moyen d'en obtenir de nouvelles. La cour s'amuse à rétablir les ridicules barrières de l'ancienne étiquette. Des ministres inhabiles ne font que des fautes irréparables : l'un prodigue les épauettes et la décoration de la Légion-d'Honneur, afin de les avilir; l'autre travaille à détruire l'Institut national et l'Université. Un troisième ne pèse dans la balance de la justice que les intérêts de la vanité et les aversions. Quelques ineptes conseillers du roi ne voient de salut pour la monarchie que dans la destruction de la Charte et la résurrection de tous les abus.

Imprudemment blessée dans ses souvenirs les plus glorieux, menacée dans ses droits les plus sacrés, inquiétée dans ses jouissances les plus chères, la France nouvelle, étonnée de se trouver étrangère chez elle, ne tarda pas à s'indigner d'être traitée en pays conquis par une vieille noblesse pleine de jactance et de préjugés, et un clergé intolérant et avide. L'armée, humiliée par d'insolens mépris, reçut avec dédain les favoris des ministres que l'on substituait à ses anciens chefs.

Dès-lors, une haine implacable divisa tous les esprits et troubla sourdement le repos apparent de la France. Enfin, l'on touchait au moment d'une nouvelle révolution en faveur de la liberté, lorsqu'un bruit lointain terrifia la cour et les ministres, étonna la capitale et fit tressaillir l'armée.

Napoléon, dont le regard n'a pas cessé de planer sur la France, a calculé l'étendue des fautes du gouvernement royal, et, jugeant le moment favorable pour ressaisir le sceptre échappé de ses mains, il entreprend le projet le plus audacieux qu'un homme ait jamais conçu.

SCÈNE PREMIÈRE.

Le café de la Rotonde, au Palais-Royal.

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE; LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE; LE BARON DE TOUVENT; LE COMTE DE FIERVIL; LE MAJOR TRANCHEMONTAGNE; LE COMTE DE RECTILIGNE; PLUSIEURS VOLTIGEURS DE LOUIS XV (1); DURVAL, *chevalier de la Légion-d'Honneur, capitaine à la demi-solde*; LEFRANC, *officier à la demi-solde*; DEUX JOURNALISTES; GARÇONS DU CAFÉ.

La Jobardière, La Ganachère, de Touvent, Fiervil, Tranchemontagne, de Rectiligne et les Voltigeurs, forment un cercle à part: ils ont devant eux le *Journal des Débats*, le *Journal Royal*, la *Gazette de France* et la *Quotidienns*; les deux journalistes sont à une autre table; ils lisent le *Journal de Paris* et le *Journal Général*. Le capitaine Durval et Lefranc occupent une troisième table et boivent des liqueurs.

LE BARON DE TOUVENT.

Nous connaissons enfin le résultat des opérations du congrès de Vienne; il en était temps.

(1) A cette époque, on appelait *voltigeurs de Louis XV* tous ces vieux gentilshommes que la restauration avait fait sortir de leurs manoirs, où ils dormaient depuis vingt-cinq ans. On les re-

Le prince de Ligne avait bien raison lorsqu'il disait : *Le congrès danse, mais il ne marche pas.*

LE COMTE DE FIEUVIL.

Les sages de l'antiquité, qui valaient mieux que ceux du dix-huitième siècle, avaient pour maxime que, dans les grandes affaires, on devait se hâter lentement : c'est ce qu'a fait le congrès. Grâce aux souverains alliés et à leurs habiles ministres, l'Europe, bouleversée par l'usurpateur, va reprendre l'assiette politique qui lui convient, et le juste équilibre des États sera irrévocablement établi.

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Je me suis laissé dire que ce congrès a mécontenté bien des peuples.

LE COMTE DE RECTILIGNE.

Les peuples, les peuples !.... Et qu'ont de commun les peuples avec les grandes transactions politiques des rois ? J'entends toujours parler des peuples comme s'ils devaient être comptés pour quelque chose. Ce sont des terri-

présentait, dans toutes les caricatures, affublés d'un vieil habit bourgeois décoré de deux chétives épauettes, un chapeau à lam-pion, culotte de nankin, bas de soie rayés, bottes à revers, la brette en arrière; le nez à bec de corbin et le menton de galoche étaient le caractère distinctif de cette race.

toires et des têtes (1) qu'il faut aux souverains, et non des peuples.

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

Oui, c'est juste; des territoires qui produisent et des têtes qui consomment.

LE MAJOR TRANCHEMONTAGNE.

Il leur faut aussi des baïonnettes pour soutenir leurs droits.

LE COMTE DE RECTILIGNE.

C'est-à-dire, les droits de la légitimité : je n'en connais pas d'autres, moi.

LE CAPITAINE DURVAL, bas à Lefranc.

Écoutons un peu la conversation politique de ces *voltigeurs*.

LEFRANC, au capitaine Durval.

Ces ganaches - là m'impatientent déjà. J'ai presque envie de leur chercher querelle.

LE CAPITAINE DURVAL, à Lefranc.

Tu aurais tort, mon cher camarade : la Charte est là; il est permis à tout le monde de faire imprimer et de dire ses opinions.

(1) Les hauts diplomates réunis au congrès de Vienne avaient adopté la dénomination de *têtes* dans toutes leurs transactions; c'est ainsi qu'ils accordèrent tant de mille *têtes* en *indemnité* au roi de Prusse, et qu'ils en retranchèrent un assez joli nombre au roi de Saxe, en *punition*.

LEFRANC, au capitaine Durval.

La Charte, la Charte !... ne nous a-t-elle pas garanti nos traitemens ? et pourtant me voilà en demi-solde après treize ans de service et neuf campagnes ; tandis que ces b.... là.... ! Cela ne se passera pas ainsi. (Postant son verre à sa bouche.)
A sa santé !

LE CAPITAINE DURVAL, à Lefranc.

Tais-toi donc , et écoutons les voltigeurs.

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Je me suis laissé dire que les Génois protestent contre leur incorporation au Piémont ; que les Polonais ne veulent pas devenir Russes ; ni les Saxons, Prussiens ; ni les Italiens, Autrichiens, ni....

LE BARON DE TOUVENT.

Bah ! on mettra tous ces mécontents à la raison , et on enverra ceux qui protestent... "

LE COMTE DE FIEUVIL.

Aux galères, comme a fait Ferdinand.

LE COMTE DE RECTILIGNE.

Deux choses m'affligent dans tout ceci : la conservation de Bernadotte comme prince héréditaire du trône de Suède, et celle de Murat sur celui de Naples.

LE MARQUIS DE LA GANAGHIÈRE.

C'est vraiment un scandale.

LE BARON DE TOUVENT.

Eh, messieurs, savez-vous bien que l'on doit des égards à Bernadotte !

LE COMTE DE FIEVIL.

Passé encore pour celui-ci; mais ce gueux de Murat, qui s'est avisé d'avoir des remords, et qui n'a jamais joué bon jeu avec l'Autriche, pourquoi ne le fait-on pas sauter ?

LE MAJOR TRANCHEMONTAGNE.

Qu'on me donne seulement deux régimens, et je me fais bon d'aller lui faire évacuer le royaume de Naples.

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Je me suis laissé dire par quelqu'un qui vient de Rome directement que Murat allait envahir l'Italie à la tête de quatre-vingt mille hommes, et que son escadre était entrée dans le.... le.... Comment appelez-vous ce grand fleuve qui parcourt l'Italie ?

LE MARQUIS DE LA GANAGHIÈRE.

Le Tibre.

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Non, marquis; il a un autre nom.

LE BARON DE TOUVENT.

Le Pô, sans doute ?

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

C'est ça : le Pô.

LEFRANG, bas au capitaine Durval.

Il paraît qu'on va se peigner en Italie. Tant mieux : le petit bonhomme n'en est pas loin.

(Portant son verre à sa bouche.) A sa santé !

LE CAPITAINE DURVAL, vidant le sien.

A sa santé !

LE COMTE DE FIERVIL.

Mon cher vicomte, je connais le Pô aussi bien que le Rhin. J'ai fait la campagne de Würmser dans la légion de Bussy, et je puis vous assurer que les escadres ne peuvent pas entrer dans le Pô.

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Et pourtant je me le suis laissé dire par quelqu'un qui arrive de Rome directement.

LE COMTE DE FIERVIL.

Ce qu'il y a de certain, messieurs, c'est que cette c.... de princesse Borghèse a fait plusieurs voyages à Porto-Ferrajo, et qu'elle est parvenue à réconcilier Murat avec l'*Ogre de Corse*.

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

L'Ogre !... que c'est bien trouvé ! En effet il mangeait les conscrits et.... je me rappellerai toujours cette caricature.

LE COMTE DE RECTILIGNE.

Une chose plus sérieuse encore, et à laquelle les ministres ne font aucune attention, c'est la résurrection des jacobins ; il en sort de dessous terre, et on ne voit plus que des jacobins et des officiers à la demi-solde.

LEFRANC, bas au capitaine Durval.

Je me sens une démangeaison de lancer cette soucoupe au nez du *voltigeur* qui parle des officiers à la demi-solde.

LE CAPITAINE DURVAL, à Lefranc.

Laisse-les donc radoter ; tout à l'heure je te promets de les faire donner au diable.

1^{er} JOURNALISTE, à son voisin l'autre journaliste.

Il paraît qu'on se dispute vivement le fauteuil académique de M. de Boufflers : voilà M. Auger et l'abbé Féletz sur les rangs ; ils sont les candidats du *Journal des Débats* et de la *Quotidienne*. Le *Journal de Paris* et le *Nain Jaune* portent M. Baour-Lormian.

II^me JOURNALISTE, continuant à lire le journal qu'il tient.

Vous en oubliez bien d'autres : vous ne connaissez donc pas la liste que l'on fait circuler ?

I^{er} JOURNALISTE, continuant sa lecture.

Mettez-moi au courant, je vous en prie.

II^me JOURNALISTE, sans quitter le journal.

Delrieu, l'auteur d'*Artaxerce* ; Laya, qui a fait une tragédie de *Jean Calas* ; Lemontey ; Castel, auteur d'un joli poème sur les plantes ; Benjamin Constant, publiciste et littérateur. On parle encore des prétentions de MM. Bouvet, Lepitre et Duvinneau.

I^{er} JOURNALISTE, riant.

Ah ! ah ! Bouvet, Lepitre, et Duvinneau.... C'est sans doute pour railler.

II^me JOURNALISTE, sans quitter le journal.

Il y a des gens qui ne doutent de rien.... Avez-vous lu l'*Histoire de la guerre d'Espagne et de Portugal*, par le général Sarrazin (1) ?

I^{er} JOURNALISTE.

Non, mais l'on m'a assuré qu'elle peut aller de pair avec l'*Histoire de la campagne de 1814*, par Alphonse de Beauchamp.

(1) Le général Sarrazin fut ensuite condamné aux travaux forcés comme bigame ; on le laissa s'échapper des bagnes, d'où il alla figurer dans les rangs des anti-constitutionnels de Portugal.

II^{me} JOURNALISTE.

Ajoutez - y celle par M. Labaume, et l'ouvrage de M. l'officier de hussards de Rocca (1).

I^{er} JOURNALISTE.

Les journaux anglais annoncent que le général Sarrazin et madame de Staël sont tous les deux indignés de l'oubli dans lequel on laisse leurs services ; l'un prétend qu'il a renversé Bonaparte par ses plans, et l'autre par ses pamphlets. Ah ! ah !

II^{me} JOURNALISTE.

Ah ! ah ! ah !

I^{er} JOURNALISTE, en continuant à lire le journal.

Ce pauvre M. de Beauchamp ! s'est-il attiré de mauvaises affaires avec son histoire de la campagne de 1814 ! Du nord au midi s'élèvent mille réclamations contre ses assertions. La garde nationale de Toulouse se prétend calomniée ; le préfet, Bouvier-Dumolard, l'attaque devant les tribunaux ; le maître de poste de Beinheim et les habitans de Senlis relèvent des erreurs choquantes.....

(1) C'est ce même M. de Rocca, officier de hussards, qui a épousé madame de Staël.

LE COMTE DE FIERVIL, au journaliste.

Monsieur, j'ai l'honneur de connaître l'estimable auteur de l'histoire de la campagne de 1814, et je puis vous assurer qu'il a puisé à des sources respectables ; je lui ai moi-même fourni quelques matériaux.

1^{er} JOURNALISTE.

Je ne doute pas, monsieur, que M. de Beauchamp n'ait cherché la vérité ; mais je crois qu'il n'est pas descendu jusqu'au fond du puits.

LE COMTE DE FIERVIL.

Que voulez-vous dire, monsieur ?

1^{er} JOURNALISTE.

Que M. de Beauchamp a écrit cette campagne sur les bulletins des armées ennemies.

LEFRANC, au capitaine Darval.

Bon, voilà qui va s'échauffer. Si je pouvais souffler sur le feu !

LE CAPITAINE DURVAL, à Lefranc.

Les deux pékins me paraissent des bons ; tâtons-leur le poul.

LEFRANC, haut, avec humeur.

M. de Beauchamp aurait pu, ce me semble, ménager la gloire de nos armées.

LE CAPITAINE DURVAL, de même.

Et ne pas tant vanter les exploits de nos ennemis.

LE COMTE DE FIERVIL, bas au comte de Rectiligne.

Je gage que ce sont deux *demi-solde*.

LE COMTE DE RECTILIGNE, bas au comte de Fiervil.

Et les deux autres des jacobins.

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Ç'en sont.

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

C'est cela.

LE BARON DE TOUVENT.

Sans doute, messieurs, qu'il ne faut pas terminer la gloire de nos armes ; mais la vérité est que nous avons fini par être vaincus.

LEFRANC.

La vérité est que nous avons été trahis au dehors comme au dedans par un tas de j... f... qui s'en font gloire aujourd'hui, mais qui ne tarderont peut-être pas à *déchanter*.

LE COMTE DE RECTILIGNE.

Quel langage révolutionnaire ! et nous le souffririons ?

LE CAPITAINE DURVAL, à Lefranc.

Laisse donc ces têtes à perruques.

LEFRANC, au capitaine Durrval.

Quand j'entends ces j... f... là, mon sang bout dans mes veines.... Garçon, un journal.

UN GARÇON DE CAFÉ.

Monsieur veut - il le *Journal des Débats*, le *Journal Royal*, la *Gazette* ou la *Quotidienne*?

LEFRANC.

Allez vous promener avec votre *cassandre* des Débats, votre *brid'oison* de Journal Royal, votre *voltigeuse* de Gazette, et votre s...ée *nonne sanglante* de Quotidienne (1). Donnez-moi le *Journal de Paris*.

UN GARÇON DE CAFÉ.

Il est retenu.

LEFRANC.

Apportez-moi le *Nain Jaune*.

LE COMTE DE FIERVIL.

Le *Nain Jaune*! Abomination des abominations!

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

Allons-nous-en au café Valois; l'esprit public est trop mauvais ici.

(1) A cette époque le Journal des Débats avait été surnommé *Cassandre*; le Journal Royal, *Brid'oison*; la Gazette de France, la *Voltigeuse*, et la Quotidienne, la *Nonne sanglante*: il n'est pas nécessaire de dire pourquoi.

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Allons au café Valois.

LEFRANC.

Je vous engage à aller au café de la Régence ; vous y trouverez le colonel Stévenot qui recrute les *voltigeurs* (1).

LE MAJOR TRANCHEMONTAGNE, *bas.*

L'insolent ! (*Haut.*) Allons au café Valois, nous trouverons à qui parler.

(La Jobardière, La Ganachière, Fierville, Tranchemontagne, Rectiligne, et les voltigeurs, s'en vont en lançant des regards courroucés sur les deux officiers et sur les journalistes.)

LE BARON DE TOUVENT, à Lefranc et Durval.

Je vais avec ces messieurs ; mais n'allez pas croire que je pense comme eux ; je suis le baron de Touvent.

(Il sort.)

LEFRANC.

Celui-là est encore plus plat que les autres.

(1) Au commencement du mois de mars 1815, la police fit arrêter un évadé des bagnes, nommé Stévenot, qui, revenu d'Angleterre, et prenant le titre de colonel, s'avisait de faire des enrôlemens pour une prétendue *légion royale*, dont la destination était suspecte. Il y avait alors en France quelques têtes à perruques, dans lesquelles fermentaient des idées de guerre civile qui faisaient rire de pitié les jeunes moustaches.

I^{er} JOURNALISTE.

C'est sans doute un de ces misérables qui chantent *vive la ligue* le matin, et qui le soir crient *vive le roi*.

II^{me} JOURNALISTE.

Caméléons politiques, toujours prêts à changer de couleur.

LEFRANC.

Piliers d'antichambres.

LE CAPITAINE DURVAL.

Opprobres de la France.

II^{me} JOURNALISTE.

Si ces gens-là avaient la moindre pudeur, ils devraient se cacher à trente pieds sous terre.

I^{er} JOURNALISTE.

Le ridicule dont nous les couvrons tous les jours devrait les faire mourir de honte.

LEFRANC.

Messieurs, puisque vous êtes de ces écrivains courageux qui défendent la gloire de la France, j'espère que vous voudrez bien accepter un verre de punch; ce sont deux officiers qui ont gagné leurs épaulettes sur les champs de bataille qui vous l'offrent.

II^{me} JOURNALISTE.

Volontiers, messieurs; nous aimons à trin-

quer avec les braves qui ont combattu pour la patrie.

(Lefranc remplit les verres.)

LE CAPITAINE DURVAL.

Aux écrivains français défenseurs des glorieux débris de nos immortelles phalanges !

II^{me} JOURNALISTE.

Aux officiers de l'ancienne armée !

LEFRANC.

Aux journalistes dont la plume ne s'est pas vendue au pouvoir, ni aux étrangers ! que la considération publique soit leur récompense, comme le mépris est celui des vils détracteurs de la France.

I^{er} JOURNALISTE.

A la Charte et aux députés qui défendent nos libertés !

(Les deux officiers et les deux écrivains trinquent leurs verres ensemble, et les portent à leur bouche en faisant les signes de reconnaissance de la franc-maçonnerie.)

LEFRANC.

A la santé du père Nicolas !

LE CAPITAINE DURVAL.

Au retour de la Violette !

TOUS ENSEMBLE.

A sa santé !

(Ils voient leurs verres.)

II^{me} JOURNALISTE, aux militaires.

Je me flatte, messieurs, que vous voudrez bien nous laisser prendre notre revanche demain au soir.

LE CAPITAINE DURVAL.

Volontiers, messieurs; nous aimons à nous trouver avec les bons Français.

II^e JOURNALISTE.

Demain, à la même heure, nous nous ferons un plaisir de vous attendre au café Lemblin.

LEFRANC.

C'est dit; nous n'y manquerons pas.... Dites donc, messieurs les journalistes, est-ce que vous ne pourriez pas nous apporter demain quelque bonne nouvelle de là-bas ?

I^{er} JOURNALISTE.

Dame ! D'ici à demain, il pourrait bien y avoir quelque chose de nouveau.

LEFRANC.

Tâchez qu'il y en ait, car nous nous ennuyons b.....ment depuis ce qu'ils appellent la restauration.

I^{er} JOURNALISTE.

Au revoir, messieurs.

LE CAPITAINE DURVAL.

A demain.

(Ils se serrent tous la main et se séparent.)

SCÈNE II.

Salle du Conseil des ministres, au palais des Tuileries. Cette salle communique avec le cabinet du Roi.

LE COMTE DE BLACAS D'AULPS (1); MESSIRE DAMBRAY;
L'ABBÉ DE MONTESQUIOU; LE DUC DE DALMATIE;
LE BARON LOUIS; LE COMTE BEUGNOT; LE BARON
D'ANDRÉ; LE COMTE DESSOLES; LE COMTE FER-
RAND; LE BARON DE VITROLLES; M. CHAPPE;
UN HUISSIER.

LE COMTE DE BLACAS.

Messieurs, la situation de l'Italie et les mou-
vemens qui semblent s'y préparer, ont fait juger
nécessaire de rassembler un corps d'observation
dans l'est du royaume. Murat, inquiet dans son
existence politique par le congrès de Vienne, a
fait de nombreuses levées, et son armée menace
les États de sa sainteté. Le roi a donc jugé à

(1) Le grand maître de la garde-robe; M. de Blacas, jouissait alors d'une grande faveur auprès de sa majesté Louis XVIII, et il exerçait même une sorte de présidence dans le conseil des ministres.

propos d'ordonner que 30,000 hommes fussent envoyés dans les garnisons de la Bourgogne, du Lyonnais et du Dauphiné. Vous trouverez sans doute ces précautions fort sages.

LE DUC DE DALMATIE.

Quoique mon opinion soit que nous n'avons rien à craindre d'un coup de tête de Murat, je n'en ai pas moins donné les ordres nécessaires pour que plusieurs régimens aillent occuper une position convenable entre Lyon et Chambéry, et déjà ces corps doivent être en marche pour cette nouvelle destination.

LE COMTE DE BLACAS.

Il avait d'abord été question d'envelopper ce mouvement de troupes du plus profond mystère, et de défendre aux journaux d'en parler; mais l'opinion du prince de Talleyrand, notre ministre au congrès, est qu'on ne saurait donner trop de publicité à cette mesure, afin de détruire l'opinion que l'Autriche fait répandre sur l'exiguïté de nos forces militaires.

LE DUC DE DALMATIE.

L'Autriche se trompe si elle croit qu'il n'existe plus d'armée en France : le roi n'aurait qu'à dire un mot, et deux cent mille hommes, tous vieux soldats, seraient bientôt réunis sous les drapeaux de Fontenoy.

LE COMTE DE BLACAS.

Il paraît, au reste, que tout va au gré de nos désirs, et que les bienfaits de la restauration sont de jour en jour plus appréciés par les Français.

L'ABBÉ DE MONTESQUIOU.

Les rapports que je reçois de tous les préfets ne laissent aucun doute sur les sentimens des populations.

LE COMTE DESSOLES.

Si quelques-uns des hommes qui ont fait partie de l'ancienne armée ont conservé le souvenir de leur chef, je puis au moins assurer qu'il n'en est pas de même des gardes nationales de France; au midi comme au nord, à l'est comme dans l'ouest, elles sont unanimes dans leur attachement à la dynastie de nos princes légitimes.

LE BARON D'ANDRÉ.

Il y a bien encore quelques mécontents qui ne veulent pas se rallier à la cause des Bourbons, et qui rêvent encore le retour de Bonaparte; mais la police les surveille : elle ne perd pas de vue les Bassano, les Savary, les Thibaudau, les Boulay, les Merlin, les Defermon, et quelques autres qu'on sait être attachés à l'usurpateur, et ils ne sont nullement à craindre.

MESSIRE DAMBRAY.

Quelle que soit l'opinion publique, j'avoue que je ne serai tout-à-fait tranquille que lorsqu'on aura mis Bonaparte à mille lieues de la France.

LE COMTE DE BLACAS.

Nous travaillons pour obtenir ce résultat, et déjà plusieurs puissances ont consenti à ce qu'il soit déporté à Sainte-Hélène.

MESSIRE DAMBRAY.

Ce sera le seul moyen d'ôter tout espoir aux mécontents, et de rallier tout le monde au gouvernement royal.

UN HUISSIER, entre dans la salle et s'adresse à M. de Vitrolles.

Monsieur le baron, le frère de M. Chappe, directeur des télégraphes du royaume, vient d'arriver dans l'antichambre; il dit être porteur de dépêches de la plus haute importance.

LE BARON DE VITROLLES, à l'huissier.

Faites entrer M. Chappe. Nous allons voir ce que nous annonce le télégraphe.

M. CHAPPE, à M. de Vitrolles.

Monsieur le baron, mon frère, que ses fonctions retiennent à son poste, m'a chargé d'apporter au château une dépêche télégraphique de la plus haute importance.

LE BARON DE VITROLLES.

Que contient cette dépêche ?

M. CHAPPE.

Je l'ignore.

LE BARON DE VITROLLES.

Eh bien, monsieur, remettez-la moi.

M. CHAPPE.

Je ne le puis, j'ai ordre de la remettre au roi en mains propres.

LE COMTE DE BLACAS.

Comment, monsieur, il vous est défendu de remettre cette dépêche aux ministres du roi ?

M. CHAPPE.

Je ne dois la donner qu'à sa majesté.

LE BARON DE VITROLLES.

Dans ce cas, je vais vous introduire dans le cabinet du roi.

(M. de Vitrolles entre dans le cabinet, et après avoir pris les ordres de Louis XVIII, il appelle M. Chappe et le conduit près de sa majesté.)

LE COMTE DE BLACAS.

Il est probable que M. de Talleyrand nous annonce qu'on s'est enfin arrêté au parti d'éloigner Bonaparte.

LE BARON D'ANDRÉ.

Peut-être s'agit-il de quelque conspiration qui vient d'éclater.

LE DUC DE DALMATIE.

J'ai tout lieu de croire qu'on nous annonce une levée de boucliers de la part de Murat. Dans ce cas, les précautions que nous avons prises seront utiles, au moins comme démonstrations.

LE BARON DE VITROLLES, rentrant dans la salle.

Messieurs, le roi me charge d'apprendre à vos excellences la nouvelle la plus extraordinaire que l'on puisse imaginer. Bonaparte, à la tête de sept à huit cents hommes, a débarqué près d'Antibes et cherche à gagner la haute Provence.

LE COMTE DE BLACAS, éclatant de rire.

Il faut qu'il soit fou de venir ainsi se livrer lui-même.

MESSIRE DAMBRAY, bondissant de joie.

Nous le tenons ! nous le tenons !

L'ABBÉ DE MONTESQUIOU.

Je ne puis croire à ce débarquement.

LE DUC DE DALMATIE.

Ce serait vraiment un acte de démence.

LE COMTE BEUGNOT.

Comment les croisières anglaises et les nôtres l'auraient-elles laissé passer ? Cela ne se peut pas.

LE BARON DE VITROLLES.

Si cette nouvelle est vraie , le débarquement de Bonaparte ne peut être considéré que comme le résultat d'un vaste complot , ou comme l'acte d'un insensé aveuglé par l'ambition et entraîné par la violence de son caractère.

MESSIRE DAMBRAY.

Quoi qu'il en soit , nous le tenons , et nous le tenons bien.

LE COMTE FERRAND.

Ce débarquement est , selon moi , l'événement le plus heureux qui puisse arriver.

LE BARON LOUIS.

Je suis loin d'en rire ; au contraire je m'en afflige. Craignons , messieurs , que les sentimens de la nation ne soient pas ceux de la cour. Je tremble en pensant à l'ascendant que Bonaparte a conservé sur l'imagination du peuple et du soldat. Je pense , messieurs , que nous n'avons pas de temps à perdre pour donner les ordres que la prudence exige , et que nous devons nous réunir le plus souvent possible pour arrêter journellement toutes les mesures que les circonstances extraordinaires où nous allons nous trouver peuvent nécessiter.

L'ABBÉ DE MONTESQUIOU.

Je suis loin de croire que le danger soit si imminent que le pense M. le baron Louis. C'est aujourd'hui dimanche ; c'est à nous à donner le bon exemple pour que le peuple s'habitue à sanctifier les jours de fête. Je propose donc d'ajourner notre réunion à demain : la nuit porte conseil.

LE COMTE DE BLACAS.

Je suis de l'avis de monsieur le ministre de l'intérieur, et je ne vois aucun inconvénient à nous ajourner à demain. Il ne serait pas convenable d'ouvrir les bureaux aujourd'hui.

MESSIRE DAMBRAY.

Demain nous saurons mieux ce qu'il conviendra de faire ; le télégraphe se sera expliqué plus amplement.

LE COMTE DE FERRAND.

Sanctifions les fêtes si nous voulons que Dieu nous protège.

LE BARON LOUIS.

A demain, puisque vous le voulez ; mais tel n'est pas mon avis : je crains que nous ne perdions un temps précieux. Nous avons à faire à un ennemi bien actif.

LE COMTE DE BLACAS.

**Demain, nous nous réunirons de bonne heure.
Nous verrons comment Bonaparte se tirera du
mauvais pas où il s'est engagé.**

(Les ministres se séparent. M. de Blacas et M. de Vitrolles entrent dans
le cabinet du roi.)

SCÈNE III.

Le café Lemblin, au Palais-Royal. On remarque beaucoup d'agitation dans le jardin; des groupes nombreux se forment autour du château d'eau.

M. ET M^{me} LEMBLIN, *au comptoir*; LE COLONEL ALLIX;
LE CAPITAINE DURVAL; LE LIEUTENANT LEFRANC;
OFFICIERS *à la demi-solde*; BOURGEOIS ET COM-
MERCANS *libéraux*; DEUX AGENS DE LA POLICE,
PUIS LE BARON DE TOUVENT.

LE CAPITAINE DURVAL, *entrant avec le lieutenant Lefranc.*

Bonjour, Lemblin; salut, madame. Vous avez là un joli bouquet de violettes : cela annonce le retour du beau temps.

M^{me} LEMBLIN.

C'est un cadeau que vient de me faire M. le colonel Allix.

LE CAPITAINE DURVAL, *se tournant vers le colonel.*

Mon colonel, j'ai l'honneur de vous saluer.

LE COLONEL ALLIX, *faisant un signe de tête au capitaine Durval.*

Bonjour, capitaine Durval; je vous croyais à Versailles.

LE CAPITAINE DURVAL.

Nous devons y aller ce matin , car c'est là que nous mangeons notre demi-solde , mais des affaires *imprévues* nous ont retenus à Paris.

LE LIEUTENANT LEFRANC, se frottant les mains.

Il y a donc du nouveau , papa Lemblin ?

LEMBLIN, bas au lieutenant Lefranc.

N'allez pas vous compromettre ; nous avons des mouchards.

LE LIEUTENANT LEFRANC, bas à Lemblin.

Je me f... d'eux aujourd'hui. (Haut.) C'est singulier, je n'ai jamais vu autant de violettes que ce matin. Je veux être fusillé si je n'ai pas rencontré mille personnes qui en avaient à la boutonnière.

M^{me} LEMBLIN.

C'est la seule fleur que nous ayons dans cette saison , aussi en voit-on partout.

LE LIEUTENANT LEFRANC, riant.

Excepté au café Valois , s'il vous plait.

1^{er} MOUCHARD , à son collègue.

C'est un signe de ralliement des bonapartistes.

M^{me} MOUCHARD , à son collègue.

Il ne faudra pas l'oublier dans notre rapport.

1^{er} MOUCHARD.

Ni le ruban de la Légion - d'Honneur négligemment noué à la boutonnière.

II^{me} MOUCHARD

C'est ainsi qu'il faut que nous le portions dorénavant.

LE CAPITAINE DURVAL.

Mon colonel, avez-vous lu le Moniteur ?

LE COLONEL ALLIX.

Je le tiens.

LE CAPITAINE DURVAL.

Que pensez-vous de la nouvelle qu'il publie ?

LE LIEUTENANT LEFRANC.

La croyez-vous vraie, mon colonel ?

LE COLONEL ALLIX.

Comment ! si elle est vraie ? qui peut en douter ? (H. H.) « Napoléon Bonaparte est déclaré traître à la patrie pour s'être introduit à main armée dans le département du Var. Il est enjoint à tous les gouverneurs, commandans de la force militaire, gardes nationales, autorités civiles, et même aux simples citoyens, de lui courir sus, de l'arrêter et de le traduire incontinent devant un conseil de guerre qui, après avoir reconnu l'identité, provoquera contre lui les peines portées par la loi. » Vous

voyez qu'il ne peut y avoir le moindre doute; et d'ailleurs la convocation extraordinaire des chambres, la réunion des ministres deux fois par jour, et le départ de M. le comte d'Artois et du duc d'Orléans pour Lyon, prouvent assez qu'il s'agit de choses graves.

LE CAPITAINE DURVAL.

Je ne conçois rien à une pareille équipée. Sait-on quels sont ses projets ?

LE LIEUTENANT LEFRANC.

Ses projets, ses projets !... Il est plus fin que le diable.

LE COLONEL ALLIX.

Que voulez-vous qu'il fasse avec une poignée d'hommes ?

1^{er} MOUCHARD.

On dit qu'il se dirige sur Grenoble.

II^m MOUCHARD.

Et l'on ajoute qu'il y est attendu.

LE LIEUTENANT LEFRANC.

Attendu ; et par qui donc ?

LE CAPITAINE DURVAL.

Voici le baron de Touvent qui va nous mettre au courant.

LE BARON DE TOUVENT, entrant et saluant d'un air gracieux.

Madame, je vous présente mes hommages.
Bonjour, mon cher Lemblin.

M^{me}. LEMBLIN.

Il y a bien long-temps que nous n'avons eu le plaisir de vous voir, monsieur le baron.

LE BARON DE TOUVENT.

J'ai été entraîné ces jours-ci hors de mes habitudes, j'ai suivi d'anciens amis au café de la Régence et au café Valois ; mais on revient toujours à ses premiers amours.... Mon cher Lemblin, voudriez-vous me donner une prise ?

LEMBLIN.

Vous me faites honneur, monsieur le baron.

LE BARON DE TOUVENT, savourant sa prise de tabac.

Il n'est pas aussi bon que celui du café Valois.

LEMBLIN.

Vous qui voyez tant de monde, monsieur le baron, vous devez être au courant de ce qui se passe.

LE BARON DE TOUVENT.

Dame ! Le Moniteur... le Journal des Débats, vous ont appris l'événement.

LEMBLIN.

Sans doute ; mais nous ne connaissons aucun détail.

LE BARON DE TOUVENT.

Le télégraphe n'a pu en donner. Tout ce que l'on sait, c'est que Bonaparte a débarqué le 1^{er} de ce mois au golfe Juan, entre Cannes et Antibes, et que de là il s'est dirigé dans les montagnes des Basses-Alpes, à la tête de sept à huit cents hommes.

LEMBLIN.

Mais où croit-on qu'il veuille aller ?

LE BARON DE TOUVENT.

Les uns disent en Italie, les autres en Suisse. Quelques-uns prétendent même qu'il pourrait bien chercher à aller à Lyon. Dans tous les cas, c'est un acte d'insensé qui ne peut manquer de le conduire à sa perte.

LE CAPITAINE DURVAL, bas au lieutenant Lefranc.

Je tremble pour lui.

LE LIEUTENANT LEFRANC, bas au capitaine Durval.

Laissons-le faire : à la tête de huit cents vieux grognards, il va leur donner de la tablature !...
(Haut.) S'il pénètre en France, il est f..tu.

LE COLONEL ALLIX.

Il est impossible qu'il échappe aux troupes qu'on dirige contre lui.

LE LIEUTENANT LEFRANC, bas au colonel Allix.

A moins que ces troupes n'aillent le joindre.

LE COLONEL ALLIX, bas au lieutenant Lefranc.

Prenez garde qu'on ne vous entende.

LE LIEUTENANT LEFRANC, bas au colonel Allix.

C'est que, voyez-vous, mon colonel, avec un drapeau tricolore et un coucou on entraînerait tous les soldats de l'ancienne armée.

LEMBLIN.

Nous allons nous trouver dans un moment critique. Voyez l'article 4. (H. R.) « Seront punis « des mêmes peines.... des mêmes peines, en- « tendez-vous bien?... ceux qui (appuyant sur les mots.) « par des discours tenus dans les lieux ou réu- « nions publiques... (comme, par exemple, dans « les cafés)..... auraient pris part ou engagé les « citoyens à prendre part à la révolte, ou à s'abs- « tenir de la repousser »..... Ainsi, dorénavant je ne souffrirai pas qu'on tienne des discours dans mon café.

LE BARON DE TOUVENT.

C'est bien pensé, mon cher monsieur Lem- blin : à quoi bon se compromettre ?

LE LIEUTENANT LEFRANC, bas au capitaine Darval.

S'ils attendent que nous allions repousser la révolte.....

LE CAPITAINE DURVAL, bas au lieutenant Lefranc.

S'il allait pousser sa pointe jusque dans le Dauphiné !....

UN OFFICIER à la demi-solde.

On dit qu'on va rappeler tous les anciens officiers pour en former des corps d'élite.

UN AUTRE OFFICIER à la demi-solde.

Tant mieux, nous ne serons plus à la demi-tasse.

UN COMMERÇANT.

On parle aussi de réorganiser la garde nationale.

LE LIEUTENANT LEFRANC, bas au capitaine Durval.

Il faut espérer qu'il ne leur en donnera pas le temps.

LE BARON DE TOUVENT.

En même temps que le roi convoque les chambres, il appelle à la défense de la patrie l'armée et les gardes nationales.

LE COLONEL ALLIX.

Tout cela est très-bien entendu; mais il est à présumer qu'on n'en aura pas besoin.

LE BARON DE TOUVENT.

Les gardes nationales, qui ne sont que la nation elle-même armée pour défendre ses insti-

tutions, seront appelées à contenir et à réprimer les factieux et les traîtres, tandis que les troupes de ligne et la gendarmerie seront envoyées à la poursuite de Bonaparte.

LE CAPITAINE DURVAL.

Ce plan est très-bien combiné. (Bas au colonel Allix.) Ils en feront de belles avec leur garde nationale.

LE BARON DE TOUVENT.

Au reste, *Monsieur* et le duc d'Orléans doivent arriver ce soir même à Lyon. La présence de ces deux princes rassurera tout le monde, et donnera l'élan aux populations de l'est.

LE LIEUTENANT LEFRANG, bas au capitaine Durval.

Je ne leur conseille pas de compter sur les populations de l'est; elles n'aiment ni les émigrés ni les prêtres.

LEMBLIN.

J'ai entendu dire, ces jours derniers, que le congrès de Vienne avait décidé que l'empereur... je veux dire l'usurpateur, serait déporté loin de l'Europe.

LE BARON DE TOUVENT.

Il aura sans doute appris cette décision, et pour s'y soustraire, il se sera jeté dans l'entreprise désespérée qui l'a conduit en France.

LE LIEUTENANT LEFRANC, bas à Lemblin.

Pas si désespérée qu'on le croit.

LEMBLIN, bas à Lefranc.

Taisez-vous donc. Vous ne voyez donc pas ces deux individus qui observent jusqu'à nos gestes ? Je les connais ces gueusards-là ; j'ai tellement l'habitude de les deviner que je les sens comme un bon chien sent les perdrix. (Haut à M. le baron de Touvent.) On recevra sans doute de bonnes nouvelles dans la journée ; vous nous les apporterez, n'est-ce pas, monsieur le baron ?

LE BARON DE TOUVENT.

Je vais aller aux informations du côté des Tuileries, et si j'apprends quelque chose de nouveau, vous pouvez compter que je vous en instruirai. Adieu, mon cher Lemblin. Bonjour, aimable dame.

(Le baron de Touvent sort.)

LE CAPITAINE DURVAL.

Allons-nous aussi faire un tour aux Tuileries ?

LE LIEUTENANT LEFRANC, au capitaine Durval.

Je ne me soucie guère des Tuileries ; on dit qu'il y a un tas de brailleurs sous les fenêtres du roi : je ne veux pas aller me mêler parmi ces gens-là.

LE CAPITAINE DURVAL.

Tenons-nous donc dans le jardin du Palais-Royal, et tâchons de savoir ce que les *ultra* débitent au café Valois.

(Le capitaine Durval et le lieutenant Lefranc sortent du café Lemblin. Le colonel Allix continue à lire les journaux, et semble attendre quelqu'un. Les officiers à demi-solde et les bourgeois parlent ensemble, et souvent à demi-voix. Les deux agens de la police se lèvent et suivent le capitaine Durval et le lieutenant Lefranc.)

SCÈNE IV.

Le café Valois, au Palais-Royal.

LE BARON DE TOUVENT; LE COMTE DE FIERVIL; LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE; LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE; LE MAJOR TRANCHEMONTAGNE; MARTAINVILLE; VOLTIGEURS DE LOUIS XV; MOUSQUETAIRES; GARDES DU CORPS, ET GARÇONS DU CAFÉ; DEUX MOUCHARDS, PUIS LE COMTE DE RECTILIGNE.

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE, entre dans le café et se jetant sur une chaise.

Ouf! je n'en puis plus.

LE COMTE DE FIERVIL.

Qu'avez-vous donc, marquis?

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

Je viens de voir passer la grande revue du roi, et je vous assure que je suis terriblement fatigué.... quatre heures sur pied!...

LE MAJOR TRANCHEMONTAGNE, en riant.

Quoi, marquis, vous êtes rendu seulement pour avoir assisté à une revue! et que serait-ce donc s'il fallait que vous fissiez une campagne?

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

Oh ! c'est bien différent ! s'il fallait servir activement le roi, je retrouverais encore mes forces de vingt-cinq ans.

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE, brandissant son parapluie.

Bien dit, marquis ; et nous aussi, nous saurions encore monter à cheval pour son service.

LE BARON DE TOUVENT.

Je vous prie de croire, messieurs, qu'en pareil cas je ne resterais pas en arrière ; mais, Dieu merci, le roi n'aura pas besoin de nous. Avez-vous remarqué à la revue l'enthousiasme des troupes de ligne et de la garde nationale ? Quand un roi est gardé par une jeunesse aussi valeureuse, il est inébranlable sur son trône.

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

En effet, je suis encore assourdi des cris de *vive le roi !* que ces beaux régimens et ces superbes légions ont fait retentir à mes oreilles.

LE MAJOR TRANCHEMORTAGNE.

Qu'on me donne seulement deux à trois mille hommes animés du même esprit, et je m'engage à aller donner une fière chasse au Corse.

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

Nous n'avons donc pas de nouvelles aujourd'hui ?

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Le Moniteur dit que le temps, extrêmement couvert et orageux, a interrompu, dans la journée d'hier, toutes les communications télégraphiques.

M. MARTAINVILLE.

Il est vrai que les télégraphes n'ont pu jouer; mais nous n'en avons pas moins d'excellentes nouvelles arrivées par les correspondances particulières.

LE BARON DE TOUVENT.

Apprenez-nous donc ce que vous savez, mon cher Martainville !

M. MARTAINVILLE.

Vous saurez d'abord, messieurs, que la nouvelle du débarquement de celui qui fut longtemps le fléau de la France, a excité partout la plus vive indignation.

(Au fur et à mesure que M. Martainville débite ses nouvelles, les voltigeurs, les mousquetaires, les gardes du corps, et les autres habitués du café Valois, l'entourent et le pressent au point qu'il ne peut plus se faire entendre de tout le monde.)

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Si M. Martainville voulait parler un peu plus haut, il nous obligerait beaucoup; car nous ne l'entendons pas de ce côté.

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

Si M. Martainville voulait se donner la peine

de monter sur une table , personne ne perdrait aucune de ses paroles , et tout le monde y gagnerait.

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Appuyé ! marquis.

PLUSIEURS VOLTIGEURS , ET GARDES DU CORPS.

Appuyé ! appuyé !

M. MARTAINVILLE.

Il n'est rien que je ne fasse pour vous être agréable , et surtout lorsqu'il s'agit de donner des preuves de mon dévouement. (Il monte sur une table avec l'aide de deux garçons du café.) Cette table sera donc ma tribune aux harangues. Vous n'y verrez ni Démosthène , ni Cicéron ; mais vous y entendrez un royaliste pur , et cela vaut bien un républicain d'Athènes ou de Rome.

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

Bravo ! bravo ! Martainville.

LE BARON DE TOUVENT.

Toujours de l'esprit , mon cher Martainville.

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Silence , messieurs ! laissez parler M. Martainville.

M. MARTAINVILLE.

J'avais donc l'honneur de vous dire , messieurs , que la nouvelle du débarquement du Corse avait excité partout la plus vive indignation. A Tou-

lon , les habitans et les militaires ont fait éclater à la fois leurs sentimens d'attachement et de fidélité au gouvernement du roi. A Marseille, un mouvement unanime s'est manifesté dans toutes les classes de cette vaste cité, et le drapeau blanc a été arboré à toutes les fenêtres.

PLUSIEURS VOIX.

Bravo ! Les Toulonnais et les Marseillais !

M. MARTAINVILLE, continuant.

Ce n'est pas tout ; la garde nationale a pris les armes et a demandé à marcher contre les brigands débarqués. Grenoble et les campagnes voisines ont pris spontanément la cocarde blanche , et une partie de la garnison a été aussitôt envoyée à la poursuite des aventuriers. Le 7, Bonaparte était toujours aux environs de Digne, dont on lui avait refusé les portes.

PLUSIEURS VOIX.

Vivent les habitans du Dauphiné !

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Et ceux des Basses-Alpes !... ma femme en est.

M. MARTAINVILLE, continuant.

Non-seulement personne ne s'était joint à cette bande de désespérés , mais encore plusieurs d'entre eux ont été arrêtés dans les villages où ils ont fait halte. Des armes et des cocardes ont

été trouvées dans les rues et dans les bivouacs , ce qui suppose des désertions ; et on a remarqué que les soldats de l'île d'Elbe vendaient leurs cartouches, ce qui est une grande preuve du découragement qui les a gagnés. Dans tous les villages on sonnait le tocsin, et les habitans s'armaient contre Bonaparte. Enfin, par la marche des différens corps partis de divers points pour l'attaquer, on le croyait complètement cerné.

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE, criant de toutes ses forces.

Il est cerné ! il est cerné !

PLUSIEURS VOIX . .

Il est cerné ! Vive le roi ! vivent les Bourbons !

LE BARON DE TOUVENT.

Il est cerné ! Vive le roi !

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

Il est cerné ! il est pris ! (Aux garçons du café.) **Mes amis, il est cerné ; il est pris. Vive le roi !**

TOUTE LA SOCIÉTÉ.

Vive le roi ! vivent les Bourbons !

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE, à la porte du café, et s'adressant aux groupes qui sont dans le jardin.

Il est cerné ! il est cerné ! Il doit être pris en ce moment.

PLUSIEURS VOIX, dans le jardin. . .

Vive le roi ! Il est cerné !

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

Faites circuler ces bonnes nouvelles dans tous les quartiers.

1^{er} MOUCHARD.

Laissez faire, monsieur ; dans vingt minutes je l'aurai répandue jusqu'à la barrière du Trône.

II^{me} MOUCHARD.

Et moi, jusqu'à celle des Bons-Hommes.

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE, tirant quelques gros sous de sa poche.

Tenez, mes amis, voilà pour boire aux barrières.

LE COMTE DE RECTILIGNE, arrivant au café.

Quelle est la cause des cris de joie que j'entends, vicomte de la Jobardièrè ?

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Vous ne savez donc pas, mon cher comte, qu'il est cerné, et qu'il doit être pris lui et les siens au moment où je vous parle ?

LE COMTE DE RECTILIGNE.

Que vous me faites du bien, mon cher vicomte ! Embrassons-nous. (Le vicomte de La Jobardièrè et le comte de Rectiligne s'embrassent.) Savez-vous qu'il commençait à me faire peur !.... Mais de qui tenez-vous donc ces heureuses nouvelles ?

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Du journaliste Martainville.

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

L'un des rédacteurs du *Journal de Paris* : rien que ça.

LE COMTE DE RECTILIGNE.

Oh ! oh ! laissez-moi lui parler. (A M. Martainville.)
C'est donc vous, fidèle journaliste, qui nous avez apporté ces bonnes nouvelles ?

M. MARTAINVILLE.

Je suis trop heureux, monsieur le comte, d'être le premier à les publier ; au reste, elles seront imprimées dans les journaux de demain matin.

LE COMTE DE RECTILIGNE.

Ces nouvelles m'expliquent ce que vient de dire sa majesté aux ambassadeurs de toutes les puissances étrangères.

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Et que leur a dit le roi ?

LE COMTE DE RECTILIGNE.

Il leur a dit : « Messieurs, écrivez à vos cours
« respectives que la tentative ridicule de cet
« homme ne troublera pas plus la tranquillité
« de l'Europe, qu'elle n'a troublé mon âme. »
Voilà ce que l'on répétait à la cour, d'où je viens à l'instant même.

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

Ainsi il n'y a plus de doute, tout est fini.

LE BARON DE TOUVENT.

Cela ne pouvait pas être autrement.

M. MARTAINVILLE.

Avez-vous remarqué, messieurs, l'admirable accord qui règne entre les autorités tant civiles que militaires ? L'adresse du conseil municipal, qui le premier a demandé la déchéance de l'usurpateur ; celle du comte Dessolles aux gardes nationales ; celle du comte Maison, gouverneur de la première division militaire ; l'ordre du jour du ministre de la guerre ; celui de M. de Damas à la garde royale : tout respire l'attachement le plus pur à la dynastie qui nous a été rendue par la Providence.

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

Comme il y est traité, le brigand !

LE COMTE DE RECTILIGNE.

Le tigre n'avait pas assez déchiré sa proie ; il voulait encore la ressaisir !

LE BARON DE TOUVENT.

C'est vraiment l'acte d'un insensé, un coup de désespoir.

LE MAJOR TRANCHEMONTAGNE.

C'est une entreprise de fibustier.

M. MARTAINVILLE.

Ne vous y trompez pas, messieurs; des traîtres ou des insensés rêvent encore, les uns la république, les autres le retour du despotisme; ils oublient que la France entière repousse leurs coupables vœux, comme elle a repoussé leurs doctrines impies. Ils oublient aussi, les complices du tyran, que nos amis, les alliés, comptent aujourd'hui plus d'hommes sous les armes qu'ils n'en avaient en 1813! Le monstre s'était promis de revenir, et il a reparu: il fallait lui préparer les voies; les libelles, les calomnies, les défiances, les craintes répandues, rien n'a été négligé par ses audacieux partisans. Mais il n'épouvantera plus le monde de ses rapines et de ses fureurs; non, il ne règnera plus: l'horreur qu'il inspira vit et s'accroît encore. Aussi est-il réduit à errer comme un brigand dans les forêts et dans les montagnes, où quelques gardes champêtres nous feront bonne justice de lui et des siens.

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Il est certain que, puisqu'il est mis hors de la loi des nations, celui qui nous en débarrassera aura bien mérité de la France et de l'Europe.

LE COMTE DE FIERVIL.

On assure que deux millions seront la récom-

pense de celui qui s'emparera de Buonaparte mort ou vif.

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

Ce serait un joli coup de fortune pour un garde champêtre ou un gendarme.

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Nous n'aurons pas besoin du coup de fusil de ces gens-là ; le maréchal Ney a promis au roi de lui amener Buonaparte dans une cage de fer.

LE COMTE DE RECTILIGNE.

J'ai toujours peur qu'ils n'en viennent à s'entendre, et que ceux qui se montrent les plus dévoués à la monarchie bourbonnienne ne finissent par se laisser entraîner. Il y a trop de motifs de sympathie entre eux pour qu'ils puissent se garder rancune long-temps. Les personnes comme nous, celles qui n'ont jamais dévié dans leurs principes et leurs affections, sont les seules qui ne s'entendront jamais avec les hommes de la révolution.

M. MARTAINVILLE.

Si le brave maréchal Ney a réellement fait cette promesse au roi, on peut croire au moins qu'il est parti dans l'intention de tenir parole.

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Il l'amènera comme il l'a dit.

LE COMTE DE FIEUVIL.

Je donnerais le quart de mes revenus pour voir le tigre dans la cage de fer.

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

Quelle mine il ferait !

LE BARON DE TOUVENT.

Certainement qu'il ne serait pas beau.

M. MARTAINVILLE.

On ne lui trouverait plus les traits césariens.

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

En attendant que le télégraphe nous apprenne qu'il est enchaîné ou occis, je vous propose, messieurs, de boire à la santé des Bourbons.

M. MARTAINVILLE.

Garçon, du punch.... Non.... non. Apportez du rhum, du meilleur, du sucre, du citron, du thé, de la cannelle... C'est moi qui vais vous préparer du punch, et vous m'en direz des nouvelles.

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

Vous avez la réputation d'être un gourmet, monsieur Martainville ; je suis sûr que vous allez nous faire un punch délicieux.

(M. Martainville retrousse les manches de son habit pour préparer le punch ; il y met ensuite le feu et le laisse brûler quelque temps.)

M. MARTAINVILLE

Allons, messieurs, faites-moi l'honneur de déguster ce punch. (Il en verse à toute la société.) Qu'en dites-vous, monsieur le marquis de La Ganachière ? vous devez vous y connaître.

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE, buvant.

C'est un véritable punch royal.... A la santé du roi !

TOUTE LA SOCIÉTÉ.

A sa santé !

LE MAJOR TRANCHEMONTAGNE.

A l'heureuse campagne de S. A. R. *Monsieur* !

TOUTE LA SOCIÉTÉ.

A l'heureux succès de sa campagne !

M. MARTAINVILLE, d'une voix un peu rauque.

Chantons l'antienne
 Qu'on chant'ra dans cent ans :
 Que Dieu maintienne
 Au trône ses enfans,
 Jusqu'à ce qu'on prenne
 La lune avec les dents.

CHOEUR GÉNÉRAL.

Chantons l'antienne, etc., etc.

(Bientôt toutes ces voix aigres et fausses forment une cacophonie à faire grincer les dents. Quelques habitués sont obligés de désertir du café ; le baron de Touvent cherche à s'esquiver.)

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

Est-ce que vous nous quittez, baron de Touvent ?

LE BARON DE TOUVENT.

Non, marquis ; je reviens dans deux minutes.
(A lui-même.) Allons voir ce qui se passe au café Lemblin : les bonapartistes doivent être atterés.

(Il sort, et la scène finit par de nombreux toasts.)

SCÈNE V.

Café Lemblin, au Palais - Royal.

LE GÉNÉRAL EXCELMANS; LE COLONEL ALLIX; LE COLONEL MARBOT; LE CAPITAINE DURVAL; LE LIEUTENANT LEFRANC; OFFICIERS à la demi-solde; COMMIS-VOYAGEURS; DEUX MOUCHARDS, ET SUCCESSIVEMENT LE BARON DE TOUVENT ET DEUX JOURNALISTES. *Le général Excelmans et le colonel Marbot sont seuls à une table du fond; ils se parlent bas.*

LE COLONEL ALLIX, à Lemblin.

Qu'est donc devenu votre baron de Touvent? il nous avait promis de nous tenir au courant des nouvelles qui arriveraient à la cour, et nous ne l'avons plus vu.

LE LIEUTENANT LEFRANC, bas au colonel Allix.

Mon colonel, point de nouvelle, bonne nouvelle.

LEMBLIN.

Je présume que M. de Touvent doit être en ce moment au café Valois; on vient de me dire qu'il y a grande réunion de *voltigeurs*, et qu'ils paraissent fort contents.

LE CAPITAINE DURVAL.

Qu'ont-ils donc appris pour se montrer si joyeux ?

LEMBLIN.

Je l'ignore ; mais il est à présumer qu'ils ont de bonnes nouvelles pour eux.

LE LIEUTENANT LEFRANC.

S'ils en avaient, les ministres n'auraient pas manqué de les faire publier.

LEMBLIN.

Peut-être ne sont-elles arrivées que de ce soir seulement.

LE CAPITAINE DURVAL, *has au colonel Allix.*

Je crains bien, colonel, qu'il ne lui soit survenu quelque malheur.

LE COLONEL ALLIX, *has au capitaine Durval.*

Soyez tranquille, il marche comme un torrent ; il entraîne tout avec lui, population, soldats, autorités. Soyons prudents ici.

LE LIEUTENANT LEFRANC, *au colonel Allix.*

Il faudra bien qu'un jour la bombe éclate.

LE COLONEL ALLIX, *au lieutenant Lefranc.*

Cela ne sera pas nécessaire. Croyez-m'en, restons tranquilles.

LEMBLIN, au colonel Allix.

Colonel, vous demandiez le baron de Touvent :
je vous l'annonce.

LE BARON DE TOUVENT.

Bonjour, mon cher Lemblin; j'ai été obligé
de désertier du café Valois, et je viens me réfugier
chez vous. Imaginez-vous qu'ils sont dans
des transports de jubilation si bruyans, qu'on
ne s'entend plus.

LE COLONEL ALLIX.

Et la cause de cette jubilation, peut-on vous la
demander, monsieur le baron ?

LE BARON DE TOUVENT.

Ils viennent d'apprendre de grandes nouvelles.

LEMBLIN.

Oh ! oh ! dites - nous ces nouvelles, monsieur
le baron ?

(On entoure le baron de Touvent.)

LE BARON DE TOUVENT.

Je vais vous les répéter, mais je ne vous les
garantis pas, parce que je ne veux me rendre
responsable de rien dans tout ceci.

LE LIEUTENANT LEFRANG.

Parlez, monsieur le baron; nous ne vous re-
ponsable.

LE BARON DE TOUVENT.

Vous savez, messieurs, qu'à cause du mauvais temps, les télégraphes n'ont rien transmis d'officiel; néanmoins, il est arrivé ce soir beaucoup de nouvelles particulières, d'après lesquelles il paraîtrait que Bonaparte, abandonné par une partie des siens, se trouvait complètement cerné, et qu'il errait comme un brigand, dans les montagnes et les forêts, où l'on avait la certitude qu'il ne tarderait pas à être pris.

LE COLONEL ALLIX, après un moment de silence.

Voilà des nouvelles bien rassurantes pour le gouvernement. Viennent-elles d'une source respectable?

LE BARON DE TOUVENT.

C'est le journaliste Martainville qui les a reçues, et vous les trouverez demain matin dans les journaux, avec des circonstances qui ne laissent aucun doute.

LE CAPITAINE DURVAL, bas au lieutenant Lefranc.

Je suis anéanti!

LE LIEUTENANT LEFRANC, bas au capitaine Durval.

Je crois que je tremble, sacrebleu! (Au colonel Allix.)
Que pensez-vous de ces nouvelles, mon colonel?

LE COLONEL ALLIX, bas au lieutenant Lofranc.

Je pense que si elles étaient authentiques le gouvernement les aurait déjà fait publier.

LE BARON DE TOUVENT.

Ce qu'il y a de certain, c'est que le roi a dit aujourd'hui à tous les ambassadeurs, qu'ils pouvaient écrire à leurs cours respectives que tout était terminé.

LE GÉNÉRAL EXCELMANS, s'approchant du cercle.

Vous dites, monsieur, que le roi a annoncé aux ambassadeurs que tout était fini?

LE BARON DE TOUVENT.

Oui, monsieur; je le tiens du comte de Reutiligne, qui était à la cour ce matin. Je vous cite mes autorités, car je ne veux répondre de rien.

LE GÉNÉRAL EXCELMANS.

Diable! c'est une grande nouvelle. (Bas au colonel Marbot.) C'est un grand mensonge.

LE COLONEL MARBOT.

Est-elle venue par le télégraphe?

LE BARON DE TOUVENT.

Il paraît que non, puisque les télégraphes n'ont pu jouer à cause du mauvais temps.

LE COLONEL MARBOT, bas au général Excelman.

Dans ce cas, c'est une bourde pour amuser les badauds.

LE LIEUTENANT LEFRANC.

Mais enfin, quelle est la date de ces nouvelles? c'est là l'essentiel.

LE BARON DE TOUVENT.

Je l'ignore, Martainville n'a pas parlé de date.

UN VOYAGEUR DU COMMERCE.

Et nous aussi, nous avons reçu des lettres particulières, mais elles ne s'accordent guère avec la correspondance de M. Martainville.

LEMBLIN.

Et que disent ces lettres particulières?

LE VOYAGEUR, sortant une lettre de son porte-feuille.

Voici ce que m'écrit un négociant de Grenoble, dont la véracité ne peut être suspectée; sa lettre est datée du 7 au soir. « Depuis trois jours
« nous sommes dans la stagnation la plus com-
« plète des affaires commerciales, ce qui n'em-
« pêche que la ville et les environs ne soient
« dans la plus vive agitation. Le 5 au matin
« nous avons appris le débarquement de l'empe-
« reur au golfe Juan. Le 6 (faites bien atten-
« tion aux dates, c'est le plus essentiel), on sut
« qu'il s'était dirigé vers les Hautes-Alpes, avec

« mille à douze cents hommes de la vieille garde.
 « Des avis successifs ne permirent plus de dou-
 « ter qu'il n'eût choisi notre ville pour son pre-
 « mier séjour. La garnison fut augmentée de
 « deux régimens d'infanterie arrivés de Cham-
 « béry et d'un régiment de cavalerie venu de
 « Vienne. Ce matin 7, nous fûmes informés
 « que Napoléon était hier à la Mure, et que
 « déjà ses avant-postes étaient à Vizille. »

LE LIEUTENANT LEFRANC.

Oh ! oh !

LE CAPITAINE DURVAL.

Silence, Lefranc !

LE VOYAGEUR, continuant à lire.

« Depuis ce moment, la population entière
 « encombre les remparts et les lieux publics,
 « et l'on crie partout *vive l'empereur, vive la*
 « *liberté !... »*

LE LIEUTENANT LEFRANC.

Oh ! oh !

LE VOYAGEUR, continuant.

« On a fait sortir des troupes pour aller le
 « combattre ; mais s'il faut en croire les bruits
 « qui circulent, le premier bataillon qui a ren-
 « contré la petite armée de l'île d'Elbe, a passé
 « du côté de l'empereur. L'on dit en outre que
 « le 7^e régiment de ligne, commandé par La-

« bédoyère, n'est sorti que pour aller se ranger
 « sous le drapeau tricolore. Le reste de la gar-
 « nison ne tient plus ; on pense que l'empereur
 « entrera dans nos murs ce soir ou demain ma-
 « tin. Je vous écrirai très - prochainement. »
 Voilà, messieurs, ce que l'on m'écrit de Greno-
 ble, le 7 mars à six heures du soir ; ainsi, Na-
 poléon n'était ni pris ni cerné à cette époque.

LE COLONEL ALLIX.

Que dites-vous de ces nouvelles, monsieur le
 baron de Touvent ?

LE BARON DE TOUVENT.

Ma foi, je dis... qu'elles ne m'étonnent pas.
 (Bas à lui-même.) Et ces imbéciles qui chantent vic-
 toire là-bas !..... (Haut.) Napoléon est un général
 actif, entreprenant ; je ne serais pas du tout
 étonné qu'il fût à Grenoble.

LE VOYAGEUR.

Et pourquoi pas à Lyon ? Il n'y a pas si loin
 de l'une à l'autre ville.

LE BARON DE TOUVENT.

Pour Lyon, c'est différent.

LE VOYAGEUR.

Et quelle différence y a-t-il, monsieur, entre
 Lyon et Grenoble ?

LE BARON DE TOUVENT.

C'est que Grenoble se trouvait, pour ainsi dire, abandonné, et que M. le comte d'Artois, M. le duc d'Orléans et M. le maréchal Macdonald sont à Lyon.

LE VOYAGEUR.

Cela est vrai, mais vous ne connaissez pas l'esprit qui règne à Lyon.

I^{er} MOUCHARD, à son collègue.

Surveillons ce prétendu commis voyageur ; ce ne peut être qu'un émissaire de Bonaparte.

II^{me} MOUCHARD, à son collègue.

Il faudrait l'arrêter.

I^{er} MOUCHARD, à son collègue.

N'allons pas faire des bêtises ; l'autre peut revenir. Bornons-nous à surveiller le commis voyageur.

II^{me} MOUCHARD, à son collègue.

Tu as raison, mon cher, il ne faut pas se compromettre. Il y aura toujours une préfecture de police.

I^{er} MOUCHARD à son collègue.

C'est ça, tu m'as compris. Écoutons.

LE GÉNÉRAL EXCELMANS, au voyageur.

Savez-vous, monsieur, ce que sont devenus les généraux Marchand et Mouton-Duvernet, qui devaient s'opposer à Bonaparte ?

LE VOYAGEUR.

On ne me parle pas de ces généraux.

LE LIEUTENANT LEFRANC, au colonel Allix.

Ils auront fait un demi-tour à gauche.

LE COLONEL ALLIX, au lieutenant Lefranc.

Je donnerais un bras pour être sur le champ de bataille.

LE LIEUTENANT LEFRANC, au colonel Allix.

Ça viendra, mon colonel; ne vous impatientez pas.

LE BARON DE TOUVENT, à Lemblin.

Savez-vous, mon cher Lemblin, que les affaires s'embrouillent, et que ce diable de Napoléon pourrait bien entrer à Lyon ?

LEMBLIN.

Dame! s'il entre à Grenoble, je ne vois pas pourquoi il n'irait pas jusqu'à Lyon; et s'il arrive jusqu'à Lyon, je ne vois pas pourquoi il ne viendrait pas....

LE BARON DE TOUVENT.

Vous pensez donc, mon cher Lemblin, qu'il pourrait....

LEMBLIN.

Dame! je pense que... C'est ce que disent ces messieurs qui ont fait la guerre.

LE BARON DE TOUVENT, réfléchissant.

Diable ! diable !... Donnez-moi une prise, cela éclaircira mes idées... (Humant la prise de tabac.) Il est, ma foi, meilleur que celui du café Valois... Vous dites donc, Lemblin....

LEMBLIN.

Je ne dis rien, moi.

LE BARON DE TOUVENT.

Mais enfin vous pensez que....

LEMBLIN.

Je ne pense rien.... Tenez, monsieur le baron, voici deux journalistes qui vous en diront plus que moi.

LE CAPITAINE DURVAL, aux journalistes.

Soyez les bienvenus, messieurs ; nous vous attendons depuis long-temps.

I^{er} JOURNALISTE.

Excusez-nous si nous sommes en retard ; nous avons voulu finir le journal avant de venir.... Bonjour, monsieur Lefranc.

LE LIEUTENANT LEFRANC.

Enchanté de vous revoir, messieurs ; je ne comptais plus sur vous.

II^{es} JOURNALISTE.

Nous avons dû refaire deux fois le journal, et cela nous a beaucoup retardés. Ce n'est pas

une petite affaire que de rédiger un journal dans les circonstances où nous sommes.

LE LIEUTENANT LEFRANC.

Mais aussi vous avez l'inappréciable avantage de savoir les nouvelles avant le public. Nous sommes ici à l'affût depuis quatre heures, et sans un honnête voyageur du commerce qui a bien voulu nous montrer sa correspondance, nous ne serions pas plus avancés qu'on ne l'est au café des ganaches.

1^{er} JOURNALISTE.

Et nous aussi nous avons des nouvelles à vous apprendre.

LE CAPITAINE DURVAL, aux journalistes.

Ne parlons pas devant tout le monde.

LE LIEUTENANT LEFRANC.

Depuis quelques jours il pleut des *mouches* à Paris.

2^{me} JOURNALISTE.

Allons nous placer au fond.

LE LIEUTENANT LEFRANC, aux journalistes.

Ne me faites pas languir, messieurs; est-il entré à Grenoble ?

1^{er} JOURNALISTE, lui tournant à l'oreille avec ses deux mains.

Oui, oui.

LE LIEUTENANT LEFRANC, lui serrant la main.

Ah ! vous me rendez heureux !... Allons nous asseoir ; je me sens disposé à boire quelques verres de punch à la santé de quelqu'un de ma connaissance.

(Le capitaine Durval, le lieutenant Lefranc et les deux journalistes vont se placer au fond du café. Les conversations particulières continuent avec beaucoup de calme. Les bonapartistes craignent de laisser apercevoir leur joie, et semblent douter encore des progrès de Napoléon. Les mouchards continuent à épier. M. de Touvent se promène sans savoir à quelle table il ira s'asseoir.)

LE CAPITAINE DURVAL, revenant sur ses pas.

Si monsieur le baron n'est point engagé ailleurs et qu'il veuille nous faire l'honneur d'accepter....

LE BARON DE TOUVENT.

Volontiers, monsieur ; je ne me tiens jamais pour engagé avec personne.

(Il précède le capitaine Durval, qui lui montre la table qu'ils vont occuper.)

SCÈNE VI.

Salons du duc de Bassano, dans son hôtel à Paris.

LE DUC DE BASSANO ; LE DUC D'OTRANTE ; LE DUC DE ROVIGO ; LE COMTE DE LAVALETTE ; LE COMTE REGNAULT DE SAINT-JEAN D'ANGÉLY ; LE COMTE THIBEAUDEAU ; LE COMTE BOULAY, *de la Meurthe* ; LE COMTE DE FERMONT ; LE COMTE MERLIN, *de Douai* ; LE COMTE RÉAL. *Plusieurs de ces messieurs lisent ou des journaux de Lyon, ou des proclamations de Napoléon, ou des lettres particulières.*

LE DUC DE BASSANO.

Le même intérêt nous réunit, messieurs, parce que nous sommes exposés aux mêmes dangers. La position dans laquelle nous nous trouvons tous est des plus délicates. Anciens ministres ou conseillers de Napoléon, la fidélité que nous lui avons gardée dans son exil nous rend aujourd'hui suspects au gouvernement royal ; nous passons, aux yeux du ministère actuel, pour des conspirateurs, pour des hommes dangereux. Vous savez tous que nul d'entre nous n'est fauteur du débarquement de l'empereur ; si

nous avons pu le désirer, là s'est bornée toute notre coopération. Ils connaissent mal Napoléon ceux qui croient que son retour ne serait que l'effet des intrigues de quelques personnages de l'empire : ils ne savent donc pas que, dans toutes les circonstances de sa vie, il n'a voulu agir que sur les masses et par les masses ; c'est ce qu'il fait aujourd'hui. Il s'occupe peu de savoir quel parti prendront ses maréchaux, ses généraux, ses anciens conseillers ; leur opinion individuelle est peu de chose à ses yeux ; il s'appuie sur tous les citoyens, sur l'armée, et c'est l'irrésistible courant de l'opinion qui le portera à Paris. Cependant les ministres du roi, ne voulant pas convenir que leurs fautes accumulées ont rendu l'opinion publique favorable à Napoléon, cherchent partout les complices de son retour, et nous sommes désignés comme devant être l'objet de quelque mesure de rigueur. Qu'allons-nous faire dans cette occurrence ?

LE DUC D'OTRANTE, souriant.

Rien : tel est mon avis.

LE DUC DE BASSANO.

Veillez le motiver, monsieur le duc.

LE DUC D'OTRANTE.

Je dis qu'il ne faut rien faire, parce que tout

me porte à croire qu'alarmés par la marche rapide de Napoléon et par les progrès qu'il fait journellement, les ministres ne voudront pas s'attirer l'odieux de petites persécutions qui ne pourraient nullement influencer sur les événemens. Ils savent d'ailleurs que ce n'est pas nous seuls, hommes pacifiques, qu'ils devraient atteindre, mais encore une quantité considérable de militaires de tous les grades, entreprenans et prêts à agir. Il faudrait qu'ils fissent arrêter quarante généraux, cent colonels et deux mille officiers, qui tous appellent de leurs vœux le retour de l'empereur. Il faudrait enfin arrêter ces nombreux ouvriers qui ne connaissent que Napoléon : cela ne serait ni praticable ni politique. Une pareille mesure ne ferait que hâter la catastrophe qui se prépare et pourrait même la rendre sanglante; ainsi je pense que nous n'avons rien à craindre pour nous.

LE COMTE BOULAY DE LA MEURTHE.

Je suis parfaitement de l'avis de M. le duc d'Ortrante, et je pense que lors même que les ministres, entraînés par les clameurs des émigrés et de quelques journalistes, s'arrêteraient au parti de s'assurer des personnes qui doivent leur être suspectes, ils n'auraient guère le temps de sévir. Les journaux de Lyon et les lettres que je viens

de parcourir, me donnent l'assurance que dans peu de jours l'empereur sera sous les murs de Paris. Tout ce que les ministres ont de mieux à faire, c'est de tâcher de réunir les opinions autour du trône, s'il n'est pas trop tard.

LE COMTE DE LAVALETTE.

Les proclamations et les journaux de Lyon, qui me sont arrivés par une voie inconnue, nous permettent d'espérer que l'empereur se propose de ne plus régner que par les lois; il paraît avoir adopté les principes les plus libéraux.

LE COMTE THIBEAudeau.

Il faut croire qu'il aura profité de la terrible leçon qui lui a été donnée.

LE COMTE MERLIN DE DOUAI.

Les circonstances sont favorables; la nation peut reprendre tous ses droits.

LE COMTE BOULAY DE LA MEURTHE.

Une bonne représentation nationale peut changer les destinées de la France, en dépit même de l'Europe en armes.

LE DUC DE ROVIGO.

Il paraît certain que l'Autriche et l'Angleterre sont dans le secret du débarquement.

LE DUC D'OTRANTE.

Elles comptaient peut-être sur la guerre civile.

LE DUC DE BASSANO.

La France se déclare avec tant d'unanimité, que ses ennemis devront perdre cet odieux espoir.

LE COMTE REGNAULT DE SAINT-JEAN D'ANGÉLY, lisant les proclamations de Napoléon.

Et l'on a osé dire que cet homme ne savait pas écrire ! (Avec chaleur.) « Soldats ! venez vous ranger
 « sous les drapeaux de votre chef ; son existence
 « ne se compose que de la vôtre, ses droits ne
 « sont que ceux du peuple et les vôtres ; son
 « intérêt, son honneur et sa gloire ne sont au-
 « tres que votre intérêt, votre honneur et votre
 « gloire. La victoire marchera au pas de charge ;
 « l'aigle, avec les couleurs nationales, volera de
 « clocher en clocher jusqu'aux tours de Notre-
 « Dame ; alors vous pourrez vous vanter de ce
 « que vous aurez fait : vous serez les libérateurs
 « de la patrie !....

LE COMTE DE LAVALETTE.

Aucun général n'a jamais parlé aux soldats avec plus d'art et d'énergie. Quand je me rappelle ces sublimes proclamations d'Italie et d'Égypte, je me sens tout ému.

LE DUC DE ROVIGO.

Il ne faut plus s'étonner si les soldats vont au devant de lui.

LE COMTE REGNAULT DE SAINT-JEAN D'ANGÉLY, *continuant à lire.*

« Arrachez ces couleurs que la nation a pro-
« crites, et qui, pendant vingt-cinq ans, servi-
« rent de ralliement à tous les ennemis de la
« France. Arborez cette cocarde tricolore, vous
« la portiez dans nos grandes journées. »

LE COMTE THIBEAudeau.

Je sens qu'il m'entraîne, moi aussi.

LE DUC D'OTRANTE.

Avez-vous remarqué cette phrase ? (*Lisant.*) « Nous
« devons oublier que nous avons été les maîtres
« des nations, mais nous ne devons pas souffrir
« qu'aucune se mêle de nos affaires. Qui préten-
« drait être maître chez nous ? qui en aurait le
« pouvoir?... » Il a touché la corde sensible.

LE COMTE REGNAULT DE SAINT-JEAN D'ANGÉLY, *lisant.*

« C'est aussi à vous seuls, Français, et aux
« braves de l'armée, que je fais et ferai toujours
« gloire de tout devoir. »

LE DUC D'OTRANTE.

Nous verrons s'il tiendra parole.

LE COMTE DE LAVALETTE.

Il est bien démontré que jusqu'ici il n'a pas trouvé la moindre opposition, et que toutes les troupes envoyées pour le combattre se sont jointes à lui.

LE DUC D'OTRANTE.

C'est un événement des plus extraordinaires.

LE COMTE REGNAULT DE SAINT-JEAN D'ANGÉLY.

Dites merveilleux, monsieur le duc.

LE DUC DE BASSANO.

Avez-vous remarqué l'abandon universel et désespérant dans lequel M. le comte d'Artois a été laissé par ses propres amis, par ceux qui, le matin encore, avaient fait serment de le suivre et de mourir pour le roi ?

LE DUC DE ROVIGO.

C'est honteux pour les royalistes. Au reste, je les reconnais à ce trait; ils en feront autant si le roi quitte Paris. Après l'avoir assourdi de leurs cris et de leurs protestations de dévouement, ils l'abandonneront tous au moment de son départ.

LE COMTE RÉAL.

Et que fera le maréchal Ney dans tout ceci ?

LE DUC D'OTRANTE.

Ney sera entraîné par ses troupes, comme le

seront tous les autres chefs qu'on opposera à Napoléon.

LE COMTE DE LAVALETTE.

Dans ce cas, il ne nous reste plus qu'à nous préparer à recevoir l'empereur.

LE DUC DE BASSANO.

Ainsi, vous pensez donc, messieurs, que nous n'avons rien à craindre pour nos personnes, et que nous pouvons attendre paisiblement l'événement.

LE DUC D'OTRANTE.

Je vous répète que nous pouvons rester paisiblement à la fenêtre pour voir couler le torrent.

LE COMTE RÉAL.

On dit que les ministres avaient eu quelque velléité de faire arrêter la reine Hortense.

LE DUC D'OTRANTE.

Quels petits moyens ! une femme ! Peut-on raisonnablement penser que ce soit à Saint-Leu que Napoléon ait demandé conseil sur ce qu'il avait à faire ?

LE DUC DE ROVIGO.

On a beaucoup exagéré le nombre des visites qu'elle recevait ; elle n'admettait que très-peu de monde.

LE DUC D'OTRANTE.

Il faut espérer que les ministres laisseront tout

le monde tranquille, et qu'ils s'occuperont de choses plus importantes.

LE DUC DE BASSANO.

Ils préparent une séance royale à la chambre des députés.

LE DUC D'OTRANTE.

Tout cela eût été excellent il y a deux mois ; aujourd'hui cette séance ne produira plus le même effet.

LE COMTE DE LAVALETTE.

Allons donc nous préparer à revoir l'empereur.

LE DUC D'OTRANTE.

Bien des gens ne le verront pas arriver sans crainte.

LE DUC DE BASSANO.

Il vient pourtant de déclarer que tout ce que des individus ont fait, écrit ou dit depuis la prise de Paris, il l'ignorerait toujours.

LE COMTE BOULAY DE LA MEURTHE.

C'est le meilleur parti à prendre.

LE DUC DE BASSANO.

Nous veillerons tous à ce qu'il ne s'en écarte pas.

LE DUC D'OTRANTE.

C'est autant dans son intérêt que dans celui de la France.

LE COMTE DE LAVALETTE.

Nous pourrons nous livrer à l'espoir d'un meilleur avenir.

LE DUC DE BASSANO.

Je vais faire brûler les proclamations de Napoléon.

LE COMTE RÉAL.

Dans tous les cas, on sera du moins forcé de convenir que nous sommes des conspirateurs d'une espèce nouvelle.

LE DUC DE BASSANO, en riant.

Nous n'avons pas même le mot d'ordre.

LE DUC D'OTRANTE.

Nous ne sommes pas aussi avancés que les officiers à la demi-solde. Ces gaillards-là s'agitent beaucoup, un peu trop même; je crains qu'ils ne se compromettent.

LE COMTE REGNAULT DE SAINT-JEAN D'ANGÉLY.

A leur place on s'agiterait à moins.

LE DUC D'OTRANTE.

Tout se passera bien et sans effusion de sang.

LE DUC DE BASSANO.

Ainsi soit-il !

(Tous ces messieurs se retirent successivement. Le duc de Bassano et le comte de Lavalette restent seuls, se hâtent à jeter au feu les proclamations de Napoléon, les journaux de Lyon, et les lettres particulières apportées à M. de Lavalette.)

SCÈNE VII.

Café Valois, au Palais-Royal. Il fait à peine jour.

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE; LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE; LE COMTE DE FIERVIL; LE COMTE DE RECTILIGNE; LE MAJOR TRANCHEMONTAGNE; LE BARON DE TOUVENT; VOLTIGEURS DE LOUIS XV; GARDES DU CORPS; MOUSQUETAIRES; GARÇONS DU CAFÉ; PUIS M. MARTAINVILLE.

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE, aux garçons de café.

Il est plus de six heures, et point de journaux encore!... Garçons, voyez donc dans la boîte, il doit y en avoir quelqu'un.

UN GARÇON DE CAFÉ.

J'ai déjà eu l'honneur de dire à ces messieurs qu'il n'en est pas encore arrivé.

LE BARON DE TOUVENT.

C'est désolant! Dans une crise pareille on aime savoir à quoi s'en tenir.

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Probablement qu'il sera arrivé quelque nou-

velle par le télégraphe de cette nuit, et c'est ce qui aura retardé l'impression des journaux.

LE COMTE DE FIEVIL.

Est-ce que vous dormez encore, vicomte ? Depuis quand les télégraphes transmettent-ils des nouvelles dans la nuit ?

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Eh ! qu'y a-t-il donc de si extravagant dans mon observation ? Si cela n'est pas, cela devrait être.

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

Vous avez raison, vicomte, cela devrait être.

LE COMTE DE FIEVIL.

Inventez donc un moyen pour que cela soit.

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

Vous savez bien que des gens comme nous n'inventent rien.

LE BARON DE TOUVENT, à part.

Pas même la poudre. (Haut.) Dieu soit loué ! voici ce cher Martainville : il sait plus de nouvelles à lui seul que tous les journaux ensemble.

LE COMTE DE RECTILIGNE.

Arrivez-donc, trainard ; il y a une heure que nous vous attendons.

M. MARTAINVILLE arrivant au café, appuyé sur une béquille.

Dame ! il n'y a pas de ma faute. J'ai fait hier

au soir une application du remède Pradier, et ce matin ma goutte m'a repris de plus fort.

(Il rit.)

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Voilà à quoi servent les inventions du siècle.

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE, à M. Martainville.

Vous ne pourrez donc pas occuper la tribune de l'autre jour ?

M. MARTAINVILLE.

Hélas, non ! mais je n'en suis pas moins prêt à vous dire les nouvelles du jour, car j'ai une épreuve du journal.

(Il tire le journal de sa poche, et se place sur un tabouret.)

LE MAJOR TRANCHEMONTAGNE.

Attendez, messieurs ; il me vient une idée. Si nous enlevions M. Martainville avec son tabouret, et si nous le placions ainsi sur une table : qu'en dites-vous ?

M. MARTAINVILLE, rient.

Je veux bien me laisser porter, mais n'allez pas me faire faire une cabriole.

(Le major Tranchemontagne et deux garçons du café enlèvent le tabouret sur lequel est assis M. Martainville, et le placent doucement sur une table.)

LE MAJOR TRANCHEMONTAGNE.

Là ! êtes-vous bien ?

M. MARTAINVILLE.

Très-bien, major.

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Silence !

LES GARÇONS DU CAFÉ.

Silence , messieurs !

M. MARTAINVILLE, après avoir humé une prise de tabac.

« Il est arrivé dans la journée les nouvelles les
« plus satisfaisantes. Le prince de la Moscowa
« arrive de Franche-Comté à la tête de sept
« mille hommes d'excellentes troupes de ligne sur
« lesquelles il peut compter, et d'une multitude
« de Francs-Comtois qui ont voulu marcher. »

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

Vivent les Francs-Comtois !

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Silence, marquis, nous aurons le temps.

M. MARTAINVILLE, continuant à lire.

« Le maréchal Oudinot est parti de Metz, à
« la tête de la garde, qui est nommée garde
« royale. Les simples soldats ont reçu le grade
« de sergent, et les sous-officiers celui d'officier.
« Ils viennent en poste à Melun; leur chef ré-
« pond d'eux. »

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

A Melun ! ce ne peut être qu'une faute d'im-
pression : on a voulu dire à Lyon.

M. MARTAINVILLE, *continuant à lire.*

« M. le maréchal de Bellune est à Châlons
« avec un corps de troupes aussi fidèles que
« bonnes. Bonaparte est toujours dans Lyon
« avec cinq à six mille hommes harrassés de fati-
« gue. »

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Dans Lyon ! il n'était donc pas cerné ?

LE BARON DE TOUVENT.

Il ne s'agit plus de cela maintenant. Écoutons !

M. MARTAINVILLE, *lisant.*

« L'opinion ne peut prendre le change sur la
« rapidité de la marche de l'ennemi : en la préci-
« pitant il s'affaiblit. »

LE MAJOR TRANCHEMONTAGNE.

Cela se conçoit.

M. MARTAINVILLE, *lisant.*

« Rien n'annonce que les troupes dont il est
« suivi se soient accrues, et pour l'arrêter, les
« nôtres arrivent dans toutes les directions aux
« divers points qui leur sont assignés. »

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Enfin il sera cerné !

LE BARON DE TOUVENT, *à part.*

Cela ne me paraît pas très-certain : voyons
venir.

M. MARTAINVILLE, lisant.

« Les quatre escadrons de chasseurs royaux
 « de France qui avaient été entraînés par la
 « perfidie d'un de leurs chefs, le général Lefeb-
 « vre-Desnouettes, viennent de rentrer à Com-
 « piègne, d'où ils ont envoyé une députation au
 « roi. Les généraux frères Lallemand, qui ont
 « pris part à la trahison de Desnouettes, ont été
 « arrêtés par la gendarmerie. On est à la pour-
 « suite du général Desnouettes. »

LE COMTE DE FIÈRVIL.

Il y a donc eu aussi une trahison au nord ?

LE BARON DE TOUVENT.

Ce n'est rien ; ils sont rentrés dans le devoir.

M. MARTAINVILLE, continuant à lire.

« Le général Maison a réuni vingt mille hom-
 « mes avec lesquels il part pour aller attaquer
 « Bonaparte, soit sur la route de la Bourgogne,
 « soit sur celle du Bourbonnais.

« Le brave et fidèle général Dupont remonte
 « la Loire avec un corps d'armée considérable
 « pour couper à Bonaparte la route de Paris. »

LE MAJOR TRANCHEMONTAGNE.

Je réponds du général Dupont comme de moi-

même : c'est lui qui m'a décoré, et s'il était resté au ministère, je serais aujourd'hui maréchal de camp.

M. MARTAINVILLE, lisant toujours.

« Le porte-feuille de la guerre vient d'être
« retiré au maréchal duc de Dalmatie; le roi
« l'a confié au duc de Feltre. »

LE COMTE DE RECTILIGNE.

C'est bien fait. A bas les traîtres !

PLUSIEURS VOLTIGEURS.

A bas les traîtres !

LE COMTE DE FIEUVIL.

Vive le fidèle général Clarke !

LE MAJOR TRANCHEMONTAGNE.

Vive le brave duc de Feltre ! (A part.) J'aurai enfin mon brevet de maréchal de camp.

M. MARTAINVILLE, continuant à lire le journal.

« Depuis trois jours il s'est fait plus de qua-
« rante mille enrôlemens volontaires, soit pour
« la garde du roi, soit pour les volontaires
« royaux. »

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE, au marquis de la Ganachière.

Quarante mille volontaires ! et nous ne sommes pas encore enrôlés, marquis !

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

C'est vraiment honteux, vicomte !

LE COMTE DE FIEUVIL.

En effet, messieurs, que faisons-nous ici, lorsque tout le monde va s'inscrire chez M. de Vioménil ?

LE COMTE DE RECTILIGNE.

Nous aurions dû être des premiers.

M. MARTAINVILLE.

Allons-y tous ; nous y sommes encore à temps.

LE MAJOR TRANCHEMONTAGNE, à M. Martainville.

Quoi ! estimable journaliste, malgré votre goutte ?

M. MARTAINVILLE.

Je me ferai porter comme le maréchal de Saxe à Fontenoy.

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

Bravo, Martainville ! partons tous.

TOUS LES VOLTIGEURS.

Partons ! Partons ! (Aux garçons du café.) Suivez-nous, jeunes gens.

M. MARTAINVILLE.

Voyons s'il n'y a pas encore quelque nouvelle avant de nous mettre en route. (Haut.) « Louise
« Chapiteau de Poirée-sur-Véluire (Vendée),
« vient d'accoucher de cinq enfans mâles.

« (Riant de toutes ses forces.) C'est un renfort qui nous arrive. »

LE MAJOR TRANCHEMONTAGNE.

Ces pauvres petits Vendéens ! je les prends dans mon régiment.

M. MARTAINVILLE, après s'être fait mettre à terre.

Partons, messieurs, je suis prêt. (Au baron de Touvent.) Est-ce que vous ne venez pas avec nous, monsieur le baron ?

LE BARON DE TOUVENT, mystérieusement à M. Martainville.

Je ne le puis : j'attends à tout instant une mission diplomatique.

M. MARTAINVILLE.

C'est différent ; on peut servir le roi partout. Adieu, monsieur le baron.

(Ils sortent tous en criant vive le roi !)

LE BARON DE TOUVENT.

Bon voyage, messieurs ; j'espère que nous nous reverrons bientôt. (A lui-même.) Qu'ils aillent au diable ; je ne veux pas me compromettre.

(Il sort et se dirige vers le café Lemblin.)

SCÈNE VIII.

La chambre des Députés, au Palais-Bourbon.

A l'extérieur, la garde nationale et la troupe de ligne forment la haie, derrière laquelle se presse une foule immense. Des détachemens des différens corps de la maison du roi stationnent sur la place.

A l'intérieur, on voit d'un côté de l'enceinte circulaire de la salle, messieurs les pairs de France, et de l'autre côté, messieurs les députés des départemens. Les grands et principaux officiers de la maison du roi, des députations de messieurs les maréchaux de France, de messieurs les premiers inspecteurs généraux, des grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, des grands-cordons et grands-officiers de la Légion-d'Honneur, de messieurs les lieutenans généraux, vice-amiraux et maréchaux de camp, ainsi que l'état-major de la garde nationale, occupent des banquettes placées près du trône du roi.

Il est trois heures de l'après-midi : le canon des Invalides se fait entendre à chaque minute. Le roi vient d'entrer dans la salle des séances au milieu des acclamations les plus vives.

S. M. LOUIS XVIII ; S. A. R. MONSIEUR, COMTE D'ARTOIS ; S. A. R. MONSIEUR LE DUC DE BERRY ; S. A. MONSIEUR LE DUC D'ORLÉANS ; S. A. MONSIEUR

LE PRINCE DE CONDÉ; LE CHANCELIER DAMBRAY, *président de la chambre des pairs*; M. LAINÉ, *président de la chambre des députés*; PAIRS DE FRANCE; DÉPUTÉS DES DÉPARTEMENTS; MARÉCHAUX; GÉNÉRAUX; DIPLOMATES, *etc. , etc. , etc. , etc.*

LOUIS XVIII, sur son trône.

Le silence le plus religieux a succédé aux transports qui ont accueilli sa majesté. Le physiognomie du roi est à la fois sereine, énergique et pleine de dignité. Le son de sa voix, ferme et expressif, porte dans tous les cœurs la confiance, l'admiration et le respect.

Messieurs, dans ce moment de crise où l'ennemi public a pénétré dans une portion de mon royaume, et qu'il menace la liberté de tout le reste, je viens au milieu de vous resserrer encore les liens qui, vous unissant à moi, font la force de l'État; je viens, en m'adressant à vous, exposer à toute la France mes sentimens et mes vœux.

J'ai revu ma patrie; je l'ai réconciliée avec toutes les puissances étrangères, qui seront, n'en doutez pas, fidèles aux traités qui nous ont rendus à la paix; j'ai travaillé au bonheur de mon peuple; j'ai recueilli, je recueille tous les jours les marques les plus touchantes de son amour; pourrai-je, à soixante ans, mieux terminer ma carrière qu'en mourant pour sa défense?

Je ne crains donc rien pour moi, mais je crains pour la France : celui qui vient allumer parmi nous les torches de la guerre civile, y apporte

aussi le fléau de la guerre étrangère; il vient remettre notre patrie sous son joug de fer; il vient enfin détruire cette Charte constitutionnelle que je vous ai donnée; cette Charte, mon plus beau titre aux yeux de la France, cette Charte que tous les Français chérissent et que je jure ici de maintenir.

Rallions-nous donc autour d'elle! qu'elle soit notre étendard sacré! Les descendants de Henri IV s'y rangeront les premiers; ils seront suivis de tous les bons Français. Enfin, messieurs, que le concours des deux chambres donne à l'autorité toute la force qui lui est nécessaire, et cette guerre vraiment nationale prouvera, par son heureuse issue, ce que peut un grand peuple uni par l'amour de son roi et de la loi fondamentale de l'État.

L'ASSEMBLÉE ENTIÈRE, debout et les mains étendues vers le trône.

Vive le roi! Mourir pour le roi! Le roi à la vie et à la mort!

(Ces exclamations sont répétées dans tous les points de la salle, jusqu'au moment où MONTAIGU, faisant un mouvement pour s'approcher du roi, commande de nouveau le plus profond silence.)

S. A. R. MONSIEUR, après avoir profondément salué le roi.

Sire, je sais que je m'écarte ici des règles ordinaires en parlant à votre majesté, mais je la supplie de m'excuser et de me permettre que j'exprime ici en mon nom et au nom de sa famille,

combien nous partageons du fond du cœur les sentimens et les principes qui animent votre majesté. (Se tournant vers l'assemblée et élevant la main.) *Nous jurons sur l'honneur de vivre et de mourir fidèles à notre roi et à la charte constitutionnelle qui assure le bonheur des Français !*

L'ASSEMBLÉE ENTIÈRE, debout et la main levée.

Nous le jurons tous : oui, nous jurons de vivre et de mourir pour le roi !

(En ce moment le roi, profondément attendri, présente sa main à Monsieur. S. A. R. la saisit et la baise avec transport. Le roi, ne pouvant alors résister au sentiment qui l'entraîne, serre Monsieur dans ses bras avec toute la dignité d'un roi et toute la tendresse d'un frère.)

L'ASSEMBLÉE ENTIÈRE, avec émotion.

Vive le roi ! vivent les Bourbons !

(Pendant plusieurs minutes l'assemblée attendrie par ce noble et touchant spectacle fait retentir la salle de ses acclamations, qui, au même moment sont répétées par la foule des citoyens remplissant les galeries, et par les soldats et le peuple pressés autour de l'enceinte et hors des murs de la salle. Le canon des Invalides y répond par intervalles.)

LE CHANCELIER DAMBRAY, se levant et saluant profondément le roi. Le silence se rétablit.

SIRE,

Les pairs de France sont vivement émus du discours que votre majesté vient de prononcer du haut de son trône. Elles ont retenti jusqu'au fond de tous les cœurs ces paroles si énergiques et si touchantes qui expriment à la fois votre amour pour vos peuples et votre attachement à la constitution que vous leur avez donnée. Les

sentimens qui animent la grande âme de votre majesté se sont déployés dans cette séance solennelle avec un noble élan qui ajoute encore une plus vive empreinte au caractère auguste et sacré de votre promesse royale. *Monsieur*, votre digne frère, et tous les princes de votre sang, ont voulu déposer aux pieds de votre majesté, en présence des deux chambres, sous la simple garantie de l'honneur, leur serment de fidélité à la constitution.

Cette constitution, sire, est le gage d'une nouvelle alliance entre le peuple français et l'antique race de ses rois. Les plus sages institutions se sont associées aux plus illustres souvenirs; ils se prêtent un mutuel appui et composent une puissance inébranlable. Quel insensé a pu croire qu'une nation généreuse, unie à son roi par des nœuds aussi forts, recevrait la loi de la violence et de la trahison? qu'elle reconnaitrait pour maître celui qui n'a usé du pouvoir que pour fouler aux pieds toute liberté, tout honneur, toute justice? celui contre lequel l'Europe indignée s'est levée toute en armes pour le rejeter de son sein?

Ce que nous avons à défendre, ce n'est pas seulement la sûreté de l'État, ce n'est pas la France contre l'invasion d'un ennemi, c'est toute

l'existence de la patrie, c'est l'honneur national, c'est la gloire même de nos armées, cette gloire qui nous rendait si fiers et que nous montrions encore avec orgueil aux autres nations au milieu de nos calamités intérieures et de l'oppression tyrannique sous laquelle nous gémissions. Quel peuple eut jamais à combattre pour de si chers intérêts ?

Sire, c'est par une confiance sans bornes que nous devons répondre à la sagesse et à la fermeté dont vous nous donnez un si noble exemple. La constitution met entre les mains de votre majesté toutes les forces et les ressources de l'État, quand il s'agit de le défendre ; et quels pouvoirs d'ailleurs ne trouverez-vous pas dans cet accord unanime de sentimens et de volontés qui rassemble aujourd'hui autour du trône les représentans de la nation dans les deux chambres !

LE ROI.

Je reçois avec la plus vive satisfaction l'assurance du dévouement de la chambre des pairs. Je n'ai pas moins de plaisir à voir la confiance qu'elle met en moi. Je la mériterai en employant toujours les moyens qui sont en mon pouvoir pour la sûreté de l'État.

L'ASSEMBLÉE ENTIÈRE, *debout.*

Vive le roi ! vivent les Bourbons !

M. LAINÉ, après avoir salué le roi.

Sire, nos larmes ont coulé lorsque votre majesté, s'exprimant en père et en roi, a parlé de couronner sa carrière en mourant pour son peuple. Dans ce moment à la fois terrible et doux, il n'est aucun de ceux qui vous ont entendu qui n'ait désiré vous consacrer sa vie pour répondre à vos généreux sentimens. Bientôt tous les Français vont éprouver le même enthousiasme, et la France sera sauvée.

La chambre des députés des départemens a entendu avec confiance le serment solennel de votre auguste famille, pour le maintien de la charte constitutionnelle. Organe de la nation, la chambre répond au noble appel sorti de la bouche de son roi : plus les peuples ont la garantie de leurs droits, plus ils sont pénétrés de la sainteté de leurs devoirs. C'est pour maintenir les uns et remplir les autres que les soldats et les citoyens courent aux armes. Il ne s'agit pas seulement, comme autrefois, de n'être pas la proie d'un ennemi étranger; il s'agit de ne pas subir le joug le plus dur et le plus humiliant.

Pour sauver la France des maux qui la menacent, votre majesté demande que le concours des deux chambres donne à l'autorité toute la force qui lui est nécessaire. Déjà votre majesté

a pris contre notre oppresseur des mesures de sûreté publique; et quel Français pourrait jamais reconnaître les titres et les droits de souverain dans la personne de Napoléon Bonaparte, cet ennemi de la France et du monde? Oui, sire, les deux chambres viendront vous entourer, et se feront un devoir de concourir avec votre majesté au salut de la patrie et du trône. Découvrons la trahison partout où elle se cache, frappons-la partout où elle existe; comblons d'honneurs et de reconnaissance l'armée généreuse qui, défendant son chef, notre liberté qui est aussi la sienne, va combattre ces soldats égarés que leur barbare chef porte à déchirer les entrailles de leur patrie.

Mais, sire, ces protestations des cœurs ne suffiraient pas, et nous supplions votre majesté de nous permettre de proposer à son intime confiance des moyens que nous croyons propres à ranimer de plus en plus l'espérance publique. Tandis que les chambres prêteront ainsi au gouvernement qui doit sauver la France, la force de la nation tout entière, vos fidèles sujets sont convaincus que le gouvernement concourra au salut public, en se confiant à des hommes énergiques à la fois et modérés, dont les noms seuls soient une garantie pour tous les intérêts, une

réponse à toutes les inquiétudes; à des hommes qui, ayant été à diverses époques les défenseurs des principes de justice et de liberté qui sont dans le cœur de votre majesté, et forment le patrimoine de la nation, sont tous également solidaires de la stabilité du trône et des principes que l'ennemi public vient anéantir.

LE ROI.

Je reçois avec la plus vive satisfaction l'expression des sentimens de la chambre des députés, et du concours qu'elle me promet dans ces circonstances difficiles; de mon côté elle peut être sûre que les instrumens que j'emploierai seront toujours dignes de la patrie et de moi.

TOUTE L'ASSEMBLÉE, avec enthousiasme.

Vive le roi ! vivent les Bourbons !

(Ces acclamations accompagnant le roi et son cortège jusque sur le perron de la chambre des députés. Là, une foule de citoyens, les détachemens de la maison du roi et ceux de la garde nationale répètent ces acclamations, et le cortège reprend la route des Tuileries au bruit du canon des Invalides et des cris de joie d'une foule dans le délire de l'enthousiasme. Les pairs et les députés, après avoir accompagné le roi jusqu'au perron, rentrent dans la salle.)

LE CHANCELIER DAMBRAY, au président de la chambre des députés.

Si la France entière eût pu assister à cette scène, en un seul jour ses destinées seraient assurées; le roi, la patrie, nos lois les plus saintes, seraient à jamais garantis.

LE PRÉSIDENT LAINÉ.

N'en doutez pas, monsieur le chancelier, toute la France y était présente en effet par ses députés, par les plus illustres de ses chefs militaires et de ses magistrats, par une foule de citoyens indistinctement admis dans les tribunes, par les soldats et le peuple pressés autour de ce palais. La France sera sauvée.

LES PAIRS ET LES DÉPUTÉS.

Vive le roi ! vivent les Bourbons ! La France est sauvée !

LE PRÉSIDENT LAINÉ.

La chambre va se former en comité secret pour entendre les communications de messieurs les ministres du roi.

(Messieurs les pairs, les autres personnes admises dans l'enceinte de la salle, et celles qui occupent les tribunes sortent successivement, en criant *vive le roi*. Il ne reste que les députés et les ministres. Les garçons de la salle allument les lustres.)

SCÈNE IX.

Café Lemblin , au Palais - Royal.

M. LEMBLIN; M^{me} LEMBLIN; LE GÉNÉRAL EXCELMANS; LE COLONEL ALLIX; LE CAPITAINE DURVAL; LE LIEUTENANT LEFRANC, OFFICIERS SUPÉRIEURS ET AUTRES, à la demi-solde; COMMERÇANS ET COMMIS-VOYAGEURS; LE BARON DE TOUVENT.

LE CAPITAINE DURVAL, au baron de Touvent.

Étiez-vous à la séance royale, monsieur le baron ?

LE BARON DE TOUVENT.

Il m'a été impossible de me procurer un billet, et je n'ai pas voulu aller me battre pour entrer dans la galerie publique.

LE COLONEL ALLIX.

On dit qu'elle a été très-intéressante, et beaucoup plus attendrissante que le *Moniteur*, dans sa dignité froide et compassée, ne l'a rendue.

M^{me} LEMBLIN.

J'aurais donné tout au monde pour assister à un pareil spectacle.

LE BARON DE TOUVENT.

Les dames sont si curieuses !....

LEMBLIN.

On assure que tous les assistans ont versé des larmes , et je crois que j'aurais pleuré aussi si j'avais été là.

LE CAPITAINE DURVAL.

Le roi est un bien digne homme : s'il n'eût pas été si mal entouré !.... Mais ces émigrés...

LE BARON DE TOUVENT.

Ils ont bien fait des fautes depuis un an.

LE LIEUTENANT LEFRANC.

Bah! ils n'ont employé que des émigrés et des chouans; nous avons été traités comme des rebelles, et ma foi... tant pis pour eux.

LEMBLIN, au lieutenant Lefranc.

N'allez pas nous compromettre, monsieur Lefranc; vous savez que la loi du 4 nivôse an iv vient d'être remise en vigueur.

LE LIEUTENANT LEFRANC.

Je me moque de la loi du 4 nivôse an iv; je dis la vérité, et toutes les lois du monde ne pourront m'empêcher de parler.

LE CAPITAINE DURVAL.

Lefranc, n'oublie pas que tu as promis d'être sage.

LE LIEUTENANT LEFRANC.

Quand je vois de ces gens sans caractère, qui se laissent attendrir par quelques phrases, et qui oublient toutes les humiliations dont on les a abreuvés parce qu'on veut bien les caresser un instant; quand je vois un tas de poltrons s'extasier parce qu'on daigne leur promettre de faire exécuter la Charte, comme si ce n'était pas un droit; quand je vois.....

LE CAPITAINE DURVAL.

Assez causé, Lefranc; tu nous ferais un plaidoyer comme Petit-Jean, si on te laissait achever ta période.

LE LIEUTENANT LEFRANC, avec humour.

Laissez-moi donc conclure.

LEMBLIN.

Concluez, concluez; mais ne sortez pas des bornes qui vous sont imposées par les ordonnances de police, et par la loi du 4 nivôse an iv.

LE LIEUTENANT LEFRANC.

Je dis donc que toutes ces belles phrases, toutes ces belles protestations, arrivent trop tard; que le mal est fait; qu'on ne croit plus aux sermens dont on s'est joué pendant un an, et que cette belle séance ne ralliera autour du trône des

Bourbons que ceux qui se sont trop compromis pour espérer le pardon de l'autre.

LEMBLIN.

Vous nous compromettez, M. Lefranc; songez que les affaires de l'autre sont loin d'être aussi brillantes que vous le pensez.

LE BARON DE TOUVENT.

En effet, s'il faut en croire le billet affiché tout à l'heure dans l'intérieur du château, on n'aurait plus d'inquiétudes à avoir sur la marche de Bonaparte.

LE COLONEL ALLIX.

Connaissez-vous le contenu de ce billet, monsieur le baron ?

LE BARON DE TOUVENT.

Certainement ; un de mes amis m'en a donné copie, la voici :

PLUSIEURS VOIX.

Lisez, lisez, monsieur le baron.

LE BARON DE TOUVENT, entouré par tous les habités : il lit.

« Un rapport de monsieur le ministre de la
 « guerre annonce que le général Marchant était
 « rentré à Grenoble, où il avait retrouvé la plus
 « grande partie de son artillerie. L'avant-garde
 « de Bonaparte avait été atteinte du côté de
 « Châlons, repoussée et mise en déroute. Huit

« cents hommes avaient été pris avec deux officiers généraux. Les troupes marchaient avec ardeur; le bon ordre était rétabli partout. »

LE COLONEL ALLIX.

Oh ! oh ! voici du nouveau.

LE GÉNÉRAL EXCELMANS.

Quelle est la date de ce rapport ?

LE BARON DE TOUVENT.

Il n'en a point; mais il est à présumer qu'il est fait de ce matin ou d'hier au soir.

LE GÉNÉRAL EXCELMANS, bas au colonel Allix.

C'est une bourde.

LE COLONEL ALLIX, bas au lieutenant Lefranc.

Je n'en crois pas un mot.

LE LIEUTENANT LEFRANC, bas au colonel Allix.

Ni moi non plus. C'est un rêve de maître Clarke; il veut signaler sa rentrée.

LE BARON DE TOUVENT.

On dit encore que Lyon a été repris par les troupes du roi. C'est le préfet de Lyon, M. de Chabrol, qui a annoncé cette nouvelle au roi dans la soirée d'hier : vous voyez que je vous cite mes autorités. Enfin, messieurs, il est sûr et certain que le roi a reçu une dépêche de Vienne par laquelle tous les ministres du congrès, pro-

tendant de l'amitié de leurs maîtres pour le roi Louis XVIII, ont mis toutes leurs forces à sa disposition pour chasser l'étranger.

LE LIEUTENANT LEFRANC.

C'est bon ; nous verrons ça.

LEMBLIN.

Taisez - vous donc , monsieur Lefranc.

LE COLONEL ALLIX.

Vous êtes vraiment un homme précieux , monsieur le baron ; sans vous nous ignorerions encore toutes ces grandes nouvelles.

LE BARON DE TOUVENT.

J'ai des amis partout ; on ne me cache rien... J'oubliais de vous dire que M. de Chabrol est parti pour Lyon , où il va reprendre possession de sa préfecture.

UN COMMIS-VOYAGEUR.

Il est probable qu'il trouvera sa place occupée.

LE COLONEL ALLIX.

Comment cela ?

LE COMMIS-VOYAGEUR.

C'est que Napoléon , avant de quitter Lyon , a nommé M. Fourrier qui était préfet à Grenoble , préfet du département du Rhône , et vous

sentez que M. Fourier ne cédera pas l'hôtel de la préfecture à M. le comte de Chabrol.

LE CAPITAINE DURVAL.

Mais si Lyon a été repris.

LE COMMIS-VOYAGEUR, levant les épaules.

Et par qui voulez-vous qu'il ait été repris ?

LE CAPITAINE DURVAL.

Je n'en sais rien; mais on le dit.

LE COMMIS-VOYAGEUR.

On ignore donc que le peuple seul aurait suffi pour défendre cette ville, s'il eût été possible qu'on l'eût attaquée. Au reste j'ai des nouvelles très-récentes de Lyon.

LE BARON DE TOUVENT.

Voyons, monsieur, vos nouvelles de Lyon; je vous ai dit les miennes, il est juste que vous me donniez les vôtres.

(On entoure le commis-voyageur.)

LE COMMIS-VOYAGEUR.

L'empereur.....

LEMBLIN.

Dites donc Bonaparte.

LE BARON DE TOUVENT.

C'est égal; passons aux nouvelles.

LE COMMIS-VOYAGEUR.

L'empereur est parti de Lyon le 14 au matin. Voici ce qu'il a dit aux Lyonnais : « Au moment
 « de quitter votre ville pour me rendre dans
 « ma capitale, j'éprouve le besoin de vous faire
 « connaître les sentimens que vous m'avez ins-
 « pirés. Vous avez toujours été au premier rang
 « dans mon affection.... Dans des momens plus
 « tranquilles je reviendrai pour m'occuper de
 « vos besoins et de la prospérité de vos manu-
 « factures et de votre ville..... » Vous voyez,
 messieurs, qu'il ne quittait pas Lyon en fugitif.

LE BARON DE TOUVENT.

Je n'ai fait que vous rapporter les nouvelles
 du château; je ne les garantis pas.

LE COMMIS-VOYAGEUR.

Ce que je vous garantis, moi, c'est que Napo-
 léon se regarde déjà comme rétabli sur son trône,
 et ses décrets le prouvent.

LE GÉNÉRAL EXCELMANS.

Quels décrets, monsieur?

LE COMMIS-VOYAGEUR.

Ses décrets de Lyon.

LE GÉNÉRAL EXCELMANS.

Savez-vous ce qu'ils portent?

LE COMMIS-VOYAGEUR.

L'un abolit la cocarde blanche, la décoration du lis, les ordres de Saint-Louis, du Saint-Esprit et de Saint-Michel.

LE BARON DE TOUVENT, étant sa décoration du lis.

La décoration du lis n'est pas grand'chose.

LE COMMIS-VOYAGEUR.

L'autre décret porte que la cocarde tricolore sera portée par les troupes et par les citoyens.

LE BARON DE TOUVENT, étant sa cocarde blanche.

Il n'est pas bien nécessaire que les citoyens aient des cocardes à leurs chapeaux, passe pour les militaires.

LE COMMIS-VOYAGEUR.

Un autre décret annule tous les changemens opérés dans l'ordre judiciaire. Un quatrième prive de leurs fonctions tous les généraux et officiers introduits dans l'armée depuis le 1^{er} avril.

LE CAPITAINE DURVAL.

C'est bien fait.

LE LIEUTENANT LEFRANC.

Les émigrés, les Vendéens, les chouans. Chacun son tour.

LE COMMIS-VOYAGEUR.

Les biens des émigrés rendus au détriment de

l'intérêt national, sont séquestrés, et les émigrés non rayés doivent sortir du territoire de l'empire sous quinze jours.

LE LIEUTENANT LEFRANC.

Ils peuvent faire leurs malles.

LE COMMIS-VOYAGEUR.

Toutes les promotions faites dans la Légion-d'Honneur sont annulées.

LE CAPITAINE DURVAL.

C'est un dédommagement que l'on doit à ceux qui l'ont gagnée.

LE COMMIS-VOYAGEUR.

La chambre des pairs est dissoute.

LE LIEUTENANT LEFRANC.

Elle est presque toute composée de personnes qui ont porté les armes contre la France, et qui ont intérêt au rétablissement des droits féodaux.

LE COMMIS-VOYAGEUR.

Enfin, la noblesse est abolie, et les lois de l'assemblée nationale remises en vigueur.

LE COLONEL ALLIX.

C'est une ère nouvelle qui va commencer pour la France.

LE BARON DE TOUVENT.

Ce dernier décret est fort impolitique.

LE COLONEL ALLEX.

En quoi, monsieur?

LE BARON DE TOUVENT.

En ce qu'il touche à la considération d'une immensité de familles.

LE LIEUTENANT LEFRANC.

Vous avez raison, il blessera la vanité de tous ceux qui ne sont rien sans la feuille de parchemin, et désappointera les intrigans qui se l'étaient procurée à force de bassesses; mais les Masséna, les Ney, n'ont que faire d'un vain titre.

LE BARON DE TOUVENT.

Vous voyez cependant qu'ils y tiennent; aucun de vos hommes illustres ne signe plus son nom.

LE LIEUTENANT LEFRANC.

C'est peut-être ce qui les a perdus. Sout n'aurait pas proposé le monument de Quiberon, que le duc de Dalmatie fait élever aux auxiliaires des Anglais; et nous ne verrions probablement pas le buste de Pichegru à une exposition nationale, si.....

LEMBLIN.

Mais finissez donc, M. Lefranc; quelle mouche vous pique aujourd'hui?

LE CAPITAINE DURVAL.

En vérité, Lefranc, si je t'avais quitté un seul

instant de la journée, je croirais que tu as bu du vin de Champagne.

LE LIEUTENANT LEFRANC, riant.

Il y a long-temps que je n'en ai bu ; mais je sens que j'en avalerais volontiers quelques verres.

LE COLONEL ALLIX.

Allons, Lemblin, faites-nous en servir sur la table du fond.

LE LIEUTENANT LEFRANC, à Lemblin.

Et du meilleur : c'est M. le colonel Allix qui régale.

LEMBLIN.

Veillez passer au fond du café, et vous allez être servis à l'instant.... Le voulez-vous frappé de glace ?

LE COLONEL ALLIX.

Oui, six bouteilles.

LE GÉNÉRAL EXCELMANS.

En avez-vous du rosé ?

LEMBLIN.

De première qualité ; il me coûte à moi 6 fr. sur les lieux.

LE LIEUTENANT LEFRANC.

En auriez-vous aussi du bleu ? nous ferions un joli mélange.

LEMBLIN, au lieutenant LeFranc.

Prenez garde à vous.

LE LIEUTENANT LEFRANC.

Personne ne nous entendra, excepté M. le baron de Touvent. Allons, baron, puisque baron y a encore, venez faire comme nous.

LE BARON DE TOUVENT, les suivant au fond du café.

Vous savez que je suis prêt à boire à la santé de tout le monde.

SCÈNE X.

Le café Valois, au Palais-Royal.

La foule encombre le jardin; des groupes nombreux se forment et se dissipent successivement sur tous les points. Il règne une vive agitation.

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE; LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE; LE BARON DE TOUVENT; M. SALGUES (1); M. CHARLES LACRETELLE (2); LE CHEVALIER DE SENONNES (3); VOLTIGEURS DE LOUIS XV; GARDES DU CORPS ET MOUSQUETAIRES. *La Jobardière et La Ganachère portent un*

(1) M. Salgues, autrefois l'abbé Salgues, littérateur distingué, homme d'esprit, qui fut tour à tour républicain, impérial et royaliste, était alors rédacteur du *Journal de Paris*. Ce qu'on lui fait dire dans cette scène, il l'écrivit dans son journal le 13 mars 1815.

(2) M. Charles Lacretelle, l'historien du dix-huitième siècle; aujourd'hui l'un des quarante de l'Académie-Française, où il s'est naguère distingué par une proposition tout-à-fait libérale. En mars 1815, il était l'un des écrivains qui remplissaient les colonnes de la *Gazette de France*. Ce qu'on lui fait dire dans cette scène, il l'écrivit en mars 1815. (Voyez la *Gazette*.)

(3) Le chevalier de Senonnes, journaliste amateur. En mars 1815 il déposait dans la *Gazette de France* la haine qu'il portait à l'*usurpateur*.

chapeau à la Henri IV, dont le bord, relevé par-devant, est ombragé par une plume noire : ils ont chacun une longue épée au côté.

LE BARON DE TOUVENT.

Eh quoi ! marquis, vous n'êtes pas à Vincennes ! Et vous, vicomte, vous n'êtes pas parti avec vos amis !

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

Pardonnez-moi, baron ; nous faisons, depuis hier, partie intégrante de la quatrième compagnie des volontaires royaux dite de *Clarac* ; nous avons même passé la nuit à Vincennes. Nous sommes venus en permission ce matin ; et nous comptons retourner ce soir au quartier général.

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

J'avais oublié mon parapluie et ma douillette.

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

Et moi, mon bonnet de nuit.

LE BARON DE TOUVENT.

On ne peut vraiment pas entrer en campagne sans un équipement convenable..... Mais, donnez-moi donc des nouvelles de nos amis ? Que fait ce cher Martainville ?

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Nos amis supportent les fatigues du camp avec un noble courage, et brûlent tous d'en venir aux

mains avec le brigand. Quant à Martainville, il souffre avec une stoïcité héroïque, et malgré sa goutte, il est le loustic de la compagnie (1). C'est de Vincennes qu'il a déclaré guerre à mort au Corse parrieide.

LE BARON DE TOUVENT.

Je viens de lire dans le journal sa proclamation aux volontaires royaux. Au reste, je regrette vivement son absence, car il nous tenait bien au courant des nouvelles du jour.

M. SALGUES.

Il n'y a rien de bon à savoir aujourd'hui : la fortune a couronné les premières tentatives de l'ennemi ; il marche, et des perfides se joignent à ses drapeaux sacrilèges ; ses complices osent élever la voix jusque dans nos murs, et se reposent en imagination du spectacle de nos désastres.

(1) A cette époque, M. Martainville, gros, gras, frais et toujours gai, commençait à ressentir les premiers symptômes du mal cruel qui atteint de préférence les amateurs de la bonne chère et du bon vin. Depuis lors il doit avoir horriblement souffert, car il est aujourd'hui tellement perclus de tous ses membres qu'il ne peut plus faire le moindre mouvement. Il est vraiment dans une situation faite pour intéresser ses amis et apitoyer ceux même qui le détestaient. Je suis loin de partager ses opinions, mais j'en voudrais aux ministres qui abandonneraient à son malheureux sort l'homme dont le dévouement n'avait point de bornes.

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

Vous m'effrayez, monsieur!

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Vous pensez donc, monsieur, que...

M. SALGUES.

Ne nous abusons pas sur les dangers de la patrie. Nous avons affaire à un ennemi actif, entreprenant, aussi habile artisan de fraudes et de mensonges qu'audacieux dans ses résolutions.

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

Martainville ne nous avait pas dit cela.

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

On nous assurait que nous n'avions qu'à laisser faire les gardes champêtres, et que la patrie serait sauvée.

M. SALGUES, avec feu.

Lorsque Catilina s'arma contre sa patrie, lorsque les brigands de Rome se précipitèrent dans son camp, lorsque ses légions menaçaient les murs du Capitole, Rome ne trembla pas. Ses magistrats parlèrent, ses soldats agirent, et par l'énergie de son caractère et la promptitude de ses mesures, un seul homme sauva sa patrie.

LE BARON DE TOUFFENT.

Oui, mais je ne vois pas cet homme.

M. SALGUES.

Nous la sauverons aussi, notre patrie ; nous n'attendrons pas que le tyran vienne nous insulter jusque dans nos murailles, nous outrager jusque dans la capitale. Cent mille hommes peuvent sortir de cette capitale, et la tête de l'impie, pressée de tous côtés, tombera : la terre respirera, l'Europe et l'humanité seront vengées.

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

C'est cela.

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Je vois d'ici les cent mille hommes.

M. CHARLES LACRETELLE.

Ta fin qui s'approche, Bonaparte, sera mêlée d'un grand tourment, car elle ne te permettra plus de mépriser les hommes.

LE BARON DE TOUVENT.

Est-ce qu'il vous aurait méprisé dans le temps ?

M. CHARLES LACRETELLE.

Non pas personnellement, mais il méprisait le genre humain.

M. LE CHEVALIER DE SENONES.

Soyez-en sûrs, braves royalistes, l'ennemi commun, trompé dans ses affreuses espérances, tombera bientôt sous le poignard ou sous le fer des lois.

M. SALGUES.

Oui ; si nous ne perdons pas de temps. Il faut que nos résolutions se forment , tonnent et éclatent comme la foudre elle - même.

M. LE CHEVALIER DE SENONNES.

Je le répète , si , quand tout semble prêt à l'écraser , la fortune pouvait le soustraire à l'échafaud , il ne parviendrait pas à échapper au poignard. Une bête féroce dévaste une contrée : à l'instant la population s'arme , on la poursuit , on l'attaque ; mais la force seule n'exclut pas l'adresse ; on creuse des fosses sous ses pas , on lui tend des pièges ; le but principal est la délivrance commune , tous les moyens sont bons pour y parvenir.

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

C'est ça.

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Puisqu'il est hors la loi , quiconque aura fait preuve d'un si grand courage , aura bien servi la patrie.

M. LE CHEVALIER DE SENONNES.

Vainement des hommes en apparence scrupuleux et timides crieront à la lâcheté , à l'assassinat ; l'autorité légitime absout d'avance celui qui osera s'illustrer par un tel dévouement ;

que dis-je? elle le récompense, elle l'honore, elle le révère comme un libérateur.

M. SALGUES.

Ne croyez pas les traîtres quand ils affectent de gémir de voir des Français armés contre des Français, parce que le Robespierre corse n'est pas Français. Ne les croyez pas, quand avec un hypocrite et perfide intérêt, ils exagèrent les alarmes et les dangers. Ne les croyez pas quand ils vous disent que le tyran marche avec des forces immenses. Ne les croyez pas quand ils vous parlent de défection, de désertion, parce que la conspiration ourdie par les traîtres est éventée dans la capitale et sur tous les points de notre patrie. Bonaparte est perdu, parce que ses complots sont déjoués, ses complices connus, les fauteurs de sa révolte arrêtés ou fugitifs.

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Vive le roi!

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

A bas les traîtres! Vivent les Bourbons!

(En ce moment on entend une musique militaire dans le jardin du Palais-Royal, et tous les habitués du café Valois accourent sur la porte.)

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Ce sont des troupes qui défilent pour se rendre au camp de Villejuif.

LE BARON DE TOUVENT.

Ce sont les élèves de l'École de Droit, et les
clerks des avoués.

(Quelques centaines de jeunes gens, coiffés d'un chapeau à la Henri IV et portant
des drapeaux blancs, défilent dans le jardin, au son d'une marche militaire et des
cris de vive le roi !)

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

En voici d'autres : ils paraissent bien jeunes.

LE BARON DE TOUVENT.

Si je ne me trompe, ceux-ci sont les élèves de
quelque institution.

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

Je connais cela : c'est l'institution Liotard.

(Soixante ou quatre-vingts jeunes gens de l'institution Liotard défilent comme les
clerks des avoués.)

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Quel beau dévouement ! Ces braves jeunes
gens, comme ils marchent martialement !

LE BARON DE TOUVENT, à part.

M. Liotard ferait bien mieux de rester à ses
classes ; il compromet ses élèves, et probable-
ment sans le consentement des parens.

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

C'est le jour du dévouement.

M. LE CHEVALIER DE SENONNES.

N'en doutons pas, la patrie sera sauvée. Un
noble élan a été donné à la capitale ; plus de
cinquante mille hommes vont se trouver réunis

sous les murs de Paris; ils auront à leur tête le duc de Berry, le maréchal Macdonald, le général Belliard. Bonaparte ne pourra lutter contre des forces aussi considérables, et il viendra échouer là où il a échoué l'année dernière.

(On entend de nouveau le son du tambour et les cris de la multitude qui remplit le jardin.)

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

Voici d'autres volontaires royaux.

LE BARON DE TOUVENT.

C'est la compagnie des jeunes avocats.

M. SALGUES.

Oui, oui, ce sont ces braves jeunes gens : ils ont à leur tête le respectable Chauveau-Lagarde ; son fils le suit. Tenez, voyez-vous Desèze fils, Bastard de l'Étang, Berryer fils, Delamarre fils, Moreau fils, Gohier-Duplessis, Glandaz, Charrier, Saffroy? Je les connais tous ces braves royalistes..... Bonjour, maître Ambroise Rendu ; bon voyage, et revenez vainqueurs.

TOUS LES JEUNES AVOCATS, en défilant.

Vive le roi ! vive le roi !

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Voici un autre corps bien plus bruyant.

M. SALGUES.

C'est l'imprimeur Le Normand à la tête de ses robustes ouvriers. Voilà aussi ceux de Michaud.

(Criant de toutes ses forces.) **Bon voyage, Michaud ! Au revoir, Le Normand !**

MM. MICHAUD, LE NORMAND ET LEURS OUVRIERS, *défilant.*

Vive le roi ! A bas le Corse !

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

Quel beau spectacle !

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

J'en pleure de joie !

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

Allons, vicomte, rendons-nous aussi à notre poste.

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Je le veux bien, marquis.

(Ils tirent chacun leur épée.)

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

Par le flanc droit, à droite, en avant, pas accéléré, marche.

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

J'aimerais mieux que vous me fissiez marcher au pas ordinaire.

(Le vicomte de La Jobardière et le marquis de La Ganachière se mettent en route, à la suite des ouvriers imprimeurs.)

LE BARON DE TOUVENT.

Bon voyage, messieurs ; bon succès. (A part.) Allez vous faire tuer pour le roi, Bonaparte vous fera enterrer.

(Il rentre dans le café, où MM. Salgues et de Senonnes continuent à haranguer les habitués.)

SCÈNE XI.

La cour des Tuileries, du côté du pavillon de Flore. Il est onze heures du soir du 19 mars.

S. M. LOUIS XVIII; LE COMTE DE BLACAS; LE DUC DE DURAS; LE PRINCE DE POIX; LE MARQUIS D'ALBIGNAC; OFFICIERS SUPÉRIEURS *de la maison du roi*; OFFICIERS DE SERVICE; MM. LE COMTE ALEXANDRE DE LABORDE; LE COMTE DE CAUMONT; ACLOQUE; RÉMUZAT; D'ARJUZON; LAFOND; LÉGER DE BRESSANT; ROULINS; GAILLART; GALOCHE, *de la Galissière*; DE LA CHAUVINIÈRE; SOLIRÈNE; TILLY; GUILLAUME; OUDRY; DES-CORPS; HENNEQUIN; BRAILLY; THOUIN; ARMANDIÈRE; LANGLOIX, ET DOUX; OFFICIERS SUPÉRIEURS *et d'état-major de la garde nationale*; MARIA, *caporal*; PISTACHE, *chasseur*; GARDES NATIONAUX; HUISSIERS ET DOMESTIQUES.

La plupart des gardes nationaux sont assis sur des bancs sous le vestibule du pavillon de Flore; d'autres se promènent en parlant des affaires du jour.

LE CHASSEUR PISTACHE.

Vous conviendrez, caporal Maria, que j'avais raison quand je vous disais que les nouvelles du jour étaient mauvaises.

LE CAPORAL MARIA.

Et je vous soutiens , voisin , que rien n'est encore désespéré.

LE CHASSEUR PISTACHE.

Vous y mettez de l'entêtement , M. Maria ; vous n'avez pas vu ce que j'ai vu , ni entendu ce que j'ai entendu. Nous avons des yeux et des oreilles.

LE CAPORAL MARIA.

Bah ! vous n'en savez pas plus que moi , avec vos yeux et vos oreilles.

LE CHASSEUR PISTACHE.

Non , c'est le chat. Vous autres sous-officiers , vous n'entendez que les propos du corps - de-garde , ou que l'on a toujours peur d'être écoutés par le sergent ; mais nous , simples fusiliers , nous entendons tout ce qui se dit à vingt pas à la ronde de la guérite de faction. C'est là qu'il fallait être aujourd'hui.

LE CAPORAL MARIA.

Expliquez - vous , M. Pistache ; qu'avez - vous donc entendu ?

LE CHASSEUR PISTACHE.

Primo d'abord : je me suis aperçu , lorsque vous m'avez planté de faction à la grille , que malgré la pluie la foule augmentait , et que l'on

voyait se glisser au milieu des groupes certains individus, certaines figures qui n'y avaient point paru les jours précédens; secondo, j'ai vu que ces individus, malgré leur sang-froid apparent, laissaient échapper des marques de contentement, et enfin, je les ai entendus tenir des propos ironiques.

LE CAPORAL MARIA.

Tout ceci est plus que séditieux; il fallait m'en faire un rapport officiel.

LE CHASSEUR PISTACHE.

Dame, vous ne vouliez pas me croire!... Vous concevez maintenant qu'il n'est que trop facile de s'apercevoir que l'issue de l'événement approche, et vous verrez du brouhaha d'ici à demain au soir; c'est moi qui vous le dis, caporal Maria..... Voyez plutôt l'adjudant-commandant et le major qui arrivent à la hâte; je parie qu'il y a du nouveau.

(M. de Laborde et M. Léger de Bressent entrent sous le vestibule; les gardes nationaux se lèvent aussitôt et se rangent de front.)

M. DE LABORDE.

Mes amis, c'est à nous qu'il est réservé de garder le roi dans le moment le plus difficile; la troupe de ligne et la maison du roi ont quitté Paris, et nous restons seuls pour nous opposer à tous les mouvemens qui pourraient venir de

l'intérieur de la ville. Nous sommes munis de cartouches, et tout est disposé pour nous bien défendre. Promettons-nous de périr tous ici plutôt que de laisser jamais pénétrer dans le château, et de voir se renouveler le scènes du 10 août ?

TOUS LES GARDES NATIONAUX.

On nous passera sur le corps à tous avant d'arriver jusqu'au roi.

M. DE LABORDE.

Je suis content de vous ; votre dévouement dans cette circonstance est digne d'éloges.

LE CHASSEUR PISTACHE, bas au caporal Maria.

Je vous l'ai bien dit qu'il y a du nouveau.

LE CAPORAL MARIA

Silence ! voici des généraux qui viennent de chez le roi.

(Le prince de Poix et le marquis d'Albignac descendent l'escalier qui conduit dans les appartements du roi.)

LE PRINCE DE POIX.

J'ai à vous parler, monsieur de Laborde.

M. DE LABORDE, s'approchant du prince de Poix.

Me voici à vos ordres.

LE PRINCE DE POIX, bas à M. de Laborde.

Je viens vous annoncer que le départ du roi est décidé, et qu'il aura lieu à minuit.

M. DE LABORDE.

Que m'apprenez-vous, prince !

LE PRINCE DE POIX.

Un malheur inévitable : on compte sur vous pour l'adoucir.

M. DE LABORDE.

Que puis-je faire pour le service de Sa Majesté ? Elle peut compter sur mon dévouement et sur celui de la garde nationale.

LE MARQUIS D'ALBIGNAC.

Nous avons besoin de cette assurance ; car nous n'étions pas sans inquiétude. On est venu nous dire qu'une partie des individus qui composent la garde des Tuileries appartient au faubourg Saint-Antoine.

M. DE LABORDE.

Monsieur le marquis, nous ne savons pas ce que c'est que le faubourg Saint-Antoine dans la garde nationale ; il y a ici un détachement de la 8^e légion dont je vous répons comme de tous les autres ; quelques personnes peuvent avoir d'anciennes obligations, d'anciens souvenirs ; mais aucune n'est capable de manquer à son devoir dans une circonstance aussi grave, et qui nous inspire à tous tant d'intérêt. Allez dire à Sa Majesté qu'elle peut compter sur nous.

(Le marquis d'Albignac retourne aussitôt dans les appartemens du roi.)

LE PRINCE DE POIX.

Ce sera une douce consolation pour le cœur de Sa Majesté, d'apprendre que la garde nationale de sa bonne ville de Paris lui reste fidèle.

M. DE LABORDE.

Nous désirons tous présenter nos hommages à Sa Majesté, et lui offrir l'expression des regrets des bons citoyens qui forment cette garde.

LE PRINCE DE POIX.

Le roi sera touché de cette preuve de dévouement. Dites aux troupes de service qu'elles peuvent se placer sur le passage de Sa Majesté.

(Le prince de Poix retourne dans les appartemens du roi. Un instant après les voitures de voyage arrivent dans la cour des Tuileries ; celle du roi se place sous le vestibule du pavillon de Flore. Tous les gardes nationaux du poste de réserve et de celui de la fontaine, officiers, soldats, sortent alors pêle-mêle sans armes et déjà fortement émus ; ils se placent sur l'escalier et sur le pallier qui précède l'appartement du roi. Tous les regards sont fixés sur les portes : il règne pendant quelques minutes le plus profond silence. Tout à coup les portes s'ouvrent : le roi paraît précédé seulement d'un huissier portant des flambeaux, et soutenu par MM. de Blacas et de Duras. A son aspect vénérable, tous les gardes nationaux tombent à genoux ; les uns saisissent les mains du roi, les autres ses habits. Ceux-là seuls qui ne peuvent approcher de S. M. crient vive le roi ! Mais autour de ce prince on n'entend que des sanglots.)

LE ROI, vivement ému.

Mes enfans, en grâce, épargnez-moi..... j'ai besoin de toutes mes forces..... Je vous reverrai bientôt..... Retournez dans vos familles... Mes amis, votre attachement me touche.

(En achevant ces mots, le roi monte dans sa voiture, qui s'éloigne sur-le-champ, escortée par un détachement des gardes du corps.)

TOUS LES GARDES NATIONAUX.

- Vive le roi !

(Les voitures de service suivent immédiatement , et bientôt le palais des Tuileries présente ce silence de l'abandon , ce vide solitaire qui retrace le passé. Les officiers et les gardes nationaux restent immobiles à leurs places , jusqu'au moment où l'horloge du château sonne une heure.)

M. DE LABORDE , aux officiers.

Qu'on envoie des postes à l'hôtel d'Elbeuf et au quartier des gardes du corps , pour les préserver du pillage ; qu'on redouble de surveillance autour du château , et qu'on ne laisse rien sortir que sur les visa du concierge.

(M. de Laborde et la plupart des officiers se retirent ; les sous-officiers vont placer partout des postes et des sentinelles.)

SCÈNE XII.

Boulevard Montmartre. Il est midi : la foule encombre les boulevards. On voit à chaque instant des détachemens d'officiers qui se dirigent du côté du faubourg Saint-Antoine, et des cavaliers qui arrivent au galop de ce quartier. Tous les hommes portent des cocardes tricolores; les dames ont toutes des bouquets de violettes. On remarque parmi ces dames un grand nombre de jeunes élégantes.

M^{me} HAMLIN; M^{me} DAVILLIERS; LE GÉNÉRAL EXCELMANS; LE CAPITAINE DURVAL; LE LIEUTENANT LEFRANC; UN OFFICIER *de cavalerie*; OFFICIERS *de tous grades*; ÉLÉGANTES, ET CITOYENS *de tous les états*; GARDES NATIONAUX; BOUQUETIÈRES; PUIS LE COLONEL MALLET; LE COLONEL GERMANOWSKI, ET LE BARON DE TOUVENT.

UNE BOUQUETIÈRE.

N'en voulez-vous de la violette? Monsieur, achetez-moi un beau bouquet de violette.

LE LIEUTENANT LEFRANC.

Donnez-m'en un bouquet, la belle. Sont-elles fraîches comme vous?

LA BOUQUETIÈRE.

Si elle est fraîche!... On a passé la nuit à la cueillir.

LE LIEUTENANT LEFRANC.

Vous en avez donc beaucoup vendu ?

LA BOUQUETIÈRE.

Plus de mille corbeilles sur les boulevards seulement, sans compter le faubourg Saint-Antoine. Depuis qu'on dit que le *père la Violette* arrive nous n'en pouvons pas tenir.

UN OFFICIER DE CAVALERIE, venant du côté du faubourg Saint - Antoine.

Vive l'empereur !

UNE FOULE DE VOIX.

Vive l'empereur ! vive Napoléon !

LE LIEUTENANT LEFRANC, arrêtant l'officier de cavalerie par la bride de son cheval.

On ne passe pas sans donner des nouvelles de là-bas.

PLUSIEURS VOIX.

Vient-il ? Arrivera-t-il bientôt ?

M^{me} DAVILLIERS.

Monsieur, l'avez-vous vu ? quand sera-t-il à Paris ?

L'OFFICIER DE CAVALERIE. (Il met pied à terre, et on l'entoure amitié.)

Je l'ai vu ce matin, madame ; il est parti à sept heures de Fontainebleau, et je pense qu'il sera aux Tuileries dans la soirée.

UNE FOULE DE VOIX.

Vive l'empereur !

LE GÉNÉRAL EXCELMANS.

Que sont devenues les troupes qu'on avait envoyées contre lui?

L'OFFICIER DE CAVALERIE.

L'armée que commandait le duc de Berry est allée tout entière à la rencontre de l'empereur. Généraux, officiers, soldats, infanterie légère, infanterie de ligne, lanciers, dragons, cuirassiers, artilleurs; tous ont pris la cocarde tricolore et sont allés au devant de leur ancien général.

UNE FOULE DE VOIX.

Vive l'empereur!

L'OFFICIER DE CAVALERIE, remontant à cheval et partant au galop.

Vive l'empereur! vive l'empereur!

LE CAPITAINE DURVAL.

Ainsi, nous l'aurons ce soir à Paris.

LE GÉNÉRAL EXCELMANS.

Oui, s'il sait que le roi est parti cette nuit.

M^{me} HAMLIN.

Il doit le savoir en ce moment, car je lui ai expédié un courrier à cet effet dès trois heures du matin.

LE GÉNÉRAL EXCELMANS.

Quelle aimable attention!

M^{me} HAMLIN.

Oh ! je ne serai pas la seule qui lui aurai appris cette nouvelle. Tous ses amis ne sont pas morts.

LE LIEUTENANT LEFRANC.

Il s'en faut b....ment qu'ils soient tous morts.

M^{me} HAMLIN, en riant.

Vous croyez donc, monsieur, qu'il lui en reste encore.

LE LIEUTENANT LEFRANC.

Il est possible qu'il n'ait pas pour lui ce qu'on appelle les gens comme il faut, mais je vous assure, madame, que tous les gens comme il en faut sont ses amis.

M^{me} DAVILLIERS.

Très-bien, monsieur; c'est charmant ce que vous dites-là.

M^{me} HAMLIN.

Croyez, monsieur, qu'il y a beaucoup de gens comme il faut et comme il en faut, qui applaudissent à son retour.

M^{me} DAVILLIERS.

Et qui l'ont appelé de tous leurs vœux.

LE LIEUTENANT LEFRANC

Je le crois f.... bien.

LE CAPITAINE DURVAL, bas au lieutenant Lefranc.

Si tu voulais corriger tes phrases et garder tes jurons pour l'estaminet, tu ne ferais pas mal.

LE LIEUTENANT LEFRANC, bas au capitaine Durval.

Laisse-moi donc tranquille; je n'ai jamais juré d'aussi bon cœur que ce matin. (Haut.) Vive l'empereur, f.... !

LA FOULE.

Vive l'empereur !

LE GÉNÉRAL EXCELMANS.

Mesdames, nous allons avoir des nouvelles de l'empereur; je vois arriver le colonel Mallet et le colonel Germanowski. (Criant de toutes ses forces.) Colonel Mallet, colonel Mallet, ici, ici.

(Les deux colonels s'approchent à cheval.)

LE COLONEL MALLET.

Ah ! c'est vous, général; on ne vous a donc pas fusillé ?

LE GÉNÉRAL EXCELMANS, en riant.

Vous voyez que j'ai encore la tête sur les épaules; et vous autres là-bas, vous n'êtes donc pas tous morts ?

LE COLONEL MALLET.

Aurions-nous pu mourir sans revoir la patrie !

LE COLONEL GERMANOWSKI.

Vous ne nous attendiez pas si tôt ?

M^{me} HAMLIN.

Pardonnez-moi, colonel, il y a un an que nous vous attendons.

LE COLONEL GERMANOWSKI, portant la main à son schako.

Vous êtes trop aimable, madame.

M^{me} DAVILLIERS.

Et l'empereur, comment se porte-t-il ? est-il changé ?

LE COLONEL GERMANOWSKI.

Vous le trouverez plus grand que l'année dernière.

M^{me} HAMLIN.

Il fut toujours un géant à mes yeux.

(En ce moment on entend une musique militaire qui s'approche en jouant l'air : *Veillons au salut de l'empire*. Une grande agitation règne sur tout le boulevard. Les cris de vive l'empereur retentissent de toutes parts.)

LE CAPITAINE DURVAL.

C'est sans doute l'empereur.

LE COLONEL GERMANOWSKI.

Non, il n'arrivera que dans la soirée.

LE LIEUTENANT LEFRANC.

C'est le bataillon d'officiers parti ce matin pour Saint-Denis.

(Les officiers arrivent et défilent sur le boulevard Montmartre pendant que la musique exécute l'air : *Mourir pour la patrie*. Chaque officier porte un petit drapeau tricolore au bout d'une canne.)

LES OFFICIERS.

Vive l'empereur ! Vive Napoléon !

TOUS LES SPECTATEURS.

Vive l'empereur ! vive la liberté !

LE BARON DE TOUVENT, arrivant en toute hâte, avec une grande cocarde tricolore à son chapeau.

Vive Napoléon le Grand ! Vive l'empereur des Français !

LE LIEUTENANT LEFRANC.

Ah ! vous voilà, monsieur le baron de Touvent ?... Vous savez que la noblesse est abolie.

LE BARON DE TOUVENT, avec feu.

Ça m'est égal ; vive l'empereur !... Je me sens entraîné.

LE GÉNÉRAL EXCELMANS.

Il est temps, messieurs, que le drapeau tricolore flotte sur la Colonne et sur les Tuileries.

(Il sort un drapeau de sa poche et l'attache à une canne.) Allons, mes amis, suivez- moi. Vive l'empereur !

TOUS LES SPECTATEURS.

Vive l'empereur ! Vive le drapeau tricolore !

LE BARON DE TOUVENT, sortant aussi un petit drapeau de sa poche et l'agitant de toutes ses forces.

Vive l'empereur ! Vive le drapeau tricolore !

(Le général Excelmans prend aussitôt la route de la place Vendôme ; il est suivi par les colonels Mallet et Germanowski, le capitaine Durval, le lieutenant Lefranc, le baron de Touvent et une foule de citoyens.)

M^{me} HAMLIN.**Plantez-le solidement, général.**

LE GÉNÉRAL EXCELMANS.

Laissez-moi faire, madame; il faudra un tremblement de terre pour l'arracher.

TOUS LES SPECTATEURS.

Vive l'empereur ! vive le drapeau tricolore !

UNE BOUQUETIÈRE.

Qui veut de la belle violette ?

UN MARCHAND COLPORTEUR.

Qui veut du sucre d'orge ?

UN GARDE NATIONAL.

Je me moque du sucre d'orge comme du sucre de betteraves; je ne veux plus que du sucre de cannes.

PLUSIEURS VOIX.

Bravo, le garde national ; appuyé ! nous voulons du sucre de cannes. Vive l'empereur !

(La foule se porte insensiblement du côté du faubourg Saint-Antoine ; mais les boulevards ne cessent d'être encombrés qu'à la nuit close, et la population ne se retire qu'après avoir perdu l'espoir de saluer l'arrivée de Napoléon.)

SCÈNE XIII.

La cour des Tuileries, du côté du pavillon de Flore. Il est neuf heures du soir du 20 mars 1815.

NAPOLÉON ; LE GÉNÉRAL BERTRAND ; LE GÉNÉRAL DROUOT ; LE GÉNÉRAL CAMBRONNE ; LE COLONEL MALLET ; LE COLONEL GERMANOWSKI ; LE GÉNÉRAL EXCELMANS ; GÉNÉRAUX ET OFFICIERS de tous grades ; SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS de toutes armes ; MM. DE LABORDE , DE RÉMUZAT , D'ARJUZON ; OFFICIERS ET GARDES NATIONALES ; LE CAPORAL MARIA ; LE CHASSEUR PISTACHE ; MINISTRES ; CONSEILLERS D'ÉTAT ; CHAMBELLANS ; OFFICIERS DE LA BOUCHE ; VALETS DE PIED, etc. ; UNE FOULE DE DAMES ET DE CITOYENS.

LE GÉNÉRAL EXCELMANS, à M. de Laborde.

Je vous répète, monsieur le comte, que les officiers à demi-solde qui reviennent de Saint-Denis, veulent absolument garder les Tuileries jusqu'à l'arrivée de l'empereur : ils sont à la grille, et menacent de la forcer si l'on se refuse à leurs justes prétentions.

M. DE LABORDE.

Je ne vois pas, général, quel motif on pourrait avoir de renvoyer la garde nationale des postes qu'elle occupe, et qui ont été confiés à son patriotisme : je suis responsable de ces postes, et je ne puis en dégarnir aucun.

LE GÉNÉRAL EXCELMANS.

Nous ne voulons pas renvoyer la garde nationale : nous ne doutons pas de son dévouement à l'empereur ; mais nous demandons qu'il nous soit permis de veiller aussi à la sûreté du château.

M. DE LABORDE.

Cela peut se faire de concert avec la garde nationale. Entendons-nous donc, général, pour éviter toute espèce de désordre.

LE GÉNÉRAL EXCELMANS.

Je demande que les officiers soient admis à doubler les postes de la garde nationale.

M. DE LABORDE.

J'y consens, à condition que les sous-officiers et soldats rassemblés sur la place y resteront dans une attitude paisible, et ne chercheront pas à pénétrer dans la cour.

LE GÉNÉRAL EXCELMANS.

Soyez tranquille, monsieur le comte ; ils sont

trop heureux aujourd'hui pour se porter au moindre excès.

M. DE LABORDE.

Je vais donner des ordres pour qu'on laisse entrer le bataillon d'officiers.

(Un instant après la porte de la grille s'ouvre, et l'on voit entrer dans la cour des Taileries un bataillon d'officiers à demi-solde, faisant retentir l'air des cris de *vive l'empereur!* La foule qui encombre la place du Carrousel veut aussi entrer dans la cour, mais elle est contenue par la garde nationale. Les soldats campés au milieu de la place se rendent sur les quais de l'Orangerie, où ils traînent leurs canons. On n'entend de toutes parts que le cri de *vive l'empereur!* mille fois répété par la troupe et le peuple.

Pendant ce mouvement les postes sont doublés, et l'on aperçoit ensemble des officiers portant la cocarde tricolore, et des gardes nationaux qui ont encore la cocarde blanche. Le drapeau tricolore flotte sur les Taileries.

Le peuple, refoulé sur la place, ne cesse de crier *vive l'empereur!*

On voit arriver de tous côtés et entrer au château des ministres, des conseillers d'État, des chambellans dans leur ancien costume; les officiers de la bouche, et les domestiques en uniforme ou en livrée, reprennent tranquillement leur service. Des femmes élégantes montent les escaliers, remplissent les salons. Enfin, les mêmes huissiers qui ont éclairé le départ du roi, se trouvent déjà aux portes des appartemens pour faire observer l'étiquette impériale. Des haies de sentinelles placées près de l'arc de triomphe font croire que l'empereur doit faire son entrée aux Taileries par la porte de cet arc.

Tout à coup un grand bruit de voitures et de chevaux se fait entendre sur le quai. Un détachement de lanciers, le sabre à la main, se précipite à travers le guichet du pavillon de Flore, en faisant retentir les voûtes des cris de *vive l'empereur!* une berline est au milieu d'eux; elle s'arrête à la même place d'où est partie la voiture du roi.....

Napoléon, vêtu de la même redingote grise, ayant sur la tête le même chapeau uni qu'on lui voyait toujours, paraît sur le marche-pied. Il veut s'avancer, mais il ne peut traverser la foule ivre de joie. Une troupe de généraux et d'officiers le soulèvent et le portent en triomphe. Les cris de *vive l'empereur* se font entendre des balcons et des fenêtres des Taileries; le peuple les répète sur la place.)

LE GÉNÉRAL EXCELMANS, à M. de Laborde.

Quel spectacle sublime, monsieur le comte!

M. DE LABORDE.

Oui, sans doute; mais pour être ému il au-

rait fallu n'avoir pas été témoin de l'événement qui l'a précédé ce matin.

NAPOLÉON, aux officiers qui le portent.

Mes amis, l'attachement que vous m'avez gardé me touche. Et moi aussi je vous ai toujours portés dans mon cœur.

UN OFFICIER.

Il y a long-temps que nous vous attendions, sire.

NAPOLÉON.

Ce sont les officiers, les soldats, le peuple, tous les gens désintéressés qui m'ont porté à Paris : je ferai tout pour eux.

LES OFFICIERS.

Vive l'empereur ! vive la liberté !

UNE FOULE DE VOIX, en dehors.

Vive Napoléon ! vive la liberté !

LE PEUPLE, sur la place.

Vive l'empereur ! vive la liberté !

(Les mêmes cris se font entendre dans l'intérieur du pavillon de Flore, à l'instant où Napoléon y arrive toujours porté par les officiers.

Pendant que Napoléon s'établit aux Tuileries, des détachemens de tous les corps arrivent dans la cour, aux cris de *vive l'empereur* ! Les cavaliers attachent leurs chevaux aux grilles ; les canons sont rangés au milieu. Les officiers s'embrassent en se recontraçant et se félicitent d'avance d'un avenir sans bornes. Une heure après, on voit arriver un détachement des grenadiers de l'île d'Elbe ; ils se rangent devant le corps-de-garde de la fontaine, et, le voyant occupé, ils placent leurs fusils en faisceaux et se couchent tranquillement par terre pour prendre quelque repos. Le peuple les accueille aux cris de *vive l'empereur*, et leur apporte des rafraichissemens.)

LE CHASSEUR PISTACHE, à son caporal.

Je vous le disais bien qu'il y aurait du changement !

LE CAPORAL MARIA.

C'est ce qui vous trompe, monsieur Pistache, il n'y a rien de changé ; car on dirait qu'il vient de faire un voyage à Cherbourg.

SCÈNE XIV ET DERNIÈRE.

Les bords du château d'eau, dans les jardins du Palais-Royal.
Il est huit heures du matin du 21 mars 1815.

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE ; LE MARQUIS DE LA
GANACHÈRE ; LE COMTE DE RECTILIGNE ; LE
MAJOR TRANCHEMONTAGNE, ET LE BARON DE
TOUVENT.

LE COMTE DE RECTILIGNE.

C'en est donc fait ! le voilà dans Paris.

LE MAJOR TRANCHEMONTAGNE.

Et sans avoir tiré un seul coup de fusil !

LE COMTE DE RECTILIGNE.

Quelle honte pour la France !

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

Je n'en reviens pas !

LE MAJOR TRANCHEMONTAGNE.

Ce n'est pas notre faute à nous ! nos chefs ont
fait des dispositions pitoyables.... Si l'on m'avait
donné un commandement , cela ne se serait pas
passé ainsi.

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Est-ce bien sûr qu'il soit à Paris ?

LE BARON DE TOUVENT.

Lisez *le Moniteur*.(Il lui donne *le Moniteur*.)

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE, lisant.

« Sa majesté l'empereur est arrivée ce soir à
« huit heures dans son palais des Tuileries. Il
« est entré à Paris à la tête des mêmes troupes
« qu'on avait fait sortir ce matin pour s'opposer
« à son passage. L'armée qui s'était formée de-
« puis son débarquement n'avait pas pu dépas-
« ser Fontainebleau. Sa majesté a passé sur la
« route la revue de plusieurs corps de troupes ;
« elle a marché constamment au milieu d'une
« immense population qui partout se portait au
« devant d'elle.

« Nous donnerons demain le récit de ce qui
« s'est passé sur la route de sa majesté depuis
« son débarquement jusqu'à son arrivée à Paris. »

(La Jobardière laisse échapper *le Moniteur* de ses mains.) J'en suis tout
ébahi.....

LE BARON DE TOUVENT.

Vous le voyez : c'est comme s'il venait de faire
un voyage au camp de Boulogne.

LE COMTE DE RECTILIGNE, au baron de Touvent.

On dirait, monsieur, que vous avez pris votre parti.

LE BARON DE TOUVENT.

J'avoue que je trouve ce retour admirable, miraculeux.

LE VICOMTE DE LA JOBARDIÈRE.

Le beau miracle ! Il avait tout le monde pour lui.

LE COMTE DE RECTILIGNE.

Que dites-vous donc, vicomte ? Non, il n'avait pas tout le monde ; mais il y a eu complots, trahisons, machinations..... Au reste, toutes ces honteuses défections s'expliquent par les conséquences pernicieuses de cette révolution qui a introduit parmi les officiers de l'armée tant d'hommes d'un sang ignoble.

LE MAJOR TRANCHEMONTAGNE.

C'est ça, c'est ça. Avant la révolution on n'aurait pas quitté ses chefs parce qu'un autre chef aurait promis un *champ de mai*, et parce qu'il dirait : *Tout à la nation et tout pour la France.*

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

C'est un fourbe, un astucieux.

LE BARON DE TOUVENT.

Vous l'avez cependant servi long-temps comme maire de votre village, monsieur le marquis.

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

Que voulez-vous? les préfets n'en voulaient plus d'autres que nous.

LE BARON DE TOUVENT.

Vous le servirez peut-être encore.

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

Oh! pour cela non;.... à moins qu'il ne me donnât la croix de la Légion-d'Honneur.

LE COMTE DE RECTILIGNE.

Y pensez-vous, marquis?

LE MARQUIS DE LA GANACHÈRE.

J'avoue que j'ai toujours eu un faible pour cette décoration.

LE MAJOR TRANCHEMONTAGNE.

Ma foi, s'il me donnait le brevet de maréchal de camp et l'étoile, je crois que je ferais comme vous, marquis.

LE BARON DE TOUVENT.

Et vous feriez bien.

LE COMTE DE RECTILIGNE, avec dépit.

Vous n'êtes pas encore où vous pensez. Pour moi je quitte Paris, et je vais dans mes terres

attendre que nos amis les alliés nous aient fait justice de cet audacieux usurpateur.

(II part.)

LE BARON DE TOUVENT, à MM. de La Ganachière et Tranchemontagne.

Qui nous eût dit, il y a quinze jours, que nous penserions comme nous pensons aujourd'hui?

FIN.